



**HAL**  
open science

## Le Saint-Siège face au nouvel ordre au Moyen-Orient.

Gérald Arboit

► **To cite this version:**

Gérald Arboit. Le Saint-Siège face au nouvel ordre au Moyen-Orient.: De la guerre du Golfe à la reconnaissance diplomatique d'Israël. L'Harmattan, 1996, Jean-Paul Chagnollaud, 2-7384-3451-7. hal-01107580

**HAL Id: hal-01107580**

**<https://hal.science/hal-01107580>**

Submitted on 22 Jan 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright





**LE SAINT-SIÈGE ET LE NOUVEL ORDRE  
AU MOYEN-ORIENT**

De la guerre du Golfe  
à la reconnaissance diplomatique d'Israël

**Collection Comprendre le Moyen-Orient**  
*Dirigée par Jean-Paul Chagnollaud*

Dernières parutions :

JACQUEMET I. et S., *L'olivier et le bulldozer : le paysan palestinien en Cisjordanie occupée*, 1991.

BESSON Y., *Identités et conflits au Proche-Orient*, 1991.

FERJANI M.-C., *Islamisme, laïcité et droits de l'homme*, 1991.

MAHDIF., *Fondements et mécanismes de l'Etat en islam : l'Irak*, 1991.

BLANC P., *Le Liban entre la guerre et l'oubli*, 1992.

MENASSA B., *Salut Jérusalem*, 1992.

JEANDET N., *Un golfe pour trois rêves*, 1992.

GOURAUD P., *Le Général Henri Gouraud au Liban et en Syrie, 1919-1923*, 1993.

PICARD E. (ed.), *La nouvelle dynamique au Moyen-Orient, Les relations entre l'Orient arabe et la Turquie*, 1993.

REGNIER P., *Ismayl Urbain, Voyage d'Orient suivi de Poèmes de Ménilmontant et d'Egypte*, 1993.

CHESNOT C., *La bataille de l'eau au Proche-Orient*, 1993.

DESMET-GRÉGOIRE H., *Le divan magique, L'Orient turc en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1994.

FIORANI R., *Rêves d'indépendance, chronique du peuple de l'Intifada*, 1994.

HAMILTON A.M., *Ma route à travers le Kurdistan irakien*, 1994.

CORNAND J., *L'entrepreneur et l'Etat en Syrie. Le secteur privé du textile à Alep*, 1994.

MAJZOUBT T., *Les fleuves du Moyen-Orient. Situation et prospective juridico-politiques*, 1994.

HAUTPOUL J.M., *Les dessous du Tchador. La vie quotidienne en Iran selon le rêve de Khomeyni*, 1994.

JMOR S., *L'origine de la question kurde*, 1994.

AL QASIMI, *Les relations entre Oman et la France*, 1995.

DAGHER C., *Proche-Orient : Ces hommes qui font la paix*, 1995.

TRIBOU G., *L'entrepreneur musulman*, 1995.

KHOSROKHAVAR F., *L'islamisme et la mort. Le martyr révolutionnaire en Iran*, 1995.

*Collection Comprendre le Moyen-Orient*

dirigée par Jean-Paul Chagnollaud

Gérald Arboit

**LE SAINT-SIÈGE  
ET LE NOUVEL ORDRE  
AU MOYEN-ORIENT**

De la guerre du Golfe  
à la reconnaissance diplomatique d'Israël

**L'Harmattan**

5-7, rue de l'École Polytechnique  
75005 Paris - FRANCE

**L'Harmattan Inc.**

55, Saint-Jacques  
Montréal - (Qc) CANADA H2Y 1K9

© L'Harmattan 1996  
ISBN : 2-7384-3451-7

## Remerciements

A chaque génération sa guerre semble dire l'Histoire.

Mon grand-père connut la seconde guerre mondiale et l'Indochine.

Mon père avait quinze ans lorsque furent signés les accords d'Evian mettant fin à la guerre d'Algérie.

La guerre du Golfe me toucha, non pour la psychose qu'elle suscita en Occident six mois durant, mais parce que j'avais le sentiment qu'elle n'était pas justifiée.

Que soient ici remerciées toutes les personnes qui m'ont accompagné dans ce long périple dans les coulisses de la deuxième guerre du Golfe et de ses suites directes. Particulièrement M. le professeur Raymond Poidevin pour m'avoir permis de traiter une partie de ce sujet lors de mon année de D.E.A., le père Jean Toulat sans qui je n'aurais pu le mettre en route, le père Joseph Vandrissse, sans qui je n'aurais pu le mener à bien. Enfin, merci à Isabelle Pfister, Irma Cecconi, Fernande Montesi et Henri Schoenhentz pour leur relecture scrupuleuse et patiente de ce manuscrit.

G.A.



## INTRODUCTION

Le 2 août 1990, près de cent mille soldats irakiens entraient au Koweït. En quelques heures, ils atteignaient Koweït-city. L'émir Jaber Ahmad al-Sabah et sa famille gagnaient l'Arabie Saoudite. Cinq jours plus tard, l'Irak proclamait la fusion «totale et irréversible» avec le Koweït, qualifiant cette annexion «d'acte légitime». Le Koweït revenait dans le giron de la «mère-patrie», mettant ainsi fin «à un partage colonial qui avait offert la richesse à une minorité et la misère aux autres<sup>1</sup> .»

Cette invasion était le point de départ d'une crise qui allait bouleverser le monde. Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, une nation s'emparait d'une autre par la force, violant ainsi les principes les plus élémentaires du droit international. Pour la première fois, les Nations-Unies apportèrent une réponse dépourvue de toute compétition américano-soviétique. Au contraire, des vainqueurs de 1945, seuls les Etats-Unis étaient encore en mesure de répondre militairement et politiquement à cette agression. Le coup de force du président irakien eut pour conséquence une vaste conflagration qui mena son pays à un véritable désastre.

Saddam Hussein avait voulu, au-delà de l'escalade de juillet 1990 sur le prix du pétrole, opérer le «casse du siècle» en mettant la main sur les investissements koweïtiens dans le monde entier et sur ses richesses pétrolières. Il espérait ainsi offrir à son pays une bouffée d'air que demandait son économie ruinée par des années de guerre avec l'Iran. Il pensait pouvoir obtenir le leadership sur un monde arabe divisé, entre une Egypte discréditée depuis Camp David et une Syrie embourbée au Liban.

La crise qui résulta de l'agression du Koweït concerna rapidement la communauté internationale. Les Nations-Unies y virent l'occasion de trouver enfin le rôle que la rivalité Est-Ouest lui avait empêché de tenir depuis sa création. Les Etats-Unis purent montrer qu'ils étaient bel et bien les gendarmes du monde.

---

<sup>1</sup> . *Le Figaro* du 10 août 1990.

Au Vatican aussi on était persuadé d'avoir un rôle à jouer. Le gouvernement central de l'Eglise catholique était un acteur majeur des relations internationales. Le Saint-Siège, que l'on appelle à tort du nom de la cité qui l'héberge, intervenait à titre d'institution religieuse. Il ne disposait pas de capacités industrielles significatives ni de forces militaires pour exercer son pouvoir :

« Dans son cas, influence et pouvoir se fondent essentiellement sur le prestige moral du Souverain Pontife en tant que chef de l'Eglise catholique et sur l'importance des communautés catholiques dans une société donnée. En situation de conflit, le Saint-Siège tente donc d'intervenir en médiateur auprès des belligérants, et recourt au réseau transnational de l'Eglise pour atteindre deux objectifs essentiels : assurer l'assistance humanitaire, rechercher l'appui des pouvoirs extérieurs pour arrêter le bain de sang<sup>2</sup>. »

Au Moyen-Orient, la position du Saint-Siège reposait sur deux motivations fondamentales : la promotion d'un dialogue avec les trois religions monothéistes, le judaïsme, le christianisme et l'islam ; et la protection des communautés catholiques et chrétiennes. Les grandes lignes de la politique moyen-orientale du Saint-Siège étaient définies à partir du modèle de coexistence libanais. C'était sous cet éclairage que Jean-Paul II analysait l'ensemble des problèmes de la région : la question des minorités arabes chrétiennes, les droits des Palestiniens, le statut de Jérusalem et l'éternel problème des frontières d'Israël. Ces problèmes allaient se poser avec une acuité particulière après le 2 août 1990.

Pour cette étude, le terme position désigne la nature et la portée de l'engagement du Saint-Siège. A la lumière des événements du Golfe persique, il convient de voir si Rome se limita à exprimer son opinion ou si elle choisit de jouer un rôle plus actif, tel que celui de médiateur.

La position du Saint-Siège est vue suivant les trois moments qui marquèrent le temps dans le golfe, à savoir la crise, d'août 1990 au 16 janvier 1991, la guerre, du 16 janvier au 6 mars (la guerre prit effectivement fin le 3 avril par l'adoption, par le Conseil de sécurité des Nations-Unies, d'un cessez-le-feu définitif), et la marche vers la paix, qui s'en suivit. De sa réaction à l'agression, le Saint-Siège développa un discours concret, reposant sur le *linkage* de tous les problèmes moyen-orientaux et le refus de la guerre sainte. Cette volonté d'éviter à tout prix que la crise ne dégénérât en conflit s'expliquait par la volonté de protéger les communautés chrétiennes. Mais l'attitude de ces mêmes

---

<sup>2</sup>. G.E. Irani, *Le Saint-Siège et le conflit du Proche-Orient*, 1991, p. 15.

communautés fit resurgir la question de l'ouverture de liens diplomatiques avec Israël. Une fois la guerre déclenchée, le Saint-Siège fit tout son possible pour susciter une action de médiation de la part des pays non-impliqués. Il émit également des réflexions pour aider à bâtir l'après-guerre. Mais le Saint-Siège ne fut pas invité aux conférences qui le réglèrent. Sans que cela put l'empêcher de participer, à sa façon, au processus de paix en cours.

Ce travail s'est inspiré de la littérature disponible sur le Saint-Siège et sur la guerre du Golfe. Il se veut le premier pas d'une démarche que d'autres pourront suivre et approfondir. Le premier obstacle est la fermeture pour trente ans au moins des fonds d'archives sur cette période, tant du côté du Vatican que du Quai d'Orsay ou du State Department. Il a donc fallu s'en remettre à des sources indirectes, comme la presse. Les interviews de diverses personnalités, tels l'ancien ambassadeur de France près le Saint-Siège de l'époque ou d'un journaliste présent à Bagdad jusqu'en janvier 1990, manquent cruellement à cette étude. Le premier était trop préoccupé à préparer son élection à la députation pour répondre à mes questions. Je n'ai pu non plus m'entretenir avec Mgr Oleš tenu au devoir de réserve sur des événements qui ne sont pas encore terminés, ni avec Mgr Etchegaray.



## **Première partie**

### **Vers une logique de guerre**



## CHAPITRE PREMIER

### LE SAINT-SIEGE FACE A L'AGRESSION IRAKIENNE

L'invasion du Koweït, le 2 août 1990, souleva l'indignation du monde entier. Le Japon fut le plus prompt à réagir, en raison du décalage d'horaire. Puissance avant tout financière, ce furent ses marchés qui accusèrent le coup. Les cours des valeurs mobilières s'effondrèrent et ceux du pétrole s'envolèrent. Cette panique gagna toutes les places boursières d'Extrême-Orient, puis du reste du monde, de New-York à Francfort, en passant par Londres et Paris. Mais ce fut des Etats-Unis que vinrent les plus dures condamnations au coup de force irakien. Le président Bush arrêta plusieurs mesures. Tout d'abord, les avoirs tant irakiens que koweïtiens furent gelés, afin que le nouveau pouvoir en place ne puisse s'en saisir. La France et la Grande-Bretagne se joignirent rapidement à cette décision, bientôt rejoints par les gouvernements du reste du monde. Ensuite, il obtint du Conseil de sécurité des Nations-Unies le vote d'une résolution, la six cent-soixantième du genre, appelant l'Irak à se retirer immédiatement et sans condition du petit émirat à la souveraineté bafouée<sup>1</sup>.

A partir de ce moment, les événements allaient s'enchaîner, tournant rapidement au bras de fer américano-irakien ; l'Organisation des Nations-Unies ne servant plus, dès lors, que de chambre d'enregistrement de la volonté de Washington. Pour la première fois depuis 1945, les Etats-Unis obtinrent le soutien de l'Union soviétique pour une opération de police internationale. Rencontrant, le 3 août, son homologue soviétique, Edouard Chevarnadze, à Moscou, James Baker confia «qu'il n'y aurait pas d'action unilatérale de la part des Etats-Unis». Le ministre des Affaires étrangères de Gorbatchev ne put s'empêcher de lâcher : «Surtout pas d'opération militaire américaine<sup>2</sup>.» Mais les Etats-Unis étaient déterminés à agir, et ils n'avaient pas l'intention de le faire seuls. Dick Cheney, le secrétaire américain à la Défense, était déjà en chemin pour l'Arabie saoudite. Il devait obtenir du roi Fahd la permission d'envoyer un contingent militaire dans son pays. Ce fut chose faite le 6 août. Le secrétaire d'Etat américain put

---

<sup>1</sup> . Pierre Salinger, Eric Laurent, *Guerre du Golfe, le dossier secret*, 1991, pp. 116-125 et Chapour Haghghat, *Histoire de la guerre du Golfe*, 1992, p. 13.

<sup>2</sup> . Pierre Salinger, Eric Laurent, *op.cit.*, p. 158.

annoncer à son homologue soviétique : «Nous allons devoir envoyer des troupes dans le Golfe. A la demande de l'Arabie saoudite<sup>3</sup>.» L'opération *Desert Shield* allait commencer. A New-York, le Conseil de sécurité des Nations-Unies adoptait, par treize voix et deux abstentions (Cuba et Yémen), une nouvelle résolution instituant un embargo commercial, financier et militaire contre l'Irak.

Alors que le monde marchait indéniablement vers une guerre, une nouvelle guerre, au Moyen-Orient, une voix restait silencieuse. Celle d'un homme dont les préoccupations dépassaient ses propres intérêts pour se soucier de l'humanité entière. Alors que tous les dirigeants du monde en étaient de leur petite phrase, Jean-Paul II demeurait absent. Il quitta bientôt sa réserve pour prendre une position diamétralement opposée à celle des Nations-Unies.

### Les réactions de Jean-Paul II

Ce fut d'abord par le biais de *l'Osservatore Romano* que le Saint-Père allait percer ses sentiments. Puis il prit lui-même la parole pour prêcher une autre voie que celle de l'alignement sur les positions américaines ou du pacifisme.

#### *Au nom de l'éthique et de la morale*

Le 9 août 1990, au lendemain de l'annexion du Koweït par l'Irak et du lancement de l'opération *Desert Shield*, le journal du Vatican publiait un éditorial plein d'amertume. Constatant dans le titre que la crise du moment évoluait entre «pétrole et éthique», on y déplorait que si,

«le premier jour, l'accent fut mis sur la condamnation internationale de l'attaque du petit Emirat par les troupes irakiennes une condamnation synthétisée dans la dure et immédiate résolution du Conseil de sécurité des Nations-Unies, doucement mais sûrement (...) les problèmes de changes et la flambée des cours du pétrole volèrent la une... Qu'étaient devenues la dignité et la souveraineté d'un Etat indépendant, membre à part entière de la communauté internationale ?»

---

<sup>3</sup>. Ibid, p. 181.

Au moment où les Etats-Unis et les pays occidentaux renforçaient leur dispositif militaire, terrestre et aéronaval, dans la région du Golfe Persique, *l'Osservatore Romano* rappelait que

«des querelles internationales -comme il était dit dans la charte des Nations-Unies- devaient être résolues par des moyens pacifiques dans un sens qui ne porterait atteinte ni à la paix, ni à la sécurité, ni à la justice.»

Il exprimait enfin l'espoir que

«les personnes de bonne volonté nourrissent une profonde croyance dans la capacité des chefs d'Etat à respecter les principes de la loi internationale et à évaluer sérieusement les conséquences de certaines de leurs décisions<sup>4</sup>.»

Cet éditorial exposait les grandes lignes du discours du Saint-Père : une condamnation sans équivoque de l'agression irakienne, mais aussi du recours «au principe de la "force faisant le droit"<sup>5</sup>» pour rétablir la loi internationale et un appel à la négociation entre les deux parties intéressées, le Koweït et l'Irak.

Il n'y avait rien d'étonnant à cela. Les éditoriaux de *l'Osservatore Romano*, jamais signés, étaient l'émanation du plus haut niveau de... l'autorité<sup>6</sup> de la Città dello Stato del Vaticano. Chaque mot était pesé, poli avant d'être déposé sur la feuille. Un diplomate, Aldo Cavalli, était chargé de revoir les épreuves de chaque article. Et, chaque après-midi, avant le bouclage, un garde suisse apportait au Souverain Pontife le premier journal sorti. Tout cela faisait que le quotidien du Vatican n'était pas un journal comme les autres. Ceci admis, on comprenait son ton détaché, impersonnel, officiel lorsqu'il énonçait des dépêches. Là où d'autres organes de presse versaient dans le catastrophisme, *l'Osservatore Romano* se contentait de reprendre à la suite, en page deux, les différents faits et les différentes déclarations des dirigeants du monde. Pas de confidences de hauts fonctionnaires du Saint-Siège<sup>7</sup>... Cette pratique centenaire avait fait du quotidien du Vatican le journal le plus guetté des chancelleries.

*l'Osservatore Romano* revint souvent sur ce principe majeur de la politique étrangère du Saint-Siège, à savoir que toute crise, donc

---

<sup>4</sup> . *l'Osservatore Romano* du 9 août 1990.

<sup>5</sup> . Ibid.

<sup>6</sup> . Jean Chélini, *La vie quotidienne au Vatican sous Jean-Paul II*, 1985, p. 140.

<sup>7</sup> . Sandro Magister, *L'Espresso* cité par *Courrier International*, n° 116, du 21 janvier 1993.

«la crise du Golfe ne devait pas être résolue par des moyens militaires, mais par la diplomatie internationale de l'ONU<sup>8</sup>.» Les articles de la page trois et les *Actae diurnae* devinrent l'instrument du journal pour aider les lecteurs à reconnaître l'authentique face de la paix. Le 11 janvier 1991, après l'échec de la rencontre Baker-Aziz à Genève, Angelo Scelzo, secrétaire de rédaction, nota :

«Face à une communauté internationale qui expérimente la difficulté d'une solution de la crise du Golfe, il reste non seulement la voie du dialogue (...) mais aussi une vérité qui peut et doit illuminer le dialogue même... Du recours à la guerre découlent en fait, encore aujourd'hui, dans le monde entier, des situations de crise et de conflit ouvert. Les armes ne sont pas des instruments de rétablissement ou de construction de la justice. L'homme a droit à des moyens plus dignes<sup>9</sup>.»

Le directeur du journal, Mario Agnes, revint sur le même thème trois jours plus tard, affirmant que

«plus la situation devenait dramatique, plus il devenait évident que l'unique voie à suivre avec loyauté, avec courage et avec générosité, était la voie de la paix... L'audace de décision digne de l'homme<sup>10</sup>.»

Le quotidien du Vatican ne se contentait pas de prôner le dialogue pour résoudre la présente crise internationale. Il tentait aussi de montrer l'injustice de cette situation. Toute l'attention du monde se concentrait sur «les manœuvres belliqueuses dans le Golfe.» Mais elle laissait

«dans une large zone d'ombre beaucoup d'autres événements, également menaçants et porteurs de souffrances et de morts<sup>11</sup>.»

Le monde semblait s'acheminer vers une conflagration d'envergure dans le désert d'Arabie. Comme pour l'exorciser, *l'Osservatore Romano* entreprit de publier, tout au long du mois d'août, à sa une, des extraits des messages adressés à l'occasion de la Journée Internationale de la Paix. Dits par Paul VI et Jean-Paul II, chaque année, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1968, ils ramenaient les problèmes du moment à une dimension plus morale. Une dimension que le Pape

---

<sup>8</sup> . *L'Osservatore Romano*, du 20 août 1990.

<sup>9</sup> . Ibid, du 11 janvier 1991.

<sup>10</sup> . Ibid, des 14-15 janvier 1991.

<sup>11</sup> . Ibid, *Acta diurna* (les faits du jour) du 21 octobre 1990.

entreprit de rappeler à travers chacune de ses quelques cinquante-cinq interventions.

### *Le prophète désarmé*

Jean-Paul II saisit toutes les occasions pour faire connaître son opinion. Les angélus du dimanche matin, les audiences générales du mercredi après-midi, les audiences privées... allaient être pour le Souverain Pontife un moyen de prôner une solution pacifique à la crise.

«Pendant six mois, le Pape voulut être la sentinelle qui, de la colline du Vatican, avertit du danger, comme les prophètes des temps bibliques<sup>12</sup>...»

Le Saint-Père sortit de son mutisme le 26 août, après la récitation de l'Angélus. Pour la première fois, il s'exprimait publiquement sur la crise du Golfe Persique, «situation vraiment préoccupante», à son avis. Comme l'article de *l'Osservatore Romano* du 6 août l'avait suggéré, Jean-Paul II abordait les problèmes sous un autre angle que celui du rapport de forces, tant militaires qu'économiques. Cette crise était pour lui d'ordre éthique et international :

«En réalité, nous avons été témoins de graves violations des droits internationaux et de la Charte des Nations-Unies, aussi bien que des principes moraux qui doivent présider à la vie en commun entre peuples<sup>13</sup>...»

Condamnant implicitement l'agression irakienne, le Souverain Pontife tenait à redire sa confiance dans le rôle de l'Organisation des Nations-Unies. Il explicita sa pensée quelques jours plus tard, le 1<sup>er</sup> septembre, dans l'avion qui le menait à Dar-es-Salam. Jean-Paul II aimait profiter des transferts en avion vers les lieux de ses visites pastorales -ici, la Tanzanie, puis le Burundi et le Rwanda- pour des discussions informelles avec les journalistes. Il rappela que si

---

<sup>12</sup> . Jean Toulat, *Le Pape contre la guerre du Golfe*, 1991, p. 8.

<sup>13</sup> . *L'Osservatore Romano* du 27 août 1990 et Joseph Vandrisse, *Le Figaro* des 27 août et 27 septembre 1990.

«bien des situations dans l'Histoire avaient pu être réglées par la guerre, (...) celle-ci apportait avec elle plus de violations des droits humains, plus de maux que de solutions.»

Réaffirmant la nécessité de garantir l'existence «d'un petit pays face à un grand», le Pape se montrait confiant, préoccupé mais confiant, dans l'avenir :

«De nombreuses crises se résolurent par le biais des instances internationales qui sont aujourd'hui plus efficaces que dans d'autres temps. Je fais référence aux Nations-Unies<sup>14</sup>.»

Par ces propos, le Saint-Siège acceptait les résolutions votées à New-York depuis le 2 août. Ces dernières prônaient certes «le retrait immédiat et inconditionnel» des forces irakiennes du Koweït et considéraient comme «nulle et non avenue» l'annexion de l'émirat. Ce avec quoi le Saint-Siège était totalement en phase. Mais il ne pouvait accepter que l'on puisse recourir à la force... même pour restaurer l'ordre international. Car, «au nom du principe de l'équité», il souhaitait que prévalussent jusqu'au bout le dialogue et la négociation. M<sup>r</sup> Sodano, Secrétaire aux relations avec les Etats, précisa ce principe, le 2 octobre suivant, à New-York, lors d'une réunion de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe :

«La nature religieuse du Saint-Siège le porte à souligner la primauté de la paix et la nécessité de la recherche de solutions pacifiques pour résoudre les différends internationaux<sup>15</sup>.»

Et, quand bien même la négociation devait échouer, la guerre n'en serait pas pour autant acceptable. Le 17 novembre, la revue des jésuites de Rome, *La Civiltà Cattolica*, reflétant le point de vue du Vatican, s'interrogeait sur les objectifs d'une opération militaire dans le Golfe Persique : libérer le Koweït ou abattre Saddam Hussein ? Dans cette hypothèse,

«nous disons franchement qu'elle serait moralement inacceptable et politiquement désastreuse. En réalité, la guerre, aujourd'hui, sauf s'il s'agit de se défendre contre une grave agression en actes, est moralement inacceptable, quelles que soient les raisons que l'on avance pour la justifier<sup>16</sup>.»

---

<sup>14</sup>. *L'Osservatore Romano* des 3-4 septembre 1990.

<sup>15</sup>. *L'Attività della Santa Sede nel 1990*, p. 736.

<sup>16</sup>. Citée par Joseph Vandriess, *Le Figaro* du 12 janvier 1991.

Jean-Paul II mit en garde les nations, à maintes reprises, contre l'usage de la force armée. Déjà le 1<sup>er</sup> septembre, répondant à la question d'un journaliste sur «la position qu'adopterait le Saint-Siège face à une attaque occidentale de l'Irak», il déclarait que

«la condamnation appartenait également au vocabulaire apostolique. Mais le Saint-Siège préférait distinguer les situations sur la base de leurs considérations morales. Il préférait dire : ceci est moralement bon, ou, ceci est moralement mauvais<sup>17</sup> .»

Il allait répéter cette exhortation à la paix, le 1<sup>er</sup> octobre suivant, devant les évêques latins du Machrek :

«Nous savons tous, par expérience, que les guerres qui éclatent et les conflits qui durent ne résolvent jamais définitivement les problèmes<sup>18</sup> .»

La pensée du Saint-Père ne pouvait être mieux résumée que dans son message *Urbi et Orbi* du 25 décembre 1990 :

«La guerre est une aventure sans retour. Avec de la raison, avec de l'espoir et par le dialogue, et dans le respect des droits inaliénables des peuples et des hommes, il est possible de trouver et de parcourir les chemins de l'entente et de la paix<sup>19</sup> .»

A Bagdad, la communauté chrétienne avait assisté à la messe de minuit. A Camp David, George Bush pria également durant la nuit de Noël. L'imminence de la guerre lui posait des problèmes moraux. La morale et la foi tenaient une place importante dans le comportement du président américain. Lorsqu'il retrouva ses collaborateurs, dans l'après-midi du 1<sup>er</sup> janvier 1991, il lança :

«J'ai désormais résolu tous mes problèmes moraux. Les choses sont noires et blanches, c'est la lutte du bien contre le mal.»

Comme prévu le 18 décembre précédent, l'offensive pourrait commencer le 16 janvier à dix-neuf heures, heure de Washington, à trois heures du matin dans le Golfe<sup>20</sup> ...

---

<sup>17</sup> . *L'Osservatore Romano* du 3 septembre 1990.

<sup>18</sup> . Joseph Vandriess, *Le Figaro* du 2 octobre 1990.

<sup>19</sup> . *L'Osservatore Romano* du 26 décembre 1990.

<sup>20</sup> . Eric Laurent, *Tempête du désert*, 1991, pp. 116-123.

## *Le prophète isolé*

Les prises de position du Saint-Siège étaient d'autant plus vaines, dans ce monde qui courait à la guerre, qu'elles étaient largement ignorées par les médias.

«A de rares exceptions, notait Mario Agnes, les journaux écrits et télévisés ont rivalisé dans le consensus belliciste, dans un show à la gloire des plans militaires et des armes d'extermination : une terrible bande sonore pour accompagner les seigneurs de la guerre.»

Le rédacteur en chef de *l'Osservatore Romano* incriminait surtout la première chaîne de la RAI. La législation audiovisuelle italienne présentait la particularité de faire des partis politiques de gouvernement (Démocratie Chrétienne, Parti socialiste, Parti communiste) les opérateurs des canaux d'Etat. Et la première chaîne était d'obédience démocrate chrétienne. Mais le reproche valait également pour toute la presse occidentale. En France, hormis *le Figaro*, qui rendit compte de chacune des déclarations de Jean-Paul II grâce à son correspondant permanent le père Joseph Vandrissse, les autres grands journaux les passèrent généralement sous silence. Rien dans *Libération*, quatre articles dans *le Monde*... Au Grand-Duché de Luxembourg, le *Luxemburger Wort*, le journal de l'évêché, se révéla entièrement acquis au discours américain. Il en allait de même, à de très rares exceptions, pour la presse allemande, britannique, américaine... Encore que dans ce dernier pays, les évêques réussirent à mobiliser les foules sur le thème de la «logique de paix».

«Les interventions du Siège apostolique, poursuivait Mario Agnes, ont été éclipsées, atténuées, relativisées, comme s'il s'agissait d'une opinion parmi d'autres, mentionnées parfois même après la leçon d'un expert militaire. On en venait à ironiser, sur ses intentions, comme si elles n'étaient que des propos abstraits (...) On a éclipsé le Pape parce qu'il troublait l'euphorie générale<sup>21</sup> .»

En fait, les propos du Saint-Père furent écartés parce que, à la différence des événements d'Europe de l'Est, les protagonistes n'y étaient pas sensibles. La crise du Golfe Persique n'opposait pas une

---

<sup>21</sup> . Interview de Mario Agnes au mensuel *30 Giorni*, cité par Jean Toulat, *op.cit.*, pp.25-26.

superpuissance en déclin à des communautés réunies autour de l'Eglise de Rome ;

«les deux principaux combattants étaient une superpuissance et un pays islamique, et aucun d'eux n'étaient poussés à agir simplement du fait des exhortations papales<sup>22</sup>.»

Surtout, ce qui exaspérait le plus le Vatican, ce n'était pas de voir les propos de Jean-Paul II «censurés»<sup>23</sup> en Occident, mais de les voir récupérés par des groupes, dont la plupart n'étaient pas les bienvenus. En Italie, où il était difficile d'ignorer cette voix qui s'exprimait à Rome<sup>24</sup>, en italien, les pacifistes et les anciens communistes du nouveau Partito Democratico della Sinistra se firent les porte-parole du Souverain Pontife. Ces derniers allèrent jusqu'à faire de ses messages les manchettes de leur journal, *l'Unità*. Ils parvinrent même à faire descendre dans les rues des manifestants de tous bords, «des communistes aux militants de *Communion et Libération*, des retraités aux lycéens (...), scander l'heureuse formule pontificale : «La guerre est une aventure sans retour»<sup>25</sup>.»

Loin de flatter le Saint-Siège, cette récupération politicienne fut plutôt mal vue. Le Pape tint ainsi à intervenir personnellement dans le débat pour s'en dissocier. Le 17 novembre 1991, il rappela qu'il voulait une «paix juste, certainement», mais pas «à n'importe quel prix». Cette paix devait tout d'abord être «l'œuvre de la justice (...) Mais d'autre part, elle devait être aussi le fruit de la charité, de l'amour.» Et Jean-Paul II de s'écrier : «Nous ne sommes pas des pacifistes<sup>26</sup>.» Pourtant, comme le notait Sergio Romano, un ancien ambassadeur italien à Moscou, doublé d'un fin analyste, «le pacifisme avait cessé d'être politique pour devenir religion<sup>27</sup>.»

Le discours pontifical eut un autre écho au Machrek. Musulmans et chrétiens s'unirent pour reconnaître dans le Souverain Pontife «la seule autorité morale dont les préoccupations dépassaient sa propre Eglise, pour se soucier de l'humanité entière<sup>28</sup>.» Sa popularité dans le monde arabe ne fit que croître. D'autant que le Saint-Père était présenté par beaucoup, dont le vicaire de la nonciature apostolique de

---

<sup>22</sup>. Clyde Haberman, *The New York Times* du 21 février 1991.

<sup>23</sup>. Voir à ce propos les démonstrations et les conclusions de Jean Toulat, *op.cit.*

<sup>24</sup>. *Ibid.*, p. 10.

<sup>25</sup>. Constance Colonna-Cesari, *Urbi et Orbi*, 1992, p. 238.

<sup>26</sup>. *L'Osservatore Romano* du 18 février 1991.

<sup>27</sup>. Sandro Magister, *L'Espresso* du 3 février 1991, p. 26.

<sup>28</sup>. Slimane Zéghidour, cité par Jean Toulat, *op.cit.*, p. 10.

Jérusalem<sup>29</sup>, comme étant carrément «pro-Saddam». L'attitude du clergé local n'était pas pour les démentir. En Jordanie, à Madaba, le moine Giuseppe Dossetti, enseignant la culture catholique italienne depuis une dizaine d'années, condamnait lui aussi la guerre. Il l'assimilait à une croisade et appelait les chrétiens «conscients» à s'en dissocier, rappelant le danger de l'extinction de l'Eglise en terre arabe. Les évêques de Jordanie n'étaient pas en reste. «Soutien au président Saddam pour l'initiative courageuse assumée par lui pour une paix noble et juste, contre l'agression étrangère à notre grande patrie arabe et notre grande nation», écrivaient-ils dans un document officiel<sup>30</sup>.

Le 10 janvier 1991, un groupe de Jordaniens vint « manifester son approbation au Pape pour les efforts accomplis par le Saint-Siège face à la situation au Moyen-Orient ainsi que pour les principes plusieurs fois exprimés par le Saint-Père sur cette question<sup>31</sup>. » Au-delà de la prudence diplomatique du communiqué, on peut voir dans la réception de cette délégation jordanienne, non gouvernementale, un symbole...

De telles prises de position, pour ne pas dire sympathies, n'étaient pas du goût de tout le monde. C'était du moins le sentiment du vice-président du Parlement européen, Roberto Formigoni qui affirmait qu'elles auraient valu au Pape «d'irrespectueuses ripostes publiques et des commentaires officieux encore plus insolents.» Des lettres le qualifiant de «traître à l'Occident» seraient même parvenues au Vatican<sup>32</sup>. Le politicien italien fit même état d'un risque d'attentats. Le directeur de la Salle de Presse, Joaquim Navarro-Valls, dut intervenir pour clarifier la situation :

«Depuis le début de la crise, et même avant, les interventions du Saint-Père, de caractère éthique et même humanitaire, ont contribué à éclairer plusieurs consciences sur la situation, ce que démontrent les multiples messages qui nous parviennent. Le Saint-Siège n'a pas d'autres informations<sup>33</sup>.»

---

<sup>29</sup> . Constance Colonna-Cesari, *op.cit.*, p. 240.

<sup>30</sup> . Sandro Magister, «Beata Pace», *L'Espresso* du 3 février 1991, p. 26.

<sup>31</sup> . Déclaration du directeur de la Salle de Presse, FB/91 10.1.91.

<sup>32</sup> . Jean Toulat, *op.cit.*, p. 9.

<sup>33</sup> . FB/91 10.2.91.

## La voix de la négociation

Jean-Paul II ne prit pas uniquement la parole pour condamner la marche inéluctable vers la guerre et appeler à la négociation. Il se prononça également pour soutenir l'effort de paix qu'entreprenaient «des hommes de bonne volonté<sup>34</sup>.» Le Pape songeait avant tout à Javier Perez de Cuellar, le secrétaire général des Nations-Unies, à Mgr Oleš et aux nonces en poste dans le monde arabe, et à Mikhaïl Gorbatchev, son curieux allié moscovite.

### *Les Nations-Unies*

Dès le début de la crise, tant dans les articles de *l'Osservatore Romano* que par les prises de position du Saint-Père, la diplomatie vaticane accorda son soutien aux initiatives de l'Organisation des Nations-Unies. Depuis le début de son pontificat, le 14 octobre 1978, le Pape n'avait cessé de dire sa confiance en cette institution. Comme son prédécesseur Paul VI et les pères conciliaires, Jean-Paul II était partisan d'organisations internationales dotées d'une véritable autorité et de moyens de dissuasion et d'intervention pour débloquer les crises<sup>35</sup>. Les événements d'Europe de l'Est lui laissaient même penser que les prérogatives des Nations-Unies s'étaient accrues<sup>36</sup>. Mais il était toujours consterné par le double jeu de certains Etats. Ce sentiment désabusé valait surtout face à l'action du Conseil de sécurité dans le règlement des questions du Moyen-Orient. Il s'en était ouvert, en août 1989, à Alain Decaux, ministre de la Francophonie du gouvernement Rocard. Lors de cette audience privée, qui faisait suite à une de ses prises de position sur le Liban, le Souverain Pontife déclara au représentant français :

---

<sup>34</sup>. Allocation pontificale du 18 novembre 1990, *l'Osservatore Romano* des 19-20 novembre 1991.

<sup>35</sup>. Daniel Dustin, Charles Pire, *La politique selon Jean-Paul II*, 1993, pp. 54-55.

<sup>36</sup>. Entretien avec les journalistes du 1er septembre 1990, *L'Osservatore Romano* des 3-4 septembre 1990 : «Les instances internationales sont aujourd'hui efficaces.»

«Je me suis entretenu avec M. Perez de Cuellar. J'ai conservé l'impression que certaines puissances ne tiennent nullement à ce que les choses aillent mieux de ce côté-là<sup>37</sup>.»

Au premier rang de ces puissances figuraient sans nul doute les Etats-Unis. Et, dans la présente crise, ce pays, l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations-Unies, semblait jouer les boutefeux. La Maison-Blanche y trouvait là une tribune lui permettant de justifier ses choix géostratégiques, et surtout de dieter sa conception des choses. Sur les quatorze résolutions votées par le Conseil de sécurité (boycott, embargo, usage de la force,...), douze émanaient directement du State Department. L'agression irakienne justifiait certainement la fermeté des Nations-Unies, puisqu'un de ses membres avait été purement et simplement annexé par un autre<sup>38</sup>. Mais la guerre était-elle le seul moyen de résoudre cette crise?

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations-Unies n'en était pas convaincu. Javier Perez de Cuellar tint à se dissocier de l'opération *Desert Shield*, précisant que cette guerre «n'était pas la guerre des Nations-Unies. Il n'y a pas de Casques bleus ni le drapeau de l'ONU<sup>39</sup>.» Il confirmait ainsi le jugement du Saint-Père énoncé devant le ministre français durant l'été 1989. Il démontrait que les résolutions 665, permettant l'usage de la force, et 678, l'autorisant à compter du 15 janvier 1991, résultaient de la volonté américaine.

La décision d'entrer en guerre contre l'Irak fut prise par le président Bush, le 30 octobre 1990, après une réunion avec le secrétaire d'Etat Baker, le secrétaire à la Défense Cheney, le chef du Conseil national de sécurité Scowcroft et le chef d'état-major Powell<sup>40</sup>. Le lendemain, dans le même bureau ovale, le chef d'Etat américain avait évoqué la crise du Golfe avec le cardinal secrétaire d'Etat Casaroli. Le représentant du Saint-Siège se refusa à tout commentaire devant la presse, démontrant que dans les efforts de Rome pour s'immiscer officiellement dans la résolution de cette crise, plus que jamais, le silence était de mise. Mais le communiqué diffusé par la Maison-Blanche précisait que les deux hommes avaient «exprimé l'espoir de pouvoir trouver un règlement pacifique à la crise actuelle<sup>41</sup>»...

---

<sup>37</sup> . Propos rapportés par Alain Decaux, *Le Tapis rouge*, 1992, p. 287.

<sup>38</sup> . Chapour Haghghat, *op.cit.*, pp. 254-255.

<sup>39</sup> . *Le Monde* des 9 février et 18 avril 1991.

<sup>40</sup> . Eric Laurent, *op.cit.*, pp. 90-91.

<sup>41</sup> . *L'Attività della Santa Sede nel 1990*, p. 823.

L'invasion du Koweït par les troupes irakiennes surprit en Europe le pro-nonce apostolique à Bagdad, le Polonais Marian Oleš. Le 21 août 1990, cet homme de confiance, accrédité depuis trois ans auprès des gouvernements irakien et koweïtien, fut reçu par le Souverain Pontife. La salle de presse fit savoir que ce diplomate restait «disponible pour des actions humanitaires». Immédiatement après son entretien au Vatican, Oleš s'envola pour Bagdad, où il allait passer toute la crise... et toute la guerre<sup>42</sup>.

Alors que les ambassadeurs occidentaux étaient rappelés en consultation, alors que les gouvernements impliqués dans la crise attendaient la libération de leurs ressortissants pour rompre toute relation avec le régime de Saddam Hussein, le Saint-Siège choisissait de maintenir une mission diplomatique en Irak. L'Etat pontifical restait ainsi fidèle à ses principes. Certes, il condamnait l'agression irakienne, mais cette condamnation était avant tout morale. L'Etat de la Cité du Vatican ne s'occupait pas de politique : or, rompre ses relations - comme en nouer d'ailleurs- avec un pays, quoi qu'il ait pu faire, était une décision éminemment politique. Les droits de l'Homme, que l'Eglise catholique défend universellement, s'appliquent d'abord, en termes diplomatiques, à la communauté chrétienne.

Pendant que M<sup>gr</sup> Oleš regagnait l'Irak, la machine diplomatique pontificale se mettait en marche. Les nonces auprès des gouvernements arabes essayèrent de convaincre ces puissances temporelles que la seule voie pour mettre fin à la crise du Golfe Persique était de promouvoir la paix et la justice. En d'autres termes, il convenait de faire pression sur l'Irak par tous les moyens diplomatiques possibles, les Nations-Unies mais aussi les organisations régionales, afin d'éloigner la menace de guerre. «Le sentiment qui prévalait au Vatican était que l'agression irakienne était avant tout une affaire concernant le monde arabe. C'était donc dans ce contexte qu'elle devait trouver une solution<sup>43</sup>.»

Mais les diplomates du Saint-Siège allaient vite voir les limites de leur action. Leurs homologues américains les avaient devancés. Et, dès le 3 août 1990, ils avaient engrangé leur premier succès. Ils obtinrent du conseil ministériel de la Ligue arabe la condamnation de l'Irak. Mieux, ils parvinrent à rallier le président égyptien Moubarak à leur cause. Le choix de Hosni Moubarak, qui arrivait au même moment

---

<sup>42</sup>. Peggy Polk, *Chicago Tribune* du 26 août 1990 et Jean Toulat, *op.cit.*, p. 29.

<sup>43</sup>. Peggy Polk, *Chicago Tribune*.

que le déclenchement de l'opération *Desert Shield*, réduisait à néant les espoirs d'un règlement arabe à la crise. En choisissant l'option américaine, l'Égypte provoquait la paralysie de la Ligue arabe, proche de l'éclatement lors du sommet du 10 août<sup>44</sup>. Le monde arabe se divisait dès lors entre un front anti-irakien, autour de l'Égypte et des monarchies du Golfe, et un groupe de nations optant pour un règlement arabe de la crise et hostile à toute présence étrangère : la Tunisie, la Libye, l'Algérie, le Yémen, la Jordanie, le Soudan, la Mauritanie et l'O.L.P.

Le renvoi de M<sup>gr</sup> Oleš à son poste bagdadi laissa penser aux journalistes, et certainement aux chancelleries, que le Saint-Siège allait offrir son aide pour éviter une nouvelle guerre. Et aussitôt de rappeler la médiation réussie entre l'Argentine et le Chili, au sujet du canal de Beagle, au début du pontificat de Jean-Paul II, en 1978, ou le refuge offert au général Noriega à la nonciature de Panama, en janvier 1990.

Mais, le Pape tint à clarifier la situation. Dans l'avion qui l'emmenait en Tanzanie, il fit remarquer que «le Saint-Siège ne se précipitait pas pour assurer des médiations.» Au préalable, il fallait que les États impliqués dans la crise en fassent la demande :

«Nous restons à la disposition des deux parties, si elles sont disposées à accepter la médiation du Saint-Siège. Ce ne peut être une médiation imposée aux parties. Les médiations, outre des aspects moraux, sont liées à la vie internationale<sup>45</sup>.»

Il ne devait pas y avoir de demande de médiation...

Le 1<sup>er</sup> octobre 1990, alors que s'ouvrait à Rome le synode consacré à la formation des prêtres, le Saint-Père reçut les évêques latins du Machrek, excepté bien sûr celui du Koweït. Du 26 au 29 septembre, ils avaient tenu dans la cité éternelle leur assemblée générale. Dans un communiqué commun, qui fut repris par leur président, S.B. Sabbah, patriarche latin de Jérusalem, lors de l'audience, les prélats ne pouvaient que remarquer :

«De graves atteintes à la justice ont été commises dans cette région du monde, en particulier depuis le milieu de ce siècle. Elles ont été tolérées par la communauté internationale et parfois même accomplies avec le soutien des grandes puissances.»

---

<sup>44</sup> . Chapour Haghghat, *op.cit.*, pp. 14-16, Alain Gresh et Dominique Vidal, *Les 100 Portes du Proche-Orient*, 1992, p. 114, Pierre Salinger et Eric Laurent, *op.cit.*, pp. 148-150, 168-169, 173, 184.

<sup>45</sup> . *L'Osservatore Romano* des 3-4 septembre 1990.

La perspective d'une nouvelle guerre dans cette région si troublée devait entraîner selon eux :

«Une situation catastrophique, non seulement pour tous les peuples de notre région, mais aussi pour la communauté internationale... Les évêques, conscients de leur grave responsabilité par rapport à la vie et à l'avenir de leurs communautés et de leurs peuples, voudraient rappeler à tous qu'il n'y a pas de vraie solution par les voies de la guerre, mais par celles de la justice<sup>46</sup>.»

### *Mikhaïl Gorbatchev*

L'échec d'une solution arabe et l'impuissance des Nations-Unies à régler la crise du Golfe poussa Jean-Paul II à chercher l'appui de l'autre grande puissance mondiale, l'Union soviétique. Comme le Saint-Siège, cet Etat condamnait l'attitude irakienne, acceptait les résolutions du Conseil de sécurité, mais n'en souhaitait pas moins une solution pacifique, notamment arabe. Et si un responsable soviétique évoquait une action militaire contre Saddam Hussein, c'était pour mieux en écarter la participation de l'Union soviétique<sup>47</sup>. Enfin, depuis l'audience qu'il avait accordée au numéro un soviétique, le 1<sup>er</sup> décembre précédent, il semblait exister une relation spéciale entre Jean-Paul II et Mikhaïl Gorbatchev. Le Saint-Père avait lui aussi succombé au charme du Premier secrétaire du Parti communiste d'Union soviétique<sup>48</sup>...

Le 9 septembre 1990, alors que Gorbatchev rencontrait Bush à Helsinki, le Souverain Pontife lançait cet appel, après avoir récité l'Angélus dominical, à Kigali, au Rwanda :

«Frères et sœurs, je voudrais prier avec vous la Vierge Marie, Reine de la Paix, pour tous ceux qui travaillent actuellement dans le monde entier en faveur de la paix, spécialement de la paix dans le Golfe Persique. Ces derniers jours, au cours de mon pèlerinage en Afrique, j'ai suivi avec inquiétude l'évolution de la situation, espérant ardemment que les efforts conjoints des Nations-Unies et des divers gouvernements des pays arabes et

---

<sup>46</sup>. Propos rapportés par Joseph Vandriess, *Le Figaro* du 2 octobre 1990.

<sup>47</sup>. Alain Gresh et Dominique Vidal, *Golfe, clefs pour une guerre annoncée*, 1991, pp. 235-240.

<sup>48</sup>. Peter Hebblethwaite, *National Catholic Reporter* du 8 mars 1991.

des autres pays intéressés, permettent de trouver des solutions justes. Notre prière s'élève particulièrement à Dieu pour la réussite de la rencontre qui, comme vous le savez, a lieu à Helsinki, afin qu'elle puisse contribuer à concrétiser notre espérance ! Puisse le seigneur inspirer les gouvernants des deux grandes nations, sur lesquelles pèsent tant de responsabilités pour la paix dans le monde, comme pour tous les autres qui peuvent et doivent contribuer à la paix, afin d'être vraiment des faiseurs de paix ! Il est nécessaire de créer aujourd'hui, pour l'humanité, une ère de paix, fondée sur la justice et sur le respect du droit des individus et des nations. Puisse la Sainte Vierge intercéder auprès du Dieu clément et miséricordieux pour la paix dans le monde et en particulier pour le bien de tous les peuples du Moyen-Orient qui sont tellement proches de nous !<sup>49</sup> »

La prière de Jean-Paul II ne fut pas entendue. Certes le président soviétique put faire prévaloir sa «préférence [pour] une résolution pacifique de la crise.» Son proche conseiller, Evgueni Primakov, fut chargé de maintenir le dialogue avec Bagdad afin de concilier des positions qui devenaient de plus en plus inconciliables. Mais Gorbatchev dut en échange autoriser son homologue américain à poursuivre ses préparatifs de guerre. Bush obtint en effet du numéro un soviétique que la coalition anti-irakienne, «si les mesures déjà prises échouaient, [envisageât] des mesures supplémentaires conformes à la charte des Nations-Unies<sup>50</sup>.»

Le 18 novembre suivant, moins d'un an après sa première visite au Vatican, l'héritier de Lénine était reçu par l'héritier de Saint-Pierre. Le président Gorbatchev s'était arrêté à Rome alors qu'il se rendait à la Conférence de Paris sur la Sécurité et la Coopération en Europe. Selon le communiqué de la salle de presse du Saint-Siège, les deux Slaves s'entretenirent de la liberté de culte dans une Union soviétique et «dans un contexte (...) international qui a complètement changé<sup>51</sup>» depuis l'hiver 1989. Mais il fut surtout question du Golfe Persique.

Le numéro un soviétique confirma à son interlocuteur que l'on pouvait encore «déboucher de cette crise profonde» sans recourir à la guerre. Il précisa «qu'il y avait de nouvelles idées à vérifier» pour trouver une solution diplomatique. Mais il n'en précisa pas la nature. Il insista toutefois sur le fait que les Nations-Unies «avaient toujours la possibilité d'accentuer la pression sur Saddam Hussein».

---

<sup>49</sup> . *L'Osservatore Romano* du 10-11 septembre 1990.

<sup>50</sup> . Alain Gresh et Dominique Vidal, *op.cit.*, pp. 265-266, et Pierre Salinger et Eric Laurent, *op.cit.*, p. 258.

<sup>51</sup> . *L'Osservatore Romano* des 19-20 novembre 1990.

Le Souverain Pontife souhaita pour sa part que fussent évitées «des horreurs d'un nouveau conflit». Les détails de l'entretien, comme dans le cas de la rencontre du cardinal Casaroli avec le président Bush, quinze jours auparavant, ne furent pas rendus publics. Mais un porte-parole déclara que Jean-Paul II avait repris devant Mikhaïl Gorbatchev son «émouvant appel qu'il avait lancé une heure avant du balcon dominant la place Saint-Pierre à l'issue de la messe du dimanche matin<sup>52</sup>.»

Abordant la crise du Golfe, le Pape avait plaidé une nouvelle fois pour ces «principes éthiques qui doivent être à la base des relations entre les Etats.» Il avait ensuite déclaré, à l'intention du président soviétique, bien sûr, mais à travers lui au président américain, que «la paix est un bien pour tous, et chaque homme de bonne volonté doit se sentir obligé de la conserver, là où elle est menacée.» Jean-Paul II eut aussi une pensée pour les quelque quatre mille otages «injustement maintenus éloignés de leur patrie<sup>53</sup> » et les milliers de réfugiés du fait de l'invasion du Koweït :

«Je désire lancer un appel à la sensibilité humaine de ceux qui ont le pouvoir de mettre fin, au plus tôt, à la souffrance de ceux qui sont frappés par la crise et les mesures qui l'ont suivie. C'est un appel en faveur des populations civiles, surtout des enfants et des malades, mais aussi des personnes engagées contre leur volonté dans ces tristes événements et qui y sont injustement retenus.»

La prière que le Saint-Père avait élevée à Dieu concernait également les autres peuples du Moyen-Orient. Il avait exprimé le désir que «le peuple palestinien et le peuple israélien puissent obtenir la justice et la solidarité auxquelles ils aspirent» et que «des populations du Liban [puissent] vivre dans un pays finalement pacifié, libre et souverain<sup>54</sup>.» Jean-Paul II rappelait à l'attention de tous ce qui avait été pour lui une évidence, dès le début de la crise, à savoir que tous les problèmes du Moyen-Orient étaient liés à la résolution de la crise koweïtienne. Ce langage était étrangement proche de celui que tenait, depuis Bagdad, Saddam Hussein.

---

<sup>52</sup> . Clyde Haberman, *The New-York Times* du 19 novembre 1990.

<sup>53</sup> . *L'Osservatore Romano* du 27 août 1990.

<sup>54</sup> . Ibid, des 19-20 novembre 1990.



## CHAPITRE II

### UN DISCOURS REALISTE

Le 12 août 1990, alors que la mobilisation anti-irakienne gagnait le monde arabe, Saddam Hussein entreprit, en vain, de briser son isolement diplomatique au niveau régional. Dans son discours radiodiffusé, il plaçait la crise koweïtienne sur le même plan que les autres crises du Moyen-Orient :

«Je propose que tous les problèmes d'occupation, ou tous les problèmes comme tels, dans la région tout entière, soient régiés sur la même base et selon les mêmes principes qui devraient être énoncés (...) par le Conseil de sécurité... Pour la préparation d'accords de désengagement selon les mêmes principes et qui permettent le retrait immédiat et sans condition d'Israël des territoires arabes occupés de Palestine, de Syrie et du Liban, le retrait de la Syrie du Liban et un retrait réciproque de l'Irak et de l'Iran, en plus de la formulation d'arrangements dans le cas du Koweït... La mise en œuvre de ce programme devrait commencer avec l'occupation (ou ce qu'on nomme telle) la plus ancienne, et l'application de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations-Unies, jusqu'à ce qu'on arrive à l'occupation la plus récente<sup>1</sup>...»

Ces propos eurent l'effet escompté auprès des Palestiniens -qui voyaient là une possible solution à leur question- et de l'opinion arabe dans son ensemble -qui contestait la légitimité de cette mobilisation armée pour faire respecter des résolutions contre l'Irak alors que d'autres restaient lettre morte. Saddam Hussein devenait le champion du monde arabe et islamique. Des formations politiques laïques et islamistes appelèrent à manifester en faveur du raïs irakien en Algérie, en Libye, en Tunisie, en Jordanie, en Cisjordanie, à Gaza, au Yémen, au Soudan...

L'accueil réservé à cette proposition de paix fut radicalement différent en Occident. Les Etats-Unis répliquèrent en exigeant le «retrait immédiat et inconditionnel des troupes d'occupation au Koweït<sup>2</sup>». Washington refusait le lien établi par Bagdad et refusait

---

<sup>1</sup> . Alain Gresh, Dominique Vidal, *Golfe...*, p. 263.

<sup>2</sup> . Pierre Salinger, Eric Laurent, *op.cit.*, p. 238.

toute négociation. Cette fin de non-recevoir occidentale enfonçait Saddam Hussein dans une intransigeance sans issue.

Jean-Paul II fut le seul chef d'Etat occidental -si tant est que l'on puisse l'appeler ainsi- à accepter les termes de la proposition irakienne. Toutefois, si le Saint-Siège adhérait à cette nécessité de régler tous les problèmes du Moyen-Orient, il n'en refusait pas moins le concept de *guerre sainte* lancé par Bagdad, le 10 août.

## Le Linkage

De sa première déclaration au message pascal, le Souverain Pontife n'eut de cesse de prôner un règlement global de toutes les situations d'injustice du Moyen-Orient. Ce fut sans doute dans son discours au Corps diplomatique qu'il fit le plus clairement le lien entre les questions palestinienne et koweïtienne.

### *Une vision à long terme*

Le 26 août 1990, pour sa première déclaration sur le sujet, Jean-Paul II dépassa le seul aspect du différend irako-koweïtien. Il éleva une prière à Dieu pour qu'Il éclaire

«ceux qui ont la responsabilité du destin des peuples concernés, afin qu'ils puissent trouver des solutions justes aux problèmes existants et qu'ils fassent briller l'étoile de la paix sur les populations affligées du Golfe Persique, comme sur tous les peuples du Moyen-Orient, avant tout sur ceux si éprouvés du Liban et de la Palestine<sup>3</sup>.»

Ayant condamné, au nom du droit international, l'agression irakienne, le Saint-Père tenait à rappeler combien ce droit ne pouvait se diviser. La précision de M<sup>gr</sup> Sodano, représentant pontifical près la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe, le 2 octobre 1990, éliminait tout doute quant à la position de Jean-Paul II :

«La mission universelle du Saint-Siège l'amène à suivre avec préoccupation toutes les situations critiques à travers le monde. Pour cela, en plus de suivre le drame du Golfe Persique, le Saint-

---

<sup>3</sup> . *L'Osservatore Romano* des 27-28 août 1990.

Siège ne peut qu'insister sur l'urgence de trouver une solution au drame du Liban et de la Palestine<sup>4</sup> »

Ce constat n'était pas propre au Siège apostolique. Il aurait tout aussi bien pu être le fait d'un Etat de la coalition anti-irakienne. Mais il leur manquait la volonté politique de le faire. Or, l'Etat de la Cité du Vatican n'avait pas d'intérêts politiques, économiques ou militaires à défendre dans la région. Il était donc plus libre de faire ces considérations, de concentrer son attention au sort des hommes.

Cette position résultait aussi de la façon de fonctionner de la diplomatie pontificale. Jamais un de ses agents n'envoyait de dépêches à la Secrétairerie d'Etat dès qu'il entra en possession d'une information. Il préférait la comprendre, la compléter par de plus amples rencontres et lectures. Après cette digestion, selon le mot d'un de ces diplomates d'un autre genre, il expédiait au Vatican un rapport réfléchi et documenté. Vu de l'extérieur, on pouvait avoir l'impression que le Saint-Siège agissait en siècle. En fait, il opérait dans le siècle, faisant de sa cité romaine un centre de renseignement unique au monde.

Car cette lenteur n'était qu'apparente. Elle donnait le temps de saisir tous les soubassements d'une question internationale, tant politiques ou économiques, que culturels et religieux. Et, dans la présente crise, le Saint-Siège ne pouvait oublier qu'elle affectait le Moyen-Orient. Aussi, dans son désir de voir restaurer la souveraineté du Koweït, il ne pouvait manquer de rappeler le sort du Liban déchiré par les occupations syrienne et israélienne. Il ne pouvait pas non plus souhaiter le règlement du problème des réfugiés koweïtiens sans songer aux réfugiés palestiniens ; et encore moins garantir aux pétromonarchies leur sécurité, sans que fut garantie celle d'Israël. Ces principes étaient ceux qui avaient présidé à la diplomatie menée par le cardinal Casaroli, depuis sa nomination à la tête de la Secrétairerie d'Etat en mars 1979.

Le 13 janvier 1991, Jean-Paul II lança «un appel (...) à l'Irak pour qu'il accomplisse un geste de paix qui lui ferait honneur», et un autre «à tous les Etats concernés afin qu'ils organisent une conférence de paix qui contribuerait à résoudre tous les problèmes en vue d'une pacifique convivialité au Moyen-Orient<sup>5</sup> » Le discours papal trouva enfin un écho favorable du côté occidental. Deux jours plus tard, un *plan de la dernière chance* fut présenté par la France au Conseil de sécurité des Nations-Unies. Il prévoyait, en échange du retrait irakien

---

<sup>4</sup> . *L'Attività della Santa Sede nel 1990*, p. 736.

<sup>5</sup> . *L'Osservatore Romano* des 13-14 janvier 1991.

du Koweït «selon un calendrier programmé», la tenue d'une conférence internationale qui réglerait les «autres problèmes de la région et, en particulier, du conflit israélo-arabe et du problème palestinien<sup>6</sup> .»

Cette initiative arrivait trop tard. L'ultimatum expirait cinq heures plus tard. L'Irak n'accorda aucun intérêt à cette proposition. Saddam Hussein ne voulait pas quitter le petit émirat ; il était trop tard maintenant. Et les Etats-Unis n'étaient pas disposés à reconnaître juridiquement, à travers une résolution du Conseil de sécurité, l'existence d'un lien entre l'invasion du Koweït et les autres problèmes du Moyen-Orient.

Un lien qui, pourtant, était compris de tous. Surtout depuis la fusillade de l'esplanade du Mont du Temple à Jérusalem, le 8 octobre 1990, qui avait fait plus de vingt morts et cent cinquante blessés parmi la population palestinienne. Le Souverain Pontife avait réagi lors de l'audience générale du 10 octobre. Sa condamnation englobait «à la fois la violence qui avait causé de nouveaux morts et la situation d'injustice qui, au Proche-Orient, sévissait depuis trop longtemps<sup>7</sup> .» Dans un éditorial dur, quatre jours plus tard, *l'Osservatore Romano* avait rattaché les incidents de Jérusalem à la crise du Golfe :

«Qu'on l'admette ou non, il y a objectivement un lien entre les injustices persistantes de cette région géopolitique et les plus récentes, et la crédibilité des institutions internationales reste entachée par sa capacité à régler certains problèmes, selon le principe de la justice et de l'équité, sans donner l'impression de faire deux poids et deux mesures pour juger des événements mondiaux. D'un point de vue diplomatique, il peut y avoir des programmes et des priorités d'urgences pour résoudre un problème ou un autre. Mais historiquement, il ne peut y avoir de séparations entre des éléments liés entre eux. Dans ce cas précis, le Koweït, le problème palestinien et le Liban doivent faire partie de la même politique de réconciliation sur la base des droits de l'Homme et de l'égalité des Nations. Après tout, ce lien a été fait dernièrement par la Communauté européenne et récemment par le président des Etats-Unis.»

George Bush avait affirmé, le 1<sup>er</sup> octobre, que «la résolution diplomatique de la crise du Golfe amenait à la résolution d'autres problèmes, notamment le conflit israélo-arabe<sup>8</sup> .» Quant à la Communauté européenne, elle s'était exprimée par la voix du président

---

<sup>6</sup>. Valérie Gehant, *La guerre du Golfe...* (mémoire de maîtrise, sociologie) 1991, annexe 3.

<sup>7</sup>. *L'Osservatore Romano* du 11 octobre 1990.

<sup>8</sup>. *Le Figaro* du 2 octobre 1990.

Mitterrand. Dans un discours devant l'Assemblée générale des Nations-Unies, le 24 septembre, il avait montré l'imbrication des différents foyers de crises au Proche-Orient. Mais il avait surtout déclaré que «toute démarche globale était irréaliste, donc dangereuse<sup>9</sup>.»

Jean-Paul II ne partageait absolument pas les vues du chef d'Etat français. Depuis le mois d'août, il l'avait clairement dit et répété. Mais il s'était agi uniquement de messages dits à l'issue d'une messe dominicale ou d'une audience générale. Le message de Noël avait une autre portée. Il était d'une portée plus large, débordant largement les milliers de fidèles massés place Saint-Pierre, pour être adressé au monde. C'était pourquoi, chaque 26 décembre, tous les médias du monde entier reprenaient la parole papale. Et le Saint-Père comptait bien qu'il en fût de même en cette année 1990. Son message *Urbi et Orbi* fut pour lui de réaffirmer sa position face à la crise dans le Golfe Persique :

«La lumière du Christ est avec les nations tourmentées du Moyen-Orient. Pour la région du Golfe, anxieux, nous attendons que se dissipe la menace des armes ... La Terre Sainte, elle aussi, attend cette paix depuis des années : une solution pacifique à l'ensemble du problème qui la concerne, qui tienne compte des aspirations légitimes du peuple palestinien et de celui qui vit dans l'Etat d'Israël<sup>10</sup>.»

### *Devant le Corps diplomatique*

La période s'écoulant de la Nativité aux jours suivants l'Épiphanie était traditionnellement très importante pour la diplomatie pontificale. Les fêtes de Noël et de Nouvel An étaient, comme celle de Pâques, largement couvertes par tous les médias du monde. Mais surtout, le Saint-Père s'exprimait à deux occasions en des termes diplomatiques. Le jour de l'An nouveau était pour le Saint-Siège celui de la Journée Internationale de la Paix. Et puis, comme chaque chef d'Etat, le Pape recevait les vœux du Corps diplomatique.

Le thème choisi pour la Journée Internationale de la Paix était généralement en relation directe avec la situation internationale. Ce fut également le cas pour 1991 : «Si tu désires la paix, respecte la

---

<sup>9</sup>. Ibid, du 25 septembre 1990.

<sup>10</sup>. *Le Figaro et le Républicain lorrain* du 26 décembre 1990, Alain Gresh, Dominique Vidal, *op.cit.*, p. 290 et Chapour Haghighat, *op.cit.*, p. 422.

conscience de chaque personne». Avant de réciter l'Angélus, le 1<sup>er</sup> janvier, Jean-Paul II adressa ses «vœux au Moyen-Orient, espérant que 1991 soit pour tous une année de paix et non de guerre<sup>11</sup> .»

La seconde occasion était plus attendue des chancelleries. Le Souverain Pontife prononçait alors, en français, un long discours dans lequel il se livrait à un large tour d'horizon de la situation internationale. Le 12 janvier, le Pape insista sur le fait que de la violence et de la guerre ne pouvait naître aucune solution acceptable. «La force ne résout jamais un conflit<sup>12</sup>», déclara-t-il. Ces propos s'appliquaient certes au Cambodge, mais ils pouvaient l'être également pour le Golfe Persique.

La démonstration géopolitique de Jean-Paul II se fondait sur le «message d'espérance» donné par l'Europe. Les pays de l'ancien bloc communiste avaient «recouvré la liberté après un long hiver.» Et cette transformation profonde du continent, pour «la première fois», «n'était pas l'issue d'une guerre.» Puis les pensées du Saint-Père se tournèrent vers l'Amérique latine, vers l'Asie, le continent africain. Analysant la situation instable en Afghanistan, il pria les grandes puissances de «tout mettre en œuvre pour qu'une solution pacifique ait la priorité sur le recours à la force.»

Enfin, le Pape s'arrêta plus longuement sur le Moyen-Orient, sur «ces terres chargées d'Histoire, berceau des trois grandes religions monothéistes.» Une nouvelle fois, il fit part de sa «profonde préoccupation face à la situation» qui s'était créée dans le Golfe Persique, en plus des «conflits qui depuis trop longtemps jetaient les populations dans le désespoir et l'incertitude», en Terre Sainte et au Liban :

«D'une part, on a assisté à l'invasion armée d'un pays et à une violation brutale de la loi internationale, comme elle a été définie par l'ONU et par la loi morale : ce sont des faits inacceptables. D'autre part, la concentration massive d'hommes et d'armes qui a suivi avait pour objet de mettre fin à ce que nous devons vraiment appeler une agression. Il ne fait aucun doute que, s'il devait y avoir une action militaire, même limitée, les opérations seraient particulièrement coûteuses en vie humaine, sans compter les conséquences écologiques, politiques, économiques et stratégiques, dont nous ne mesurons pas encore toute la gravité et toute la portée. Enfin, laissant intactes toutes les causes profondes de la violence dans cette région du monde, la

---

<sup>11</sup> . *L'Osservatore Romano, weekly edition in english* du 7 janvier 1991.

<sup>12</sup> . *L'Osservatore Romano* du 13 janvier 1991. Toutes les citations suivantes, sauf indications contraires, en sont issues.

paix obtenue avec les armes ne fera que préparer de nouvelles violences...»

Les causes profondes des conflits dans cette région du globe étaient bien analysées par la diplomatie papale. Elles trouvaient leurs racines, selon les enseignements pontificaux, dans le problème palestinien, dans l'absence de statut pour Jérusalem et ses Lieux saints, et dans le drame du Liban.

«Depuis des décennies, le peuple palestinien est gravement éprouvé et traité injustement : en témoignent les centaines de milliers de réfugiés dispersés dans la région et dans d'autres parties du monde, et également la situation des habitants de Cisjordanie et de Gaza. C'est un peuple qui demande à être écouté, même si on doit reconnaître que certains groupes palestiniens ont choisi, pour se faire écouter, des méthodes inacceptables et condamnables. Mais, d'autre part, il faut reconnaître que trop souvent il a été répondu négativement aux propositions provenant des diverses instances et qui auraient pu permettre au moins d'instaurer un processus de dialogue qui aurait permis de garantir en même temps à l'Etat d'Israël les justes conditions pour sa sécurité et au peuple palestinien ses droits incontestables.»

Jean-Paul II reprenait là ce qui avait été la position du Saint-Siège depuis la fin des années soixante. Le terrorisme palestinien avait toujours été fermement condamné. Mais, et c'était le trait majeur de la diplomatie vaticane, un dialogue entre Israéliens et Palestiniens était une nécessité. Si l'existence de l'Etat hébreu allait de soi (d'autant plus depuis qu'en 1989 Yasser Arafat avait déclaré «caduque» la charte de l'Organisation de Libération de la Palestine), les droits légitimes des Palestiniens n'étaient toujours pas reconnus. C'était pourquoi le Saint-Siège avait l'intention d'agir en médiateur entre les deux parties, à faciliter la recherche de solutions acceptables pour une paix «juste et durable», comme le demandait la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations-Unies, depuis le 22 novembre 1967. Démarche difficile s'il en était, tant les intérêts des Israéliens et des Palestiniens étaient antinomiques. «Les Israéliens niaient l'existence des droits palestiniens et ces derniers affirmaient que leur revendication nationale avait davantage de justification historique et de réalité sociale. La papauté était ainsi confrontée, outre la dimension religieuse du conflit, à la tâche de réduire le fossé qui séparait les deux peuples<sup>13</sup>.»

---

<sup>13</sup> . George Emile Irani, *Le Saint-Siège et le conflit du Proche-Orient*, 1991, pp. 25-26

En rappelant les événements d'octobre à «Jérusalem, la "Sainte", la "Cité de la Paix"», le Pape désirait montrer l'urgence de trouver un statut à la ville. Jean-Paul II était persuadé, comme il l'avait montré dans sa lettre apostolique du 20 avril 1984, *Redemptionis Anno*, que la Cité sainte pouvait devenir le catalyseur du conflit israélo-arabe<sup>14</sup>.

«A proximité, il y a le Liban. Il a agonisé pendant des années sous les yeux du monde entier, sans qu'il ait jamais songé à l'aider à surmonter ses problèmes internes et à se libérer des éléments et des puissances étrangères qui veulent s'en servir pour leurs propres fins. Il est temps que toutes les forces armées non-libanaises s'engagent à évacuer le territoire national et que les Libanais soient en mesure de choisir les termes de leur coexistence, en fidélité à leur Histoire et dans la continuité de leur héritage de pluralisme culturel et religieux.»

Le Pays du Cèdre était «constamment présent dans le cœur du Pape et l'objet d'une attention particulière dans l'activité du Saint-Siège<sup>15</sup>.» Il était donc normal qu'au moment où Hafez el-Assad y imposait sa loi, après avoir réduit militairement le camp chrétien du général Aoun, Jean-Paul II rappela quelques principes de sa diplomatie, à savoir l'évacuation du Liban par les troupes syriennes et israéliennes, et le maintien du système de coexistence intercommunautaire tel qu'il était énoncé dans le Pacte national de 1943. Tour à tour, le Saint-Siège avait trouvé l'appui des Etats-Unis puis de la France pour soutenir cette position<sup>16</sup>. Mais, force était de reconnaître que l'alliance contre nature de la Syrie à la coalition anti-irakienne hypothéquait sérieusement l'action papale. Certes le gouvernement Hraoui rétablissait la paix civile en désarmant les milices, conformément à la convention de Taëf de 1989.

Le Souverain Pontife espérait que ce «processus de paix actuellement en marche» favoriserait «le retour dans un état de normalité» du Liban. C'était le discours qu'il avait tenu, le 17 novembre 1990, au nouvel ambassadeur libanais, Antoine Gemha, qui lui présentait ses lettres de créances. Le Pape espérait que cette situation permettrait «sans retard» «aux Libanais de trouver dans la patrie la liberté et la sérénité avec lesquelles ils se sentiront vraiment des citoyens de plein droit, chacun assumant sa propre responsabilité dans

---

<sup>14</sup>. Ibid, pp. 114-116.

<sup>15</sup>. Message du Saint-Père au patriarche maronite Sfeir, in *l'Osservatore Romano* du 20 octobre 1990.

<sup>16</sup>. George Emile Irani, *op.cit.*, pp. 173-175.

la vie nationale<sup>17</sup>. » Mais la Syrie n'allait pas perdre l'occasion qui lui était offerte de lier étroitement le Liban à elle...

«La zone du Golfe, enfin, se trouve depuis le mois d'août en état de siège et il est clair que, quand un pays viole les règles les plus élémentaires du droit international, c'est toute la coexistence entre les nations qui est remise en cause. On ne peut plus accepter que la loi des plus forts soit brutalement imposée aux plus faibles. Un des grands progrès au développement de ce droit international a été, justement, d'établir que tous les pays sont égaux en dignité et en droit. Il est bien que l'Organisation des Nations-Unies soit l'instance internationale qui se soit rapidement imposée pour la gestion de cette grave crise. Ce n'est pas surprenant, si l'on se souvient que le Préambule et l'article premier de la Charte de San Francisco fixent comme priorité la volonté de "préserver les générations futures du fléau de la guerre" et de "réprimer tous les actes d'agression". Voilà pourquoi, fidèles à ce patrimoine et conscients des risques - disons même de la tragique aventure- que représente une guerre dans le Golfe, les vrais amis de la paix savent que l'heure est plus que jamais au dialogue, à la négociation, à l'affirmation de la primauté de la loi internationale. Oui, la paix est encore possible ; la guerre serait un déclin de l'humanité entière.»

En ce qui concernait la crise du Golfe Persique, Jean Paul II reprenait les grandes lignes de son discours élaboré depuis le 26 août 1990. Condamnant la violation du droit international par l'Irak, Jean-Paul II se félicitait de voir la question remise aux Nations-Unies. A quatre jours de l'expiration de l'ultimatum fixé à l'Irak par le Conseil de sécurité, il appelait à nouveau à la négociation, mettait son espoir dans la paix, et non dans la guerre.

### **Le refus de la guerre sainte**

Pour le Saint-Siège, il était clair que la crise du Golfe était «compliquée de motivations religieuses<sup>18</sup>. » L'objectif primordial de l'Eglise de Rome était de se dissocier de la coalition anti-irakienne. Il fallait tout faire pour que la guerre qui, malgré tout, était imminente, ne devint pas celle du christianisme contre l'islam.

---

<sup>17</sup> . *L'Osservatore Romano* du 19 décembre 1990.

<sup>18</sup> . *Ibid*, du 14 octobre 1990.

Dans la présente crise, le Saint-Siège refusait la possibilité d'une guerre pour des raisons morales. En cas d'agression, il convenait de priver l'agresseur de son pouvoir de nuire. D'après la doctrine de l'Eglise, la seule guerre tolérée, juste, était celle permettant à un Etat agressé de se défendre<sup>19</sup>. C'était en fait le langage papal depuis Vatican II et le débat sur la force nucléaire. Pour l'Eglise catholique, la paix était donc devenue un bienfait possible. Elle était nécessaire à l'équilibre international. Mais, plus encore sous le pontificat de Jean-Paul II, elle était une qualité des relations entre les Etats, correspondant à un ordre international, dont les piliers seraient la vérité, la justice, la liberté et l'amour. La conscience des peuples devait être alertée de la menace du surarmement et des injustices qui étaient sources de conflits. Quant aux dirigeants politiques, ils devaient s'engager dans la voie du désarmement et utiliser mieux les organisations internationales<sup>20</sup>.

La guerre imminente dans le Golfe Persique ne répondait en aucun cas à la doctrine chrétienne. Les mécanismes de maintien de la paix semblaient grippés. Et, surtout, les Etats-Unis allaient s'engager dans une guerre punitive. «En outre, l'atmosphère générale de la région était très tendue. On voulait donner à cette guerre un caractère de guerre de religion<sup>21</sup>.» En Jean-Paul II se conjuguaient l'angoisse de l'évangélisation de l'impénétrable islam et la peur de la disparition du christianisme dans ses terres saintes originelles. Ce Pape, fêru d'histoire médiévale, était en réalité prêt à s'immoler pour éviter que ne resurgissent les temps de la croisade entre Orient et Occident. Il était prêt à tout pour maintenir le dialogue entre les deux mondes, quitte à sacrifier Israël. Son opposition à l'entreprise de guerre américaine apparaissait comme une prophétie, mesurée sur la catastrophe religieuse et culturelle générée par ce conflit<sup>22</sup>.

Le Saint-Père voyait dans la tournure des événements un risque pour les chrétiens d'Orient. C'était pourquoi il essayait de les dissocier du conflit, au point de laisser paraître leur soutien à Saddam et leur hostilité à Israël. Si le Pape condamnait cette marche à la guerre avec

---

<sup>19</sup>. Jean-Paul II à Jas Gawronski, interview du 24 octobre 1993.

<sup>20</sup>. Joseph Joblin, *L'Eglise et la guerre. Conscience, violence, pouvoir* (Paris, Desclée de Brouwer, 1988), *passim* et Daniel Dustin et Charles Pire, *op.cit.*, pp. 47-48.

<sup>21</sup>. Jean-Paul II à Jas Gawronski, interview du 24 octobre 1993.

<sup>22</sup>. Sandro Magister, *L'Espresso* du 3 février 1991, p. 27.

une vigueur apocalyptique, c'est qu'il y voyait un «second Lépante<sup>23</sup>». Mais, cette fois, contrairement à 1571, la Sainte-Ligue ne gagnerait pas. Le rêve du Souverain Pontife d'une Eglise missionnaire, destinée à évangéliser le monde, périrait. L'Orient arabe aurait tôt fait d'assimiler l'offensive contre l'Irak comme une nouvelle attaque de l'Occident contre l'Islam. Et le prix à payer d'une nouvelle humiliation serait énorme. Un prêtre de l'Institut pontifical pour les études arabes et musulmanes déclarait en décembre 1990 que «d'un point de vue religieux, Saddam Hussein ne pouvait en effet pas perdre cette guerre. Pour nous, elle serait le pire des maux ; et l'Islam, qui était déjà si fortement tenté d'être politique, le serait encore plus facilement après<sup>24</sup>.» Aux yeux de Jean-Paul II, cette guerre ne serait pas celle du Golfe, mais bien une guerre mondiale.

Par tous les moyens, le Saint-Siège cherchait à relativiser les passions exacerbées du monde arabe par les appels irakiens au *djihad* et l'arrivée des troupes occidentales en Arabie saoudite. Début janvier 1991, un membre du Conseil pontifical pour le dialogue inter-religieux, le révérend-père Thomas F. Michel, jésuite américain, déclarait aux auditeurs de *Radio Vatican* :

«Saddam Hussein (...) a toujours été un gouvernant laïc qui a traité durement les intégristes en Irak même. Son invasion du Koweït avait été condamnée au départ par les musulmans du monde entier : un pays musulman ne devrait pas faire la guerre à un autre pays musulman. Mais quand l'Arabie saoudite a appelé des forces étrangères, la situation a changé. De nombreux musulmans estiment que l'Arabie saoudite a perdu son titre de protecteur de La Mecque et de Médine, les deux Lieux saints de l'Islam<sup>25</sup>.»

Ces propos faisaient suite à ceux du Saint-Père qui, dans son allocution devant le corps diplomatique, avait dénoncé ces pays du Moyen-Orient où «le symbole de la Croix était interdit.» L'allusion au Royaume Saoudien était claire. Mais il s'agissait aussi d'un avertissement face au risque d'une recrudescence du fondamentalisme islamique. Déjà, «les minorités... étaient dans certains cas tout au plus tolérées. Parfois, on leur interdisait d'avoir leurs propres lieux de culte, c'est-à-dire de se réunir pour des célébrations publiques<sup>26</sup>.» C'était

---

<sup>23</sup> . Sandro Magister, *L'Espresso* du 24 février 1991, p. 16.

<sup>24</sup> . Propos recueillis par Constance Colonna-Cesari, *op.cit.*, p. 242.

<sup>25</sup> . cité par *le Figaro Magazine* du 19 janvier 1991.

<sup>26</sup> . *L'Osservatore Romano* du 13 janvier 1991.

notamment le cas en Libye, en Syrie... Et de nouvelles menaces se faisaient jour en Egypte, au Liban.

Le Saint-Siège craignait cette évolution des masses arabes vers l'intégrisme. Elle remettait en cause l'orientation œcuménique dont Jean-Paul II avait fait le maître mot de son pontificat et qui s'était concrétisée lors de la réunion d'Assise en 1988. En plus d'un discours appelant à la négociation, la diplomatie vaticane s'efforça de lire la crise du Golfe Persique selon une grille autre que religieuse. Un article du révérend-père Michel, dans la *Civiltà Cattolica*, exprimait cette volonté de n'y voir qu'une nouvelle crise entre le nord et le sud. Il démontrait que le facteur islamique était moins important dans le ralliement des masses arabes à Saddam Hussein que le rejet des élites au pouvoir et la question palestinienne. Il affirmait par ailleurs que ce soutien débordait largement les limites du monde arabe :

«Au cours des mois de novembre et décembre, lorsque les dirigeants occidentaux refusèrent d'ouvrir des négociations sur la question du Koweït, on a pu apercevoir dans de nombreux organes de la presse africaine et asiatique une sympathie croissante pour Saddam. Ce soutien croissant n'était pas seulement, ou particulièrement, le fait des journaux musulmans ou fondamentalistes, pas plus qu'il n'était une réaction exclusivement islamique. Mais il était aussi présent chez les chrétiens et les adeptes des autres religions du Tiers-Monde<sup>27</sup>.»

Les raisons de ce soutien se trouvaient dans la marche de la guerre jouée par les Etats-Unis. «La machine de guerre incommensurablement plus forte» que celle de Saddam Hussein, installée par les Occidentaux en Arabie saoudite, rappelait par trop les opérations américaines à la Grenade, en octobre 1983, et au Panama, en janvier 1990. «Une indignation générale envers la politique américaine [avait alors été] exprimée dans un vote de l'Assemblée générale de l'ONU<sup>28</sup>.»

Cette opinion n'était pas uniquement le fait d'un seul jésuite. Elle était partagée par beaucoup au Vatican. On la retrouvait largement exprimée dans les colonnes de *l'Osservatore Romano*. On pouvait sans risque estimer qu'elle était aussi celle de la diplomatie pontificale, et donc du Saint-Père. L'Eglise de Rome trouvait ainsi le moyen d'exorciser sa crainte de voir l'islam, de nouveau associé à la question palestinienne, menacer l'idéal laïc de l'Organisation de Libération de la Palestine ; d'autant que dans la bande de Gaza, les islamistes du

<sup>27</sup>. *La Civiltà Cattolica* du 16 mars 1991, pp. 584-592.

<sup>28</sup>. Ibid.

mouvement Hamas commençaient à concurrencer la centrale palestinienne en conjuguant *djihad* et *intifada*. De voir surtout l'islam englober le seul modèle politique capable d'assurer une paix durable au Moyen-Orient, la société pluriconfessionnelle...

La position du Saint-Siège provoqua la désolation du roi Fahd d'Arabie saoudite et du cheikh Jaber, émir du Koweït. Ils ne pouvaient comprendre les condamnations de Jean-Paul II à l'encontre de l'opération *Desert Shield* et de la logique de guerre imposée par les Etats-Unis. Cette position n'était toutefois pas partagée par l'ensemble du monde islamique. En témoignait la lettre du secrétaire général de l'Organisation de la Conférence Islamique, le Dr Hamid Algabid, au Pape, le 6 mars 1991 :

«Le monde islamique a été sensible aux appels répétés de Votre Sainteté pour la paix dans la région du Golfe, une paix fondée sur le droit, la justice et l'équité. Le monde musulman suit également avec une grande satisfaction les efforts précieux qu'Elle ne cesse d'accomplir pour faire contribuer l'Eglise chrétienne à la consolidation du dialogue islamo-chrétien, qui (...) constitue un facteur déterminant pour la paix et le progrès de l'humanité, en particulier dans ces vastes contrées où, depuis des siècles, musulmans et chrétiens vivent côte à côte et partagent les mêmes craintes, les mêmes espoirs<sup>29</sup>. »

Le secrétaire général terminait son message en rappelant la disponibilité de son organisation, des quarante-quatre Etats et des peuples qui la composaient, à accomplir tous les efforts nécessaires pour consolider la cause de la paix dans le monde et à assurer le bien-être de l'humanité. «Il faut œuvrer ensemble<sup>30</sup>», concluait le Dr Algabid.

La divergence d'opinion entre le souverain saoudite, gardien des Lieux saints de l'islam, et le responsable de l'organisation islamique, basée à Jeddah depuis sa création en 1969, n'était pas étonnante. Depuis l'ouverture d'un dialogue islamo-chrétien, encouragée par le concile de 1962, et la déclaration *Nostra Aetate* qui y fut adoptée, les rapports avaient toujours été délicats avec l'Arabie saoudite. Le principal écueil était l'interdiction faite aux chrétiens de hisser la moindre croix sur le territoire du royaume. Les problèmes posés par la présence d'aumôniers militaires chrétiens et par les croix-rouges des ambulances des armées occidentales témoignaient des

---

<sup>29</sup>. *L'Attività della Santa Sede nel 1991*, pp. 193-194 et *La Documentation Catholique*, n° 2022, mars 1991, p. 323.

<sup>30</sup>. *Ibid.*

difficultés qui avaient pourtant fait l'objet d'un compromis dans les autres pays musulmans<sup>31</sup>.

Par contre, comme le montrait la lettre de Dr Algabid, le dialogue islamo-chrétien passait bien mieux par l'Organisation de la Conférence Islamique. Au point que certains, à Rome, laissaient entendre que le Saint-Siège pourrait appuyer une revendication «en cours dans le monde arabo-musulman visant à internationaliser les Lieux saints du sunnisme, pour en faire une sorte d'Etat de la cité de l'islam<sup>32</sup>.»

*Au nom de Dieu...*

Alors que le Saint-Siège s'évertuait à maintenir coûte que coûte le dialogue islamo-chrétien, les deux chefs de guerre, George Bush d'un côté, et Saddam Hussein de l'autre, en appelaient à Dieu pour leur donner la victoire. Le discours n'était toutefois pas le même, même si les mots employés étaient les mêmes. En effet, le *djihad* brandi par le président irakien ne recouvrait pas d'autre réalité que la guerre juste évoquée par le président américain.

Le 10 août 1990, Saddam Hussein brandissait l'arme de l'islam, à l'adresse des «musulmans et croyants du monde entier.» Il leur demandait de «se soulever contre l'oppression» et de délivrer «La Mecque et le tombeau du prophète Muhammad à Médine de l'occupation» des «impies» et des «forces du mal»<sup>33</sup>. Mais son discours commençait surtout par «frères arabes». Le président irakien restait avant tout un nationaliste arabe. Aussi reconnaissait-il en l'islam un des fondements de la nation arabe.

Saddam Hussein lançait, dans son allocution, aux Arabes : «Révoltez-vous contre les émirs du pétrole». C'était un thème admis chez les nationalistes arabes qui voyaient d'un mauvais œil la richesse opulente des pétromonarchies investie en Occident plutôt que de servir à redresser l'économie arabe. Il était donc logique que le raïs irakien jouât sur ce thème pour rallier à lui les masses. D'autant que l'Arabie saoudite s'était déconsidérée en s'en remettant, pour sa défense, à des

---

<sup>31</sup> . cf M. Boormans, «La politica medio-orientale della Santa Sede» in *La politica internazionale della Santa Sede...* 1992, pp. 97-100.

<sup>32</sup> . Constance Colonna-Cesari, *op.cit.*, p. 256.

<sup>33</sup> . *Le Figaro* du 11 août 1990.

troupes occidentales<sup>34</sup>. Ce qui permettait de qualifier le président américain de «Satan» et «d'ennemi de Dieu».

George Bush ne se privait pas non plus d'utiliser l'arme de la religion. A son avis, la mobilisation contre l'Irak «se rattachait à tout ce que la religion incarne : le bien contre le mal, le juste contre l'injuste, la dignité humaine contre la tyrannie et l'oppression<sup>35</sup>.» Il reprenait à son compte le concept de Saint-Augustin sur la guerre juste. Le théologien nord-africain écrivait, au quatrième siècle de notre ère, que «la guerre pouvait être menée seulement par nécessité, et menée seulement pour que Dieu puisse délivrer les hommes de la nécessité et les maintenir en paix.» Elle devait réglementer «le désir de faire du tort, la cruauté de la vengeance, l'agressivité implacable et sans borne, la rage de la rébellion, la soif de domination». Par ailleurs, il fallait que la guerre soit déclenchée par une autorité gouvernementale légitime<sup>36</sup>.

Pour le président Bush, ces conditions étaient réunies contre l'Irak. Il devait l'expliquer le 29 janvier 1991 devant un parterre de télévangélistes, à Washington :

«Le premier principe de guerre juste est qu'elle soutient une juste cause. Or, aucune cause ne peut être plus noble que celle qui consiste à libérer le Koweït de l'occupation irakienne. Mais une guerre juste doit être déclenchée par une autorité légitime. Or l'opération *Desert Storm* a été soutenue par une solidarité sans précédent des Nations-Unies<sup>37</sup>.»

Cette appropriation de Dieu pour des raisons politiques n'était pas du goût du Saint-Siège. Jean-Paul II s'était élevé contre cet usage. A Saddam Hussein qui appelait au *djihad*, à George Bush qui affirmait que «les Américains et les autres forces de la coalition étaient du côté de Dieu<sup>38</sup>», à tous ceux qui étaient tentés de les suivre, le Saint-Père lançait :

«Prions encore pour et avec tous les croyants, appartenant aux trois religions qui ont leurs sources historiques au Moyen-Orient, juifs, chrétiens et musulmans. La foi dans le même Dieu ne doit pas être source de conflit et de rivalité, mais d'engagement à surmonter les contrastes existants dans le dialogue et la

---

<sup>34</sup> . Chapour Haghighat, *op.cit.*, p. 296.

<sup>35</sup> . *Le Monde* du 5 février 1991.

<sup>36</sup> . Richard N. Ostling, *Time magazine* du 11 février 1991.

<sup>37</sup> . Eric Laurent, *op.cit.*, p. 251.

<sup>38</sup> . *Ibid.*

négociation. Que l'ancur infini du Créateur aide chacun à comprendre l'absurdité d'une guerre menée en son nom<sup>39</sup>.»

Mais l'absurdité de la chose tenait surtout dans le fait que ceux qui prononçaient ces appels à la guerre sainte ne croyaient pas à ce qu'ils disaient. Saddam Hussein le montra bien, en mars 1991, lorsque les chiïtes irakiens entrèrent en rébellion contre son régime. Il accusa les rebelles d'agir au nom de «slogans confessionnels et de slogans ethniques» pour détruire le tissu laïc et national de l'Irak<sup>40</sup>. L'exemple était moins vrai pour George Bush. Sa ferveur religieuse n'avait cessé de croître depuis son élection à la Maison-Blanche. «En 1988, il avait confié qu'il était "born again", c'est-à-dire qu'il avait vécu une deuxième naissance et considérait le Christ comme son "sauveur personnel"<sup>41</sup>.»

D'une même manière, les deux hommes avaient saisi le renouveau religieux qui s'était développé dans le monde depuis une bonne dizaine d'années. Tous deux avaient été à bonne école. Saddam Hussein avait eu à affronter les foudres de l'imam Khomeyni ; quant à George Bush, il n'avait eu qu'à se placer dans le sillage de Ronald Reagan. Mais ils avaient vidé le discours de son contenu religieux. Le fondamentalisme qu'ils prônaient n'était plus une donnée culturelle. Le raïs irakien ne souhaitait pas faire triompher le drapeau vert de l'islam, pas plus que le président américain ne désirait préserver la culture chrétienne face au danger islamique. Il fallait ni plus ni moins mobiliser les foules et rallier les éléments les plus intégristes de chaque camp<sup>42</sup>.

«Si vous croyez en Dieu, je vous demande de prier. Il y a toujours une chance de paix, mais malheureusement, il y a toujours un risque de guerre.»

Javier Perez de Cuellar rentrait désabusé de Bagdad. A mesure qu'approchait la date fatidique du 15 janvier, tout le monde se mettait à espérer que Dieu pût éviter la conflagration. Même le secrétaire général des Nations-Unies semblait se racrocher à cette dernière issue. «Dieu seul le sait, et si vous ne croyez pas en Dieu, alors personne ne le sait», répondait-il aux journalistes qui l'interrogeaient sur l'éventualité d'une guerre dans le Golfe<sup>43</sup>. Mais Dieu n'avait guère été aux côtés des

---

<sup>39</sup> . *L'Osservatore Romano* du 28-29 janvier 1991.

<sup>40</sup> . *Le Figaro* du 16 mars 1991.

<sup>41</sup> . Eric Laurent, *op.cit.*, p. 50.

<sup>42</sup> . Thomas F. Michel, *la Civiltà Cattolica* du 16 mars 1991, pp. 584-592.

<sup>43</sup> . *Le Figaro* du 14 janvier 1991.

hommes de bonne volonté qui avaient tenté de trouver, jusque dans les dernières heures de 1990, une solution négociée.



## CHAPITRE III

### EN ATTENDANT LA GUERRE

Depuis le début de la crise du Golfe, le Souverain Pontife n'avait cessé de tenir le même discours, de marteler les mêmes thèmes, les mêmes slogans : « "non" au trop facile appel de la guerre ; "oui" à la rencontre, au dialogue, à la négociation ; "oui" à tous les instruments de paix, et seulement aux instruments de paix<sup>1</sup>. » Mais, tant les opinions publiques que les gouvernements, tous restaient sourds à ses appels à la négociation.

Le 29 novembre 1990, le Conseil de sécurité des Nations-Unies adoptait, par douze voix contre deux (Cuba et Yémen), la résolution 678. La communauté internationale accordait à l'Irak «une pause pour lui donner une dernière chance» de se conformer aux douze résolutions précédentes. La date butoir était fixée au 15 janvier 1991. Passé ce délai, «des Etats membres qui coopéraient avec le Gouvernement koweïtien» étaient autorisés «à user de tous les moyens nécessaires (...) pour rétablir la paix et la sécurité internationale dans la région<sup>2</sup>. » Ce délai passé, le monde basculerait une nouvelle fois dans la guerre...

Pourtant, dès le lendemain, George Bush, fort de ce vote qui lui donnait les mains libres pour agir militairement, proposait l'ouverture de négociations avec l'Irak. Il annonçait son intention d'envoyer James Baker s'entretenir à Bagdad avec Saddam Hussein, tandis qu'il recevrait à Washington Tarek Aziz.

L'initiative tourna rapidement court. Les deux parties n'arrivaient pas à s'accorder sur les dates des rendez-vous. Le président américain ayant fixé le délai entre le 15 décembre 1990 et le 15 janvier 1991, le rais irakien n'accepta de rencontrer le secrétaire d'Etat américain que le 12 janvier. Cette réponse fut jugée trop tardive, par Washington, par rapport à l'ultimatum.

De son côté, le Saint-Siège tenta d'influer sur le cours des événements afin d'éviter l'issue fatale. «Parce qu'il devenait urgent de la part de chacun de faire preuve d'audace de paix. Une audace de décisions dignes de l'homme<sup>3</sup>. »

---

<sup>1</sup> . Mario Agnes, *L'Osservatore Romano* des 14-15 janvier 1991.

<sup>2</sup> . Document ONU in Valérie Géhant, *op.cit.*, annexe 1.

<sup>3</sup> . Mario Agnes, *L'Osservatore Romano* des 14-15 janvier 1991.

## Des hommes de bonne volonté

Alors qu'Irakiens et Américains attendaient que l'autre jetât l'éponge, la diplomatie pontificale utilisa les dernières semaines avant le 15 janvier 1991 pour sauver la paix et les derniers otages. Dans le même temps, une nouvelle équipe s'installait à la Secrétairerie d'Etat, au Vatican.

### *D'ultimes efforts*

Au moment où le Conseil de sécurité des Nations-Unies lui fixait un ultimatum, Saddam Hussein retenait encore près de quatre mille «invités». Ces otages occidentaux, essentiellement des Britanniques et des Américains, étaient disséminés sur différents sites stratégiques, afin d'empêcher toute attaque.

Entre les mains du raïs irakien, ils représentaient aussi une arme politique. Depuis la fin du mois d'août, il les avait libérés au compte-gouttes, les remettant à des personnalités venues d'Europe, du Japon, de Nouvelle-Zélande et même des Etats-Unis. Kurt Waldheim, le président autrichien, avait été le premier à faire le voyage de Bagdad. Il avait été suivi par Jesse Jackson, Yashiro Nakasone, David Lange, Ramsey Clark, Daniel Ortega et Jean-Marie Le Pen. Edward Heath et Willy Brandt firent même le voyage avec l'accord tacite ou discret de leurs gouvernements<sup>4</sup>. Tous souhaitaient obtenir la libération de ces «invités». Ce ballet fit le jeu de Saddam Hussein qui désirait jeter le trouble dans la coalition. Aussi réserva-t-il des traitements différents aux otages, en fonction de leur origine. Cela provoqua aussi un profond climat de suspicion au sein de la Communauté Européenne... et envers les pays européens.

Le 19 novembre, alors que George Bush et Mikhaïl Gorbatchev évoquaient à Paris la crise du Golfe, Saddam Hussein annonçait que tous les otages pourraient quitter l'Irak entre le 25 décembre 1990 et le 25 mars 1991. Une nouvelle fois, le raïs irakien tentait de créer une brèche dans l'opinion internationale et ainsi éviter le

---

<sup>4</sup>. Chapour Haghghat, *op.cit.*, pp. 27-28 et 44-45, Pierre Salinger, Eric Laurent, *op.cit.*, pp. 249-253 et Alain Gresh, Dominique Vidal, *op.cit.*, p. 235.

pire. Cette initiative, comme les précédentes, fut rejetée par les Etats-Unis, comme une nouvelle manœuvre de propagande<sup>5</sup>.

Le Saint-Siège était préoccupé par le sort de «ceux qui étaient injustement éloignés de leur patrie<sup>6</sup>.» Aussi ne fut-il pas étonnant de le voir également intervenir en faveur de leur libération. Discrète, indirecte, son action fut heureuse. Le 5 décembre s'achevait à Bagdad la Rencontre pour la Paix, organisée par le patriarche chaldéen Raphaël 1<sup>er</sup> Bidawid. Durant deux jours, les archevêques et évêques catholiques d'Irak et du Moyen-Orient avaient réfléchi sur la grande valeur de la paix et sur le devoir des chrétiens pour la préserver. Au nom du Souverain Pontife, le cardinal Casaroli avait adressé «ses pieux et meilleurs vœux pour le succès spirituel de cette initiative.» Il avait également rappelé que :

«le Saint-Père avait demandé au Seigneur de consoler tous ceux qui, devant cette région du monde durement éprouvée, étaient victimes de l'injustice et de la violence. Il encourageait vivement tous les hommes de bonne volonté à promouvoir un dialogue patient qui tienne compte des intérêts légitimes de chacun, et fasse confiance à la capacité humaine de rechercher la paix et la justice<sup>7</sup>.»

Le patriarche chaldéen était un homme de bonne volonté. Ami personnel du ministre irakien des Affaires étrangères, Tarek Aziz, il jouissait aussi de la confiance du Pape<sup>8</sup>. Si un homme devait réussir à obtenir la libération des otages occidentaux, c'était bien lui. Rencontrant Saddam Hussein à l'issue de la conférence pour la paix, il aborda le sujet :

«Nous étions chez lui (...) à 17 heures 30. A 22 heures, le décret était rédigé. Il a été promulgué le lendemain. Ce jour-là, [Saddam Hussein] a accompli un geste de paix<sup>9</sup>.»

On ne peut pas encore dire si l'intervention de Raphaël 1<sup>er</sup> Bidawid a été décisive dans la libération des otages. Elle s'inscrivait dans l'ensemble de pressions dont le raïs irakien était l'objet depuis le 29 novembre. Quelques jours avant la visite du patriarche, Yasser

---

<sup>5</sup>. *Le Figaro* du 20 novembre 1990.

<sup>6</sup>. Jean-Paul II, le 26 août 1990, in *L'Osservatore Romano* des 27-28 août 1990.

<sup>7</sup>. Télégramme du Cardinal Secrétaire d'Etat du 30 novembre 1990, in *L'Osservatore Romano* du 1<sup>er</sup> décembre 1990.

<sup>8</sup>. Sandro Magister, *L'Espresso* du 24 février 1991, p. 16.

<sup>9</sup>. Interview de Raphaël 1<sup>er</sup> Bidawid au *Figaro*, le 26 janvier 1991.

Arafat, le roi Hussein et le vice-président du Yémen, Ali Salim al-Baidh, s'étaient entretenus avec lui<sup>10</sup>. Et l'offre de discussion de George Bush tenait toujours. Sans conteste, tous ces facteurs avaient contribué à la décision du 5 décembre au soir. Mais l'habileté et la persuasion du patriarche...

Il était toutefois symbolique que cette décision fût prise devant un envoyé du Saint-Siège. Saddam Hussein tenait-il à montrer sa gratitude envers les prises de position de Jean-Paul II ? Saddam Hussein souhaitait-il montrer à Rome sa volonté de trouver une solution négociée ? Au Vatican, on ne pouvait négliger aucune chance de paix.

Le 18 décembre arrivait à Bagdad l'archevêque Hilarion Capucci. L'homme était bien connu de l'opinion publique arabe. En août 1974, il avait fait la une des médias arabes après son arrestation par la police israélienne. Les faits qui lui étaient reprochés, trafic d'armes au profit de l'Organisation de Libération de la Palestine, lui valurent, quatre mois plus tard, une condamnation à douze années de prison. Les milieux musulmans d'Israël et des pays arabes, la commission des Droits de l'Homme des Nations-Unies de Genève multiplièrent en vain les pressions en faveur de l'élargissement du prélat. Le Saint-Siège obtint finalement, en novembre 1977, de l'Etat hébreu qu'il commuât la peine de l'archevêque Capucci. Il fut expulsé d'Israël pour Rome contre la promesse qu'il ne ferait plus de politique.

Mais l'attachement de l'ancien patriarche grec catholique de Jérusalem à la cause palestinienne le conduisit à servir la diplomatie pontificale. En janvier 1979, il assista à la réunion du Conseil national palestinien à Damas. Puis il organisa, en mars 1981, la rencontre entre le cardinal secrétaire d'Etat Casaroli et le chargé des relations extérieures de l'O.L.P., Faruk Kaddumi, aussi bien que celle, en septembre 1982, entre le Saint-Père et Yasser Arafat. En 1980, Jean-Paul II l'envoya en mission à Téhéran. Il avait pour objectif de résoudre les problèmes de certaines institutions catholiques avec le nouveau régime iranien. Problèmes dont on pouvait mesurer l'importance par la violence des propos de l'ayatollah Khomeyni : s'adressant à l'envoyé pontifical, il accusa les écoles catholiques d'être autant de «nids d'espions en Iran»<sup>11</sup>.

Loin de s'abstenir de toute activité politique, l'archevêque Capucci devint membre de la direction de l'Organisation de Libération de Palestine. Son attitude face à la crise du Golfe était conforme à ses

---

<sup>10</sup>. Robert Wiener, *En direct de Bagdad*, 1992, pp. 269-271.

<sup>11</sup>. George Emile Irani, *op.cit.*, pp. 72-77.

engagements politique et religieux. Avant de s'envoler pour Bagdad, il défilait encore à Rome dans les cortèges pacifistes. Arrivé dans la capitale irakienne, il commença par y célébrer une messe avec les non-violents d'Al-Yarma<sup>12</sup>.

Mais sa mission était plus diplomatique. Aussi dure que celle qui l'avait opposé au guide de la révolution islamique iranienne, il allait devoir concilier, une fois de plus, les inconciliables. Le contenu de ses conversations avec Saddam Hussein ne fut pas rendu public. Tout juste sut-on que le raïs irakien exigea, comme préalable à toute négociation sur le Koweït, une «solution complète» du problème palestinien :

«Ceux qui veulent montrer qu'ils respectent les lois internationales et les résolutions du Conseil de sécurité des Nations-Unies devraient résoudre ce problème, qui est bloqué depuis vingt-trois ans<sup>13</sup>.»

Mais il était sûr que Saddam Hussein se montra prêt à négocier avec les Etats-Unis. Dix jours plus tard, il renvoyait à leur poste ses ambassadeurs dans les quinze pays membres du Conseil de sécurité des Nations-Unies. Il les avait appelés en consultation à Bagdad ; ils repartaient porteurs d'un message selon lequel l'Irak se déclarait prête à un «dialogue sérieux et constructif» avec les Etats-Unis<sup>14</sup>. Et, le 30 décembre, le cardinal Casaroli laissait entendre que le Saint-Siège pourrait jouer un rôle de médiation entre Bagdad et Washington<sup>15</sup>.

De leur côté, les Etats-Unis semblaient ne pas désespérer de trouver un accord avec Saddam Hussein. Leur consul dans la capitale irakienne, Joseph Wilson, maintenait des «contacts diplomatiques» avec les autorités irakiennes. Et, le 3 janvier 1991, le président Bush proposait une «dernière tentative pour faire les derniers pas vers la paix». Mais il ne manquait pas de préciser qu'il n'y aurait «pas de négociations, pas de compromis, pas de tentative pour sauver la face et pas de prime à l'agression<sup>16</sup>.» James Baker rencontrerait, à Genève, Tarek Aziz, entre le 7 et le 9 janvier.

Les Américains n'étaient pas les seuls à vouloir donner encore une chance à la paix. Jacques F. Poos, le ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, proposa que les Douze prennent l'initiative d'un

<sup>12</sup>. Sandro Magister, *L'Espresso* du 3 février 1991, p. 26.

<sup>13</sup>. Chapour Haghghat, *op.cit.*, p. 420, Alain Gresh, Dominique Vidal, *op.cit.*, pp. 288-289 et Robert Wiener, *op.cit.*, p. 228.

<sup>14</sup>. Alain Gresh, Dominique Vidal, *op.cit.*, p. 290.

<sup>15</sup>. Dépêches de l'Agence France Presse et de Reuter du 30 décembre 1990.

<sup>16</sup>. Alain Gresh, Dominique Vidal, *op.cit.*, pp. 290-291, et Chapour Haghghat, *op.cit.*, pp. 422-423.

dialogue avec Bagdad. Une réunion devait se tenir le 4 janvier 1991 à Luxembourg. La proposition du président, pour six mois, du conseil des ministres de la Communauté européenne fut favorablement accueillie par le Saint-Siège. Jean-Paul II accorda sa caution à l'initiative européenne :

«Alors que les Ministres des Affaires Etrangères des Communautés Européennes sont réunis sous la présidence de Votre Excellence pour examiner les développements de la situation dans la région du Golfe, je désire exprimer à tous combien je partage leurs préoccupations. On se trouve, en effet, dans des conditions où l'ordre international est ébranlé et qui, malheureusement, n'excluent pas l'imminence d'une confrontation armée aux conséquences imprévisibles mais sans aucun doute désastreuses.

Certes la communauté internationale n'entend pas se soustraire à l'impérieux devoir de préserver le droit international et les valeurs qui lui donnent force et autorité mais, en même temps, il est clair que le principe de l'équité impose que des moyens pacifiques tels que le dialogue et la négociation prévalent sur les recours à des instruments de mort dévastateurs et terrifiants. Dans ces sentiments, je prie Votre Excellence de bien vouloir assurer ses Collègues de ma prière fervente pour que Dieu les inspire dans leur tâche si délicate et qu'il leur donne de savoir traduire de façon concrète leur volonté de conserver, par des moyens dignes de l'homme, en collaboration avec toute la communauté internationale, le bien suprême de la Paix et les exigences de la Justice<sup>17</sup>.»

Les Douze furent assurément inspirés. Ils invitèrent à leur tour Tarek Aziz, pour le 10 janvier à Luxembourg. Ils indiquèrent que «l'Irak devrait recevoir l'assurance qu'il ne serait pas l'objet d'une intervention militaire» en cas de retrait du Koweït. «Une fois cette évacuation acquise, le terrain serait libéré pour que l'ensemble des problèmes du Moyen-Orient fût examiné par une ou deux conférences internationales<sup>18</sup>.»

Les Etats-Unis, redoutant «que cette réunion ne débouche sur une initiative de paix<sup>19</sup>», furent soulagés de voir Bagdad repousser la proposition européenne. Tarek Aziz se rendrait bien en Europe, mais pour y rencontrer James Baker. Et il ne serait pas question de paix. Washington n'avait nullement l'intention de dénouer la crise du Golfe.

---

<sup>17</sup>. Lettre du Saint-Père à Jacques F. Poos, in *L'Osservatore Romano* du 4 janvier 1991.

<sup>18</sup>. *Le Figaro* des 5-6 janvier 1991, Alain Gresh, Dominique Vidal, *op.cit.*, p. 291 et Chapour Haghighat, *op.cit.*, p. 425.

<sup>19</sup>. Eric Laurent, *op.cit.*, p. 128.

George Bush l'avait dit dans sa proposition du 3 janvier. Il avait été plus explicite encore dans un discours radiodiffusé, deux jours plus tard :

«Il n'y aura pas de diplomatie secrète. Le secrétaire d'Etat remettra en personne un message pour Saddam Hussein : "Retirez-vous du Koweït immédiatement et sans condition ou vous affronterez de terribles conséquences"<sup>20</sup> .»

En fait, les Etats-Unis n'avaient pas l'intention de négocier. James Baker n'avait rien d'autre à proposer à Tarek Aziz que l'ultimatum des Nations-Unies. Si bien que la réunion du 9 janvier échoua. Le secrétaire d'Etat américain n'avait laissé aucune place au «dialogue» avec son homologue irakien. Au contraire, il était venu pour faire comprendre aux Irakiens la détermination des Etats-Unis à agir fermement après le 15 janvier et que, devant un déploiement militaire gigantesque et un rapport de force aussi inégal sur le terrain, l'Irak n'avait plus qu'à s'incliner ou à périr.

Pour le Saint-Siège, la tournure des événements condamnait son œuvre de médiation. Les Etats-Unis refusaient toute solution diplomatique. Si bien que lorsque le secrétaire général des Nations-Unies, Javier Perez de Cuellar, s'envola pour Bagdad, le 12 janvier, il n'avait rien d'autre à proposer à Saddam Hussein que les résolutions votées par le Conseil de sécurité. Pourtant, cette initiative de la onzième heure fut unanimement approuvée. Dans une lettre à cet ultime pèlerin de la paix, le Pape lui exprima son soutien, espérant qu'on pouvait encore éviter le pire :

«En ces heures décisives où l'humanité regarde avec angoisse vers le Golfe Persique et ne peut se résigner à la guerre, ma pensée vous rejoint alors que Votre Excellence se prépare à accomplir une mission de bonne volonté à Bagdad. J'invoque de grand cœur sur votre personne les bénédictions du Dieu de la Paix qu'Il vous guide et fasse que vos efforts trouvent un écho favorable. Je souhaite ardemment que l'autorité morale de l'Organisation que vous représentez contribue à faire prévaloir enfin le dialogue, la raison et le droit et que soient ainsi évités des choix aux conséquences désastreuses et imprévisibles. Que triomphe le bien suprême de la paix tant désirée par tous les peuples de la terre<sup>21</sup> .»

---

<sup>20</sup> . Stéphane Marchand, *Le Figaro* du 7 janvier 1991.

<sup>21</sup> . *L'Osservatore Romano* du 12 janvier 1991.

Le secrétaire général ne fit aucun progrès à Bagdad. Désormais, la guerre était inéluctable. Jean-Paul II éprouvait de la tristesse, de la douleur, de ne pas avoir été entendu<sup>22</sup>...

### *Une nouvelle équipe*

Alors que le monde vivait ses derniers jours de paix, une nouvelle équipe s'installait au Vatican. Le cardinal Casaroli aspirait à prendre une retraite bien méritée. Il avait déjà repoussé son départ d'une année à la demande du Saint-Père. L'homme avait passé un demi-siècle à la Secrétairerie d'Etat à l'ombre de six papes. En 1963, à la demande de Jean XXIII, il avait entamé la tournée des capitales du «socialisme réel» pour aider les croyants opprimés par l'idéologie marxiste. Architecte de l'*Ostpolitik* du Saint-Siège, il avait été choisi par Jean-Paul II pour mener la diplomatie pontificale. Agostino Casaroli avait eu la lourde charge de préparer le dialogue avec Moscou, engrangeant ainsi deux beaux succès : une visite au Kremlin en juin 1988 et les rencontres entre le Souverain Pontife et Mikhaïl Gorbatchev en décembre 1989 et en novembre suivant. Avec Jean-Paul II, la politique en direction du bloc de l'Est engloba les affaires de Chine. M<sup>gr</sup> Casaroli œuvra ainsi au rapprochement avec l'Eglise patriotique chinoise, en rupture de ban depuis 1949. Mais les événements de la place Tien An Men mirent un terme brutal à ce travail de fond...

Le 3 décembre 1990, le Saint-Père accepta la démission du cardinal secrétaire d'Etat. Trois noms revenaient souvent pour sa succession : deux Italiens, M<sup>gr</sup> Angelo Sodano et M<sup>gr</sup> Giovanni-Battista Ré, et un Espagnol, M<sup>gr</sup> Eduardo Martinez-Somalo. On parlait aussi de deux Français, M<sup>gr</sup> Roger Etchegaray et M<sup>gr</sup> Jean-Louis Tauran. Mais leurs chances, comme celles de l'Espagnol, étaient minces : on estimait qu'un Italien devait impérativement remplacer M<sup>gr</sup> Casaroli «pour faire plaisir au gouvernement<sup>23</sup>». Le choix de Jean-Paul II se porta sur M<sup>gr</sup> Sodano ; cet homme dont le père avait été une des grandes figures de la politique italienne des années cinquante, était aussi, depuis 1988, secrétaire de la section des Relations avec les Etats. A ce poste lui succéda son adjoint, M<sup>gr</sup> Tauran.

---

<sup>22</sup> . Raphaël 1<sup>er</sup> Bidawid au *Figaro* du 26 janvier 1991 et à *La Vie*, in Jean Toulat, *op.cit.*, p. 93.

<sup>23</sup> . Constance Colonna-Cesari, *op.cit.*, p. 236.

Ces nominations s'inscrivaient dans le signe de la continuité. Les deux hommes avaient été les collaborateurs directs du cardinal Casaroli. Mais, bien que formés à son école, ils reflétaient la volonté de nouveauté du Saint-Siège. Jean-Paul II laissait partir le chef de file du «parti américain» de la Curie pour un diplomate plus proche de lui et de son anti-occidentalisme<sup>24</sup>.

Le changement se remarqua de suite. Avant de se murer dans un silence des plus profonds, M<sup>gr</sup> Casaroli se laissa aller à quelques confidences à la presse. «La place pour un dialogue apparaît comme pratiquement nulle», estimait-il, de même qu'une guerre dans le Golfe était «une inévitable fatalité». Ces remarques n'étaient pas du goût de M<sup>gr</sup> Sodano qui estima que ces propos n'étaient qu'une «opinion personnelle»<sup>25</sup>.

Le départ de M<sup>gr</sup> Casaroli semblait signifier la fin d'une époque à la Secrétairerie d'Etat. Il la débarrassait de son américanisme à tous crins pour laisser apparaître une orientation plus clémente vis-à-vis de l'Union soviétique. La présente crise le montrait d'autant mieux que, George Bush n'ayant pas saisi le discours papal, Jean-Paul II se tournait vers Mikhaïl Gorbatchev. Ce départ témoignait aussi d'une volonté de nouveauté du Saint-Siège. Et le choix de M<sup>gr</sup> Tauran, âgé de quarante-sept ans (M<sup>gr</sup> Sodano en avait soixante-sept), en était le signe le plus manifeste.

«Tauran, plus que Sodano, n'était-il pas en train de devenir le Casaroli du nouvel ordre mondial ? Nombreux étaient ceux à le penser. Et sur les raisons avancées, les avis se rejoignaient : tandis que rien, dans la carrière de l'Italien, ne révélait cette «nouvelle carte», dont le Pape aurait été à la recherche, dans l'après-89, pour remplacer la diplomatie «dépassée» de M<sup>gr</sup> Casaroli -«une politique des petits pas, à la fois secrète, trop lente, et trop prudente pour un monde en plein bouleversement», selon un observateur européen-, tout, au contraire, la désignerait dans le bagage du jeune Français ; où plutôt, son seul séjour remarqué à la nonciature apostolique de Beyrouth, de 1979 à 1983, où il avait même appris l'arabe. Car ici, personne n'en doutait : c'était le Liban qui l'avait fait ministre<sup>26</sup>.»

C'était du moins l'opinion des vaticanologues, des vaticanistes, ces journalistes spécialisés dans les affaires pontificales, sceptiques et blasés, comme d'autres kremlinologues. Et ils étaient bien les seuls à la partager. Car, pour les diplomates du Saint-Siège ou accrédités au

<sup>24</sup>. Sandro Magister, *L'Espresso* du 24 février 1991, p. 14.

<sup>25</sup>. Ibid, p. 15.

<sup>26</sup>. Constance Colonna-Cesari, *op.cit.*, p. 237.

Vatican, M<sup>gr</sup> Tauran était plutôt connu pour son action à la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe. Quant à sa connaissance du Moyen-Orient, le nouveau secrétaire pour les Relations avec les Etats l'avait mise entre parenthèses depuis 1986, date de sa dernière mission à Beyrouth et Damas. Sa nomination, à la veille d'une guerre dans cette région précisément, apparaissait plutôt guidée par l'Esprit saint...

### A l'aube d'un nouveau conflit

Rentrant de Bagdad, Javier Perez de Cuellar ne put cacher son pessimisme. Pour lui, «il n'y avait pas de place désormais pour une démarche diplomatique<sup>27</sup>», Jean-Paul II refusait de se laisser aller à la fatalité. Le 15 janvier, il écrivit aux deux parties, puis pria...

#### *Les lettres aux deux présidents*

Après l'échec des ultimes négociations, dont le plan français «de la dernière chance», le Saint-Père fit appel à la conscience personnelle de Saddam Hussein et de George Bush. Le Pape estimait dépassées les analyses de la crise ou les commentaires sur le droit international. Ce dernier était d'ailleurs trop souvent conçu, à son avis, «comme une sorte de prolongement de la souveraineté des nations, une protection de leurs seuls intérêts ou même de leurs entreprises hégémoniques<sup>28</sup>...»

Dans la soirée du 15 janvier, M<sup>gr</sup> Tauran remit aux ambassadeurs irakien et américain une lettre personnelle du Souverain Pontife pour leur président respectif. Jean-Paul II n'y privilégiait aucun de ses interlocuteurs. Tous deux étaient chefs d'Etat et tous deux étaient impliqués en premier lieu dans la présente crise. D'eux en dépendaient l'issue, la guerre comme la paix. De plus, le Pape voyait derrière chacun les millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui, en Irak comme aux Etats-Unis, allaient souffrir de la conflagration.

Du président irakien, le Saint-Père attendait un geste :

---

<sup>27</sup>. *Le Figaro* du 15 janvier 1991.

<sup>28</sup>. Discours devant le Corps diplomatique, in *L'Osservatore Romano* du 13 janvier 1991.

«Je suis profondément préoccupé par les conséquences tragiques que la situation dans la région du Golfe pourrait avoir, et je ressens le devoir pressant de m'adresser à vous pour répéter, interprétant les sentiments de millions de personnes, ce que j'ai déjà eu l'occasion de dire les jours et les mois derniers. Aucun problème international ne peut être opportunément et dignement résolu par le recours aux armes, et l'expérience enseigne à toute l'humanité que la guerre, si elle cause de nombreuses victimes, engendre aussi des situations de graves injustices qui, à leur tour, constituent une forte tentation d'un ultérieur recours à la violence.

Nous pouvons tous imaginer les conséquences tragiques qu'un conflit armé dans la région du Golfe pourrait avoir pour des milliers de vos concitoyens, pour votre pays et pour toute la région, voire pour le monde entier.

J'espère sincèrement et j'implore avec ferveur Dieu miséricordieux pour que toutes les Parties engagées réussissent encore à trouver, dans le dialogue franc et fructueux, la voie qui évite une telle catastrophe. Cette voie ne peut être prise que si chacun est poussé par un véritable désir de paix et de justice. Je suis certain que vous aussi, Monsieur le Président, vous prendrez les décisions les plus opportunes et que vous accomplirez les gestes courageux qui pourront être le début d'un véritable parcours de paix. Comme je l'ai dit publiquement dimanche dernier, une démonstration de disponibilité de votre part ne manquera pas de vous faire honneur devant votre pays bien-aimé, la région et le monde entier. En ces heures dramatiques, je prie enfin que Dieu vous illumine et vous donne la force de faire un geste généreux qui évitera la guerre : ce serait un grand pas face à l'histoire, car il marquerait une victoire de la justice internationale et le triomphe de cette paix à laquelle aspirent tous les hommes de bonne volonté<sup>29</sup>.»

La lettre au président américain ne prenait pas en compte ce besoin de sauver la face. Elle reprenait plutôt la position que le Saint-Siège avait adoptée dès le début de la crise, en août 1990, et résumée lors du message de Noël : «la guerre est une aventure sans retour.»

«Je ressens le pressant devoir de m'adresser à vous en votre qualité de chef d'Etat du pays le plus engagé, en hommes et en moyens, dans l'opération militaire en cours dans la région du Golfe.

Ces derniers jours, interprétant les sentiments et les préoccupations de millions de personnes, j'ai souligné les conséquences tragiques qu'une guerre dans cette région pourrait avoir. Je désire maintenant répéter ma ferme conviction qu'il est très difficile que la guerre puisse apporter une solution adéquate

---

<sup>29</sup>. *L'Osservatore Romano* du 17 janvier 1991 et *la Civiltà Cattolica* du 2 février 1991, pp. 291-292.

aux problèmes internationaux et que, même si une situation injuste peut être momentanément résolue, les conséquences, qui découleraient vraisemblablement de la guerre, seraient dévastatrices et tragiques. Nous ne pouvons pas feindre d'ignorer que l'usage des armes, et particulièrement des armements aujourd'hui hautement sophistiqués, provoquerait, outre les souffrances et les destructions, de nouvelles injustices qui seraient peut-être encore pires.

Monsieur le Président, je suis certain qu'avec vos collaborateurs vous avez vous aussi clairement évalué tous ces facteurs, et que vous n'épargnerez aucun effort ultérieur pour éviter de prendre des décisions qui seraient irréversibles et entraîneraient des souffrances pour des milliers de familles, parmi vos concitoyens et de nombreuses populations du Moyen-Orient.

Au cours de ces dernières heures qui nous séparent de l'ultimatum fixé par le Conseil de sécurité des Nations-Unies, j'espère sincèrement, et je m'adresse au Seigneur avec une foi vivante, afin que la paix puisse encore être sauvée. J'espère que, dans un dernier effort de dialogue, la souveraineté pourra être restituée au peuple du Koweït et que l'ordre international, qui est le fondement d'une coexistence parmi les peuples vraiment dignes de l'humanité, puisse être rétablie dans la région du Golfe et dans tout le Moyen-Orient.

J'invoque sur vous d'abondantes bénédictions divines en ce moment de grave responsabilité face à l'histoire, je prie en particulier pour que Dieu vous donne la sagesse de prendre les décisions qui serviront vraiment le bien de vos concitoyens et de toute la communauté internationale<sup>30</sup>. »

La réponse de George Bush fut rapide. Le lendemain, 16 janvier, l'ambassadeur des Etats-Unis près le Saint-Siège, Thomas P. Melady, se présentait en audience au Vatican. Vingt-quatre heures après l'expiration de l'ultimatum des Nations-Unies, le diplomate américain assurait le Saint-Père de «l'adhésion de son président à son appel<sup>31</sup>». Pendant ce temps, en Arabie saoudite, le général Schwarzkopf prenait connaissance des directives du président : les premiers bombardements sur Bagdad débuteraient le 17 janvier à trois heures du matin, heure du Golfe (deux heures à Rome et dix-neuf heures, le 16, à Washington), et l'offensive terrestre «après quatre semaines de bombardements»<sup>32</sup>. Les mesures étaient arrêtées le 15 janvier à douze heures trente. Elles étaient surtout restées secrètes, même pour les alliés des Etats-Unis ou le Conseil de sécurité des

---

<sup>30</sup> . Ibid.

<sup>31</sup> . Déclaration du directeur de la Salle de presse, le 17 janvier 1991, FB/91, 17.01.91.

<sup>32</sup> . Eric Laurent, *op.cit.*, p. 169.

Nations-Unies. L'ambassadeur Melady remit également au Saint-Siège une lettre de George Bush :

«J'ai lu votre lettre concernant le Golfe avec une très grande attention. Vos prières et vos paroles de conseil me touchent profondément. Comme vous le savez, les Nations-Unies ont exploré tous les chemins pouvant conduire à une solution pacifique de la crise.

Depuis l'invasion du Koweït par l'Irak, le 2 août, des actes d'agression ont été commis quotidiennement à l'encontre des victimes de cette guerre engagée par l'Irak. La communauté internationale a cherché sans relâche à surmonter les effets de ce crime et à établir une vraie paix. Notre but n'est pas seulement la paix dans la région du Golfe mais une paix mondiale, établie sur les fondements de la moralité et de la justice.

Je vous suis reconnaissant d'avoir usé de votre autorité morale pour appeler une fois encore le président Saddam Hussein à choisir la paix plutôt que la guerre. Je prie pour qu'il tienne compte de cet appel. Soyez assuré, Votre Sainteté, que la communauté mondiale se tient prête à répondre si l'Irak démontre sa volonté de se conformer à toutes les résolutions du Conseil de sécurité des Nations-Unies<sup>33</sup>.»

La réponse de Saddam Hussein arriva à Rome en deux temps. D'abord, le 15 janvier, des sources palestiniennes à Bagdad laissaient entendre que le président Hussein s'apprêtait à répondre au Souverain Pontife<sup>34</sup>. Quatre jours plus tard, M<sup>gr</sup> Oleš quitta sa nonciature de la rue Saadoun, fenêtres fermées, téléphones muets, télex inerte, pour gagner la dernière ambassade dont le personnel n'avait pas été rappelé, la représentation soviétique. De là, il transmit, par satellite via Moscou, un message oral du rais irakien. Youri Karlov, l'envoyé permanent de l'Union soviétique près le Saint-Siège, le communiqua au cardinal Sodano. Pendant toute la durée de la guerre, il servit de relais entre la Secrétairerie d'Etat et son agent à Bagdad<sup>35</sup>. Le 23 janvier, arriva enfin la réponse écrite de Saddam Hussein. Elle avait suivi un parcours plus original encore. M<sup>gr</sup> Oleš l'avait remise à un journaliste suisse qui avait dû quitter Bagdad. Le président irakien y remerciait lui aussi Jean-Paul II pour ses appels à éviter la guerre. Il l'assurait partager ses préoccupations pour la justice et la paix<sup>36</sup>.

<sup>33</sup>. Jean Toulat, *op.cit.*, p. 130. Les réponses des deux présidents ne furent pas rendues publiques par le Saint-Siège.

<sup>34</sup>. *Le Monde* du 15 janvier 1991.

<sup>35</sup>. Sandro Magister, *L'Espresso* du 24 février 1991, p. 14.

<sup>36</sup>. Déclaration du directeur de la Salle de presse, FB/91, 24.01.91 et Jean Toulat, *op.cit.*, pp. 34-35.

Avant d'accueillir dans la soirée l'ambassadeur américain, le Saint-Père avait reçu les pèlerins pour l'audience générale du mercredi. Une nouvelle fois, il appela à prier pour la paix. S'adressant aux membres du Collège de défense de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, il évoqua la position qui était la sienne depuis le début de la crise :

«En ces heures de graves dangers pour la paix dans le monde, nous ne pouvons oublier que le dialogue, la négociation et la non-violence sont les uniques moyens efficaces de régler les conflits en respectant les exigences de la justice. Le dialogue demande qu'on soit prêt à montrer sa volonté d'aller de l'avant pour réduire la tension et permettre que l'on trouve une solution raisonnable. Mon incessante prière est que les dirigeants du monde agissent avec sagesse et tolérance, pour le bien de toute la famille humaine<sup>38</sup>.»

Puis, il recommanda aux pèlerins, et particulièrement au groupe d'étudiants danois, de prier «pour que soit les particuliers, soit les Etats apprennent à comprendre que la violence n'est jamais la juste solution aux problèmes<sup>39</sup>.» L'audience prit fin, non sans que Jean-Paul II invitât les fidèles à s'unir à sa «prière pour la paix dans le Golfe»<sup>40</sup>.

Ces dernières prières ne furent bien sûr pas entendues. Le 17 janvier, à deux heures du matin en Europe, débutait l'opération *Desert Storm* : la tempête s'abattait sur l'Irak... La nouvelle parvint au Vatican par l'entremise du gouvernement italien. La Maison-Blanche n'avait pas jugé utile de notifier le début des hostilités au gouvernement de l'Eglise catholique, comme elle l'avait fait pour ceux de l'Europe entière... Le président Cossiga fit la communication, par téléphone, à M<sup>gr</sup> Sodano. Et le secrétaire d'Etat de réveiller immédiatement le Souverain Pontife<sup>41</sup>...

Face à la guerre, le Saint-Siège fut prompt à réagir. Le jeudi 17 janvier, le Pape exprima sa douleur lors de sa rencontre avec les collaborateurs du Vicariat de Rome :

---

<sup>37</sup> . *La Civiltà Cattolica* du 2 février 1991, p. 292.

<sup>38</sup> . Ibid, pp. 292-293 et *l'Osservatore Romano* du 17 janvier 1991.

<sup>39</sup> . Ibid.

<sup>40</sup> . *La Civiltà Cattolica* du 2 février 1991, p. 293 (cf annexe 1).

<sup>41</sup> . Déclaration du directeur de la Salle de presse, FB/91, 17.01.91.

« Cette rencontre avec vous, très chers collaborateurs du Vicariat de Rome, se déroule à un moment de profonde tristesse pour mon âme de Père et de Pasteur de l'Église universelle. Les nouvelles qui nous sont parvenues durant la nuit sur le drame en cours dans la région du Golfe ont fait naître en moi et - j'en suis sûr - en chacun de vous, des sentiments de profonde tristesse et de grand découragement.

Jusqu'au dernier moment, j'ai prié et espéré que cela ne se produise pas et j'ai fait tout ce qui est humainement possible pour conjurer une tragédie.

L'amertume vient à la pensée des victimes, des destructions et des souffrances, que la guerre peut provoquer ; je me sens particulièrement proche de ceux qui, à cause d'elle, souffrent d'un côté comme de l'autre. Cette amertume est encore plus profonde du fait que le début de cette guerre marque également une grave défaite du droit international et de la communauté internationale. En ces heures de grand danger, je voudrais répéter avec force que la guerre ne peut être un moyen adapté pour résoudre intégralement les problèmes existant entre les Nations. Elle ne l'a jamais été et ne le sera jamais !<sup>42</sup> »

Conscient d'avoir fait tout ce qui lui était possible de faire, Jean-Paul II espérait que

« le premier jour de conflit sera suffisant pour amener les gens à comprendre les aspirations et les droits de chaque peuple de la région qui fera l'objet d'un engagement de la communauté internationale. C'est une série de problèmes qui ne peuvent trouver de solution que lors d'une conférence internationale à laquelle toutes les parties intéressées seront présentes et coopéreront franchement et calmement...

J'espère encore un geste courageux qui puisse abrégier l'épreuve, rétablir l'ordre international et faire que l'Étoile de la Paix qui brilla un jour à Bethléem revienne illuminer cette région<sup>43</sup>. »

Lors de la remise des lettres du Souverain Pontife aux ambassadeurs américain et irakien, M<sup>gr</sup> Tauran n'avait pas exclu d'autres démarches, quelle que fût l'évolution de la situation<sup>44</sup>. Parmi celles-ci figurait une tournée en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis du patriarche ehaldéen. Raphaël I<sup>er</sup> Bidawid avait quitté, grâce à M<sup>gr</sup> Oleš, la capitale irakienne dès le 13 janvier. Ce fut de Beyrouth qu'il prit connaissance des premiers bombardements alliés sur Bagdad. Devant une journaliste, il eut du mal à cacher sa révolte face à la mobilisation de l'Occident contre le président Saddam Hussein. Il ne

---

<sup>42</sup> . *L'Osservatore Romano* du 18 janvier 1991.

<sup>43</sup> . Ibid.

<sup>44</sup> . Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 17 janvier 1991.

comprenait pas qu'on ne tînt pas compte des «faits historiques et géographiques» faisant du Koweït la dix-neuvième province de l'Irak<sup>45</sup>.

Le 19 janvier 1991, il était reçu par Jean-Paul II. Il remercia le Souverain Pontife pour sa sollicitude à son égard et pour l'attention qu'il avait portée à sa conférence chrétienne pour la paix<sup>46</sup>. Sa Béatitudo Bidawid se vit confier par le Saint-Père la mission d'émouvoir l'opinion publique occidentale en lui faisant porter son attention sur les victimes innocentes, sur les pauvres hères qui mourraient sans vraiment savoir pourquoi. Il fut assisté dans cette entreprise de paix par deux autres prélats irakiens, l'archevêque arménien orthodoxe, M<sup>gr</sup> Avak Assadourian, et le cosmopolite de l'Eglise assyrienne, M<sup>gr</sup> Ghiwarghis Sliwa. Dans chacun des pays traversés, le patriarche chaldéen accorda des interviews qui ne dépassèrent pas le cadre de la presse catholique. L'opération, dont certains prétendaient qu'elle était entièrement financée par le Vatican<sup>47</sup>, se révéla un échec. Rares furent les agences de presse à reprendre les propos du prélat irakien.

C'était là le sort de toutes les interventions du Saint-Père depuis le début de la crise. Lorsqu'il prônait la paix au moment où les hommes préparaient la guerre, il ne fut pas écouté. Il ne fut pas plus écouté lorsque, le premier, il fit le lien entre toutes les questions qui agitaient le Moyen-Orient. Ni même lorsqu'il demanda la convocation d'une conférence internationale.

Le Souverain Pontife ne trouva guère de relais que dans le monde arabe. Les Nations-Unies étaient trop soumises à l'influence américaine. De la même manière, la relation privilégiée de Jean-Paul II avec Mikhaïl Gorbatchev ne put jouer dans le cadre de la crise du Golfe. Même si le président soviétique apparaissait comme l'homme clé d'une possible paix dans cet Orient compliqué, son heure n'était pas encore venue. L'Union soviétique n'avait plus les moyens de sa politique.

La position du Saint-Siège devint encore plus inconfortable du moment que la coalition anti-irakienne bombardait Bagdad. Car l'Eglise catholique universelle voyait les minorités chrétiennes du Moyen-Orient

---

<sup>45</sup>. Djénane Kareh Tajer, *L'Actualité Religieuse dans le Monde* du 15 février 1991, p. 22.

<sup>46</sup>. Interview de Raphaël I<sup>er</sup> Bidawid au *Figaro* du 26 janvier 1991.

<sup>47</sup>. Constance Colonna-Cesari, *op.cit.*, p. 240.

menacées. Il lui restait donc à tout mettre en œuvre pour mettre fin à la guerre et préparer la paix.



## **Deuxième partie**

### **Vers une Pax Vaticana**



## CHAPITRE IV

### UNE POSITION POLITIQUE

L'activité diplomatique du Saint-Siège au Moyen-Orient pouvait se résumer en deux motivations profondes. La première était la promotion du dialogue et de la coexistence entre les trois religions monothéistes. De cet objectif découlait la nécessité pour Rome de dissocier l'Eglise catholique du dispositif occidental contre l'Irak. Cette composition était d'autant plus urgente que les appels à la guerre sainte fusaient tant chez Saddam Hussein que chez George Bush. Le second objectif de la diplomatie vaticane était la protection des minorités chrétiennes. Ces deux fondements étaient, en fait, le plus souvent liés, découlant l'un de l'autre.

«Le Saint-Siège privilégiait parfois l'un de ces intérêts plutôt que l'autre, cette fluctuation dépendant de la disponibilité d'un tiers à prendre part au dialogue et du degré de menace qui pesait sur les catholiques ou sur les minorités chrétiennes<sup>1</sup>. »

Le déclenchement des opérations militaires dans le Golfe Persique remettait en question le délicat équilibre établi par la diplomatie pontificale dans la région. D'une part, les bombes larguées par l'aviation de la coalition sur l'Irak menaçaient aussi bien les vies des musulmans que des chrétiens. Mais surtout, les communautés chrétiennes d'Orient apparaissaient comme les alliés occultes des Américains. D'autre part, l'engagement du Saint-Père en faveur de la paix fut ressenti par les Israéliens comme une nouvelle manifestation de sa préférence pour un dialogue avec les musulmans, au détriment des juifs. Ce qui ne manqua pas de provoquer une nouvelle crise entre Israël et l'Etat de la Cité du Vatican.

Dans un conflit où les masses musulmanes voyaient l'Occident (Israël inclus) attaquer l'islam, le Saint-Siège se devait de protéger les chrétiens arabes. L'heure n'était pas aux gestes qui les mettraient sciemment en danger.

---

<sup>1</sup>. G.E. Irani, *op.cit.*, p.17.

## La protection des chrétiens d'Orient

Le Machrek, en raison de sa position géographique, était à la croisée des chemins entre l'Occident et l'Orient. L'opération *Desert Storm* était de nature, compte tenu des méfiances et des ressentiments qu'elle suscitait, à rompre ce fragile lien entre ces deux mondes. Et les premières victimes de cette cassure auraient été inmanquablement les communautés non-musulmanes.

### *Les communautés chrétiennes*

On pouvait estimer à dix ou quatorze millions le nombre d'Arabes chrétiens pris dans la tourmente de la guerre du Golfe. Il était impossible d'affiner encore la fourchette tant il était difficile d'être chrétien en terre d'islam. Les Etats considéraient ce chiffre comme un secret. Les chrétiens pour leur part avaient tendance à ne pas se déclarer comme tels dans les recensements par peur ou intérêt ; les Eglises avaient tendance à gonfler les chiffres pour les journalistes ou à en donner de plus globaux, incluant la diaspora. En fait, cette querelle de chiffres recouvrait une réalité bien plus importante, celle de la survie des chrétiens du Moyen-Orient.

Ces communautés étaient réparties en quatre grandes familles. Les aléas de l'Histoire avaient contribué à séparer de Rome les Anciennes Eglises d'Orient -nestoriens de Mésopotamie, coptes d'Egypte, jacobites, arméniens grégoriens-, après les conciles d'Ephèse, de 431, et de Chalcédoine, de 451. Elles représentaient un christianisme à la fois le plus populaire et le plus authentiquement moyen-oriental. Mais leur rupture avec le reste du monde chrétien avait contribué à les faire se refermer sur elles-mêmes et à adopter une attitude passive face à l'islam. Ces Eglises non-chalcédoniennes étaient de loin les plus nombreuses, avec quelque neuf millions de fidèles.

La seconde famille trouvait sa naissance dans le grand schisme de 1054 entre Rome et Constantinople. Une partie des chrétiens du Moyen-Orient passa à l'orthodoxie. L'arrivée de l'islam amena l'Eglise grecque-orthodoxe à concilier son allégeance théorique au patriarcat de Constantinople, puis au XIX<sup>e</sup> siècle à celui de Moscou, avec une collaboration effective avec leurs maîtres musulmans. Cette attitude valut aux grecs-orthodoxes le surnom, qui était encore confirmé dans les faits, de «plus arabes des chrétiens». Mais cette compromission

était parfois perçue comme un abandon par les autres communautés. Avec moins d'un million de fidèles, l'Eglise grecque-orthodoxe ne formait pas la plus petite des communautés chrétiennes d'Orient.

Les moins nombreux étaient les protestants. Cette troisième famille était d'apparition récente au Machrek. Leur développement était dû au prosélytisme des missionnaires anglais, allemands et américains au XIX<sup>e</sup> siècle. Au nombre de deux cent cinquante mille, les protestants ne formaient pas une communauté au sens moyen-oriental du terme. Dépassant souvent les barrières rituelles, ethniques, nationales qui divisaient les chrétiens, ils étaient eux-mêmes divisés en de multiples dénominations. Enfin, leur caractère nettement étranger les empêchait de jouer un rôle similaire à celui des autres Eglises<sup>2</sup>.

La dernière famille était naturellement la communauté catholique, issue des premières communautés chrétiennes. Elle aussi avait connu les bouleversements de l'Histoire. Mis à part les maronites qui n'avaient jamais rompu avec Rome, elle avait vécu la «blessure de l'uniatisme». Le retour à l'unité avec le Saint-Siège résulta d'une démarche globale ou partielle pour les Eglises melkite, arménienne, syriaque et chaldéenne ; il en résulta aussi des conversions individuelles pour, entre autres, les coptes d'Egypte et les latins de Terre sainte. La communauté catholique était le second groupe le plus important, avec deux millions et demi de fidèles.

La situation des Eglises chrétiennes restait difficile dans une région où prédominait l'islam. Pourtant, elles partageaient la même langue, la même culture, le même mode de vie, les mêmes difficultés et les mêmes aspirations. Bien que réduites depuis des siècles au statut de protégés (*dhimmi*), une situation de discrimination légale, elles avaient ainsi été le fer de lance du nationalisme arabe contre les Ottomans. Mais son accaparement par les musulmans fit de l'islam un des éléments constitutifs de l'arabisme. Les chrétiens, exception faite des grecs-orthodoxes, devinrent suspects aux nouveaux tenants du nationalisme arabe, tant ba'assistes que nassériens.

Le sursaut de l'arabisme, provoqué par la crise du Golfe, avait donc de quoi inquiéter le Saint-Siège. Lors de l'audience générale du 10 octobre 1990, Jean-Paul II fit une prière spéciale pour la Terre sainte et les communautés chrétiennes. Il rappela qu'elles connaissaient «des situations et des circonstances plus difficiles que jamais<sup>3</sup>». Certes, le Pape songeait au risque de guerre qui se profilait. Mais il faisait

---

<sup>2</sup>. Didier Rancé, op.cit., passim et Jean-Pierre Valognes, *Vie et mort des chrétiens d'Orient*, 1994, passim.

<sup>3</sup>. *L'Osservatore Romano* du 11 octobre 1990.

surtout référence à l'émigration qui faisait que la plupart des Eglises chrétiennes avaient la majorité, ou au moins une minorité significative, de leurs fidèles hors du Moyen-Orient. Cette hémorragie ne touchait plus seulement les élites, mais toutes les couches des communautés chrétiennes. Elle s'expliquait par un sentiment général d'insécurité, par les humiliations quotidiennes dont étaient victimes les chrétiens.

«Les chrétiens, en général, n'arrivaient pas (...) à assumer leur présence dans le monde musulman pour la transformer, à la lumière de leur foi, en un lieu de vocation et de mission. Ils la refusaient même, consciemment ou inconsciemment, voyant en elle une calamité, qui les détruisait et les empêchait d'être eux-mêmes, et une fatalité à laquelle ils se résignaient avec amertume. Elle était pour eux plus subie qu'assumée, une blessure dont ils n'arrivaient pas à guérir, ce qui faisait qu'ils étaient toujours en fausse situation dans leur relation avec le monde de l'islam. Cette relation était plutôt vécue au niveau du sociologique et du psychologique, au niveau de l'humain, du trop humain, et non au niveau de la foi. Elle restait instinctive, primitive, agressive, défensive, faite à partir de leurs peurs, de leurs difficultés, de leurs complexes, de leurs appréhensions en tant que groupe social, qui cherchait sa survie plutôt que sa vocation<sup>4</sup>.»

Et puis il y avait l'attrait de l'Occident...

Les difficultés du passé et du présent avaient conduit les chrétiens d'Orient à ce genre de réactions. La situation était devenue à tel point catastrophique que les patriarches et les chefs des Eglises chrétiennes multipliaient, depuis le début de l'année 1990, les mises en garde et les appels à leurs communautés à résister à la tentation de l'émigration. Lors du synode sur la formation des prêtres, dans les premiers jours d'octobre, S.B. Ignace II Hayek, le patriarche syriaque d'Antioche, déclara publiquement que la survie même des communautés était en jeu du fait de «cette immense vague d'immigration<sup>5</sup>». Les responsables des Eglises chrétiennes d'Orient souhaitaient que leurs fidèles arrivent à situer leur christianisme dans une perspective de vocation et de mission. C'était la seule solution pour endiguer les périls qui menaçaient leurs communautés de croyants. Mais le déclenchement de la guerre ne faisait que les renforcer encore.

---

<sup>4</sup>. Rafiq Khoury, *La Documentation catholique*, n° 2087, p. 142.

<sup>5</sup>. Didier Rancé, *op.cit.*, p. 194-200.

Le Saint-Siège avait tout à craindre du début des opérations militaires dans le Golfe Persique. Les appels à l'islam du raïs irakien, repris en chœur par différents leaders fondamentalistes, avaient échauffé les esprits. Les rues des capitales arabes se remplissaient de graffitis anti-occidentaux. Des manifestations hostiles à la France et aux Etats-Unis agitaient régulièrement le monde arabe, de Rabat à Nouakchott, de Tunis à Beyrouth, d'Alger à Amman. D'agresseur, l'Irak devenait agressée.

Devant la tournure des événements, la situation des communautés chrétiennes devenait un peu plus inconfortable. Leurs liens avec Rome étaient de plus en plus perçus par les fondamentalistes musulmans comme une dépendance de l'Occident. C'était vrai depuis longtemps pour les catholiques. Cela le devenait pour les autres Eglises chrétiennes depuis le succès de la cinquième assemblée générale des Eglises du Moyen-Orient : réunie à Chypre du 22 au 28 janvier 1990, elle avait consacré l'unité des quatre familles. Dès lors, le Conseil Œcuménique des Eglises du Moyen-Orient pouvait présenter une position unie au nom de toute la communauté chrétienne. Durant la crise du Golfe, il reprit largement les interventions du Saint-Père<sup>6</sup>.

A Rome, on recevait déjà les échos des risques que couraient les chrétiens du Machrek. Un courant anti-chrétien se manifestait dans les mouvements intégristes de tous bords. En Egypte, les réseaux intégristes musulmans, décapités à la suite de l'assassinat du président Sadate, étaient en train de renaître de leurs cendres. Ils constituaient même un des dangers majeurs de déstabilisation de la société égyptienne. Les difficultés économiques du pays formaient un terreau très favorable. Et, depuis 1986, les assassinats et les émeutes avaient repris. L'assassinat du président du parlement, Rifat Mahgard, en octobre 1990, ne constituait que la crête de la nouvelle vague islamiste «révolutionnaire».

Pour les communautés coptes, tant orthodoxes que catholiques et protestantes, l'avenir s'annonçait sombre. Des églises, des magasins et des pharmacies coptes étaient incendiés. Bien que les autorités égyptiennes aient invoqué des problèmes techniques pour justifier ces actes, il était clair qu'ils étaient l'œuvre d'intégristes musulmans. Depuis octobre 1990, les attaques contre des prêtres et des

---

<sup>6</sup>. M. Borrmans, *op.cit.*, p. 96-97.

commerçants chrétiens se multipliaient, en particulier dans le Faym, à Abou Qorqas, à Minich<sup>7</sup>.

D'autres échos parvenaient d'Israël. Mais l'anti-christianisme ne constituait pas une composante des plus marquées des courants islamistes ; «un certain discours bienveillant à l'égard des chrétiens n'était pas à exclure»<sup>8</sup>. La situation des chrétiens de Terre sainte était plutôt menacée par l'arrivée des juifs d'Union Soviétique et par l'intégrisme juif. Depuis la fin 1989, les chrétiens se trouvaient au premier rang de la lutte contre les autorités israéliennes. Cela avait commencé avec la grève des impôts déclenchée par les habitants de Beit-Sahour. Au printemps 1990, la crise rebondissait au cœur de Jérusalem. Des colons juifs occupaient les locaux de l'hospice Saint-Jean. En signe de protestation, les Lieux saints de Jérusalem, de Bethléem, de Nazareth et les églises de la vieille ville fermèrent leurs portes. Puis ce fut la tuerie de Rishon-le-Zion, les émeutes de Nazareth<sup>9</sup>...

Toutes les craintes du Saint-Siège se trouvèrent confirmées dans l'offensive syrienne contre le réduit chrétien libanais. Début octobre 1990, les troupes d'Hafez el-Assad mettaient fin à la trêve élaborée par le Saint-Siège le 16 mai précédent<sup>10</sup>. L'opération aurait reçu l'autorisation de la Maison-Blanche quelque quarante-huit heures avant<sup>11</sup>. Lors de l'audience générale du 3 octobre, Jean-Paul II invita les fidèles présents à prier pour le Liban :

«Ces derniers jours nous sont encore parvenues des informations sur les combats, les tueries sans distinction des personnes désarmées et d'une population prise en otage par la violence et l'horreur. C'est un fait déplorable qui exige la plus ferme condamnation<sup>12</sup>».

Dix jours plus tard, le général Aoun trouvait refuge à l'ambassade de France. Quant aux chrétiens, ils étaient réduits à l'exil dans leur propre pays. Chassés de la montagne du Chouf par les Druzes, ils connaissaient le sort des Palestiniens. «A qui profitaient alors ces exodes» ? s'interrogeait Slimane Zéghidour<sup>13</sup>. Tout d'abord à

---

<sup>7</sup>. Edris Abdel Sayed, *L'Actualité Religieuse dans le Monde*, 15 décembre 1991, p. 30.

<sup>8</sup>. Rafiq Khoury, *op.cit.*, p. 143.

<sup>9</sup>. Didier Rancé, *op.cit.*, p. 269.

<sup>10</sup>. *Ibid*, p. 302.

<sup>11</sup>. Pierre Salinger, Eric Laurent, *op.cit.*, pp. 266-268.

<sup>12</sup>. *L'Osservatore Romano*, du 4 octobre 1990.

<sup>13</sup>. Dans *L'Actualité Religieuse dans le Monde* du 15 décembre 1991, p. 32.

Israël qui avait intérêt à voir se disloquer le seul Etat de la région où la citoyenneté n'était pas fonction de la religion. Ensuite à l'Arabie Saoudite qui ne reconnaissait d'autre confession que l'islam.

Pour le Saint-Siège, il y avait aussi les Etats-Unis. A la mi-août 1990, la secrétairerie d'Etat adressa à toutes les nonciatures un rapport interne sur le nouvel ordre américain au Moyen-Orient. L'objectif de *Desert Shield* était «d'éliminer le régime irakien pour instituer un nouvel ordre géopolitique passant par la fin des sociétés plurireligieuses présentes dans ces régions depuis toujours<sup>14</sup>». Ce plan passait indubitablement par la destruction du modèle de société pluriconfessionnelle, le Liban.

Or, ce pays représentait pour la diplomatie pontificale la clé de sa politique dans la région. Le pays du Cèdre était le seul pays arabe à ne pas avoir pour religion d'Etat, l'islam. Le pacte national de 1943 garantissait l'égalité des droits entre musulmans et chrétiens, faisant du Liban «l'unique laboratoire véritablement pluriconfessionnel de la région<sup>15</sup>». On comprend ainsi mieux toute l'énergie déployée par le Saint-Siège pour éviter que la crise koweïtienne ne dégénérât en guerre. En vain ...

Jean-Paul II était déterminé à protéger, non seulement les intérêts catholiques dans la région, mais bien la chrétienté. Ses préoccupations n'étaient pas uniquement d'ordre caritatif et diplomatique. Le 14 février 1991, au cours d'une rencontre avec les prêtres du diocèse de Rome, il confiait sa peur pour l'avenir :

«Que les peuples et les religions, à la suite de cette guerre puissent devenir encore plus opposés, plus ennemis, au lieu de marcher vers une solidarité la plus possible, la plus universelle<sup>16</sup>.»

Depuis le début de la crise du Golfe, le Saint-Père n'avait cessé de voir s'agrandir le fossé entre les deux nouvelles forces bipolaires, le Sud et le Nord. Cette crainte était naturellement partagée par les évêques des communautés chrétiennes du Moyen-Orient. S'adressant au Pape, le 1<sup>er</sup> octobre 1990, S.B. Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem, déclarait :

«Il y a un risque de cassure entre l'Orient et l'Occident. Notre peuple a l'impression que les Occidentaux s'intéressent à nous

---

<sup>14</sup>. Gianfranco Zizola, *L'actualité Religieuse dans la Monde*, 15 mars 1991, Constance Colonna-Cesari, *op.cit.*, p. 242 et Jean Toulat, *op.cit.*, p. 14.

<sup>15</sup>. Constance Colonna-Cesari, *op.cit.*, p. 243.

<sup>16</sup>. *L'Osservatore Romano* du 15 février 1991.

moins pour la justice que pour défendre des intérêts économiques. S'il en est ainsi, tout l'Orient, malgré ses divisions, se retournera contre l'Occident<sup>17</sup> ».

Après la fusillade de l'esplanade des mosquées, le 8 octobre, cette impression devint réalité. Il y avait bien deux poids, deux mesures. Ce qui était vrai pour l'Irak ne le fut pas pour Israël. Les Etats-Unis ne condamnèrent pas les événements de Jérusalem : pas plus qu'ils ne mobilisèrent leurs troupes pour faire respecter la résolution 672, condamnant «les actes de violence commis par les forces de sécurité israéliennes». Le secrétaire général des Nations-Unies fut chargé d'envoyer une mission sur les lieux afin de faire des recommandations «pour assurer la sécurité et la protection des civils palestiniens». Israël refusa de l'accueillir<sup>18</sup>.

La coupure entre l'Occident et le monde arabe, qui pouvait résulter de ce conflit, risquait d'être durable. S.B. Bidawid constatait, dans une interview au *Figaro*, le 26 janvier 1991 :

«L'action de la coalition occidentale a suscité un grand mouvement antichrétien parmi les musulmans qui considèrent, comme l'islam l'enseigne, que leur terre ne doit pas être foulée par les non-musulmans. On ne fait pas non plus de distinction entre Américains, Français et chrétiens. Cette guerre est désastreuse pour l'avenir des relations islamo-chrétiennes».

Elle remettait également en cause tous les principes prônés par le concile Vatican II. La déclaration conciliaire *Nostra Aetate* exhortait les chrétiens et les musulmans «à oublier le passé et à s'efforcer sincèrement à la compréhension mutuelle». Le dialogue islamo-chrétien prenait dans cette région une importance particulière. Dans l'optique missionnaire qui était celle de Jean-Paul II, ce dialogue passait par l'affirmation de la foi des Eglises chrétiennes d'Orient. Elles étaient par leur communion de croyance un lien avec l'Occident chrétien, et par leur communion culturelle un lien avec l'Orient musulman. Or, la guerre instituait une incommunicabilité progressive entre ces mondes, entre ces religions.

---

<sup>17</sup> . *L'Osservatore Romano* du 2 octobre 1990.

<sup>18</sup> . Chapour Haghigat, *op.cit.*, p. 412.

## Les orientations diplomatiques du Saint-Siège

La volonté de protéger les communautés chrétiennes, surtout catholiques, du Moyen-Orient avait conduit le Saint-Siège à nouer des relations diplomatiques avec de nombreux pays arabes. L'attitude des chrétiens de la région et le silence de Jean-Paul II après les premières attaques de scuds sur Israël contribuèrent à relancer le débat sur la reconnaissance de l'Etat hébreu par le Saint-Siège.

### *Le Vatican et les Etats arabes*

A l'issue de la seconde guerre mondiale, le Moyen-Orient connut deux bouleversements majeurs : l'accession à l'indépendance des anciens mandats français et britanniques, et l'érection en deux Etats, arabe et juif, de la Palestine (mandat britannique). Tous ces pays exprimèrent le désir de nouer des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. A l'exception de la Palestine, Rome accéda à ces souhaits.

Ce fut ainsi qu'au premier semestre 1947 le Liban, puis l'Egypte accréditèrent un «ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire» près le Saint-Siège. Ils furent suivis, de 1953 à 1976, par la Syrie, l'Irak, le Koweït, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Un accord, sans échange de diplomates, fut même conclu, en 1965, avec la Libye. Une délégation apostolique était représentée dans les Etats de la péninsule arabique. Tous n'avaient pas leur représentant directement à Rome. Ainsi le diplomate envoyé près le Saint-Siège par le gouvernement irakien était l'ambassadeur d'Irak à Madrid. Même chose pour la Syrie, avec son ambassadeur à Genève, et le Koweït, avec celui à Paris.

Le Saint-Siège était lui représenté auprès de ces gouvernements par un pro-nonce. Le représentant pontifical n'avait pas la préséance et prenait simplement rang parmi les autres ambassadeurs. Parfois, il était accrédité auprès de plusieurs gouvernements. C'était le cas du nonce résidant à Bagdad, en poste également à Koweït-City. C'était encore le cas du délégué apostolique en Palestine qui était nonce en Chypre, et de celui au Liban qui représentait le Siège apostolique en Péninsule arabique. Les relations diplomatiques nouées par Rome avec les pays

arabes avaient d'abord pour objet de protéger les communautés chrétiennes<sup>19</sup>.

Les rapports de l'Eglise catholique avec le monde furent redéfinis par la constitution conciliaire *Gaudium et Spes*, et plus particulièrement par la déclaration sur les libertés religieuses *Dignitatis Humanae*, de 1965. Ces documents rejetaient la thèse de l'Etat confessionnel intolérant pour les minorités religieuses. Ils préféraient à ce modèle l'Etat de droit, laïque, c'est-à-dire incompétent en matière dogmatique garantissant à tous la liberté de vivre selon leur foi, dans le respect de celle des autres.

Cette condition devait donc être respectée par les Etats qui sollicitaient l'établissement de relations diplomatiques. Elle l'était également par le Saint-Siège qui ne faisait aucune discrimination d'ordre politique ou confessionnelle dans l'ouverture de relations officielles. Au gouvernement qui en faisait la requête, il était seulement demandé de respecter la liberté religieuse<sup>20</sup>. Cette condition expliquait, entre autres, l'absence de liens avec Israël. Elle l'expliquait également avec l'Arabie Saoudite, dont l'intolérance religieuse était bien connue.

Ces documents conciliaires présidaient, a contrario, à la rupture de ces relations. Mais le Saint-Siège rompait difficilement ses relations avec un Etat. Combien même avait-il envahi un Etat souverain comme le Koweït ... Rompre ses relations diplomatiques était un acte politique. Or, le Saint-Siège ne s'occupait pas de politique.

Face à l'agression irakienne, la décision de Rome de conserver des liens était pourtant politique. Il fallait éviter de vouer les chrétiens à une mort certaine. Mais il était aussi important de ne pas se couper de ces communautés, de rester en phase avec elles. L'argumentation arabe des patriarches de Jérusalem, de Damas, de Bagdad, relayés à Beyrouth, à Amman ou ailleurs par des prêtres, des sœurs était largement favorable à Saddam Hussein. Dans un Moyen-Orient divisé, en proie à l'islamisme, les chrétiens de la région n'en étaient pas moins arabes. Et l'Irak figurait comme la dernière championne de la cause arabe.

Un prêtre melkite de Jordanie, le père Nabil Haddad confiait en février 1991 à un journaliste :

---

<sup>19</sup>. M. Borrmans, «Le Saint-Siège et les Etats Islamiques», pp. 271-279 in Actes du colloque de l'Institut Portalis d'Aix-en-Provence, *Le Saint-Siège dans les relations internationales*, 1989 et André Dupuy, *La diplomatie du Saint-Siège après le deuxième concile du Vatican*, 1980, passim. Cf annexe 3a.

<sup>20</sup>. Roland Minnerath, «Le Saint-Siège et les relations internationales», pp. 1478-1479 in *Encyclopædia Universalis*, 1989 et André Dupuy, *op.cit.*, passim.

«Bush fait du mal à l'esprit de la chrétienté. Sur les écrans de la télévision on le voit aller à l'Eglise pour prier, alors qu'il vient de donner l'ordre à ses bombardiers de frapper les cités irakiennes. Ça se retourne contre nous ici. Il donne l'image négative de la chrétienté. Il ouvre de nouvelles blessures. Mon travail devient difficile au milieu des musulmans. J'explique que Bush est étranger à notre foi ; ça se passe bien malgré tout, car les Arabes ont fourni toutes les preuves de fidélité à leur nation, de la même manière que Jésus aimait son pays. Malgré notre embarras, nous ne nous sommes jamais sentis aussi unis avec les musulmans<sup>21</sup>. »

Le même sentiment se retrouvait partout parmi les communautés chrétiennes. En Irak, malgré des réactions hostiles réapparaissant dans les rues, leur situation restait sans équivalent au Moyen-Orient.

Tarek Aziz était le numéro deux du régime, principal conseiller de Saddam Hussein. Pourtant, il n'appartenait pas au cercle des natifs de Takrit et n'était pas musulman sunnite, mais de Mossoul et nestorien. Les cadres chrétiens restaient loyaux au régime et les dirigeants des Eglises multipliaient les déclarations de soutien, comme M<sup>gr</sup> Bidawid :

«Notre cause (...) est aujourd'hui de défendre la patrie, cette patrie où, depuis la décision d'embargo, des enfants meurent par manque de lait et où les hôpitaux ne peuvent plus fonctionner en raison du manque de médicaments (...) Faut-il vraiment détruire l'Irak pour libérer le Koweït ? A mon avis, avec ou sans Koweït, une guerre aurait été déclenchée contre Saddam Hussein qui devenait trop puissant aux yeux des Américains<sup>22</sup>. »

L'attitude des chrétiens arabes aux premiers jours de la guerre n'allait pas tarder à faire resurgir la question de la reconnaissance de l'Etat hébreu par le Saint-Siège.

### *Rome et Israël*

Au pilonnage de la coalition sur les villes irakiennes ne tardèrent pas à répondre les lancements de missiles irakiens scud sur l'Arabie Saoudite et surtout sur Israël. Le lendemain des premiers bombardements alliés, sept missiles étaient lancés sur l'Etat hébreu, faisant douze blessés légers à Tel-Aviv et à Haïfa. Le 19 janvier, de

<sup>21</sup>. Gérard Fénéon, *Le Républicain Lorrain* du 22 février 1991.

<sup>22</sup>. Didier Rancé, *op.cit.*, p. 245 et *L'actualité Religieuse dans le Monde* du 15 février 1991, p. 22.

nouveaux missiles irakiens blessaient dix habitants de Tel-Aviv. A chaque fois qu'un missile trouait le ciel en direction de cette ville, les Palestiniens, chrétiens compris, dansaient de joie sur les terrasses de Jérusalem et dans les territoires occupés. Le 21, c'était au tour de Riyad et de Dahran d'être la cible des scuds irakiens. Mais la défense américaine intercepta les dix missiles avant qu'ils n'aient atteint leurs objectifs. Les habitants de Tel-Aviv n'eurent pas cette chance. Un scud toucha un immeuble faisant un mort et quatre-vingt-seize blessés.

Lors de l'audience générale du 23 janvier, Jean-Paul II exprima la «solidarité» le liant à «tant de gens qui, dans l'Etat d'Israël, souffraient de bombardements déplorables<sup>23</sup>.» L'étrange mutisme du Saint-Père, qui avait attendu la troisième vague de scuds sur l'Etat hébreu pour réagir, avait suffisamment été remarqué et fustigé. Le soir même, l'ambassadeur israélien à Rome, Mordéchai Drory, déclarait, non sans ironie :

«Après les critiques des journaux, le fait que Sa Sainteté prononce enfin les paroles [attendues], prouve que la mobilisation de l'opinion publique peut aider<sup>24</sup>.»

Le diplomate faisait référence à l'*Appel* de la communauté hébraïque de Rome de la veille, largement repris par la presse italienne. Le texte, signé par le grand rabbin Toaff, demandait au Pape de condamner clairement «la menace répétée de l'Irak de détruire l'Etat d'Israël» et «les bombardements successifs de Tel-Aviv et Haïfa.» La communauté juive ne comprenait pas que Jean-Paul II n'ait pas encore «prononcé le nom du pays dont le droit à rester en paix était violé : Israël<sup>25</sup>.» Il s'était simplement contenté de faire part, le 20 janvier, de sa «grande angoisse», à savoir «la possibilité d'une extension progressive du conflit à tout le Proche-Orient.» Jean-Paul II craignait «l'implication de pays qui, jusqu'à présent, grâce à Dieu, se sont abstenus de participer directement aux combats<sup>26</sup>.» La référence à Israël était implicite...

Mais l'heure n'était plus aux demi-mots pour la communauté juive. Le texte du rabbin entendait affirmer que,

«cinquante ans après l'extermination nazie des juifs et près de trente ans après le concile Vatican II, la position du Saint-Siège de ne pas reconnaître l'Etat d'Israël semblait insoutenable sur le

<sup>23</sup> . *L'Osservatore Romano* du 24 janvier 1991.

<sup>24</sup> . Patrice Claude, *Le monde* du 27 janvier 1991.

<sup>25</sup> . *La Civiltà Cattolica* du 16 février 1991, pp. 352-353.

<sup>26</sup> . *L'Osservatore Romano* des 21-22 janvier 1991.

plan politique et injustifiée sur le plan moral. Quarante ans après la fondation de l'Etat d'Israël, le Saint-Siège et Jean-Paul II évitaient même de prononcer le nom de l'Etat d'Israël. C'était pourquoi beaucoup de juifs pensaient que le Saint-Siège ne reconnaissait pas l'Etat d'Israël pour un préjugé théologique<sup>27</sup> .»

Par sa déclaration du 23 janvier, le Souverain Pontife avait montré qu'il pouvait prononcer le nom de l'Etat hébreu. Mais, certains lui reprochèrent d'avoir ajouté qu'il se sentait «de la même manière (...) proche des populations d'Irak et des autres pays engagés soumis à de terribles épreuves<sup>28</sup> .» On voyait combien étaient délicats les propos du Pape, tant les passions étaient exacerbées.

La question de l'ouverture de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et Israël était encore plus sensible. Déjà plus de cinquante députés italiens avaient signé une pétition à leur gouvernement pour qu'il intervint dans ce sens auprès de la secrétairerie d'Etat papale. Et, pour la première fois, l'ancien Parti communiste, devenu Parti Démocratique de la Gauche, avait soutenu cette idée<sup>29</sup>. Jean-Paul II avait jugé le problème trop important pour l'évoquer sur la tribune de l'aula Paul VI. Ce fut donc par une déclaration écrite du directeur de la Salle de Presse, Joaquim Navarro-Valls, que réagit le Saint-Siège<sup>30</sup>.

L'objectif était de dissiper «la confusion» entourant les relations de l'Eglise catholique avec Israël. D'emblée, il était rappelé que «Rome n'avait jamais mis en discussion l'existence de l'Etat» hébreu. Et l'absence de liens diplomatiques «n'impliquait pas la non-reconnaissance.» Pour preuve, le document faisait l'inventaire des contacts personnels entre les Papes et les dirigeants politiques israéliens depuis vingt ans. En janvier 1964, Paul VI accomplissait un pèlerinage en Terre sainte. Il se rendit à Nazareth et à Jérusalem où il fut chaleureusement accueilli, avant d'être reçu officiellement par le chef d'Etat israélien, le président Shazar. De 1969 à 1985, deux Premiers ministres, Golda Meir, en 1973 et Shimon Peres, en 1985, furent reçus au Vatican. De même, différents ministres obtinrent une audience avec le Souverain Pontife, tel Aba Eban en 1969, Moshe Kol en 1975, Moshe Dayan en 1978 ou Yitzhak Shamir en 1982. Moins symboliques étaient «les contacts réguliers» qu'entretenait le Saint-Siège tant à

<sup>27</sup> . *La Civiltà Cattolica* du 16 février 1991.

<sup>28</sup> . *L'Osservatore Romano* du 24 janvier 1991.

<sup>29</sup> . Patrice Claude, *Le Monde* du 27 janvier 1991 et Marlise Simons, *New York Times* du 7 février 1991.

<sup>30</sup> . Ibid et Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 28 janvier 1991 ; Cf texte intégral de la déclaration en annexe 4. Les citations qui suivent, sauf indications contraires, en sont issues.

Rome, avec l'ambassadeur d'Israël, qu'à Jérusalem, par l'intermédiaire du délégué apostolique. Ce dernier, M<sup>gr</sup> Andréa Lanza di Montezemolo, avait encore rencontré, le 16 octobre 1990, le président Haim Herzog.

M. Navarro-Valls rappela «des nombreuses références du Saint-Père à l'Etat d'Israël.» Jean-Paul II n'avait cessé de parler de «son exigence de sécurité.» De son homélie d'Otrante du 5 octobre 1980 au discours devant le corps diplomatique du 12 janvier, cette expression était de toutes les interventions du Pape sur le Moyen-Orient.

Il précisa que, «selon le droit, la reconnaissance d'un Etat était implicite et n'avait nul besoin de déclarations solennelles et explicites.» Les relations diplomatiques devaient s'établir «de manière volontaire, aucun Etat n'est obligé d'[en] entretenir un autre.» Par exemple, le Saint-Siège n'avait pas de nonce en Jordanie et en Afrique du Sud. Donc, Israël «n'était pas le seul avec lequel [il] avait jugé opportun d'attendre.»

De ce fait, il était vain de chercher, comme le faisait l'*Appel* de la communauté juive de Rome, des raisons théologiques à une situation de fait. Il était surtout indécent de faire procès à Jean-Paul II de son attitude envers les juifs. Sa lettre pontificale *Redemptionis Anno*, du 20 avril 1984, confirmant son discours d'Otrante, sa présence au milieu de la communauté hébraïque à la synagogue de Rome, le 13 avril 1986, ou à Varsovie, le 14 juin 1987, témoignait, si besoin était, en sa faveur.

Les vraies raisons étaient à chercher ailleurs. Elles étaient juridiques. Elles tenaient, expliquait M. Navarro-Valls,

«aux difficultés non encore clarifiées concernant la présence d'Israël dans les territoires occupés et des rapports avec les Palestiniens, de l'annexion de la Ville sainte de Jérusalem, et de la situation de l'Eglise catholique en Israël et dans les territoires administrés par lui.»

La note du directeur de la Salle de Presse ne satisfit pas pour autant Israël. Les diplomates israéliens à Rome, dont l'ambassadeur, répliquèrent en s'interrogeant sur la sincérité du Saint-Siège. Ils arguaient que l'on pouvait reprocher à bons nombres d'Etats ce qui était reproché à Israël. Et rien ne les avait empêchés d'entretenir une ambassade au Vatican<sup>31</sup>. Ils se souvenaient plus de la visite de Yasser Arafat

---

<sup>31</sup>. Marlise Simons, *New York Times* du 7 février 1991.

au Vatican, le 15 septembre 1982, davantage que des textes publiés dans l'esprit de *Nostra Aetate*<sup>32</sup>.

Personne ne voulait comprendre, du côté hébreu, que l'établissement de relations diplomatiques entre Rome et l'Etat d'Israël avait un caractère avant tout politique. Une des raisons non mentionnées dans la note de M. Navarro-Valls était la situation dans laquelle viendraient à se trouver les chrétiens du monde arabe dans un parcel cas<sup>33</sup>. Et, plus que jamais, leur sort dépendait de l'attitude du Saint-Siège.

La mise au point du directeur de la Salle de Presse ne contribua pas à clore totalement le débat. Le 27 janvier, quelques centaines de manifestants juifs, banderoles déployées aux couleurs d'Israël, réclamaient, place Saint-Pierre, la reconnaissance de l'Etat hébreu par le Saint-Siège.

«Ces hommes étaient mus par la vague de fond qui dirige vers Israël les sympathies de tous ceux qui prennent conscience des enjeux en cause au Proche-Orient<sup>34</sup>.»

A la fin de l'Angélus, Jean-Paul II s'adressa à eux :

«Je vois une banderole avec le mot *Shalom*. *Shalom* signifie paix. Je souhaite cette paix à votre peuple et à l'Etat d'Israël<sup>35</sup>.»

La même fin de non-recevoir fut transmise au Premier ministre Shamir. Le 12 février, il avait appelé personnellement le Saint-Siège à reconnaître Israël et à établir avec lui des relations diplomatiques<sup>36</sup>.

L'heure n'était pas à la mise en marche d'un processus de rapports diplomatiques formels entre l'Etat juif et le gouvernement de l'Eglise. Mais surtout Israël se trompait dans la démarche qu'elle avait adoptée. En mai 1983, William Murphy, sous-secrétaire de la Commission pontificale *Justice et paix*, n'avait-il pas clairement expliqué<sup>37</sup> :

«Il est d'usage que le Saint-Siège ne preme pas l'initiative d'instaurer des relations diplomatiques, avec quelque pays que ce soit, même s'il est ouvert et favorable à de telles relations ?»

---

<sup>32</sup>. André Chouraqui, *La reconnaissance*, 1992, p. 227.

<sup>33</sup>. G.E. Irani, *op.cit.*, p. 39.

<sup>34</sup>. André Chouraqui, *op.cit.*, p. 226.

<sup>35</sup>. *L'Osservatore Romano* des 28-29 janvier 1991.

<sup>36</sup>. *Le Républicain Lorrain* du 13 février 1991.

<sup>37</sup>. G.E. Irani, *op.cit.*, p. 37.

Quant à John M. Esterreicher, fondateur de l'Institut des Etudes judéo-chrétiennes à l'université de Seton Hall, connu pour ses sympathies envers Israël, n'avait-il pas écrit dans le *New York Times*, en décembre 1985 :

«Selon le point de vue de Rome, la reconnaissance diplomatique d'Israël devrait suivre et non pas précéder la paix au Moyen-Orient ... Au lieu de solliciter bruyamment la reconnaissance diplomatique d'Israël de la part du Saint-Siège, tous les sympathisants sionistes devraient plutôt imaginer d'autres moyens d'action au service de la compréhension et de la pacification d'Israël avec ses voisins ?<sup>38</sup>»

---

<sup>38</sup> . Ibid, p. 41.

## CHAPITRE V

### LE SAINT-SIEGE ET LA TEMPETE DU DESERT

Depuis le mois d'août 1990, le Saint-Siège n'avait pas cessé d'appeler les deux parties à négocier, de dénoncer la logique de guerre. Tous les moyens à sa portée avaient été utilisés. Le plus prestigieux d'entre-eux était bien naturellement, Jean-Paul II. Mais n'avaient pas été oubliés les diplomates, qui n'avaient pas ménagé leurs peines, ni les publications pontificales, le quotidien *l'Osservatore Romano* et le bimensuel *la Civiltà Cattolica*.

Le déclenchement de l'opération *Desert Storm* ne mit pas fin à l'activité de l'Eglise catholique. La guerre rendit le Saint-Père un peu plus amer. Et comme il l'avait dit aux journalistes le 1<sup>er</sup> septembre précédent, il se maintint dans son attitude :

«Condamnation et anathème ne sont pas absents de la tradition apostolique<sup>1</sup> .»

Les appels de Jean-Paul II pour une paix juste et durable furent presque quotidiens. Ils trouvèrent écho dans la presse du Vatican. Le Pape restait fidèle aux objectifs énoncés dans son premier discours au monde, le 17 octobre 1978 :

«Constante sera (...) notre sollicitude face à de tels problèmes [menaces contre la paix et conflits] pour une action opportune, désintéressée, inspirée des Evangiles<sup>2</sup> .»

Les propos du Souverain Pontife se voulaient être le point de référence, le dernier, d'un monde qui était en train de perdre les siennes.

Parallèlement à la remise en cause des positions politiques agitant l'Occident, le Saint-Siège mit en œuvre les moyens à sa disposition pour ramener la paix, une paix juste et durable, au Moyen-Orient. Le Pape s'était toujours refusé à voir une fatalité entre la

---

<sup>1</sup> . *L'Osservatore Romano* du 3 septembre 1990.

<sup>2</sup> . *La Civiltà Cattolica* du 2 février 1991, p. 285.

reconnaissance d'une situation d'injustice, née de l'invasion de l'émirat koweïtien, et de l'opération *Desert Storm*.

## Les réactions du Saint-Siège

Les écrans des télévisions du monde entier retransmettaient à toute heure du jour et de la nuit les images de la chaîne privée américaine d'informations, CNN. Elles étaient censées donner l'impression au monde qu'une guerre propre, sans morts, avait lieu dans le Golfe. Mais le visage de ce conflit montré par la presse vaticane était tout autre.

### *Le visage inhumain de la guerre*<sup>3</sup>

«Chaos de la guerre», «ténèbres de la violence», «horreurs des morts», telles furent les réactions de *L'Osservatore Romano* face au déclenchement des opérations dans le Golfe Persique. Le journal du Vatican regrettait que «l'ivresse de la guerre ait prévalu sur l'audace de la paix<sup>4</sup>...»

Cette défaite, comme l'avait dit le Saint-Père, le 17 janvier 1991, était d'abord celle «du droit international et de la communauté internationale<sup>5</sup>...» On ne voulait simplement y voir que

«...la guerre-opération chirurgicale : la restauration de l'ordre international par tous les moyens possibles, passé l'ultimatum pour le retrait irakien du Koweït (...). [Mais la presse], dans les limites de la censure, a dû offrir la vraie image de l'événement : non plus une opération chirurgicale, mais bien une vraie spirale de lutte et de violence<sup>6</sup>...»

Le déclenchement de l'offensive terrestre, *Desert Sabre*, rendait cette défaite plus éclatante.

De son côté, *la Civiltà Cattolica* s'interrogeait, dans son éditorial du 2 février 1991, sur les causes de ce conflit alors que des solutions pacifiques existaient :

<sup>3</sup>. Angelo Scelzo, *L'Osservatore Romano* des 25-26 février 1991.

<sup>4</sup>. Ibid, «*Acta diurna*» du 20 janvier 1991.

<sup>5</sup>. Ibid.

<sup>6</sup>. Ibid, «*Acta diurna*» du 3 février 1991.

«retrait des forces irakiennes du Koweït et convocation d'une Conférence de Paix pour une solution globale des problèmes du Moyen-Orient. Pourquoi des propositions répétées sans cesse depuis des mois sur tous les tons n'ont-elles pas eu de succès ?»

Cela tenait surtout des objectifs différents qui animaient George Bush et Saddam Hussein. Cela tenait aussi de la nature même du conflit. Selon la revue des jésuites romains, «la guerre contre l'Irak ne serait que le tragique prélude» d'un affrontement plus général entre le Nord et le Sud de la planète.

Angelo Scelzo revint sur ce point dans son éditorial des 25-26 février 1991. Le secrétaire de rédaction de *l'Osservatore Romano* rappelait le risque de voir «s'ériger un mur entre deux mondes, au moment où en Europe de l'Est se fracturaient à peine les murs de pierre.» La guerre ouvrait la voie au désordre social et économique qui ne manquerait pas d'atteindre durement les nations les plus pauvres. «C'était un prix trop élevé» pour Mario Agnes, parlant de cette montée des «divisions, des rancœurs et des inimitiés entre les peuples<sup>7</sup> .»

La guerre était également condamnée pour son cortège de morts, de «victimes innocentes<sup>8</sup> ». D'autant que l'opération de libération du Koweït ne se révélait pas être une simple promenade. Le 24 janvier, la Maison-Blanche reconnaissait qu'elle «durerait probablement plusieurs mois<sup>9</sup> ». Le 2 février *la Civiltà Cattolica* estimait que la «prolongation du conflit serait la cause d'un nombre incalculable de victimes militaires et civiles». Tout le monde avait alors à l'esprit les quelques cadavres de Khafji, montrés par les télévisions occidentales ; tout le monde se rappelait le bombardement d'une usine de lait en poudre de Bagdad<sup>10</sup>. Il soufflait sur le Golfe «un germe de mort<sup>11</sup> .»

Et *l'Osservatore Romano* de stigmatiser «le massacre des vies humaines<sup>12</sup> ». Il était évident que, derrière le visage de la guerre, se profilait celui de la mort :

«C'est un visage qui a pour traits ceux bouleversants des enfants, des femmes, des vieillards de tant de personnes sans armes, tuées jusque dans les abris antiaériens. Même dans ce conflit -

---

<sup>7</sup> . Ibid, id., du 17 février 1991.

<sup>8</sup> . Ibid, id., du 20 janvier 1991.

<sup>9</sup> . *Les Cahiers de l'Orient*, «Golfe l'après-guerre», 1990, p. 58.

<sup>10</sup> . *Le Figaro* du 23 janvier 1991.

<sup>11</sup> . Mario Agnes, *L'Osservatore Romano* des 25-26 février 1991.

<sup>12</sup> . Ibid, «*Acta diurna*» du 17 février 1991.

encore faut-il le crier sans arrière-pensées intéressées ou mal-honnêtes-, ceux qui payent le plus sont les innocents<sup>13</sup>.»

Lorsque les premiers missiles irakiens s'abattirent sur Tel-Aviv, le quotidien du Vatican dénonça le risque que cela comportait. Dès le 20 janvier, une *Acta diurna* rappelait à tous le «devoir (...) d'éviter l'extension [du conflit] qui se faisait, d'heure en heure, plus menaçante». Chacun craignait, tant au Vatican qu'à la Maison-Blanche, qu'Israël entrât en guerre contre l'Irak. Immanquablement, cette participation active à *Desert Storm* aurait lié les problèmes politiques et religieux. La confrontation entre les musulmans, les juifs et les chrétiens aurait été inévitable, ruinant tous les espoirs du Saint-Siège mis dans le dialogue islamo-chrétien. «L'espoir est (...) que le conflit reste limité», rappelait *la Civiltà Cattolica* du 2 février.

Devant tous ces désordres, Mario Agnes ne voyait qu'une solution : la prière. Et surtout «une authentique mobilisation des "moyens pauvres" de la prière et de la pénitence. Une mobilisation des moyens spirituels<sup>14</sup>». Le premier de ces moyens était le Souverain Pontife :

«Ce Pape a posé (...) la grande question -directement issue de la guerre "aventure sans retour" commencée dans le Golfe- de la réconciliation des trois branches de la famille monothéiste qui font tous référence au Dieu d'Abraham (chrétiens, juifs, musulmans)<sup>15</sup>.»

### *Les interventions de Jean-Paul II*

En août 1990, comme beaucoup de monde, le Saint-Père avait été surpris par l'agression irakienne. Ce qui expliquait son silence, ses sentiments ne perçant que dans *l'Osservatore Romano*. Cinq mois plus tard, il ne manqua pas de réagir vigoureusement. Pas moins de vingt-neuf interventions du 17 janvier au 28 février 1991.

«Mais le cri de ce prophète désarmé sembla bien se perdre dans les sables mouvants de l'opinion alors que ses appels au secours arrivaient chaque jour, provenant des populations engagées

---

<sup>13</sup>. Ibid.

<sup>14</sup>. Ibid, des 25-26 février 1991.

<sup>15</sup>. Ibid, «*Acta diurna*» du 3 février 1991.

malgré elles dans le conflit : les réfugiés se pressaient en masse à la frontière irako-jordanienne et les évêques de Terre Sainte s'inquiétaient du sort d'un million et demi de Palestiniens bloqués par le couvre-feu dans les territoires occupés<sup>16</sup> .»

Jean-Paul II ne faillit pour autant pas à sa mission. Le 27 janvier, il lançait un appel à la paix lors de l'Angélus dominical :

«L'anxiété et la tristesse, trop de fois exprimées depuis le début de la guerre dans la région du Golfe, continuent d'être alimentées par d'incessants combats, auxquels s'ajoutent ces jours-ci des risques pour l'environnement.

Les victimes civiles et militaires, et les énormes destructions rendent toujours plus grande et plus intense la douleur, et nous sommes tous invités à nous tourner vers le Seigneur avec grande insistance et foi : c'est le grand recours à la disposition de ceux qui croient et espèrent en la miséricorde divine<sup>17</sup> .»

La réflexion du Saint-Père englobait tous les aspects des événements du Golfe Persique. Il retenait les bombardements aériens de villes irakiennes, par la coalition, et les scuds qui s'abattaient sur les cités israéliennes et saoudiennes. Ses pensées allaient à chacune des victimes, de quelque camp qu'elles fussent. Ces propos furent repris par M<sup>gr</sup> Etchegaray dans son Homélie du 30 janvier. Ouvrant par une sainte messe la XX<sup>e</sup> assemblée du Conseil pontifical *Justice et Paix*, il évoqua les inquiétudes du Pape, de l'Eglise catholique :

«Destructions, blessés, morts, plusieurs menaces continuent à bouleverser nos frères et à les attrister<sup>18</sup> .»

Le Souverain Pontife était également sensible aux éléments qui pouvaient apparaître annexes. Dès le 20 janvier, il avait évoqué ce qui était pour lui «un motif de plus grande angoisse», «la possibilité d'une extension progressive du conflit à tout le Proche-Orient<sup>19</sup>». Puis, après avoir proclamé «l'intangibilité du droit de vivre -et de vivre avec dignité<sup>20</sup>», il pria pour «qu'il ne soit pas fait recours à de nouveaux instruments de mort». Jean-Paul II pensait aux armes chimiques et bactériologiques dont le Pentagone craignait que Saddam Hussein fit usage, après ses déclarations à CNN le 28 janvier :

<sup>16</sup> . Joseph Vandrissse, *Le Figaro* du 4 février 1991.

<sup>17</sup> . *L'Osservatore Romano* des 28-29 janvier 1991.

<sup>18</sup> . Ibid, du 31 janvier 1991.

<sup>19</sup> . Ibid, des 21-22 janvier 1991.

<sup>20</sup> . Ibid, des 4-5 février 1991.

«Un tel recours épouvantable à de tels moyens inacceptables et condamnables à tous les points de vue signifierait la négation du plus élémentaire respect de la dignité humaine<sup>21</sup> ..»

Mais l'actualité, en ce 27 janvier 1991, était la menace de marée noire dans les eaux bleues du Golfe Persique. Deux jours avant, des sources militaires américaines avaient indiqué que les Irakiens avaient ouvert les vannes des installations pétrolières du port koweïtien d'Al Ahmadi. Des milliers de tonnes de brut se déversaient en mer, formant rapidement une nappe de plus de quinze kilomètres dans le nord du Golfe. Washington avait dénoncé cet acte de «terrorisme contre l'environnement». Riyad craignait pour le fonctionnement de leurs usines de dessalement d'eau de mer. Quant à Bagdad, il rejetait la responsabilité de cette pollution sur la coalition...

Le 2 février était un samedi. Et, le premier samedi de chaque mois, il était d'usage que le Saint-Père déclamât, sur les ondes de Radio Vatican, le Rosaire. Le Pape souhaitait que cette récitation revêtît une signification différente, qu'elle fut ressentie comme une invitation à la paix.

Dans son introduction au texte marial, Jean-Paul II demanda aux fidèles d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient de ne pas succomber «à la tentation de l'indifférence et à la résignation fataliste (...) de la spirale de la guerre». Il leur rappela que, comme chrétiens, ils ne pouvaient perdre espoir. La prière pouvait pour cela se révéler «plus forte que toute arme et tout calcul humain» si elle était nourrie «de foi sincère et intense<sup>22</sup>» :

«Confions à Dieu notre profonde douleur et notre plus vive espérance. Invoquons la lumière divine pour ceux qui, sur la scène internationale, continuent à rechercher les chemins de la paix, s'efforçant de mettre fin à la guerre et ayant la ferme volonté de trouver, pacifiquement et avec un désir de justice, des solutions adéquates aux différents problèmes du Moyen-Orient. Demandons au Seigneur qu'Il illumine les responsables des parties en conflit, afin qu'ils aient le courage d'abandonner le chemin de la confrontation armée et de s'en remettre, avec sincérité, aux négociations, au dialogue et à la collaboration. Implorons la consolation divine pour tous ceux qui souffrent à cause de la guerre et des graves situations d'injustice et

---

<sup>21</sup> . Ibid, du 7 février 1991.

<sup>22</sup> . Ibid, du 3 février 1991.

d'insécurité qui restent irrésolues dans cette région du Moyen-Orient<sup>23</sup> .»

Le 14 février, le Souverain Pontife s'adressait aux prêtres de son diocèse de Rome. Une nouvelle fois, il évoqua la guerre du Golfe. Mais il n'aborda pas son propos sous un angle politique, comme il était de coutume lors des allocutions aux fidèles... au monde. Il jugea le conflit suivant des critères propres à l'Eglise catholique. En effet, depuis le concile Vatican II, le Saint-Siège avait recherché à établir un dialogue avec toutes les religions, et plus spécialement avec les trois religions monothéistes, le judaïsme, le christianisme et l'islam.

Jean-Paul II savait que l'unité des «différentes composantes de l'humanité» n'était pas pleinement possible. Il existait trop de divisions, tant sociales qu'économiques et politiques. Comme il le faisait remarquer, le monde était «divisé en différents "mondes"». Il y avait un monde développé et industrialisé, «le Premier Monde», un monde en voie d'industrialisation, «le Second Monde» et un monde en voie de développement, «le Tiers Monde». Le Pape évoqua aussi, se référant directement à l'encyclique *Sollicitudo Rei Socialis*, les laissés-pour-compte du «Quart Monde»<sup>24</sup>.

Estimant que le monde était assez divisé comme cela, le Saint-Père craignait, comme il l'avait déjà évoqué, que la guerre n'approfondisse les fossés existant entre ces mondes :

«Nous sommes inquiets pour la poursuite de notre vision conciliaire du monde car l'Eglise doit toujours se reconnaître dans le monde et avoir le monde pour mission. Pour l'avenir, notre crainte est que les peuples et les religions, à la suite de cette guerre, puissent devenir encore plus opposés, plus ennemis, au lieu de marcher ensemble vers une solidarité la plus possible, la plus universelle -qu'ils puissent devenir maintenant plus divisés, plus opposés, plus ennemis<sup>25</sup> .»

## **Au nom de la charité chrétienne**

Le Saint-Siège ne négligea pas ses efforts pour apaiser les éprouvés. Jouant sur le prestige dont il jouissait dans le monde arabe, il

---

<sup>23</sup> . Ibid.

<sup>24</sup> . Ibid, du 15 février 1991.

<sup>25</sup> . Ibid.

participa aux initiatives d'aides aux victimes. En collaboration avec les instances internationales, il mit en place une commission et un budget au service des réfugiés. Il intervint en faveur des prisonniers italiens aux mains des Irakiens.

### *La mission de Monseigneur Etchegaray*

Le monde catholique s'était fait l'écho des appels de Jean-Paul II par de nombreuses prières. Des initiatives de charité y avaient également vu le jour. Ainsi, le 19 janvier, la *Caritas Internationalis* annonçait son adhésion au programme d'aide à toutes les victimes de la crise du Golfe de l'Office de Coordination des Nations-Unies pour les Secours en cas d'urgence. Une réunion d'information avait été organisée par cet organisme international le 11 janvier. M<sup>r</sup> Martin, sous-secrétaire du Conseil pontifical *Cor Unum*, avait aussi assisté à cette réunion.

Cette participation d'un membre de la Curie romaine dénotait bien l'intérêt que le Saint-Père portait au problème des victimes du conflit, et plus particulièrement des réfugiés. L'adhésion de l'organisme para-pontifical au programme de l'Office démontrait à quel point le Vatican était préoccupé par les besoins humanitaires occasionnés par la guerre<sup>26</sup>.

Dix jours après le déclenchement des bombardements aériens sur le Koweït et l'Irak, Jean-Paul II souhaita donner un signe concret de sa sollicitude envers les victimes. Il le fit lors de l'Angélus dominical :

«Prions pour les populations civiles éprouvées par les bombardements ou forcées, par centaines de milliers, à abandonner leurs maisons et leurs patries pour affronter la tragique expérience des réfugiés : que Dieu leur concède sa consolation et inspire à l'humanité des sentiments et des initiatives de concrète solidarité : Pour ma part, j'ai déjà pris des dispositions afin que, au sein du Conseil pontifical *Cor Unum*, soit instituée une commission chargée de coopérer aux initiatives internationales créées pour aider les réfugiés du Moyen-Orient<sup>27</sup>.»

---

<sup>26</sup> . Joaquim Navarro-Valls, cité par William D. Montalbano, *Los Angeles Times* du 19 février 1991.

<sup>27</sup> . *L'Osservatore Romano* des 28-29 janvier 1991.

Le Comité du Saint-Siège pour l'Aide Humanitaire aux Victimes de la crise du Golfe Persique et du Moyen-Orient tint sa première réunion le 5 février sous la présidence du cardinal Etchegaray. Il était composé de représentants de la Secrétairerie d'Etat, de la Congrégation pour les Eglises Orientales, des Conseillers pontificaux *Justice et Paix*, pour le Dialogue inter-religieux, pour la Pastorale des migrants et des personnes en déplacement et *Cor Unum*. Cette participation de différents organes de la curie montrait bien la volonté du Saint-Siège de développer l'aide humanitaire de l'Eglise entière.

L'action des associations caritatives catholiques nationales et internationales fut confiée au Comité. Ainsi pouvait-on répondre au mieux aux besoins sans cesse croissants des réfugiés. *Cor Unum*, qui supervisait les travaux du Comité, maintenait des contacts avec, d'une part, le Conseil mondial des Eglises et d'autre part, la Croix-Rouge Internationale, le Croissant-Rouge et les agences spécialisées des Nations-Unies, dont le Haut-Commissariat aux Réfugiés<sup>28</sup>.

Le 21 février, M<sup>gr</sup> Etchegaray se rendait à Genève afin de présenter les objectifs de l'action pontificale :

«Le Comité du Saint-Siège croit en la générosité de la communauté catholique pour soutenir les initiatives qui vont être prises par les églises locales et les organisations internationales. En plus d'une aide matérielle, le Comité fait appel à la créativité de tous afin que les nouvelles formes de solidarité avec les victimes puissent être trouvées dans un esprit de collaboration œcuménique et inter-religieuse. La guerre est une plaie béante du flanc de l'humanité, et nous ignorons encore son ampleur et sa profondeur. Cette blessure offense tout le monde : ceux qui en souffrent directement et gravement attendent sans tarder une aide fraternelle<sup>29</sup>. »

M<sup>gr</sup> Etchegaray rencontra à la mission permanente du Saint-Siège près les Nations-Unies et les institutions spécialisées, Cornelio Sommaruga, président du Comité International de la Croix-Rouge, le prince Saddrudin Aga Khan, représentant personnel du secrétaire général des Nations-Unies, Sadako Ogata, le nouveau haut-commissaire aux réfugiés, MM. Essafi, commissaire à l'aide aux désastres, et Charry-Samper, directeur-adjoint de l'Organisation des Migrations Internationales. Cette réunion avait pour objet «d'envisager la perspective d'une collaboration entre l'Eglise catholique et les organes internationaux» :

---

<sup>28</sup>. Ibid, du 7 février 1991 et *L'Attività della Santa Sede nel 1991*, p. 1399.

<sup>29</sup>. Ibid.

«1. Le Comité encourage les églises locales et les organisations catholiques internationales sur le plan de l'assistance humanitaire et des programmes de reconstruction au nom des victimes de la guerre du Golfe.

2. Au niveau opérationnel, le Comité compte sur la collaboration:

- A. des représentants pontificaux qui serviront de liaisons avec les entités compétentes des églises locales ;
- B. des entités catholiques spécialisées d'Égypte, de Jordanie, de Jérusalem, du Liban, de la Syrie et de Turquie, et les communautés catholiques d'Irak, d'Iran et du Koweït.

3. Dans ces pays, l'Église catholique travaille en coordination avec les programmes gouvernementaux et ceux des Nations-Unies<sup>30</sup> »

Le 7 mars, le cardinal Etchegaray réunissait pour la seconde fois le Comité du Saint-Siège. Il pouvait annoncer que le Saint-Père avait tenu à « manifester sa solidarité avec les victimes par un geste concret, pourtant symbolique face à l'immensité des besoins<sup>31</sup> ». Une aide globale de 265 000 dollars était affectée au Conseil pontifical *Cor Unum* en faveur des populations des pays les plus touchés par la guerre du Golfe :

- 50 000 \$ pour l'Irak et pour le Koweït ;
- 30 000 \$ pour l'Iran, pour la Jordanie, pour Jérusalem, pour l'Égypte et pour la Turquie<sup>32</sup>.

Les fonds, dont la répartition avait été décidée par le Comité, furent distribués par les organisations caritatives de l'Église : la *Caritas Internationalis*, la Coopération Internationale pour le développement et la Solidarité, le Catholic Relief Service-USA et le Catholic Near East Welfare Association. Le Saint-Siège débloqua quelque quarante-deux millions de dollars. Ces fonds furent distribués en assistance aux réfugiés et aux travailleurs engagés dans la région et obligés de rentrer dans leurs pays, ainsi qu'en envoi de matériel médical et alimentaire par les organisations catholiques durant l'année 1991<sup>33</sup>.

Le Comité du Saint-Siège pour l'Aide Humanitaire aux Victimes de la crise du Golfe Persique et du Moyen-Orient cessa son activité peu après sa troisième réunion, le 3 avril. Cinq jours plus tard, le cardinal Etchegaray publiait un message dans lequel il notait « avec satisfaction l'intense activité déployée à tous les niveaux par les

<sup>30</sup> . *L'Osservatore Romano*, weekly edition in english, du 4 mars 1991.

<sup>31</sup> . *Ibid*, du 11 mars 1991.

<sup>32</sup> . *Ibid*.

<sup>33</sup> . *L'Attività della Santa Sede nel 1991*, p. 1399.

nombreuses organisations catholiques d'aide et d'assistance». Il demandait par ailleurs que se poursuivît «l'action humanitaire de la part de toutes les instances internationales, gouvernementales ou non, dans une attitude de grande solidarité avec les victimes<sup>34</sup>». D'autant que la guerre avait fait resurgir le problème kurde...

### *La mission de Monseigneur Oleš*

Le Saint-Siège était également préoccupé par le devenir des prisonniers de guerre occidentaux. Le 20 janvier, Bagdad avait annoncé détenir six pilotes de la coalition. Par mesure préventive, «l'une de celles qu'il a fallu prendre en raison des raids qui ont visé des objectifs civils, économiques et scientifiques, et touché la population», un porte-parole irakien déclara qu'ils allaient servir de «boucliers humains». La télévision, quant à elle, avait montré des pilotes aux visages tuméfiés, prononçant sur un ton hésitant des aveux<sup>35</sup>.

Le dimanche suivant, lors de l'Angélus, Jean-Paul II condamna ce procédé:

«Prions afin que la tragédie en cours ne devienne pas encore plus grave et inhumaine par des actes inacceptables, tant aux lois morales naturelles qu'aux conventions internationales en vigueur. Un motif de grande amertume et, en particulier les nouvelles relatives aux prisonniers de guerre (...). Que Dieu ôte à tous la tentation de tels moyens contraires aux plus élémentaires principes moraux et condamnés par le droit international<sup>36</sup>!»

Le nombre de pilotes aux mains des Irakiens passa rapidement à neuf. Parmi eux, il y avait deux Italiens. Le Saint-Siège fut saisi par les familles des deux militaires afin qu'il obtint, sinon leur élargissement, du moins une amélioration de leur sort. Le 8 février, Joaquim Navarro-Valls faisait à ce propos une déclaration à la presse :

«Je confirme l'intérêt personnel de Sa Sainteté Jean-Paul II en faveur des deux pilotes italiens, le major Gian-Marco Bellini et le capitaine Maurizio Cocciolone, dont l'avion a été abattu au cours d'une mission de guerre dans le Golfe (...). L'intervention auprès du gouvernement de Bagdad a été confiée à S.E. M<sup>gr</sup>

---

<sup>34</sup> . Ibid, p. 284.

<sup>35</sup> . *Le Figaro* du 21 janvier 1991, Chapour Haghighat, *op.cit.*, p 433, et Eric Laurent, *op.cit.*, p. 240.

<sup>36</sup> . *L'Osservatore Romano* des 28-29 janvier 1991.

Marian Oleš, pro-nonce apostolique, qui est resté à son poste dans la capitale irakienne<sup>37</sup> ».

Il n'est pas sûr que cette mission du diplomate pontifical fut couronnée de succès. Toujours est-il que les deux hommes ne furent pas libérés. Une chose est certaine, les Irakiens n'étaient guère pressés de résoudre ce problème. Les prisonniers occidentaux recouvrèrent la liberté avec la défaite de l'Irak. Le Saint-Siège ne communiqua pas les résultats de cette intervention...

## Les chemins de la diplomatie

Le Saint-Siège ne négligea pas non plus ses efforts pour rétablir la paix. Dans un premier temps, il chercha à susciter une initiative de paix de la part des nations ne participant pas au conflit. Puis, dans un ultime recours, il apporta son soutien à l'initiative soviétique.

### *Les pays non-impliqués dans le conflit*

Angelo Scajola écrivit à propos des interventions du Souverain Pontife qu'elles avaient, «en plus d'une grande valeur spirituelle», une «énorme signification politique<sup>38</sup>». L'allocution de Jean-Paul II, le dimanche 27 janvier, était certainement celle qui correspondait le mieux à cette définition. En plus d'avoir dénoncé le massacre des vies humaines perpétrées dans le Golfe et annoncé la création d'une commission humanitaire au sein du Conseil pontifical *Cor Unum*, il avait prié pour la paix :

«Que Dieu nous la concède le plus tôt, éclairant les responsables pour qu'ils abandonnent ce chemin indigne de l'humanité et recherchent avec confiance la justice par le dialogue et les négociations ! Puisse-t-il couronner avec succès les efforts de ceux qui, généreusement, continuent à proposer des initiatives pour mettre fin au conflit<sup>39</sup> ».

---

<sup>37</sup> . Déclaration du directeur de la Salle de Presse, FB/91, 08.02.1991.

<sup>38</sup> . *L'Osservatore Romano* des 25-26 février 1991.

<sup>39</sup> . Ibid des 28-29 janvier 1991.

Le Saint-Père faisait allusion à la proposition soviétique du 19 janvier. Moscou avait fait savoir à Saddam Hussein, qu'en échange «de l'assurance de l'Irak qu'il était prêt à un retrait inconditionnel de ses troupes du Koweït», l'Union soviétique était disposée à proposer aux Etats-Unis un cessez-le-feu<sup>40</sup>. Bagdad n'avait pas jugé utile de répondre favorablement.

Le Saint-Père souhaitait aussi encourager les pays qui, au sein du Conseil de sécurité des Nations-Unies, désapprouvaient la tournure que prenait le conflit. Il songeait principalement aux non-alignés, l'Inde, le Yémen, Cuba, l'Equateur et le Zimbabwe. Ces derniers avaient dénoncé la dérive faite de la résolution 678 : si elle autorisait bien l'utilisation de la force pour libérer le Koweït, elle n'incluait pas la destruction de l'Irak<sup>41</sup>.

Le Saint-Siège comptait bien utiliser cette concentration d'Etats membres des Nations-Unies. Le 24 janvier, recevant les lettres de créances du nouvel ambassadeur de Singapour, M<sup>me</sup> Mohideen, Jean-Paul II exprima «l'espoir de voir les pays non-impliqués dans le conflit unir leurs efforts pour permettre le retour du dialogue et de la négociation comme unique moyen de rétablir l'ordre international et la justice<sup>42</sup>».

Le 3 février, les non-alignés annonçaient leur réunion, huit jours plus tard, à Belgrade afin de mettre au point une initiative de paix. La nouvelle fit la une de *l'Osservatore Romano* du lendemain. L'affaire tourna court. Le même jour, le président Rafsandjani proposait la médiation de l'Iran entre les deux belligérants afin d'arrêter «le massacre du peuple irakien». Téhéran trouvait là une occasion de quitter l'isolement diplomatique dans lequel elle était contenue depuis 1979. Une semaine durant, bien que les bombardements de la coalition se fussent poursuivis, on se mit à espérer au Vatican en une cessation des hostilités. Le 10 février, Jean-Paul II déclarait lors de l'Angélus :

«Je vous invite, vous présents et tous ceux qui entendent ma voix à vous unir à ma fervente et confiante prière à Dieu (...) pour qu'il exauce notre ardente supplique de paix (...) pour mettre fin au tragique usage des armes et trouver la solution des différents et angoissants problèmes du Moyen-Orient<sup>43</sup>.»

---

<sup>40</sup> . Evgueni Primakov, *Missions à Bagdad ...*, 1991, pp. 123-124.

<sup>41</sup> . Chapour Haghighat, *op.cit.*, p. 34.

<sup>42</sup> . *L'Osservatore Romano* du 25 janvier 1991.

<sup>43</sup> . *L'Osservatore Romano* des 11-12 février 1991.

Pendant ce temps, à Bagdad, Tarek Aziz rejetait la proposition pakistanaise de réunir une conférence islamique et de déployer des forces islamiques en lieu et place de celles des Nations-Unies. Une nouvelle porte se fermait. La veille, Saadoun Hammadi avait remis la réponse de Saddam Hussein aux suggestions iraniennes de paix. Décevant avait jugé le président Rafsandjani<sup>44</sup>. Une lueur d'espoir subsistait toutefois. L'envoyé du président Gorbatchev, Evgueni Primakov, venait d'arriver à Bagdad.

### *L'initiative soviétique*

Dans un dernier sursaut, le Saint-Siège se raccrocha à cette démarche de la onzième heure<sup>45</sup>. La machine diplomatique pontificale se mit en marche. Les nonciatures de Bagdad et de Genève redoublèrent d'activité. Des messages d'encouragement du Pape au président soviétique furent transmis par ce biais à Moscou. M<sup>gr</sup> Oleš y alla de ses «conseils» et «informations» afin de donner une chance de plus à cette initiative<sup>46</sup>. Les contacts entre M<sup>gr</sup> Sodano et Youri Karlov se firent plus intenses. Outre Atlantique, le diplomate du Vatican qui s'activait le plus n'était pas le nonce à Washington, mais le représentant auprès des Nations-Unies, M<sup>gr</sup> Martino<sup>47</sup>.

Le 12 février, Evgueni Primakov rencontrait Saddam Hussein. Il lui fit part de la proposition du président Gorbatchev : elle reprenait le communiqué américano-soviétique du 29 janvier offrant à l'Irak un cessez-le-feu en échange d'un engagement à quitter le Koweït et évoquant la possibilité pour les deux Grands de s'atteler à résoudre le problème israélo-arabe<sup>48</sup>. Dans la nuit, Saddam Hussein écrivit un message qu'il fit parvenir à l'émissaire soviétique : «le gouvernement irakien étudie sérieusement les idées exposées par le représentant de l'URSS et donnera sa réponse dans les plus brefs délais». Evgueni Primakov pouvait noter, dans le télégramme à destination de Moscou, que «des signes encourageants étaient apparus<sup>49</sup>». Le premier était

---

<sup>44</sup> . *Le Figaro* du 11 février 1991.

<sup>45</sup> . Sans que toutefois l'on puisse dire quelles furent les réserves émises, ni leur impact.

<sup>46</sup> . Constance Colonna-Cesari, *op.cit.*, p. 134.

<sup>47</sup> . Sandro Magister, *L'Espresso* du 24 février 1991, p. 15.

<sup>48</sup> . Le lendemain, Washington tenta d'atténuer la proposition qui aurait été «mal interprétée»

<sup>49</sup> . Evgueni Primakov, *op.cit.*, p. 134.

l'annonce de la venue dans la capitale soviétique de Tarek Aziz, prévue pour le dimanche suivant.

Le second signe ne fut pas long à arriver. Le vendredi 15 février, un communiqué du Conseil de Commandement de la Révolution annonçait, par le biais de Radio-Bagdad, que l'Irak était prêt à retirer ses troupes du Koweït. Mais il l'assortissait à une série de problèmes à résoudre : question palestinienne, évacuation d'Israël des territoires occupés, retrait des troupes occidentales et levée des sanctions.

Apprenant cette nouvelle à 13 heures par le biais des dépêches transmises par les agences internationales, Joaquim Navarro-Valls déclarait :

«Il s'agit d'un fait nouveau qui pourrait ouvrir la porte à une solution de cette crise, une solution raisonnable et digne de l'homme<sup>50</sup>.»

Les choses ne se passèrent pas ainsi. De la proposition irakienne, les Etats-Unis ne retinrent que la seconde partie, les conditions assorties au retrait, pour mieux la rejeter. Dans son éditorial des éditions du dimanche 17, *l'Osservatore Romano* notait :

«L'annonce de Radio-Bagdad, qui avait semblé redessiner dans l'histoire de cette année 1991 l'arc-en-ciel de la paix, a été vaincue par les explications des conditions, des éclaircissements et des commentaires de type varié et de tonalités diverses. L'arc-en-ciel s'est trouvé, d'heure en heure, toujours plus mince, jusqu'à être à nouveau recouvert de sombres nuages. A l'espoir de paix, qui semblait se profiler, a succédé la désillusion.»

Tarek Aziz arriva à Moscou dans la soirée du dimanche. Le lendemain, 18 février, il commença à négocier avec le président Gorbatchev et son nouveau ministre des Affaires étrangères, Bessmertnykh. Un plan de retrait inconditionnel du Koweït, contre l'assurance d'un règlement préservant les frontières et le régime de l'Irak, fut conclu. Il fut également immédiatement communiqué aux membres de la coalition. Deux jours plus tard, George Bush demandait à Mikhaïl Gorbatchev d'ajouter à son plan le retrait irakien dans les quatre jours et la libération de tous les prisonniers de guerre<sup>51</sup>.

---

<sup>50</sup>. Déclaration du directeur de la salle de presse, FB/91, 15.02.91.

<sup>51</sup>. Chapour Haghighat, *op.cit.*, p. 35, Evgueni Primakov, *op.cit.*, pp. 138-140 et *La Civiltà Cattolica* du 6 avril 1991, pp. 85-87.

Le Saint-Siège avait été informé de cette initiative soviétique «par divers gouvernements<sup>52</sup>». M. Navarro-Valls ne précisa pas si Moscou se trouvait parmi ces gouvernements. Mais le lendemain, il publia un communiqué plus précis :

«Le Saint-Siège a toujours encouragé tout effort diplomatique tendant à mettre fin, par une solution raisonnable et humaine, à ce conflit. C'est pour cela qu'il approuve l'initiative soviétique, en souhaitant qu'elle puisse contribuer à mettre fin au conflit, le plus tôt possible. Ce matin, l'ambassadeur soviétique, S.E. Youri Karlov a informé le Secrétaire d'État, M<sup>re</sup> Angelo Sodano, de l'évolution de la situation<sup>53</sup>».

Dans la nuit, Tarek Aziz arriva à Moscou, après un détour par Téhéran. Il rencontra immédiatement Mikhaïl Gorbatchev ; les négociations durèrent jusqu'à 3 heures du matin, le 22 février. L'Irak acceptait finalement le plan en huit points. Celui-ci prévoyait un retrait des troupes irakiennes qui interviendrait au lendemain d'un cessez-le-feu. Les sanctions économiques prévues par les Nations-Unies seraient suspendues dès que les deux tiers des troupes irakiennes auraient quitté le Koweït. Après la fin du retrait des troupes, toutes les résolutions du Conseil de sécurité seraient levées. Bagdad abandonnait donc toute référence aux autres problèmes de la région.

Le porte-parole du Vatican fut prompt à réagir à la suite de ce coup de théâtre. Rappelant «l'appui du Saint-Siège à l'initiative soviétique», il déclara :

«La raison et le sens de la justice font entrevoir la paix à portée de la main, une paix nécessaire au plus vite pour affronter avec courage et générosité les grands problèmes qui existaient avant la guerre et que le conflit a certainement exacerbés<sup>54</sup>.»

Mais l'optimisme fut de courte durée. Dans la soirée de ce 22 février, George Bush demandait à Mikhaïl Gorbatchev de réviser sa copie. Les Américains ne tenaient pas à abandonner cet instrument de rétorsion qu'était l'embargo. Qui plus est, ils avaient accordé vingt-quatre heures à l'Irak pour commencer à évacuer ses troupes du Koweït (soit jusqu'au 23 février à 17 heures GMT). Après d'ultimes négociations avec Tarek Aziz, un nouveau plan fut présenté à Bagdad, qui l'accueillit de nouveau positivement, au prix d'importantes

---

<sup>52</sup>. Déclaration du directeur de la salle de presse, FB/91, 20.02.1991.

<sup>53</sup>. Ibid, 72/91, 21.02.1991.

<sup>54</sup>. Ibid, FB/91, 22.02.1991.

concessions : l'Irak acceptait de se retirer dans un délai de trois semaines après le cessez-le-feu et ne demandait plus le départ des forces coalisées au moment où son retrait serait engagé. Mais cette ultime capitulation de Saddam Hussein ne convainquit pas les Etats-Unis. Le 24 février, à 3 heures GMT, les forces coalisées déclenchaient l'offensive terrestre, *Desert Sabre*, selon le plan arrêté en octobre 1990 par Washington. Un assaut frontal sur cinq cents kilomètres, associé à un large contournement par l'Ouest, était lancé dans le désert saoudien, tandis qu'une simulation de débarquement était organisée au large du Koweït pour tromper les troupes irakiennes qui y étaient retranchées<sup>55</sup>.

Après avoir espéré toute la journée du samedi 23 que l'ultime médiation du président soviétique pourrait éviter l'affrontement direct, le Souverain Pontife accueillit la nouvelle avec un sentiment de découragement et d'impuissance. Lors de l'Angélus du lendemain, ce fut plein de tristesse qu'il déclara que «le Saint-Siège avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour éviter cette terrible guerre».

Amer, Mario Agnes notait dans son éditorial, au titre évocateur, «une défaite» :

«Le système primitif de la guerre -selon l'expression du Secrétaire d'Etat, S.E. M<sup>gr</sup> Sodano- a prévalu sur les négociations. Il a prévalu sur la capacité de faire taire les armes et de se regarder dans les yeux. Il a prévalu sur la volonté de faire un futur suggéré par la raison et non imposé par la violence<sup>56</sup>.»

Avant de réciter la prière mariale de l'Angélus, Jean-Paul II constata :

«Jamais comme en ces heures-ci, la guerre n'est apparue comme porteuse de germes de mort. Jamais, comme en ces jours, l'homme n'a été appelé à faire prévaloir la raison sur les passions. Jamais comme aujourd'hui, les responsables des nations, serviteurs du bien commun, ne sont interpellés par leur propre conscience (...). Maintenant, il ne nous reste qu'à travailler et à prier pour que tout cela se termine le plus vite possible, et afin que de telles tragédies douloureuses disparaissent de l'horizon de l'humanité<sup>57</sup>.»

---

<sup>55</sup> . Chapour Haghghat, *op.cit.*, pp. 35-36, Evgueni Primakov, *op.cit.*, pp. 144-157 et *La Civiltà Cattolica* du 6 avril 1991, pp. 89-91.

<sup>56</sup> . *L'Osservatore Romano* des 25-26 janvier 1991.

<sup>57</sup> . *Ibid.*

L'offensive terrestre dura cent heures. Dès le 26 février, dans un discours radiodiffusé, Saddam Hussein annonçait le retrait de ses troupes du Koweït, en le présentant comme une «victoire». Peu après, il acceptait sans condition les douze résolutions du Conseil de sécurité des Nations-Unies. Le président Bush pouvait alors décider de suspendre les opérations militaires à compter de 5 heures GMT, le 28 février :

«Le Koweït est libéré ; l'armée irakienne est défaite ; nos objectifs militaires sont atteints (...). L'Amérique et le monde ont tenu parole<sup>58</sup> .»

Le Vatican apprit «avec satisfaction et soulagement la nouvelle tant attendue». Comme lors de l'annonce du déclenchement des hostilités, ce fut par l'intermédiaire du Quirinal que le Saint-Siège reçut l'information. Le président Cossiga téléphona au secrétaire d'Etat Sodano. Après avoir remercié le chef de l'Etat italien pour sa courtoisie, le chef de la diplomatie vaticane avertit le Saint-Père, «lequel montra sa satisfaction pour cette annonce tant attendue».

Jean-Paul II rappela que «ses pensées et ses prières» étaient plus que jamais «avec ceux -de chaque côté- qui ont le plus souffert de cette guerre». Puis, il affirma qu'il s'agissait «maintenant de gagner la paix<sup>59</sup> .»

---

<sup>58</sup> . Chapour Haghighat, *op.cit.*, p. 36, Eric Laurent, *op.cit.*, pp. 324-341 et *La Civiltà Cattolica* du 6 avril 1991, pp. 91-92.

<sup>59</sup> . *L'Osservatore Romano* du 1<sup>er</sup> mars 1991.

## CHAPITRE VI

### EN ATTENDANT LA PAIX

Alors que la guerre faisait rage dans la région du Golfe Persique, le Saint-Siège voyait ses positions remises en cause. Les plans de l'après-guerre, élaborés, depuis la fin du mois de janvier 1991, par le Pentagone, la Maison-Blanche et le Département d'Etat, voulaient bien donner une réponse aux problèmes qui empoisonnaient le Moyen-Orient depuis près d'un demi-siècle. Un plan avait même été soumis mi-février à James Baker. Il traçait quatre grandes lignes pour consacrer le «nouvel ordre international». Tout d'abord, il convenait de stabiliser la région par de nouvelles chartes de sécurité, y compris avec l'Irak, et éviter ainsi tout incident irrédentiste. Ensuite, un accord sur le contrôle des armements était prévu, afin de ne plus voir se dresser un géant militaire arabe... fut-il aux pieds d'argile comme l'Irak. Enfin, le troisième point insistait sur la nécessité de régler les principales sources d'instabilité du Moyen-Orient, le problème palestinien et le différend israélo-arabe. L'établissement d'un programme de reconstruction économique par la répartition des richesses était préconisé<sup>1</sup>.

Au Vatican, on craignait de voir à terme disparaître les sociétés pluri-religieuses. En effet, on soupçonnait les Américains de vouloir résoudre des problèmes qui, comme au Liban ou en Israël, reposaient sur des oppositions religieuses, de manière politique. Les Eglises-rites du Moyen-Orient avaient tout à craindre de cette perspective qui ferait éclater le pluralisme confessionnel de la région.

Face à ces menaces, le Saint-Siège tenait à réagir. Le 19 février, dans les derniers jours de l'opération aérienne, Jean-Paul II prenait l'initiative de réunir à Rome les évêques des pays concernés par le conflit. Lorsque s'ouvrit le sommet, treize jours plus tard, le contexte international avait changé. Les hostilités avaient cessé...

---

<sup>1</sup> . Eric Laurent, *op.cit.*, p 346-347

## De la guerre à la paix

La réunion du Vatican des 4 et 5 mars 1991 avait avant tout une finalité œcuménique. Mais il ne pouvait être fait abstraction de la situation politique environnante et de la tournure des événements.

### *Offrir des moyens de gagner la paix*

Au début de la seconde quinzaine de février, il devenait clair au Vatican que l'heure était venue de préparer l'après-guerre. Les évêques et les patriarches du Moyen-Orient ne cessaient de rappeler au Saint-Siège les conséquences du conflit sur les relations islamo-chrétiennes et sur l'avenir des communautés chrétiennes. Il devenait donc urgent de prendre une initiative.

Le Saint-Siège décida de convoquer à Rome les responsables catholiques des pays concernés par la guerre du Golfe, autour des Etats-Unis et de l'Irak. Cette invitation était singulière à plus d'un titre. D'abord par sa durée, deux jours. Ensuite par le contexte dans lequel ce synode extraordinaire s'inscrivait : Jean-Paul II entreprenait à la même époque sa retraite spirituelle de Carême, «un événement annuel qui, normalement, remplissait son agenda<sup>2</sup>».

Cette décision fut annoncée le 19 février par un communiqué de presse :

«Par cette initiative, le pape souhaite promouvoir un échange d'informations et d'opinions sur les conséquences de la guerre sur les populations du Moyen-Orient, sur les communautés chrétiennes de cette région, sur le dialogue entre l'Orient et l'Occident et sur les relations entre l'islam et le christianisme, aussi bien que celles entre le judaïsme et le christianisme. Les conclusions de cette rencontre devront suggérer les initiatives appropriées permettant à l'Eglise catholique et à ses institutions d'offrir, immédiatement et dans le futur, une contribution concrète à la paix dans la région, au dialogue inter-religieux et à la solidarité<sup>3</sup> .»

Cette réunion se plaçait donc dans le prolongement de la position du Saint-Père concernant le conflit dans le Golfe Persique. Son

---

<sup>2</sup> . William D. Montalbano, *Los Angeles Times* du 20 février 1991

<sup>3</sup> . *L'Osservatore Romano* du 20 février 1991

ordre du jour reprenait les grandes craintes de Jean-Paul II, égrenées à chaque occasion depuis août 1990 : les chrétiens du Moyen-Orient, dont on redoutait qu'ils ne deviennent des boues émissaires, et, au-delà des drames humains en préparation, l'avenir de la coexistence entre les religions dans la région. C'était donc d'occuménisme dont il allait surtout être question. Mais, au Vatican, on observait aussi que ce sommet des patriarches orientaux et des évêques occidentaux autour du pape était sans précédent. Jamais une telle rencontre n'avait eu lieu sur un sujet d'une actualité aussi brûlante.

Au moins le Souverain Pontife espérait-il que cette invocation à la paix hâterait le dénouement du conflit. D'autant plus que cinq jours plus tard, l'offensive terrestre commençait, avec son cortège «de dévastation et de morts<sup>4</sup>». Lors de l'audience générale du 27 février, Jean-Paul II déclara aux fidèles qui se pressaient dans l'aula Paul VI :

«Nous suivons avec une grande anxiété les développements de la situation dans la région du Golfe de ces derniers jours. Nous pensons spécialement à ceux qui souffrent des conséquences de ce conflit : les blessés, les prisonniers, les réfugiés et les populations civiles entières.

Prions ensemble le Dieu miséricordieux pour que ces souffrances prennent fin au plus vite et que tous les peuples du Moyen-Orient reçoivent cette paix juste et durable qui est un cadeau précieux de Dieu et le désir profond du cœur humain. A cet égard, je demande à tous de dire une prière spéciale pour que la rencontre de lundi et mardi prochain [les 4 et 5 mars], à laquelle j'ai invité les patriarches des Églises orientales et les présidents des conférences épiscopales des pays les plus directement impliqués dans le conflit, puisse contribuer à la prise des décisions qui feront le bien de ces populations gravement éprouvées<sup>5</sup> ».

### *Le contexte évolue*

Au moment où le pape prenait la parole, ce mercredi 27 février, les combats touchaient à leur terme dans le Golfe. Les troupes arabes entraient dans Koweït-city, mettant fin, après trois jours de combats, à une occupation de six mois. Cette libération était toute symbolique. Depuis le début de la matinée, deux divisions blindées de la coalition

---

<sup>4</sup> . Angelo Scetizo, Ibid, des 25-26 février 1991.

<sup>5</sup> . *L'Osservatore Romano* du 28 février 1991.

prenaient en chasse les unités de la garde présidentielle irakienne en retraite. La victoire des troupes occidentales fut écrasante et rapide. Dans la nuit, une trêve d'armes était proclamée par le président américain<sup>6</sup>.

Le Souverain Pontife s'exprima pour la première fois sur cette cessation des hostilités, le 1<sup>er</sup> mars 1991. Il recevait en audience les participants de l'assemblée du Conseil pontifical des Communications sociales. L'occasion pour lui de critiquer l'attitude des médias dans la guerre qui venait d'avoir lieu, mais aussi de se prononcer sur l'avenir :

«Les informations sur la guerre et les scènes dramatiques de souffrance humaine et de destruction de matériels qui en résultaient, devraient nous amener à prier instamment pour l'avènement d'une paix juste et d'une durable réconciliation entre toutes les parties impliquées dans la crise du Moyen-Orient. L'instabilité provoquée par la guerre devrait amener tous les croyants à implorer Dieu pour qu'il offre une nouvelle fois cette paix que le monde ne peut donner<sup>7</sup> »

Dans la journée du lendemain, à New-York, le Conseil de sécurité des Nations-Unies adoptait la résolution 686, la première concernant le Golfe depuis le 29 novembre 1990. Elle fixait les conditions du cessez-le-feu avec l'Irak, autorisant ainsi les militaires à négocier. Une trêve temporaire était conclue le dimanche 3 mars entre les généraux Norman Schwarzkopf et Khalid Bin Sultan, et la délégation irakienne conduite par le lieutenant-général Sultan Hashim Ahmad.

Avant la prière de l'Angélus, Jean-Paul II évoqua encore une fois le Moyen-Orient :

«Remercions Dieu pour la fin des combats dans la région du Golfe et demandons-lui miséricorde pour les victimes de la guerre et consolation pour ceux qui souffrent à cause du conflit...»

Puis, il demanda aux fidèles de prier «pour une intention plus particulière», la réunion des Patriarches et des évêques qui devrait s'ouvrir le lendemain :

«Que l'Esprit Saint amène les fruits espérés d'une telle rencontre fraternelle ! Ce sera l'occasion de réfléchir sur le récent conflit et sur les autres crises du Moyen-Orient, et de rechercher les

---

<sup>6</sup>. *Le Figaro* des 2-3 mars 1991 et *Le Monde* du 1<sup>er</sup> mars 1991.

<sup>7</sup>. *L'Osservatore Romano* du 2 mars 1991.

initiatives que l'Eglise pourra entreprendre afin de promouvoir la paix dans cette région<sup>8</sup> .»

## Le sommet de l'après-guerre

Le 15 septembre 1965, Paul VI amena un changement au règlement du synode. Par la déclaration *Apostolica Sollicitudo*, le Saint-Père recevait la possibilité de le réunir en assemblée particulière pour étudier un problème spécifique<sup>9</sup>. Jean-Paul II, qui n'avait jamais hésité à utiliser cette opportunité, décida de réunir un synode restreint pour étudier les modalités de ce «nouvel ordre régional», qui devait naître au Machrek de la guerre du Golfe.

### *Les témoignages des Patriarches*

Le sommet s'ouvrit le 4 mars 1991, dans l'après-midi, au Vatican. Autour de l'immense table en U de la salle Bologna se pressaient les sept patriarches orientaux, dont le chaldéen Raphaël I<sup>er</sup> Bidawid, les sept présidents des conférences épiscopales, dont M<sup>gr</sup> Daniel Pilarczyk, et six membres de la Curie romaine, autour de M<sup>gr</sup> Sodano<sup>10</sup>. L'atmosphère était chaleureuse. En témoignaient les accolades qui accueillirent le patriarche irakien, dont celle, particulièrement longue, avec le cardinal anglais Basil Hume<sup>11</sup>.

Mais les prélats étaient là pour écouter le Souverain Pontife. Les travaux ne commencèrent que le lendemain matin. Jean-Paul II prononça un discours qui devait être le programme de la réunion. Après avoir «exprimé sa joie spirituelle» aux participants, il exposa les motifs de leur présence :

«Notre rencontre est en elle-même un message aux églises et au monde. Elle réunit les pasteurs de peuples qui, hier, étaient divisés à cause de la guerre. Aujourd'hui, du centre de l'Eglise, du Siège Apostolique qui préside à la charité, ces mêmes pasteurs les appellent à la réconciliation pour construire

---

<sup>8</sup> . *Ibid.*

<sup>9</sup> . Jean Chelini, *op.cit.*, p 262

<sup>10</sup> . Voir la liste des participants, en annexe 3B.

<sup>11</sup> . *L'Attività della Santa Sede nel 1991*, p. 186, et Jean Toulat, *op.cit.*, p. 36.

ensemble un futur permettant à chacun de vivre dans la dignité et la paix<sup>12</sup> ».

Les motivations du Saint-Père n'étaient pas «de nature politique». Elles se voulaient «une expression concrète de la solidarité ecclésiastique». L'Eglise souhaitait susciter, ou du moins réveiller, le sens de la vérité ; de la justice et de la fraternité. Des principes dont le pape s'inspirait pour dénoncer les menaces pour la paix. Il l'avait fait pour le Golfe comme il l'avait fait auparavant pour d'autres régions du monde. Pour lui, il était primordial que l'Eglise catholique apparût aux yeux du monde comme une «communauté de charité».

Le Souverain Pontife offrait l'occasion aux patriarches «d'exposer la situation, spirituelle et matérielle, dans laquelle se trouvaient leurs fidèles(...) depuis le 2 août 1990». Ils étaient là en témoins, les témoins de cette grande épreuve qu'avait été la guerre. Elle avait semé «le deuil et la destruction» ; elle avait aussi ravivé «des méfiances et des rancœurs héritées du passé». Le problème de l'existence et de l'avenir des communautés chrétiennes du Moyen-Orient se trouvait là posé cruellement.

«Vos fidèles, pratiquement disséminés dans tous les pays de la région, se trouvent confrontés, avec leurs autres frères chrétiens, à mille difficultés, dont la plus grande est celle de s'affirmer comme chrétiens, tout en étant minoritaires dans des sociétés islamiques qui, au gré des politiques nationales ou régionales, les tolèrent, les estiment ou les rejettent. A ce propos, je ne peux taire le fait qu'il y a, aujourd'hui encore, des pays qui ne permettent pas que les communautés chrétiennes puissent s'y implanter, célébrer leur foi et la vivre selon les exigences propres à leur confession. Je pense en particulier à l'Arabie Saoudite<sup>13</sup> ».

Avant de laisser les patriarches et les évêques partager leur expérience, s'écouter et dialoguer, Jean-Paul II tenait à apporter quelques convictions. Tout d'abord, les communautés catholiques, bien que divisées et ne disposant pas d'énormes moyens, se voyaient confier, par la Providence, la mission de «contribuer à la reconstruction d'une société plus fraternelle». Mais le Saint-Père donnait également des éléments de réflexion :

---

<sup>12</sup> . *L'Osservatore Romano* du 5 mars 1991, *L'Osservatore Romano, weekly edition in english* du 11 mars 1991, *L'Attività della Santa Sede nel 1991*, pp. 186-187 et *La Documentation catholique*, n° 2022, pp. 321-322.

<sup>13</sup> . Ibid.

«Si les problèmes d'hier ne sont pas résolus ou ne connaissent pas un début de solution, les pauvres du Moyen-Orient (je pense, en particulier, au peuple palestinien et au peuple libanais) seront encore plus menacés ;

Il n'y a pas de guerre de religion en cours et il ne peut pas y avoir de «guerre sainte», car les valeurs d'adoration, de fraternité et de paix qui découlent de la foi en Dieu appellent à la rencontre et au dialogue :

La solidarité qui sera demandée à la communauté internationale en faveur des peuples meurtris par la guerre devra s'accompagner d'un sérieux effort pour que les préjugés et les simplismes ne viennent pas compromettre les meilleures intentions ;

Tout attentisme dans la recherche de solution ou dans la promotion du dialogue constitue un risque sérieux d'aggravation des tensions existantes<sup>14</sup>.»

Les travaux proprement dits ne commencèrent que le lendemain matin. Les intervenants avaient pu méditer durant la nuit le précepte du Souverain Pontife, énoncé dans son discours d'ouverture :

«En vous écoutant l'un l'autre, nous allons essayer d'entendre les cris de tant de personnes qui attendent une paix juste et durable, et d'être solidaires de leurs aspirations<sup>15</sup>.»

Les interventions des patriarches orientaux furent particulièrement écoutées. Tous montrèrent l'extrême tension qui régnait au Moyen-Orient. Le Libanais Sfeir insista sur le fait que «la crise avait créé une situation peu propice au dialogue<sup>16</sup>». Le camp de l'intégrisme islamique se voyait renforcé par le sentiment «d'amertume et d'humiliation» qui habitait les Arabes. S.B. Bidawid nota que «des problèmes suscités par la guerre étaient bien plus grands que ceux qu'elle a résolus<sup>17</sup>». Elle devait rétablir le droit, elle ne fit qu'exaspérer un peu plus «le monde arabe contre l'Occident». Le droit n'avait toujours pas été restauré au Moyen-Orient.

Des problèmes subsistaient toujours. Le patriarche irakien pensait à la question palestinienne dont les résolutions du Conseil de Sécurité des Nations-Unies «attendaient depuis vingt-trois ans d'être appliquées». Et il y avait encore le Liban et Chypre qui attendaient des solutions. «La guerre du Golfe a soulevé des problèmes historiques<sup>18</sup>»,

---

<sup>14</sup> . Ibid.

<sup>15</sup> . Ibid.

<sup>16</sup> . *La Documentation Catholique*, n° 2022, p. 326 et *La Civiltà Cattolica* du 16 avril 1991, p. 68.

<sup>17</sup> . Ibid, pp. 324-325.

<sup>18</sup> . Ibid, p. 326 et *La Civiltà Cattolica*, p. 69.

concluait S.B. Sabbah, après que son collègue libanais eut rappelé que «la situation des Palestiniens et celle du Liban étaient à la base de tout<sup>19</sup>».

Les deux patriarches libanais et irakien insistèrent par ailleurs sur la situation particulière de leurs Eglises. «Au Liban, estimait S.B. Sfeir, de nombreuses initiatives concrètes pouvaient favoriser le dialogue entre les religions monothéistes». A condition, bien sûr, que fut entrepris une action concertée avec les différents protagonistes, «dans l'esprit suggéré par le pape et sous l'égide du Saint-Siège». S.B. Bidawid était quant à lui plus sombre. Il voyait d'un mauvais œil les rebellions chiïtes et kurdes qui agitaient son pays depuis l'annonce du cessez-le-feu provisoire :

«L'Eglise en Irak a survécu à deux terribles guerres ; aujourd'hui pourtant apparaît le danger de la guerre civile, d'un changement de régime et de la déstabilisation du pays et de la région. Nous sommes confiants dans l'action du Saint-Siège auprès des instances internationales, dans l'appui des églises sœurs, avec la volonté de s'engager au service du pays en promouvant dans les nouvelles générations une conscience de paix<sup>20</sup>».

Comme son collègue irakien qui, avant de se pencher sur le cas de son église, incitait au «dialogue (...), dans l'esprit d'Assise, avec le judaïsme et l'islam», S.B. Sabbah insista sur le rôle des églises orientales pour l'avenir. Selon le patriarche de Jérusalem, elles devaient, dans un premier temps, «pacifier les cœurs, collaborer à la reconstruction». Mais elles devaient aussi dissocier le christianisme des «puissances politiques occidentales». En un mot, «les églises orientales étaient appelées (...) à être un pont de compréhension entre l'Orient et l'Occident<sup>21</sup>».

Les présidents des conférences épiscopales, comme le soulignait Jean-Paul II dans son discours d'ouverture, avaient été invités «pour donner témoignage de collégialité<sup>22</sup>» avec leurs collègues orientaux. Aussi retracèrent-ils leurs initiatives en faveur de la paix<sup>23</sup>. Mais l'intervention la plus attendue était, sans nul doute, celle de M<sup>gr</sup> Pilarczyk :

---

<sup>19</sup> . Ibid.

<sup>20</sup> . Ibid, pp. 324-325.

<sup>21</sup> . Ibid, p. 326.

<sup>22</sup> . Ibid, p. 321.

<sup>23</sup> . Cf. l'intervention de M<sup>gr</sup> Martini, p. 325.

«Comme maîtres, nous, évêques, avons cherché à rappeler la doctrine catholique sur la guerre et sur la paix, mettant en évidence la dimension morale et humaine de la crise et participant au dialogue sur la politique nationale pour orienter les fidèles. Comme pasteurs, nous avons exhorté à la prière (...). La Conférence n'a pas exprimé une opinion commune et définitive sur la justification morale de la guerre, mais elle a été unanime pour montrer son intérêt pour les problèmes moraux liés au conflit et à la recherche de la paix. Les intérêts légitimes des Palestiniens, les droits des Libanais à la liberté et ceux d'Israël à vivre dans la sécurité furent particulièrement rappelés<sup>24</sup>.»

### *Des discussions politiques*

Le synode du Vatican avait tout d'abord un but ecclésial. Mais il avait aussi une dimension diplomatique<sup>25</sup>. Ce sommet se voulait être la conférence internationale de la paix que les Américains ne voulaient pas réunir. On ne se priva donc pas de parler politique. Et le premier à le faire ne fut pas le moindre. Dans son discours d'ouverture, le Souverain Pontife rappela «les grands principes de la morale et du droit international (...) applicables à chacun des partenaires de la communauté internationale<sup>26</sup>». Il insista aussi sur l'ordre international qui, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, avait «exclu la guerre comme moyen adapté à la résolution des différends entre les nations». Avant de juger : «Nous avons aujourd'hui l'occasion de mesurer le bien-fondé d'une telle vision des choses».

Puis Jean-Paul II fit l'inventaire des problèmes subsistant au Moyen-Orient, posant les questions fondamentales :

«le respect effectif du principe de l'intégrité territoriale des États; la solution de problèmes non résolus depuis des décennies et qui constituent des foyers de tensions continues. La réglementation du commerce des armes de toutes espèces ; des accords visant au désarmement de la région. C'est seulement quand une réponse sera donnée à ces questions que pourront coexister, dans la paix, aussi bien l'Irak et ses voisins, qu'Israël, le Liban, le peuple palestinien et les Chypriotes. Il n'est plus possible d'ignorer encore les problèmes d'ordre économique.

---

<sup>24</sup> . Ibid, pp. 325-326.

<sup>25</sup> . Hugues Perrin, *op.cit.*, p. 83.

<sup>26</sup> . *La Documentation Catholique*, p. 322.

Dans cette région du monde, les inégalités existent, et nous savons tous que lorsque la pauvreté et l'absence de perspectives pour le futur torturent un peuple, la paix est en danger. L'ordre économique international doit, en effet, toujours tendre vers plus de partage et rejeter la monopolisation ou l'exploitation égoïste des ressources planétaires<sup>27</sup> ».

Après le pape, M<sup>gr</sup> Tauran, secrétaire aux relations avec les Etats, aborda les « principes » ayant inspiré les interventions du Saint-Siège durant la crise et les « moyens adoptés ». Dès les premiers jours de l'invasion, il dénonça l'agression contre le Koweït, « situation d'injustice » et réaffirma le primat de la paix pour rétablir l'ordre international. Il avait aussi regardé la crise avec une « ample vision », n'omettant pas de voir les « problèmes de la région non encore résolus » (Liban et Palestine). Pour faire valoir ces principes, le Saint-Siège avait utilisé les moyens à sa disposition, la prière des croyants, tant chrétiens que « juifs et musulmans », la création d'un « vaste mouvement de solidarité », soutenant les initiatives de charité et une action diplomatique pure, visant à rappeler que « prévalaient les négociations et le dialogue<sup>28</sup> ».

A l'issue des interventions des patriarches (L.B. Sfeir, Bidawid et Sabbah, selon la Sala Stampa) et des présidents des Conférences épiscopales (M<sup>grs</sup> Martini, Pilarczyk et Teissier), les participants mirent au point, sous la direction des membres de la Curie, un communiqué final. Ce texte reprenait les grands thèmes des engagements du Saint-Siège. Les princes de l'Eglise catholique, en « communion d'esprit » avec Jean-Paul II, tenaient à « exprimer leur solidarité avec tous les peuples de la région et à s'incliner devant toutes les victimes du conflit, prier pour eux et leurs familles<sup>29</sup> ». Ils tenaient aussi :

« à assurer leurs frères juifs et musulmans de leur désir de maintenir avec eux un dialogue authentique, profond et constant... »

[Ils s'engageaient] à rejeter toute motivation ou interprétation qui pourrait être attribuée à la guerre du Golfe, dans laquelle on ne pouvait voir ni un conflit entre l'Orient et l'Occident, ni un conflit entre l'islam et le christianisme...

[Ils espéraient] que Sa Sainteté continuera son action de persuasion auprès des responsables des Nations Unies et des

---

<sup>27</sup> . Ibid.

<sup>28</sup> . Ibid, p. 322, *L'Attività della Santa Sede nel 1991*, p. 187 et *La Civiltà Cattolica*, pp. 67-68.

<sup>29</sup> . Ibid, pp. 327-328, *L'Osservatore Romano* du 7 mars 1991, *L'Osservatore Romano, weekly edition in english* du 11 mars 1991 et *La Civiltà Cattolica*, pp. 72-74.

organisations internationales, afin qu'au Moyen-Orient la justice ne fasse pas défaut et se poursuive par des moyens pacifiques. [Ils souhaitaient] que les négociations pour une paix juste ne comportent d'humiliations pour personne ni de mesures punitives pour aucun peuple. [Ils retenaient] que le retour de la paix au Moyen-Orient ne peut être atteint sans l'accomplissement de la justice et la résolution des conflits qui affligent la région (...). Le Liban doit retrouver pleinement son unité, son indépendance et sa souveraineté. Le peuple palestinien doit se voir reconnaître ses droits inaliénables d'avoir une patrie et de choisir librement son avenir, comme le peuple israélien doit pouvoir vivre dans des frontières sûres et en harmonie avec ses voisins<sup>30</sup> ».

Les patriarches et les évêques demandaient par ailleurs que fut «réglementé le commerce des armes» et opéré «un désarmement substantiel et contrôlé». Ils souhaitaient aussi que fussent corrigées les inégalités d'ordre économique. Ainsi, «avec l'aide de tous, les populations du Moyen-Orient qui avaient le plus souffert pourraient finalement offrir leur propre contribution à la venue de la paix dans la région et, ensuite, dans le monde. Le Saint-Siège, pour sa part, tenait ainsi à rappeler et à renforcer les principales lignes de conduite de sa diplomatie : protection des minorités catholiques et chrétiennes, reconnaissance mutuelle des droits des Palestiniens et des Israéliens, tout en favorisant les premiers, et préservation de la cohabitation islamo-chrétienne, tant au Liban qu'au Moyen-Orient.

Enfin, ils concluaient que les deux jours qu'ils venaient de vivre avaient été «riches et profitables». Ce sommet devait être une «source d'inspiration pour la communauté catholique d'Orient, comme pour les sociétés auxquelles elle appartenait». Ils estimaient que «cette expérience de collégialité et de partage, cette rencontre entre l'Orient et l'Occident, est un signe prophétique de réconciliation<sup>31</sup> ».

Les patriarches poursuivirent leur réflexion sur les conséquences de la guerre du Golfe. Le 24 août, ils se retrouvèrent dans la Montagne libanaise, à Bickfaya. Le principal objectif de ce symposium était l'étude de l'application du nouveau code des Canons des Eglises orientales. Mais il ne put être fait abstraction de la situation nouvelle dans la région. Dans leur communiqué final, Leurs Béatitudes abordèrent les problèmes libanais, palestiniens et irakiens. Leurs positions s'inscrivaient directement dans la ligne de pensée du Souverain Pontife.

Concernant le Pays du Cèdre, ils rappelèrent l'importance que

---

<sup>30</sup> . Ibid.

<sup>31</sup> . Ibid.

«les Libanais deviennent les maîtres des décisions qui les regardent et qu'ils trouvent d'eux-mêmes, dans un dialogue constructif et un changement sincère, la forme du Liban de demain. Les tristes événements du passé ont démontré que la violence génère seulement de la violence et qu'un dialogue responsable est l'unique voie garantissant au Liban sa souveraineté et sa stabilité.»

La résolution du conflit israélo-arabe passait également par la mise en place d'un dialogue entre toutes les parties. Mais il fallait qu'il soit mené sur la base de la Charte des Nations-Unies, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et des résolutions déjà prises par le Conseil de sécurité. La prise en compte de cette question par la communauté internationale «de façon sérieuse» était aux yeux des patriarches, comme du Saint-Siège, le seul moyen de trouver «une solution réelle, complète et juste».

La situation en Irak, cinq mois après la fin des combats, était jugée d'un œil plus critique. Après avoir une nouvelle fois rappelé qu'une solution pacifique à la crise du Golfe aurait pu être trouvée, les patriarches s'élevèrent contre

«la politique et les dispositions injustes qui menaçaient [le peuple irakien] de misère, lui imposaient l'émigration et le privaient des moyens essentiels de survie, à cause du blocus économique qui lui est imposé<sup>32</sup>.»

### *Au milieu des sollicitudes*

Lors de l'audience générale du 6 mars 1991, le Saint-Père interrompt sa série de catéchèses afin de célébrer une prière spéciale pour la paix. Il était entouré des patriarches des églises catholiques du Moyen-Orient et des présidents des Conférences épiscopales.

Son discours était le résumé des buts et du contenu des travaux du sommet. Cette rencontre avait été avant tout «une profonde expérience de communion ecclésiale», «un symbole de vraie et prompte réconciliation entre les peuples» que la guerre avait séparés. Seuls le dialogue et la confiance réciproque pourront éviter de nouvelles souffrances et de nouvelles tensions :

---

<sup>32</sup>. «Dalla parte dei poveri...», *La Civiltà Cattolica* du 21 mars 1992, pp. 540-541.

«Sans une vraie justice, il ne peut y avoir de paix, et la justice ne peut s'obtenir que par des moyens pacifiques».

Jean-Paul II espérait que les populations «du Koweït (...), d'Irak et de leurs voisins», après les morts et les destructions, se donneraient les moyens de reconstruire leurs nations<sup>33</sup>.

Le Souverain Pontife porta aussi son attention sur les autres problèmes de la région. D'abord, il parla de la Terre Sainte où entre deux peuples, «le palestinien et celui de l'Etat d'Israël», existait un antagonisme porteur de tensions et d'injustices. Les responsables de la communauté internationale se devaient de rechercher «un début immédiat de solutions». Puis, le pape parla de Jérusalem «avec ses Lieux saints chers aux juifs et aux musulmans» comme aux chrétiens. Cette ville était «appelée à être le carrefour de la paix» et non plus «un motif de discorde et de discussions». Il poursuivit par cette phrase qui allait faire grand bruit :

«J'espère vivement qu'un jour les circonstances me permettront de me rendre en pèlerinage dans cette cité unique au monde pour y relancer, avec les croyants juifs, chrétiens et musulmans, ce message et cette prière de paix déjà adressés à l'entière famille humaine, le 27 octobre 1986, à Assise.<sup>34</sup>»

Puis le Saint-Père regarda vers le Liban «où une autre situation d'injustice pesait depuis quinze ans sur une population entière». Là encore, un pays était privé de sa pleine indépendance. «Le monde entier ne pouvait ignorer tant de souffrances et, par-dessus tout, risquer de perdre une si riche expérience de rencontre et de collaboration entre des cultures et des religions différentes». Le pape pensa enfin aux autres tensions qui agitaient la région, le problème chypriote et, surtout, le problème kurde.

Après ce tour d'horizon des situations instables du Moyen-Orient, Jean-Paul II tira les conclusions du sommet du Vatican :

«C'est avant tout l'engagement du Siège Apostolique d'évaluer et d'assimiler les suggestions faites au cours de cette rencontre et, dans ce qui est de sa compétence, de continuer dans ses contacts diplomatiques et ses entretiens avec les instances politiques et les organisations internationales, à demander un nouvel engagement en faveur de la justice et de la paix<sup>35</sup>.»

---

<sup>33</sup> . *L'Osservatore Romano* du 7 mars 1991.

<sup>34</sup> . *Ibid.*

<sup>35</sup> . *Ibid.*

Cet appel au dialogue entre les trois religions monothéistes fut au centre de la conférence de presse qui se tint quelques instants après. M<sup>gr</sup> Tauran, qui pour l'occasion était entouré de deux présidents de la Conférence épiscopale, M<sup>grs</sup> Pilarczyk et Winning, et de deux patriarches, L.B. Sabbah et Kasparian fut assiégré de questions. Les journalistes l'interrogèrent sur les questions de Jérusalem et de l'Etat d'Israël :

«Après les nombreuses interventions du Saint-Père, la position du Saint-Siège sur Jérusalem est claire. La ville est très spéciale pour les religions monothéistes et doit être comme un carrefour de dialogue. Par conséquent, nous croyons qu'elle doit avoir quelques garanties internationales. Nous ne parlons plus d'un *corpus separatum* : il y a eu une évolution. Aujourd'hui, nous demandons à la communauté internationale de s'engager à ce que cette ville reçoive des garanties qui lui permettent de retrouver, de façon durable, son rôle spécifique<sup>36</sup>.»

Pour le secrétaire aux relations avec les Etats, cette condition devait être remplie pour qu'on puisse envisager la visite du pape à Jérusalem. En ce qui concernait l'Etat hébreu, M<sup>gr</sup> Tauran rappela une nouvelle fois les obstacles à l'établissement de relations diplomatiques avec le Saint-Siège : le statut de Jérusalem, la reconnaissance par les Etats arabes, des garanties pour les communautés catholiques. Lorsque ces obstacles seront levés, Rome n'aura pas de difficultés à considérer la question sous un angle nouveau.

Les propos du Saint-Père donnèrent lieu à diverses interprétations dans la presse internationale. Pour certains magazines, l'heure était venue de faire le bilan de la guerre du Golfe. Et le Saint-Siège n'était pas, cette fois, systématiquement oublié. Dans son classement des gagnants et des perdants, *L'Espresso* rangea Jean-Paul II aux côtés de George Bush, de Javier Perez de Cuellar et d'Yitzhak Shamir :

«Il a perdu la guerre contre la guerre. Mais il a vu grandir sa figure et le prestige du Siège Apostolique. Face à l'hostilité des Etats-Unis, il a opposé la simple distinction entre la paix absolument et une "paix juste". Il a réussi à convaincre le monde arabe que toute cette guerre n'était pas celle de la chrétienté

---

<sup>36</sup>. *L'Osservatore Romano* du 7 mars 1991 et *L'Osservatore Romano, weekly edition in english* du 11 mars 1991.

contre l'islam. Une attitude qui aura d'importantes conséquences sur l'avenir de l'Eglise catholique au Moyen-Orient<sup>37</sup> .»

Ces louanges furent plutôt isolées dans le concert de reproches qui était fait au gouvernement de l'Etat de la cité du Vatican. Le Pape était plus volontiers classé parmi les perdants du conflit, aux côtés de Saddam Hussein, de Yasser Arafat, du roi Hussein et, pour certains, de Mikhaïl Gorbatchev. Certains éditorialistes, comme Jacques Duquesne, dans *Le Point* du 11 mars 1991, ou Furio Colombo, dans le magazine américain *The New Republic* du 8 avril suivant, furent plutôt sévères. Pour eux, il ne faisait aucun doute que le Saint-Père avait fait le mauvais choix.

Le romancier et éditorialiste français se plaça dans l'optique du conflit israélo-arabe. Le mauvais choix avait été de soutenir l'Irak contre Israël. Il mit en exergue de son article une réflexion entendue à Tel-Aviv après la dernière intervention pontificale : «et, de plus, il est polonais,...». Et d'en déduire la méfiance régnant à nouveau dans les rapports entre le Saint-Siège et l'Etat d'Israël :

«Les prises de position du Vatican durant la crise du Golfe, si elles ont été accueillies avec faveur par la plupart des autorités arabes ou musulmanes, ont accru ce qu'il faut bien appeler le "contentieux" entre Rome et Israël».

Les déclarations de M<sup>gr</sup> Tauran, ou plutôt la note du directeur de la salle de presse publiée «comme par hasard», de l'avis de M. Duquesne, n'étaient pas faites pour rassurer les dirigeants israéliens. Et de conclure :

«Autant dire que la rencontre des trois religions qui se réclament du même Dieu unique en ce lieu également unique qu'est Jérusalem n'ira pas sans difficultés. Et que, si le pape attend pour se rendre dans la Cité sainte que "les circonstances le permettent", il risque d'attendre longtemps. Il s'est, en réalité, condamné lui-même à passer outre aux circonstances et aux difficultés<sup>38</sup> .»

Les propos de Furio Colombo étaient d'une autre teneur. D'abord parce qu'ils émanaient d'un spécialiste des affaires vaticanes, et non d'un fervent catholique comme l'auteur de *Maria Vandamme*. Cela ne voulait pas pour autant dire qu'ils furent plus tendres, bien au contraire. Ensuite, parce qu'ils englobaient la politique moyen-orientale du Saint-Siège dans sa totalité.

---

<sup>37</sup> . *L'Espresso* du 10 mars 1991, p. 17.

<sup>38</sup> . *Le Point* du 11 mars 1991.

Le ton des propos de l'éditorialiste du quotidien indépendant de Turin, *La Stampa*, était donné dès le titre. En utilisant le jeu de mot «Vaticant», il entendait brocarder l'hypocrisie (*cant* en anglais) dont avait fait montre le Saint-Siège. L'article commençait également par une citation. Mais il s'agissait de celle d'un haut dignitaire de l'Eglise catholique, M<sup>gr</sup> Teissier, archevêque d'Alger, recevant son invitation à «la Conférence de paix du Vatican sur le Moyen-Orient» :

«Nous, chrétiens des nations arabes... nous nous réjouissons d'écouter le pape. Nous avons trouvé dans ses mots la confirmation qu'il n'y avait pas d'identification entre la chrétienté et le monde occidental.»

Pour Furio Colombo, ce sommet de l'après-guerre devait être «une déclaration de soutien pour ce que Jean-Paul II fit et dit» depuis le mois d'août 1990. Le journaliste reprochait au Souverain Pontife de s'être détaché de l'Occident, de n'avoir pas fait, dans ses propos, «d'ombre d'une insinuation que les Etats-Unis et leurs alliés (dont l'Italie) étaient en guerre contre un tyran...»

Il s'interrogeait enfin sur les objectifs du Saint-Siège dans l'avenir. Sa réponse fut des plus lapidaires :

«Dans ses pensées sur le Moyen-Orient, le pape avait élaboré son propre "nouvel ordre mondial". Les relations entre l'Eglise catholique et l'islam prenaient clairement le pas, pour le Vatican, sur les relations entre l'Eglise catholique et le judaïsme. Et même sur celles entre l'Eglise catholique et le monde occidental<sup>39</sup>».

Les réactions épidermiques de Furio Colombo et, dans une moindre mesure, de Jacques Duquesne montraient bien combien la position du Saint-Siège pendant la guerre du Golfe n'avait pas été comprise. La fracture tant redoutée avec l'Orient était bien réelle en Occident. Les deux mois et demi de guerre avaient marqué les esprits.

Le gouvernement de l'Etat de la Cité du Vatican avait, contre vents et marées, continué à prôner la voie de la paix. Il chercha à détourner les communautés chrétiennes du Moyen-Orient de la vindicte islamique. Les moyens humanitaires et diplomatiques du Saint-Siège furent mis au service de cette double volonté. Elle reçut le soutien de l'Union soviétique, dont l'action fut décisive dans l'issue du conflit.

La fin des hostilités ne signifiait pas pour autant la fin des efforts du Saint-Siège dans cette région du monde. Les conditions de

---

<sup>39</sup>. *The New Republic* du 8 avril 1991.

l'après-guerre restaient encore à fixer. Il fallait encore gagner la paix. Jean-Paul II pensait avoir là encore une carte à jouer, notamment en ce qui concernait le Liban, si cher à son cœur. De plus, la guerre avait fait resurgir la question des relations entre l'Etat d'Israël et le Saint-Siège.



## **Troisième partie**

### **Vers un nouvel ordre régional**



## CHAPITRE VII

### A LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ORDRE REGIONAL

Jean-Paul II avait bien élaboré une pensée pour l'après-guerre du Golfe. Mais il ne s'agissait pas d'une rupture avec l'Occident ou le judaïsme, comme le craignait Furio Colombo. Pas plus qu'il ne s'agissait d'un parti pris systématique pour l'islam. Certes, le conflit avait contribué à renforcer, auprès des masses arabes, le prestige dont il jouissait. Les musulmans lui savaient gré du courage dont il avait fait preuve pour dénoncer la politique américaine à l'endroit de l'Irak. Les dirigeants arabes le voyaient, quant à eux, comme un interlocuteur digne d'être écouté. Mais, aux Etats-Unis, on ne partageait pas ce sentiment. Dans le processus de paix que les vainqueurs de Saddam Hussein avaient mis en place pour l'après-guerre du Golfe, ils n'avaient réservé aucune place au Saint-Siège.

Mais le Saint-Père n'entendait pas se résoudre à ce silence imposé. Il apporta son soutien à la démarche américaine, d'autant qu'elle reprenait, dans les termes, les objectifs qu'il avait fixés dès le début de la crise. Mais, alors que les conférences semblaient ne s'orienter que vers une solution du seul conflit israélo-arabe, il entreprit de porter l'attention de sa diplomatie, du monde entier, sur les questions laissées en suspens.

#### Une conférence sur le Proche-Orient

L'objectif du président Bush, au lendemain de la guerre du Golfe, était d'instaurer un nouvel ordre mondial. La chute de l'empire soviétique avait mis fin à l'ordre bipolaire, né à l'issue de la seconde guerre mondiale. Les conditions, au Moyen-Orient, étaient réunies pour réaliser cette entreprise, au moins au niveau régional. La coalition anti-irakienne avait permis au secrétaire d'Etat américain, James Baker, de rallier les principales parties au conflit israélo-arabe, dont le principal opposant syrien, à l'idée d'une conférence internationale, co-parrainée par les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Le 6 mars 1991, alors que s'achevait au Vatican le synode des patriarches orientaux et des évêques des pays les plus impliqués dans la guerre contre Saddam Hussein, le président Bush affirmait qu'«était venu le moment de mettre fin au conflit israélo-arabe<sup>1</sup>». Son secrétaire d'Etat entamait au même moment une série de tournées au Moyen-Orient. Son but était de créer les conditions propices à la tenue d'une conférence de paix.

Cette mission n'était pas dénuée d'embûches. Mais l'administration américaine avait les moyens d'amener ses interlocuteurs à la raison. Il fallait d'abord convaincre les Israéliens. Pour vaincre l'intransigance d'Yitzhak Shamir, James Baker commença par dénoncer les installations de nouvelles colonies en Cisjordanie. La demande du président Bush, au Congrès des Etats-Unis, de différer de cent vingt jours la garantie du prêt de dix milliards de dollars, nécessaire à l'intégration des juifs soviétiques<sup>2</sup>, finit par avoir raison des objections israéliennes. La ténacité du secrétaire d'Etat permit de rallier au processus les Palestiniens, et les gouvernements jordanien, syrien, libanais et égyptien. Une conférence de paix sur le Moyen-Orient semblait possible, d'autant que Moscou se trouvait, avec Washington, «co-responsable dans une aventure de paix<sup>3</sup>».

Le 18 octobre, James Baker et son homologue soviétique, Boris Pankin, annoncèrent de Jérusalem la convocation de tous les protagonistes à Madrid, le 30 octobre suivant. Le Saint-Siège accueillit cette nouvelle avec beaucoup de sérénité :

«Par-dessus tout, il s'agissait d'une victoire de la bonne volonté, du bon sens, de la disposition à briser une chaîne infinie de conflit, à assainir de quelque façon quelques injustices évidentes, parmi lesquelles la violation de l'ordre international, qui n'admet pas l'occupation d'un territoire conquis par les armes<sup>4</sup>».

Jean-Paul II considérait que la rencontre de Madrid devait apparaître à tous comme

---

<sup>1</sup> . *Le Figaro* du 7 mars 1991.

<sup>2</sup> . Ibid, du 13 octobre 1991.

<sup>3</sup> . *La Civiltà Cattolica* du 20 novembre 1993, p. 401.

<sup>4</sup> . Giovanni Rulli, «La conferenza di pace per il Medio Oriente», ibid, du 7 décembre 1991, p. 517.

«le commencement d'un processus de paix fructueux, si vivement attendu par les peuples concernés et par les hommes de bonne volonté<sup>5</sup>.»

Le 29 octobre, alors que les délégations arrivaient dans la capitale espagnole, le Saint-Père adressa un message à chacun des deux co-présidents. Comme à la veille du déclenchement de l'offensive contre l'Irak, le Souverain Pontife tenait à s'adresser aux deux chefs d'Etat dont dépendait l'issue du processus. A travers les deux messages, le Pape laissait apparaître sa certitude d'un accord, à condition toutefois que se dégagât une réelle volonté de dialogue, une confiance réciproque et un authentique désir de faire naître une paix dans la justice.

Jean-Paul II fondait son argumentation sur sa parfaite connaissance des questions agitant la région.

«J'ai suivi avec une attention particulière toutes les démarches qui ont conduit à la réalisation de cette réunion et [...] je suivrai avec autant d'intérêt le déroulement de ses travaux. [...] Le Siège apostolique a souhaité la paix pour la région du Proche-Orient depuis de nombreuses années, demandant que l'on mette fin au plus vite à des situations d'injustice grave, en tenant compte des aspirations légitimes de toutes les parties. En outre, il n'est pas sans importance d'observer que ces peuples appartiennent aux trois religions monothéistes qui trouvent en cette terre leurs racines et leurs lieux saints les plus chers<sup>6</sup>.»

Il n'oublia pas de rendre, en premier lieu, hommage aux efforts du président Bush «et à ceux de ses collaborateurs, en particulier le secrétaire d'Etat, M. James Baker, qui a rendu possible cet important premier pas». Mais il répéta au président américain son sérieux espoir que le sens des responsabilités et la volonté de négocier ne faibliraient pas, que les parties ne manqueraient pas «du courage de trouver la paix après la tragique expérience d'années de guerre, d'hostilité et de souffrance.»

«Je suis convaincu qu'un accord est possible s'il est recherché avec persévérance et s'il est poursuivi par tous les intéressés avec une constante sensibilité pour les droits fondamentaux des autres, et la ferme conviction qu'une vraie paix, une paix durable, peut être obtenue si elle satisfait les demandes de justice. C'est

---

<sup>5</sup>. Message du Saint-Père au président Gorbatchev du 29 octobre 1991, *L'Osservatore Romano* du 31 octobre 1991 et *L'Attività della Santa Sede nel 1991*, p. 913.

<sup>6</sup>. Ibid.

aussi une source d'espoir pour moi et pour d'autres que ceux qui ont cette responsabilité de représenter les peuples unis dans la croyance d'un seul Dieu, et qui sont aussi à la recherche d'une paix pour une terre qui est sacrée et chère à tous les croyants juifs, chrétiens et musulmans<sup>7</sup> .»

Le Saint-Père était conscient de la profondeur et de la gravité des problèmes dont il allait être question à Madrid. Il notait à l'attention de Mikhaïl Gorbatchev que

«la route ne serait ni facile, ni brève, et cette première étape ne serait riche de sens et historique que dans la mesure où s'y manifesteraient une vraie volonté de dialogue et un désir authentique d'arriver à la paix dans la justice<sup>8</sup> .»

Le Pape comptait particulièrement sur l'influence du président soviétique pour «favoriser un climat de confiance et de compréhension.»

La conférence s'ouvrit le lendemain par une cérémonie solennelle, à laquelle assistait le Premier ministre espagnol Gonzales. Pour la première fois depuis 1948, les délégués d'Israël, de Syrie, du Liban et une délégation jordano-palestinienne<sup>9</sup> se retrouvaient autour d'une table pour parler de paix. Seuls les pays directement impliqués dans le conflit se trouvaient dans la capitale espagnole. Mais des diplomates égyptiens et saoudiens avaient été conviés à se joindre aux séances, en tant qu'observateurs. De même, des représentants de l'Union du Maghreb Arabe, de la Ligue Arabe, des Nations-Unies et de la Communauté européenne assistaient aux travaux avec le même statut. Un absent de marque était présent à tous les esprits, l'Irak.

Le Siège Apostolique n'avait pas non plus de représentant à Madrid. Selon la presse internationale des derniers jours d'octobre 1991, Israël aurait opposé son veto aux Etats-Unis quant à une telle participation. Rumeur qu'avait démentie, dès le 26 octobre, le directeur de la Salle de Presse du Vatican. Selon M. Navarro-Valls, «le Saint-Siège n'avait reçu aucun veto quant à sa présence à la conférence de Madrid» pour la simple raison qu'il n'avait pas demandé à y participer. Certes, l'évolution de la situation au Moyen-Orient depuis la fin de la

---

<sup>7</sup> . Message du Saint-Père au président Bush du 29 octobre 1991, *L'Osservatore Romano* du 31 octobre 1991 et *L'Attività della Santa Sede nel 1991*, p. 912.

<sup>8</sup> . Message du Saint-Père au président Gorbatchev...

<sup>9</sup> . Les dirigeants israéliens n'avaient jamais voulu reconnaître l'existence d'un peuple palestinien mais avaient entretenu, depuis 1967, de bonnes relations avec la Jordanie. A Madrid, ils se retranchèrent derrière cet artifice pour entamer une négociation avec ce peuple palestinien.

guerre du Golfe avait de quoi satisfaire le Saint-Siège. Et la réunion de Madrid était conforme aux appels du Souverain Pontife d'août 1990, et à la demande de M<sup>gr</sup> Tauran du 7 mars 1991. Mais la situation exigeait alors une médiation d'organisations internationales, comme les Nations-Unies, la Communauté européenne ou la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe, auprès desquelles l'Etat de la Cité du Vatican avait un observateur. Ce qui n'était plus le cas en octobre 1991, dès lors que les Etats-Unis et l'Union soviétique se chargeaient de parrainer ce processus<sup>10</sup>.

Bien que tenue en dehors des négociations en cours, Rome ne continuait pas moins à être attentive à leur évolution. Le 29 octobre s'ouvrait une autre réunion relative à l'avenir de la paix au Moyen-Orient. Les dix nonces en poste au Maghreb et au Machrek étaient conviés à s'interroger sur l'avenir de la présence chrétienne dans ces régions : l'émigration massive représentait le plus grand danger. Mais ce nouveau sommet du Vatican, de trois jours, était surtout l'occasion de rappeler aux participants de la rencontre de Madrid les positions du Saint-Siège :

- le problème des libertés religieuses ;
- la tutelle des Lieux saints ;
- la sécurité d'Israël et la reconnaissance des droits du peuple palestinien ;
- la défense des plus faibles au Moyen-Orient, dont le Liban<sup>11</sup>.

Dans le même temps, le patriarche latin de Jérusalem, S.B. Michel Sabbah rencontrait sur place des agents du Département d'Etat américain. Ils lui confirmèrent que les représentants religieux seraient appelés à participer, au niveau de la seconde phase des négociations, aux discussions de paix. Mais les assurances données au prélat ne valaient que pour les négociations sur la future structure de la Terre sainte<sup>12</sup>. Dans le même temps, le ministre français des Relations extérieures, Roland Dumas, souhaitait que le Saint-Siège jouât un rôle plus important dans les négociations<sup>13</sup>.

---

<sup>10</sup>. Déclaration du directeur de la salle de presse du 26 octobre 1991, FB/91, 26.10.91.

<sup>11</sup>. Ibid et Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 10 novembre 1991.

<sup>12</sup>. *L'Actualité Religieuse dans le Monde* du 15 novembre 1991.

<sup>13</sup>. Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 18 mars 1994.

La mobilisation des autorités catholiques, au Moyen-Orient comme au Vatican, témoignait de la crainte du Saint-Siège de voir les chrétiens faire les frais de «l'esprit de Madrid». Il redoutait tout autant de voir le processus de paix s'enliser, tant du fait de chicaneries diplomatiques à Washington que des opérations militaires ou terroristes au Liban-sud et en Israël. Jean-Paul II s'en ouvrit au président Bush, qu'il recevait en audience au Vatican le 9 novembre 1991. Il le rappela au Corps diplomatique accrédité auprès de lui, dans ses discours de janvier 1992 et 1993 :

«De nouvelles violences et des interventions armées pourraient compromettre les efforts de dialogue et de paix [...], je renouvelle à tous ceux qui participent au processus mon appel à renoncer aux actions de force et à la politique du fait accompli. Ainsi, il sera plus aisé d'avancer sur le chemin de la paix, grâce à la négociation et au dialogue sincère et confiant, pour dépasser le stade de simples rencontres. Un nouveau climat de respect et de compréhension s'avère plus que jamais nécessaire dans cette région du monde<sup>14</sup>.»

La deuxième phase des négociations s'ouvrit le 10 décembre 1991, à Washington. Pendant six mois, jusqu'en juin 1992, elle n'apporta aucun progrès significatif. Tout le monde attendait les élections israéliennes. Cette situation ne manqua pas de susciter quelque amertume au Saint-Siège. Le 7 mars 1992, la revue des jésuites de Rome, *La Civiltà Cattolica*, entreprit de se pencher, dans un éditorial acerbe, sur les autres raisons de cette lenteur :

«la conférence de paix pour le Moyen-Orient, voulue par les Etats-Unis pour mettre fin au conflit arabo-israélien et résoudre la question palestinienne, après la prometteuse réunion de Madrid, n'avance pas, par-dessus tout du fait de l'opposition israélienne à tout règlement de la question palestinienne qui implique l'abandon des territoires occupés. D'autant plus qu'Israël prévoit de devoir accueillir un grand nombre de juifs qui désirent quitter les pays d'Europe de l'est et de l'ex-Union soviétique<sup>15</sup>.»

Et de s'interroger sur le devenir du «monde après la chute du communisme et la guerre du Golfe. Vers un nouvel ordre mondial ?»

---

<sup>14</sup> . Discours du 16 janvier 1993, *L'Osservatore Romano* du 17 janvier 1993.

<sup>15</sup> . p. 424.

Après un tour d'horizon de la situation engendrée par la disparition de l'Union soviétique, le 25 décembre précédent, le rédacteur de la *Civiltà Cattolica* notait que

«de la guerre du Golfe devait naître un nouvel ordre mondial. Qu'est-il sorti, en fait, de cette immense tragédie ? Certainement pas une période de prospérité pour les vainqueurs de la guerre et encore moins la solution des problèmes pour lesquels la guerre fut menée<sup>16</sup>.»

Les patriarches orientaux se montraient également amers de voir piétiner les négociations de Washington. Lors de leur second symposium, du 17 au 21 février 1992, ils en appelèrent à un dialogue direct, «d'une dimension vraiment humaine», entre juifs et palestiniens. Il pourrait être la première étape d'un dialogue entre toutes les parties à l'intérieur du monde arabe, «à la recherche d'une paix vraiment stable pour tous<sup>17</sup>». Ce dialogue permettrait de mettre fin au complot international dirigé contre les chrétiens au Moyen-Orient. Pour le patriarche chaldéen, S.B. Bidawid, «cette chrétienté approchait du stade de l'agonie. Sans susciter autre chose qu'une timide compassion.» S.B. Sabbah déclina le même thème, mais il adopta un mode plus dur :

«Il y a danger pour les chrétiens d'Orient. Et ce danger n'est pas l'islam, mais le nouvel ordre mondial qui a signé l'arrêt d'exclusion de plusieurs peuples, dont les Palestiniens et les chrétiens du Liban, pour ne citer que ceux-là. Au nom du pétrole, la démocratie a cédé la place à la dictature et à l'oppression qui ont touché aussi bien les musulmans que les chrétiens. Par réaction, les premiers, majoritaires, ont adopté l'intégrisme comme mode d'expression, s'en prenant à leur tour à des minorités dont certains membres ont opté pour le chemin de l'exil. Les musulmans modérés émigrent. Les chrétiens aussi. Non pas pour mieux vivre leur foi, mais pour retrouver leur dignité de citoyens. La foi n'a rien à gagner dans l'émigration : elle se perd souvent en route. Au fond, l'Occident chrétien a autant besoin d'aide que l'Orient chrétien.»

Le père Yuakim Moubarak, secrétaire général du Conseil des patriarches catholiques d'Orient, se montra tout aussi dur à l'égard de ce

---

<sup>16</sup>, p. 423.

<sup>17</sup>. Giovanni Caprile, «La presenza cristiana in Medio Oriente», *La Civiltà Cattolica* du 6 juin 1992, p. 500.

«nouvel ordre mondial, que j'appelle désordre mondial, est en train de paralyser le pouvoir de décision arabe et de frapper la convivialité qui faisait notre force. D'ailleurs, le débat dans cette région du monde, ne se situe pas au niveau des droits de l'homme. Il y a trente ans, cette partie du monde était sur la voie de la modernité et de la liberté. On a voulu l'étouffer. Il en est résulté ce sursaut intégriste, en dépit duquel je refuse de parler de fossé entre les différentes communautés : le dialogue inter-religieux n'a jamais été interrompu<sup>18</sup>.»

Bien que, désabusé, S.B. Sabbah eût déclaré que «le Vatican ne pouvait pas [leur] offrir une solution toute prête», les patriarches catholiques orientaux ne désespéraient pas des interventions romaines en faveur de leurs fidèles.

### Une diplomatie parallèle

L'objectif de la diplomatie pontificale, au lendemain de la guerre du Golfe, consistait plus que jamais à empêcher une rupture entre l'Orient et l'Occident. Tous les échelons de l'institution romaine furent mobilisés. L'activité du Saint-Siège débordait largement les limites territoriales fixées à Madrid, dans le cadre des négociations coparrainées par les Etats-Unis et l'Union soviétique. Aucune question ne devait être laissée dans l'ombre.

Toutefois, aux yeux du Saint-Siège, un sujet revêtait une importance particulière : la crise libanaise. «C'était à partir du modèle libanais qu'étaient définies les grandes lignes de la politique proche-orientale de la Curie. C'était sous cet éclairage que le Pape analysait l'ensemble des problèmes de la région<sup>19</sup>.»

#### *En marge des négociations officielles*

L'attitude du Saint-Siège dans le bras de fer entre George Bush et Saddam Hussein avait été suivie avec attention à travers le monde arabe. Elle avait même donné des idées à l'autre paria du nouvel ordre

---

<sup>18</sup>. Djénane Kareh Tager, «Au nom du droit et du pétrole», *L'Actualité Religieuse dans le Monde* du 15 mars 1992, pp. 10-11.

<sup>19</sup>. Le père Fitzgerald, du secrétariat pour le dialogue inter-religieux, cité par Constance Colonna-Cesari, *op.cit.*, p. 238.

mondial, Mu'ammar al-Kadhafi. La Libye était mise au ban des nations pour son soutien actif apporté au terrorisme. Elle était notamment soupçonnée d'être responsable des attentats contre le Boeing de la Panam, au-dessus du village écossais de Lockerbie, le 21 décembre 1988, et le DC-10 d'UTA, au-dessus du Niger, le 10 septembre suivant. Le 27 novembre 1991, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne demandèrent l'extradition de deux agents libyens soupçonnés d'être les commanditaires de ces actions terroristes.

Mais le colonel Kadhafi s'y refusa. Il préféra, le 5 décembre, croyant satisfaire Washington, charger un juge libyen d'instruire l'affaire du DC 10. Il annonça l'arrestation des deux suspects de l'affaire du Boeing. Le 17 février 1992, ils étaient entendus par la justice. Cette démarche n'eut pas l'effet escompté. Aussi, le 23 mars, le colonel accepta de les livrer aux Américains, avant de revenir, deux jours plus tard, sur sa décision. Le Conseil de sécurité menaça alors la Libye d'un embargo aérien et militaire. Il devait entrer en vigueur le 15 avril suivant.

Le 30 mars, l'ambassadeur de Libye à Rome, Abdurrahman M. Shalgam, demanda à être reçu au Vatican. Il exposa à M<sup>gr</sup> Tauran le développement de la situation de son pays sur le plan international, se faisant l'interprète du désir de son gouvernement d'entretenir une relation plus étroite avec le Saint-Siège. Le secrétaire aux rapports avec les Etats lui rappela d'abord la ferme condamnation du Siège apostolique de toutes les formes de terrorisme. Il précisa ensuite au diplomate que

«le respect du droit et le dialogue, accompagnés de gestes et de paroles efficaces, sont l'unique voie digne de l'homme pour résoudre les difficultés entre les peuples.»

Enfin, concernant de futurs liens diplomatiques entre Rome et Tripoli, M<sup>gr</sup> Tauran fit part de la disponibilité de principe du Saint-Siège. Il souligna toutefois que la Libye devait d'abord adopter une attitude plus conciliante avec l'Eglise catholique et normaliser ses relations avec la communauté internationale<sup>20</sup>.

Cette rencontre engendra des rumeurs. La question libyenne était suivie avec attention en Italie, en raison des liens qu'elle conservait dans ce pays. L'échéance prochaine de l'ultimatum onusien laissa penser à certains que le Saint-Siège allait tenter une médiation entre les deux parties. D'autres affirmaient que le secrétaire d'Etat avait adressé un message aux puissances occidentales demandant de «ne pas humilier

<sup>20</sup>. *L'Attività della Santa Sede nel 1992*, p. 238.

Kadhafi». Le 6 avril, la salle de presse du Vatican dut publier un communiqué pour réfuter ces informations<sup>21</sup>. Sept jours plus tard, Joaquim Navarro-Valls dut vigoureusement démentir que le Vatican avait reçu une demande de la ligue arabe d'accueillir, «en tant qu'Etat neutre», les deux agents libyens impliqués dans l'attentat de Lockerbie<sup>22</sup>. Le 15 avril, la Libye se voyait imposer un embargo aérien et militaire. Le colonel Kadhafi refusait la voie du dialogue.

Le 18 mars 1994, à l'issue d'une visite en Tunisie, M<sup>gr</sup> Tauran se rendit en Libye. Cette visite offrit l'occasion de dénoncer une nouvelle fois l'embargo dont souffrait la population libyenne. Mais la présence du responsable de la diplomatie pontificale auprès de cet autre paria de la communauté internationale s'expliquait d'abord par les problèmes que connaissait la communauté catholique dans ce pays. Une commission fut d'ailleurs créée. Elle allait étudier la proposition libyenne de faire coopérer les religieuses aux services sociaux du pays. Mais elle allait également se pencher sur les modalités d'assistance religieuse à offrir aux quelque cinq cent mille catholiques, notamment polonais et philippins, présents en Libye. Le secrétaire aux Relations avec les Etats souhaitait également obtenir le soutien du guide de la *Djamahiriyya* dans la lutte engagée par la Tunisie et l'Egypte, avec le soutien du Saint-Siège, contre le fondamentalisme islamique<sup>23</sup>.

### *Un synode pour le Liban*

La guerre du Golfe n'avait changé en rien l'attention que le Pontife accordait au Liban. Au contraire, les événements tragiques qui s'y étaient déroulés, dans le plus grand désintérêt occidental, l'avaient poussé à susciter un prompt règlement. Comme George Bush avait choisi de résoudre la question israélo-arabe, Jean-Paul II décida de tirer de l'ombre syrienne le Pays du Cèdre. Et il saisit toutes les occasions pour réaffirmer son intérêt. Le 22 mars 1991, Bettino Craxi, qui venait d'être chargé, par Javier Perez de Cuellar, d'une mission spéciale sur le Liban, était reçu au Vatican. Il fut reçu par M<sup>grs</sup> Sodano et Tauran, qui l'entretinrent de la position du Saint-Siège. Les préoccupations des patriarches des Eglises catholiques du Moyen-Orient, exprimées lors du

---

<sup>21</sup>. Ibid, p. 245.

<sup>22</sup>. Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 17 avril 1992.

<sup>23</sup>. *L'Actualité Religieuse dans le Monde* du 15 avril 1994, p. 6 et Roger Faligot, *The European* du 1<sup>er</sup> avril 1994.

sommet des 4 et 5 mars, furent également présentées à l'ancien président du Conseil italien. Les trois hommes manifestèrent leur préoccupation pour le futur du pays et de ses communautés<sup>24</sup>.

Jean-Paul II était bien décidé à agir. Dans sa lettre apostolique sur la situation du pays du 7 septembre 1989, le Souverain Pontife avait montré son intérêt pour le Liban. Rappelant les «riches et séculaires traditions de la collaboration entre chrétiens et musulmans», il avait affirmé que le Pays du Cèdre demeurait à ses yeux «plus qu'un pays, un message de liberté et un exemple de libéralisme pour l'Orient et l'Occident<sup>25</sup>.» Au lendemain de la guerre du Golfe, ce pays, écrasé sous la botte syrienne, pouvait être le symbole de la reconstruction du Moyen-Orient. Le 12 juin 1991, lors de l'audience générale, il en fit l'«annonce historique<sup>26</sup>», en présence des quatre patriarches catholiques libanais<sup>27</sup> :

«Je vous invite aujourd'hui à vous unir à moi et à mes chers patriarches catholiques du Liban, ici présents, pour demander à la Vierge son assistance particulière sur une initiative que je désire annoncer aujourd'hui à toute l'Eglise, je parle de la prochaine convocation d'une Assemblée spéciale pour le Liban du Synode des Evêques... Ce sera un synode pastoral, durant lequel les églises catholiques du Liban, devant le Seigneur, s'interrogeront sur elles-mêmes, sur leur fidélité au message évangélique et sur leur volonté à le vivre en cohésion... Avec les évêques, je m'adresse également aux Libanais de foi islamique, les invitant à apprécier cette force de leurs concitoyens catholiques et à voir en elle le désir d'être plus proche d'eux, dans une société de pure convivialité et sincère collaboration pour la reconstruction du pays<sup>28</sup>.»

Lors de la conférence de presse qui suivit la déclaration papale, les patriarches présents (S.B. Hayek avait quitté Rome) montrèrent leur satisfaction. La déclaration de S.B. Kasparian résumait assez bien leur état d'esprit :

«Maintenant, je n'ai plus peur de l'avenir du Liban. Jean-Paul II ne s'est jamais tu sur ce pays, loin de là. Que l'Occident rompe à

---

<sup>24</sup> . *L'Attività della Santa Sede nel 1991*, p. 239.

<sup>25</sup> . George Emile Irani, *op.cit.*, p. 175 et *L'Osservatore Romano* du 2 octobre 1994.

<sup>26</sup> . *Ibid*, p. 530.

<sup>27</sup> . Leurs Béatitudes Nasrallah Pierre Sfeir (maronite), Maximos V Hakim (grec melkite catholique), Ignace Antoine II Hayek (syriaque), Jean Pierre XVIII Kasparian (arménien).

<sup>28</sup> . *L'Osservatore Romano* du 13 juin 1991.

son tour le silence et parle enfin de tous nos problèmes : ne nous laissez pas seuls !»

Plus que de la guerre qui le déchirait depuis 1975, le Liban souffrait de l'abandon dont avait fait preuve, jusque là, l'Occident. Le synode apparaissait aux patriarches comme un moyen de rappeler au monde l'existence du Pays du Cèdre. M<sup>gr</sup> Sfeir ne manqua pas de le rappeler :

«Il ne faut pas oublier que sur notre territoire séjournent des troupes non libanaises. Le sud est constamment exposé à des raids qui font couler le sang et multiplient les destructions. Les Palestiniens sont annés. On n'a rien fait pour régler leurs problèmes, alors que récemment, en d'autres cas, les décisions des Nations-Unies ont été aussitôt mises en application<sup>29</sup> .»

L'initiative pontificale était prévue pour durer deux années. Toute précipitation, comme c'était la règle au Saint-Siège, était exclue. La préparation du concile fut décomposée en deux temps. Tout d'abord, une phase «antépréparatoire» de six mois, qui consistait à diffuser le message du Saint-Père auprès des milieux libanais et à permettre aux Libanais, de toutes confessions, de s'exprimer. Cette période devait être «un moment privilégié de communion ecclésiale et qui pourrait durer assez longtemps<sup>30</sup> ». Le 10 juillet 1991, M<sup>gr</sup> Etchegaray commençait une tournée au Liban. Pendant six jours, il sillonna le pays, allant à la rencontre des Libanais, témoignant «de la sollicitude du Saint-Père et de sa proximité avec le peuple et le pays du Liban, si profondément bouleversés par seize ans de guerre.» L'envoyé spécial du Pape rencontra également les responsables des institutions humanitaires catholiques assistant les plus besogneux du pays<sup>31</sup> .

Pour préciser son projet, Jean-Paul II avait confié au président du Conseil pontifical *Cor Unum* une lettre adressée aux évêques et une cassette vidéo contenant un message pour les fidèles du Pays du Cèdre. La lettre aux dignitaires catholiques libanais développait les buts du synode :

«Il s'agit d'entreprendre un cheminement de prière, de sacrifice et de réflexion qui sera, en réalité, un examen de conscience. Il devrait permettre à chacun de mieux discerner ce qui est à

---

<sup>29</sup> . Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 17 juin 1991.

<sup>30</sup> . Lettre du Saint-Père aux patriarches, archevêques et évêques catholiques du Liban, *L'Osservatore Romano* du 12 juillet 1991 et *L'Attività della Santa Sede nel 1991*, pp. 616-617.

<sup>31</sup> . *L'Attività della Santa Sede nel 1991*, pp. 615 et 625-626.

consolider ou à réformer, les priorités pastorales à mettre en évidence et un plan d'action apostolique à élaborer.»

Le Souverain Pontife insistait sur le caractère purement religieux de cette assemblée spéciale du synode. Elle ne serait uniquement consacrée qu'à l'église du Liban, appelée à témoigner de l'évangile dans la réalité complexe du pays<sup>32</sup>.

Le message vidéo reprenait les thèmes. Il fixait également les temps de la préparation du synode. Dans un premier temps, un comité spécial devait élaborer un document, devant guider la réflexion et la prière. Il serait ensuite diffusé à toutes les communautés catholiques libanaises. «Ce sera, notait le Pape, un moment de mobilisation spirituelle auquel tous seront appelés à donner leur contribution.» Le matériel ainsi récolté serait ensuite étudié par l'Assemblée des Pères synodaux. Dans son message diffusé par la télévision libanaise, Jean-Paul II s'adressa directement aux musulmans. Il confiait sa certitude qu'ils soutiendraient les catholiques dans leur démarche, faisant

«de l'événement synodal une réalité qui enrichira toute la société libanaise et l'aidera à surmonter les obstacles et les incompréhensions engendrées par la violence et la guerre<sup>33</sup>.»

### *Une œuvre de longue haleine*

Fin septembre, le secrétaire général du synode, M<sup>gr</sup> Jan Schotte, se rendait au Liban à la rencontre des différentes communautés religieuses. Il en profitait pour lancer la consultation préliminaire informelle, «ouverte à toutes les personnes de bonne volonté, afin de mieux connaître les attentes du peuple libanais à propos du synode<sup>34</sup>.» Le 15 janvier 1992 s'acheva la première phase de préparation du synode. La population libanaise avait répondu aux deux

---

<sup>32</sup>. Lettre du Saint-Père aux patriarches, archevêques et évêques catholiques du Liban, *L'Osservatore Romano* du 12 juillet 1991 et *L'Attività della Santa Sede nel 1991*, pp. 616-617.

<sup>33</sup>. Message vidéo du Saint-Père, diffusé le 12 juillet 1991, *L'Attività della Santa Sede nel 1991*, p. 617-618.

<sup>34</sup>. Message du Saint-Père, le 20 juin 1992 aux patriarches, archevêques et évêques catholiques du Liban, in *L'Osservatore Romano* du 21 juin 1992, *L'Attività della Santa Sede nel 1992*, pp. 469-470 et *La Documentation catholique*, n° 2055, pp. 717-718.

questions préliminaires : «Qu'attendez-vous du synode ? Quels seraient les thèmes à traiter ?» La synthèse de cette enquête fut envoyée à Rome. Quinze jours plus tard, le 24 janvier, Jean-Paul II appelait un conseil autour du secrétaire général du synode<sup>35</sup>. Outre M<sup>gr</sup> Achille Silvestrini, président de la Congrégation pour les Eglises orientales, ce conseil reproduisait la diversité du catholicisme libanais. Les neuf membres composant le conseil étaient représentatifs de l'importance de leurs communautés respectives : trois maronites, la communauté la plus importante, deux grecs melkites, un syriaque, un arménien, un latin et un chaldéen<sup>36</sup>.

Ce conseil se réunit quatre fois avant d'établir les *Lineamenta*, document traçant les grandes lignes du thème synodal. Il était destiné à susciter la réflexion du peuple libanais en vue de la constitution du document de travail de synode, *l'Instrumentum laboris*. La première séance du conseil, les 5 et 6 mars 1992, fut consacrée à l'étude des résultats de la consultation informelle menée au Liban. Jean-Paul II assista aux travaux du premier jour. Les évêques cherchèrent également à tracer l'ébauche d'un plan des *Lineamenta*<sup>37</sup>. La seconde réunion eut lieu à Adma, au Liban, du 18 au 20 juin. «Le travail accompli laissait bien présager pour l'avenir», put noter, à la fin des travaux, le Saint-Père à l'adresse des autorités épiscopales libanaises.

Dans le même message, il annonça le thème du synode : «Le Christ est notre espérance : renouvelés par son Esprit, solidaires, nous témoignons de son amour.» Jean-Paul II attendait de cette réflexion, ouverte aux catholiques, «à nos frères des autres Eglises chrétiennes» et «de confession islamique», qu'

«au sein même de la diversité de nos Confessions, et après de si longues souffrances, nous serons pleinement conscients que nous sommes tous des frères solidaires, que notre Liban est plus qu'un pays, qu'il est, conformément à sa vocation historique, un message de fraternité, de liberté et de dialogue<sup>38</sup>...»

La troisième réunion du conseil, du 29 septembre au 2 octobre, permit de mettre au point le texte final du synode. Les *Lineamenta* furent diffusés, en arabe et en français, simultanément à Adma et au Vatican, le 13 mars 1993, au terme d'une dernière réunion, de deux

<sup>35</sup> . *L'Attività della Santa Sede nel 1992*, pp. 61-62.

<sup>36</sup> . Voir la liste des membres, en annexe 3C.

<sup>37</sup> . *L'Osservatore Romano* du 9 mars 1992 et *L'Attività della Santa Sede nel 1992*, pp. 183-184.

<sup>38</sup> . Message du Saint-Père du 20 juin 1992, *op.cit.*

jours, du conseil. Ces grandes lignes du synode devaient susciter la réflexion de toutes les communautés libanaises, chrétiennes ou non. De cette dernière consultation devait sortir, vers la fin de mai 1994, l'*Instrumentum laboris*. L'Assemblée spéciale pour le Liban du synode des évêques pourrait alors se réunir.

Lors du second symposium des patriarches catholiques d'Orient, en février 1992, S.B. Sfeir se montrait confiant en l'avenir de son pays. Il déclara qu'il attendait

«beaucoup du synode pastoral sur le Liban, en cours de préparation. Ses efforts rayonneraient bien au-delà des frontières libanaises. C'était tout un système de vie fondé sur la coexistence qui en serait vivifié<sup>39</sup>.»

Ces propos du patriarche maronite étaient largement partagés au Liban. Tous voyaient dans l'initiative pontificale un moyen d'accélérer la reconstruction du pays.

Aussi, chaque envoyé spécial du Souverain Pontife fut reçu par les plus hautes autorités de Beyrouth. M<sup>gr</sup> Silvestrini, lors de sa visite de mars 1993, rencontra, dans un grand élan œcuménique, les trois hommes forts du moment : le président libanais (maronite), Elias Hraoui, le Premier ministre (sunnite), Rafic Hariri, et le président de l'Assemblée nationale (chiïte), Nabih Berri. M<sup>gr</sup> Tauran, quelques semaines plus tard, rencontra en plus le ministre des évacués, le druze Walid Joublatt. Tous se montrèrent heureux des efforts du Saint-Siège en faveur de leur pays. Les présidents successifs de l'Assemblée nationale, Hussein Husseini en février 1992, puis Nabih Berri en novembre 1993, furent également reçus en audience privée au Vatican.

Le 26 avril 1993, pour la première fois depuis vingt ans, avant le début de la guerre «civile», un chef de gouvernement libanais rencontrait le Souverain Pontife. Rafic Hariri remercia Jean-Paul II de l'intérêt de tous les jours du Saint-Siège pour la défense de la réalité libanaise et de son originalité culturelle, historique et religieuse. Il savait gré au Saint-Père de l'aide morale qu'il apportait à la reconstruction du Liban et à la réconciliation inter-libanaise après tant d'années de souffrances.

Le Premier ministre libanais réitéra au Saint-Père l'invitation à visiter son pays<sup>40</sup>. Depuis longtemps déjà, un voyage pontifical au Liban était prévu. En août 1989, les services du Vatican avaient

---

<sup>39</sup>. Djénane Kareh Tager, «Au nom du droit et du pétrole», *L'Actualité Religieuse dans le Monde* du 15 mars 1992, pp. 10-11.

<sup>40</sup>. *L'Attività della Santa Sede nel 1993*, p. 360 et *Le Monde* du 28 avril 1993.

préparé, dans le secret, une rapide visite à partir de Chypre. Mais la guerre fit échouer ce projet. Pourtant, des deux côtés, on désirait un tel voyage. Dès décembre 1990, le nouvel ambassadeur près le Saint-Siège, Antoine Gemha, invita officiellement Jean-Paul II à venir à Beyrouth. Le Pape confirma au diplomate son intention d'accepter cette invitation<sup>41</sup>. Trois ans plus tard, tout semblait rendre possible une telle visite. L'attente de la population libanaise, chrétienne et musulmane, était vive. Rafic Hariri voyait là une occasion de se gagner les chrétiens. Cette proposition fut reprise, le 5 novembre suivant, au Vatican, par le président Hraoui<sup>42</sup>.

Mais, dès le 28 mars, par la voix de M<sup>gr</sup> Tauran, en visite à Beyrouth, Jean-Paul II fit savoir qu'il se rendrait certainement au mois de mai 1994 au Liban. Et, le 21 décembre, il confirma, devant les cardinaux, son souhait de se «rendre à la fin du printemps prochain sur la terre mouvementée du Liban<sup>43</sup>.» Les services techniques du Vatican se rendirent à cet effet à Beyrouth, début décembre 1993 et début mars 1994. A Beyrouth, on annonça que la visite pontificale aurait lieu du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 1994<sup>44</sup>.

### *Mgr Sfeir fait de la résistance*

Lors de la visite de Rafic Hariri, le Pape souligna le désir du Saint-Siège de s'impliquer plus avant encore dans le règlement de la question libanaise<sup>45</sup>. Cette fois, il ne se contenterait pas de prises de position morales. Au contraire, il était décidé à agir politiquement. Les accords de Taëf, d'octobre 1989, avaient traduit dans les institutions la marginalisation du camp chrétien. L'essentiel du pouvoir avait glissé du président de la République au Premier ministre. Elias Hraoui, dépourvu de toute assise populaire, ne pesait pas un grand poids face à Rachid Solh ou Rafic Hariri. Ce dernier, fort de ses soutiens syriens et saoudiens, renforça encore cette tendance.

Le Saint-Siège avait d'emblée compris la menace que représentait la division du camp chrétien. Le 15 juin 1992, M<sup>gr</sup> Silvestrini quitta Rome pour Beyrouth. Trois jours plus tard, il devait

---

<sup>41</sup> . *L'Osservatore Romano* du 18 décembre 1990.

<sup>42</sup> . *Ibid*, du 6 novembre 1993.

<sup>43</sup> . *L'Osservatore Romano* du 22 décembre 1993.

<sup>44</sup> . Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 2 mars 1994.

<sup>45</sup> . *L'Attività della Santa Sede nel 1993*, p. 360 et *Le Monde* du 28 avril 1993.

assister à la seconde réunion du conseil pour l'Assemblée spéciale pour le Liban. En vue des élections législatives programmées, par le syrien Rachid Sohl, pour l'été, le prélat allait tenter une médiation auprès des deux leaders chrétiens, Samir Geagea et Tony Frangieh. Dans le même temps, des représentants du Saint-Siège rencontraient dans leurs exils français le général Aoun et les anciens présidents Eddé et Gemayel<sup>46</sup>. Ces démarches ne produisirent aucun progrès significatif.

Depuis sa condamnation du traité de fraternité syro-libanais du 22 mai 1991, M<sup>gr</sup> Sfeir semblait être la dernière personnalité chrétienne capable d'être entendue. Malgré les pressions de nombreuses personnalités proches de Damas qui avaient fait le chemin de Bkerké pour tenter de raisonner le vieux prélat, il refusa de revenir sur ses propos<sup>47</sup>.

Après l'échec de la mission Silvestrini, il fit campagne contre les élections législatives. Il déniait à ce scrutin toute base démocratique et estimait la future assemblée incapable de s'opposer à la volonté de Damas :

«Les résultats étaient décidés d'avance et les chrétiens savaient que ce Parlement n'aurait aucune représentativité. Je considère cette assemblée comme un état de fait en attendant des jours meilleurs, des élections réellement libres, peut-être contrôlées par l'ONU<sup>48</sup>.»

Le Saint-Siège apporta son soutien à cette démarche. D'importants secteurs de l'opinion publique, tant chrétienne que musulmane, voyaient d'un bon œil la démarche de Sa Béatitude<sup>49</sup>. Le boycott des législatives fut largement suivi par les hommes politiques chrétiens. Peut-être se privèrent-ils d'une petite chance d'assurer la relève de génération<sup>50</sup> ?

M<sup>gr</sup> Sfeir saisissait chaque occasion de fustiger, en chaire, la syrianisation du Liban. Il ne cessa de mettre en avant la politique de «deux poids, deux mesures» adoptée par l'Etat libanais. Il ne manquait pas une occasion de rappeler que :

«lors de l'indépendance du pays, il y eut entre chrétiens et musulmans un pacte non écrit, dit pacte de 1943, garantissant cette indépendance, aussi bien par rapport aux pays arabes

---

<sup>46</sup>. *Maghreb-Machrek*, «Chronologies», n° 137, juillet 1992.

<sup>47</sup>. *Le Point* du 20 juillet 1991.

<sup>48</sup>. *Ibid*, du 10 juillet 1993.

<sup>49</sup>. *Ibid*, du 27 juin 1992.

<sup>50</sup>. Claude Lorieux, *Le Figaro* du 14 juin 1994.

voisins qu'aux puissances occidentales. Si ce traité aboutissait à une annexion du Liban, il faudrait alors rappeler le pacte national, car un Liban annexé aurait perdu tout son rôle. Le jour où le Liban, pays démocratique, ne se sentirait plus libre, beaucoup de chrétiens continueront de quitter le pays et des musulmans également. Il faut sauvegarder cette vie en commun, islamo-chrétienne, unique en son genre. Comme le dit Jean-Paul II, le Liban est plus qu'un pays, c'est un message<sup>51</sup> »

Mais, cette liberté de ton n'était pas du goût de tous. Les médias officiels libanais censuraient désormais ses propos. Au Vatican, on redoutait que cette censure allât plus loin. La crainte d'un attentat contre ce prélat était vive<sup>52</sup>. Dans son homélie de Pâques 1994, le patriarche dénonça très vivement la campagne d'intimidation contre les chrétiens. Depuis la fin de l'année, une psychose de l'attentat agitait le camp chrétien. A la veille de Noël, une voiture piégée explosa contre l'immeuble du parti chrétien *al Kataëb*. Le 27 février, pendant l'office dominical, une bombe faucha dix personnes en l'église de Zouk Mikael, à Jounich, en plein pays chrétien de Kesrouan. Le 10 mars, un attentat était évité de justesse au Centre culturel français de Jounich. Six jours plus tard, une bombe était désamorcée dans la cour d'une école chrétienne du quartier de Nabaa. Mais, on n'assassinait pas un patriarche maronite comme un ambassadeur de France...

A Beyrouth, on estimait que cette recrudescence d'attentats pouvait être liée à la prochaine visite du Pape. Au Vatican, on ne partageait pas ce pessimisme. Au lendemain de l'attentat du 27 février, Joaquim Navarro-Valls annonça qu'il n'était pas question d'annuler ce voyage, la sécurité du Saint-Père dépendant du pays d'accueil. Pourtant, cette flambée de violence eut raison de l'optimisme pontifical. Le 7 avril, un communiqué du Vatican annonçait :

«Des événements récents, graves et imprévisibles, survenus dans le pays, ont provoqué de fortes tensions et troublé l'ambiance de façon telle que celle-ci ne semble plus adaptée au caractère pastoral de la visite souhaitée<sup>53</sup>.»

Comme le confirma, quatre jours plus tard, le nonce à Beyrouth, M<sup>gr</sup> Pablo Puente, le report de ce voyage était lié au climat d'attentats régnant au Liban. Mais des causes plus politiques avaient également joué. M<sup>gr</sup> Sfeir, appuyé par les leaders chrétiens

---

<sup>51</sup> . Propos recueillis par Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 17 juin 1991.

<sup>52</sup> . *Le Point* du 28 mai 1994.

<sup>53</sup> . *L'Osservatore Romano* du 7 avril 1994.

d'opposition, avait fait valoir auprès de la Secrétairerie d'Etat du Vatican, que la venue du Pape aurait été perçue comme une légitimation de l'occupation syrienne et une consécration d'un gouvernement multipliant les mesures vexatoires à l'égard des chrétiens<sup>54</sup>. L'hebdomadaire libanais *Addawliya* ajouta une troisième raison, la crainte des autorités libanaises que la récente reconnaissance d'Israël par le Saint-Siège ne suscitât des mouvements de violence<sup>55</sup> ...

En outre, la désunion des chrétiens pesa lourd dans la décision de reporter le voyage papal. Le *Lineamenta* n'avait pas dégagé un consensus chrétien sur l'avenir du pays. Après avoir été prévu, successivement, au printemps, puis à l'automne 1994, le synode était une nouvelle fois reporté. Le 24 mars 1995, un communiqué de la Salle de Presse vaticane fit savoir qu'il aurait lieu avant la fin de l'année. A la Toussaint, M<sup>gr</sup> Lustinger fut envoyé à Beyrouth rencontrer une dernière fois les dirigeants spirituels libanais, en premier le patriarche maronite. L'Assemblée spéciale du synode ouvrit ses travaux le 27 novembre suivant, pour quinze jours. Tous les participants libanais s'accordèrent à trouver les vues exposées dans le document de travail «remarquables». Le Saint-Siège continuait à rappeler son opposition au fait que le Liban pût apparaître comme le grand sacrifié du nouvel ordre régional sous tutelle de la Syrie. L'élévation de M<sup>gr</sup> Sfeir à la dignité de cardinal, en novembre 1994, montrait une fois de plus l'intérêt de Jean-Paul II pour ce pays. Il faisait du patriarche maronite, «cette voix impavide [qui] ne semblait craindre que la colère de Dieu, pas celle des hommes, et n'acceptait pas que la croix fût érasée par le croissant de l'islam<sup>56</sup>», l'électeur du prochain Pape. Enfin, pour

«le Saint-Siège, l'instrument diplomatique restait un moyen "pour ne pas oublier Beyrouth", considéré comme la première victime, après Bagdad, de la guerre du Golfe, mais aussi pour ne pas être exclu du processus de paix<sup>57</sup>.»

---

<sup>54</sup> . Joseph Vandrissse, *Le Figaro* du 11 avril 1994 ; *Le Figaro* du 12 avril 1994 et *L'Actualité Religieuse dans le Monde* du 15 mai 1994, p. 4.

<sup>55</sup> . Cité par *Courrier International* du 28 avril 1994.

<sup>56</sup> . Pierre Beylau, *Le Point* du 5 novembre 1994, p. 35.

<sup>57</sup> . Giancarlo Zizola, *L'Actualité Religieuse dans le Monde* du 15 juillet 1994, p. 7.



## CHAPITRE VIII

### APRES LA TEMPETE...

La cessation des hostilités entre la coalition occidentale et l'Irak ne signifia pas pour autant la fin de la guerre dans le Golfe Persique. L'affaiblissement du régime ba'assiste, consécutif à sa défaite, avait laissé penser aux Américains qu'une révolte populaire, ou au sein de l'armée, viendrait à bout de Saddam Hussein. Aussi encouragèrent-ils, dès le mois de janvier, la population irakienne, particulièrement les Chiites, au sud, et les Kurdes, au nord, à prendre «ses propres affaires en main<sup>1</sup>». Le 2 mars 1991, trois jours après la fin des combats, Bassora, Amara, Nassiriyeh, Kerbala, Nadjaf et Hilla entrèrent en rébellion contre le gouvernement. Quelques jours plus tard, le mouvement s'étendait aux villes du nord de l'Irak.

Les unités d'élites, les divisions blindées irakiennes se mirent rapidement en marche. Elles n'avaient pas souffert des activités militaires de la coalition. Les hélicoptères de combat quittèrent leurs cachettes pour pilonner de bombes au napalm et au phosphore les villes du sud. En moins de quinze jours, l'ordre ba'assiste était rétabli. Le nettoyage des villes du sud du pays se fit sous les yeux de l'armée alliée, occupée à compter ses prises de guerre et ses prisonniers. Les troupes gouvernementales purent s'occuper du nord du pays.

### Un pays sous surveillance

Les buts de guerre de la coalition anti-irakienne, sous mandat des Nations-Unies, étaient la libération du Koweït et la restauration du pouvoir de la dynastie al-Sabah. Une fois ces objectifs atteints, le 3 avril 1991, l'état de guerre contre l'Irak prit fin. Le même jour, par la résolution 687, le Conseil de sécurité privait Saddam Hussein de ses capacités de nuire à l'extérieur et lui imposait la destruction de ses armes non conventionnelles et de ses missiles balistiques. Les Nations-Unies mettaient l'Irak sous surveillance. Mais le maître de Bagdad entendait bien conserver son pouvoir...

---

<sup>1</sup>. Dépêche Associated Press du 3 avril 1991, d'après des informations recueillies près de la CIA.

Du 27 mars, date de la reprise de Kirkouk par l'armée, au 4 avril, celle de la chute de Sulaymâniyya, les troupes de Saddam Hussein firent montre d'une telle brutalité qu'elles contraignirent à l'exode près de la moitié de la population du Kurdistan irakien. Quatre cent mille hommes, femmes et enfants gagnèrent la Turquie, tandis qu'un million et demi d'autres s'enfuyaient vers l'Iran. Cette immense marée humaine n'hésita pas à s'accrocher à ses montagnes, bravant la pluie et la neige, affrontant le froid, la maladie et la faim. Quelques sept mille Kurdes laissèrent la vie sur le chemin de la Turquie<sup>2</sup>.

Les alliés laissèrent à Saddam Hussein le temps de rétablir son autorité. Ils savaient que donner suite aux revendications kurdes ne pouvait être qu'un facteur de déstabilisation supplémentaire du Moyen-Orient, au moment où l'on souhaitait inaugurer un nouvel ordre régional. Le 3 avril, en pleine crise kurde, George Bush affirma qu'il n'était pas question «d'engager nos hommes et nos femmes dans des combats supplémentaires.» Le lendemain, il précisait sa pensée, refusant d'intervenir militairement «dans les affaires intérieures de l'Irak» afin de ne pas mettre en péril de «précieuses vies américaines»<sup>3</sup>.

Le 7 avril, Jean-Paul II se prononça sur la situation au Kurdistan irakien. Lors de l'Angélus dominical, après la récitation du *Recito Coeli*, il adressa

«un souvenir particulier (...) à la population kurde d'Irak éprouvée, en train de vivre des situations dramatiques. Non seulement, en fait, risquent de mourir de faim et de froid des milliers d'enfants, de femmes et de vieillards, mais il est mis en péril la survie même de cette communauté en son ensemble.»

Tout le monde avait encore à l'esprit la dure répression de Saddam Hussein de mars 1988. Des gaz chimiques avaient alors été utilisés contre la population civile d'un petit village kurde, Halabja. Afin d'éviter un nouveau drame, qui dépasserait par son ampleur celui de 1988, le Saint-Père en appela

«à la conscience des responsables des Nations-Unies et de ceux qui ont à cœur le sort des peuples, pour qu'il soit porté remède à cette tragédie, pour qu'il soit trouvé une solution juste et

---

<sup>2</sup>. Chapour Haghghat, *op.cit.*, p. 269.

<sup>3</sup>. *Le Figaro* du 5 avril 1991.

adéquate. L'invocation à l'aide de tant d'innocents ne doit pas rester vaine !<sup>4</sup> »

Cet appel se faisait l'écho de la démarche française devant le Conseil de sécurité. Deux jours auparavant, la France avait réussi à faire adopter la résolution 688. Elle condamnait après-coup la répression «des populations civiles irakiennes (...), y compris très récemment dans les zones de peuplement kurde», exigeait la fin de la répression et insistait «pour que l'Irak permette un accès immédiat des organisations humanitaires internationales à tous ceux qui ont besoin d'assistance dans toutes les parties de l'Irak»<sup>5</sup>.

Dès le 7 avril, l'aviation américaine lança l'opération *Provide comfort*. Elle consistait à parachuter tentes et vivres sur le Kurdistan irakien. Mais, devant l'ampleur du désastre, les secours se révélèrent vite insuffisants. Le 10 avril, le président Bush céda à la pression internationale et interdit aux forces irakiennes d'intervenir au nord du 36<sup>e</sup> parallèle, c'est-à-dire au Kurdistan irakien. *Provide comfort* fut étendue à toute cette zone et les armées américaine, française et britannique étaient chargées de sécuriser le nord du territoire irakien. Les forces alliées se retirèrent totalement le 18 juillet. Devant le Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement, le 11 avril précédent, le Saint-Père avait dénoncé dans l'exode kurde, l'une «des tristes conséquences de la guerre du Golfe<sup>6</sup>.»

### *Des relents de tempête*

Le 1<sup>er</sup> mars 1991, lors d'une conférence de presse, George Bush reconnut que sa satisfaction n'était pas totale : «Saddam Hussein est toujours là... Mon programme est un peu inachevé<sup>7</sup>...» Le président américain n'avait pas réussi à se débarrasser de ce potentat oriental qu'il avait comparé à Hitler. Les impératifs de la *realpolitik* avaient commandé qu'il en fût ainsi. Toutefois, la leçon que le président Bush avait infligée au Koweït à l'armée irakienne et la liberté de manœuvre qu'il lui avait laissée au Kurdistan devait ramener Saddam Hussein à la raison. Les zones d'exclusion aérienne, au nord du 36<sup>e</sup> parallèle et, à

---

<sup>4</sup>. *L'Osservatore Romano* des 8-9 avril 1991.

<sup>5</sup>. Chapour Haghghat, *op.cit.*, p. 344.

<sup>6</sup>. *L'Osservatore Romano* du 12 avril 1991.

<sup>7</sup>. *Le Figaro* du 4 mars 1991.

partir du 27 août 1992, au sud du 32<sup>e</sup> parallèle, concouraient également à cet objectif.

«Et si la sagesse ne lui venait pas, on pourrait toujours s'en débarrasser plus tard<sup>8</sup> »

Pour Saddam Hussein, ces mesures étaient ressenties comme une humiliation supplémentaire, qui s'ajoutait à celle du blocus décrété par le Conseil de sécurité des Nations-Unies. Son désir de vengeance ne faisait que s'attiser. Et le raïs ne négligea aucune occasion, tout au long des années 1991 et 1992, d'entraver l'action des commissions d'enquête des Nations-Unies, ou de provoquer les Etats-Unis. Au point de provoquer une intervention militaire alliée.

Les derniers jours de la présidence Bush allaient être marqués par une escalade de provocations irakiennes. En décembre 1992, l'aviation de Saddam Hussein entreprit de se montrer au sud du 32<sup>e</sup> parallèle. La tension culmina le 27, avec la destruction en vol d'un Mig 25 irakien par un F 16 américain. Le 4 janvier 1993, quatre batteries irakiennes de missiles sol-air furent déployées dans la zone d'exclusion aérienne. Par la suite, l'aviation irakienne reprit ses incursions. Deux jours plus tard, le Conseil de sécurité des Nations-Unies, à la demande des Etats-Unis, de la France, du Royaume Uni et de la Russie, adressait un ultimatum à Bagdad. Saddam Hussein avait quarante-huit heures pour démanteler ses batteries de missiles.

Comme dans la crise koweïtienne, le maître de Bagdad se refusa à obtempérer. L'ultimatum allait expirer lorsque les missiles furent repliés en deçà du 32<sup>e</sup> parallèle. Dans le même temps, Saddam Hussein interdisait aux avions de transport des Nations-Unies de survoler son territoire. Les inspecteurs internationaux chargés de contrôler le désarmement chimique de l'Irak, bloqués par cette mesure à Bahreïn, étaient invités à utiliser les lignes aériennes irakiennes. Puis, le 10 janvier, des civils irakiens, en armes, franchirent la frontière koweïtienne pour récupérer du matériel militaire abandonné lors de la retraite de février 1991. Trois autres irruptions de ce genre se produisirent au cours des trois jours suivants. A la quatrième incursion, le 13 janvier, après avoir mis en garde Saddam Hussein, les Etats-Unis et leurs alliés britanniques et français se décidèrent à agir. En fin d'après-midi, un raid aérien était lancé contre huit cibles au sud du 32<sup>e</sup> parallèle. Trois jours plus tard, les trois cents premiers soldats

---

<sup>8</sup>. Chapour Haghighat, *op.cit.*, p. 274.

américains, d'un bataillon de onze cents hommes, arrivaient au Koweït<sup>9</sup>.

Le 15 janvier, l'ambassadeur irakien près le Saint-Siège, Wissam Chawcat al-Zahawi, était reçu au Vatican par M<sup>gr</sup> Tauran. Il fit part au secrétaire pour les Rapports avec les Etats de «l'agression subie des Etats-Unis et de ses alliés» par son pays<sup>10</sup>. Le lendemain matin, il assista, au milieu du Corps diplomatique accrédité au Vatican, au discours du Saint-Père. Jean-Paul II ne fit qu'une brève allusion aux «cruelles privations que subit le peuple irakien à la suite de la guerre et de l'embargo», demandant aux diplomates une «attention au peuple souffrant de l'Irak»<sup>11</sup>. Le Saint-Père renvoyait dos à dos les deux belligérants, qui n'avaient pas su explorer la voie de la négociation. Durant tout le week-end, il resta en contact avec la Secrétairerie d'Etat<sup>12</sup>. A Bagdad, Saddam Hussein continuait à multiplier les provocations : bataille aérienne au nord de l'Irak, infiltration au Koweït. Quant à Washington, George Bush, président sortant, et Bill Clinton, président élu, s'accordaient pour maintenir la pression. Deux nouveaux raids aériens furent lancés contre le sud de l'Irak.

Le 19 janvier, l'ambassadeur Zahawi était une nouvelle fois reçu par M<sup>gr</sup> Tauran. Le diplomate irakien voulait «illustrer les plus récents développements de la situation» dans son pays. Il demanda surtout une intervention de la Secrétairerie d'Etat auprès du secrétaire général des Nations-Unies, Boutros Boutros-Ghali. Le gouvernement de Saddam Hussein souhaitait l'aide du Saint-Siège afin de «favoriser le dialogue entre les parties intéressées et l'interruption des actions militaires.»

La démarche irakienne était proposée deux jours après un tir de missiles de croisière américains sur Bagdad : elle intervenait surtout la veille du départ de George Bush de la Maison-Blanche. Le même jour, Saddam Hussein proclamait un cessez-le-feu unilatéral. Le secrétaire aux Relations avec les Etats accepta la demande irakienne, convaincu

«que le recours aux armes pour imposer sa propre volonté et des programmes politiques ne peut que conduire à une escalade de la violence et à des conséquences qui ne sont pas toujours prévisibles.»

---

<sup>9</sup>. *Le Figaro*, du 30 décembre 1992 au 16 janvier 1993.

<sup>10</sup>. *L'Osservatore Romano* du 16 janvier 1993.

<sup>11</sup>. *Ibid*, du 17 janvier 1993.

<sup>12</sup>. *Ibid*, du 18 janvier 1993 et *L'Attività della Santa Sede nel 1993*, p. 52.

La formule valait aussi bien pour l'Irak, en ce qui concernait son attitude en août 1990, que pour les Etats-Unis<sup>13</sup>.

Immanquablement, cette décision pontificale fut interprétée par certains comme l'engagement du Saint-Siège dans une médiation. Joaquim Navarro-Valls dut préciser que tel n'était pas le cas. M<sup>gr</sup> Tauran n'avait pas accepté autre chose qu'une démarche en faveur de la paix auprès des Nations-Unies. Enfin, le directeur de la Salle de presse du Vatican insista sur les limites de cette intervention, n'engageant que la Secrétairerie d'Etat et aucunement le Pape<sup>14</sup>. D'autres notèrent, avec plus de justesse, que cette entreprise ne pouvait être viable qu'avec l'accord des Etats-Unis. Or, les relations entre Washington et le Vatican n'étaient pas des plus cordiales depuis la guerre du Golfe. Implicitement, ces rapports s'étaient améliorés, ou étaient en passe de l'être avec l'avènement de Bill Clinton<sup>15</sup>.

Les raids contre l'Irak durèrent encore tout au long du mois de janvier. Mais ils étaient de plus en plus limités, et leurs justifications parfois fragiles. Il s'agissait avant tout, pour le nouveau président, de prouver, au plus faible coût possible, la continuité de la politique américaine. A Bagdad, on en était d'ailleurs conscient<sup>16</sup>. Mais Washington ne jugea pas utile de répondre aux ouvertures irakiennes. En fait, les divisions de la nouvelle administration étaient telles qu'aucune décision claire à l'égard de Saddam Hussein ne pouvait être arrêtée.

La démarche pontificale auprès du secrétaire général des Nations-Unies porta, elle, ses fruits. Dès le 31 janvier, Boutros Boutros-Ghali estimait, dans les colonnes du journal égyptien *Al-Ahram*, qu'il était temps de renouer un dialogue avec l'Irak. Quelques jours plus tard, l'ambassadeur Zahawi était reçu au Vatican. Il était porteur d'un message personnel de Saddam Hussein, remerciant M<sup>gr</sup> Tauran et la Secrétairerie d'Etat pour son intervention et sa sollicitude à l'égard de son pays<sup>17</sup>.

Une sollicitude que le Saint-Siège ne cessait de démontrer. Le 30 avril 1993, le cardinal Silvestrini quittait Rome pour une seconde tournée auprès des communautés catholiques du Moyen-Orient. Après

---

<sup>13</sup>. *L'Osservatore Romano* du 20 janvier 1993, Joseph Vandriasse, *Le Figaro* du 20 janvier 1993, *Le Monde* du 22 janvier 1993, *La Documentation catholique* n° 2067, p. 247, et Angelo Macchi, *La Civiltà Cattolica* du 20 mars 1993, p. 608.

<sup>14</sup>. Angelo Macchi, *op. cit.*

<sup>15</sup>. Francesco Margiotta Broglio, «Le Saint-Siège et la guerre humanitaire», *Géopolitique*, n° 41, 1993, p. 84.

<sup>16</sup>. *Le Figaro* des 25 et 26 janvier 1993.

<sup>17</sup>. *L'Actualité Religieuse dans le Monde* du 15 février 1993.

avoir visité le Liban au mois de mars, sa mission le menait vers l'Irak, la Jordanie et Israël. Le 1<sup>er</sup> mai, il était reçu par Saddam Hussein. La rencontre, à laquelle assistait Tarek Aziz, dura deux heures. L'envoyé spécial du Souverain Pontife informa le pape que Jean-Paul II priait

«afin que l'Irak puisse être bientôt en mesure de rétablir de féconds rapports réciproques avec les autres peuples, dans un esprit de réconciliation et de paix, dans le cadre de la solidarité internationale et dans le respect du bien commun.»

Saddam Hussein remercia le cardinal pour ses propos. Après un tour d'horizon de la situation dans laquelle se débattait son pays, il demanda une nouvelle fois l'aide du Saint-Siège pour obtenir la levée des sanctions imposées à l'Irak depuis la fin de la guerre de Golfe<sup>18</sup>. La rencontre permit toutefois de mettre à jour des divergences d'opinions entre le président irakien et le cardinal. A Rome, on estimait que M<sup>gr</sup> Silvestrini ne s'était exprimé qu'à titre personnel et n'engageait aucunement le Saint-Siège. Précaution que la presse irakienne ne prit pas. En arrivant à Amman, le préfet de la Congrégation pour les Eglises orientales apprit que les journaux aux ordres de Saddam Hussein s'étendaient en critiques envers le Saint-Siège<sup>19</sup>.

L'attitude irakienne ne fut pas appréciée. Mais, bien entendu, on se garda, au Vatican, de le montrer... jusqu'à ce que l'Irak entra une nouvelle fois en conflit avec les Etats-Unis. Le 8 mai, un haut responsable américain annonça que l'ancien président George Bush avait été l'objet d'une tentative d'attentat, lors d'une visite au Koweït, du 14 au 16 avril précédent. Pour l'administration Clinton, l'Irak était à l'origine du complot. L'affaire était prise très au sérieux. Certains fonctionnaires de la Maison-Blanche dressèrent une analogie entre cet événement et l'attentat commis contre la discothèque berlinoise La Belle<sup>20</sup>, le 5 avril 1986, par un commando libyen. Onze jours plus tard, Ronald Reagan donnait l'ordre de bombarder Tripoli. Bill Clinton n'était pas le président acteur, mais une grande partie du Congrès appelait à grande voix une nouvelle expédition.

Dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 juin 1993, vingt-trois missiles de croisière frappaient le quartier général des services de sécurité irakiens, dans le quartier bagdadi al-Mansour<sup>21</sup>. Ce raid

<sup>18</sup>. Interview du cardinal Silvestrini au journal des évêques italiens *Avvenire* du 19 mai 1993.

<sup>19</sup>. Angelo Macchi, «Stati Uniti e Iraq : situazione congelata», *La Civiltà Cattolica* du 18 septembre 1993, pp. 530-531.

<sup>20</sup>. *Il Corriere della Sera* du 21 mai 1993.

<sup>21</sup>. *Le Figaro* du 28 juin 1993.

balayait les espoirs que Saddam Hussein avait fondés dans l'administration Clinton. Le Saint-Siège réagit, le lundi matin, par la voix de son directeur de la Salle de presse :

«La Secrétairerie d'État de Sa Sainteté n'est pas encore en mesure de se prononcer sur l'opération guerrière, parce qu'elle ne connaît pas les motifs qui peuvent l'avoir déterminée. Naturellement, la Secrétairerie d'État déplore la perte de vies humaines innocentes et espère que s'instaure dans les relations entre les États-Unis et l'Irak un dialogue loyal, comme unique voie pour la paix<sup>22</sup>.»

Le Saint-Siège n'allait plus mettre sa diplomatie au service d'une normalisation des rapports entre Bagdad et Washington. Lors de la gesticulation irakienne du premier week-end d'octobre 1994, *l'Osservatore Romano* se borna à reprendre les dépêches, comme il était d'usage pour tout événement de l'actualité internationale. Mais la Secrétairerie d'État ne se prononça pas sur la crise. Micux, Jean-Paul II, lors de l'audience générale du 12 octobre, n'eut aucun mot pour l'Irak. Le Saint-Siège avait vu clair dans le jeu du dirigeant irakien. Il ne cherchait qu'à attirer l'attention de l'opinion internationale sur son pays. Mais les deux adversaires étaient aussi renvoyés dos à dos, au moins en ce qui concernait le règlement politique de ce bras de fer. Il attendait que Saddam Hussein mît en œuvre cette «capacité de décisions forte et résolue», qu'avait cru déceler M<sup>gr</sup> Silvestrini<sup>23</sup>. Mais elle

«restait à l'état de potentiel, pendant que restait congelée une situation caractérisée par un blocus économique qui produit des effets dévastateurs sur toute la population irakienne<sup>24</sup>.»

### Un pays sanctionné

L'attitude du Saint-Siège sur cette question, au cours de l'année 1993, avait ouvert la voie aux critiques sur sa politique étrangère. Francesco Margiotta Broglio, parmi d'autres, stigmatisa, dans un virulent article, la contradiction qui faisait déplorer les raids contre

---

<sup>22</sup> . *L'Attività della Santa Sede nel 1993*, p. 561 et Angelo Macchi, *op.cit.*, p. 534.

<sup>23</sup> . Interview à *Avvenire* du 19 mai 1993.

<sup>24</sup> . Angelo Macchi, *op.cit.*, p. 535.

l'Irak et souhaiter qu'en Bosnie, «l'injuste agresseur» fût désarmé<sup>25</sup>. Les réponses du Saint-Siège n'arrivaient pas à lever les objections :

«Les conditions rendant légitime la guerre du Golfe ne semblaient pas être réunies et cette guerre n'a rien réglé. Pour la Bosnie, les négociations de paix piétinent. Il y a bien agression contre un peuple qui demande à être défendu, alors que ses droits élémentaires à la vie et à la dignité sont féroce­ment bafoués<sup>26</sup>.»

Mais, surtout, ce qui séparait les deux situations était l'ardeur de la communauté internationale à faire appliquer le blocus économique décrété par les Nations-Unies. La guerre du Golfe remet en cause plusieurs décennies d'effort de développement et d'industrialisation de l'Irak. Les sanctions économiques frappaient durement la population. Une des conséquences de cet embargo était l'exode de la minorité chaldéenne.

### *L'embargo*

Le Saint-Père avait depuis longtemps exprimé son opposition à toutes les formes de blocus économique. Dans l'avion qui le menait au Zimbabwe et en Afrique australe, le 10 septembre 1988, il déclarait qu'

«une sanction est toujours un moyen économique. D'un point de vue global, cela peut être acceptable en certaines situations, mais c'est toujours difficile à accepter, en tout cas ce n'est pas souhaitable. Pour ma part, je souhaite qu'il y ait une recherche pour une solution moins brutale et qui soit digne de l'homme<sup>27</sup>.»

Devant le Corps diplomatique accrédité au Vatican, le 11 janvier 1992, Jean-Paul II précisa les impératifs éthiques qui devaient prévaloir, «en toutes circonstances», dans les rapports entre Etats :

---

<sup>25</sup>. *op.cit.*, pp. 84-87. Le même article était paru en février 1993 dans la revue italienne de géopolitique *Limes*.

<sup>26</sup>. Mgr Angelo Sodano, cité par Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 20 janvier 1993. Pour la position du Saint-Siège face à la crise yougoslave, cf. Gérald Arboit, «Au milieu des sollicitudes», *Revue d'Europe centrale*, 1994-1, pp. 97-116.

<sup>27</sup>. Daniel Dustin, Charles Pire, *op.cit.*, p. 116 et Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 17 avril 1992.

«Le caractère sacré de la personne humaine, de quelque côté qu'elle soit. La force du droit. L'importance du dialogue et de la négociation. Le respect des pactes internationaux<sup>28</sup>.»

Le 12 mars suivant, Tarek Aziz demandait, devant le Conseil de sécurité des Nations-Unies, une levée partielle des sanctions économiques. Selon le vice-président irakien, cent vingt mille Irakiens, des enfants pour la plupart, avaient perdu la vie à cause du blocus. «Le Conseil ne peut pas maintenir éternellement, déclara-t-il aux journalistes, ses sanctions contre dix-huit millions d'Irakiens.» Des levées partielles furent cependant autorisées, notamment en ce qui concernait le pétrole. Ces recettes devaient avant tout servir au paiement des dommages de guerre, financer les missions des Nations-Unies en Irak et permettre l'achat de produits humanitaires. Toutefois, de quatorze milliards et demi de dollars en 1989, elles chutèrent à trois cent vingt-six millions en 1992, et atteignirent deux mille en 1993<sup>29</sup>. Quant aux avoirs irakiens dans des banques à l'étranger, ils restaient gelés. L'Irak n'avait plus comme solution que violer le blocus, via la Jordanie, et imposer des mesures pour réduire sa dépendance vis-à-vis de l'étranger<sup>30</sup>.

Dès le 4 mai 1991, une délégation des Eglises chrétiennes d'Irak avait présenté à Jean-Paul II un tableau de la situation «plus que dramatique» régnant dans leur pays<sup>31</sup>. Restait au Saint-Siège à envoyer une mission en Irak se rendre compte de la nature des besoins de la population. Le 4 avril 1992, une délégation, dirigée par M<sup>gr</sup> Aloïs Wagner, vice-président du Conseil pontifical *Cor Unum*, quitta le Vatican pour Bagdad. Elle se composait d'un officier de la Congrégation pour les églises orientales, M<sup>gr</sup> Claudio Gugerotti, du secrétaire général de la *Caritas Internationalis*, Gerhard Meier, et du directeur de la *Caritas* Jordanie, le R.P. Moussa Adeli. Elle était mandatée par le Saint-Père pour

«prendre directement connaissance de la situation en Irak et des nécessités prioritaires, afin de pouvoir, ensuite, animer et encourager les organisations catholiques d'assistance et intensifier leurs initiatives humanitaires.»

---

<sup>28</sup>. *L'Osservatore Romano* du 12 janvier 1992.

<sup>29</sup>. D'après le journal saoudien *Asharq al-Awsat*, cité par *Courrier International* du 27 octobre 1994.

<sup>30</sup>. Interview du ministre irakien du Plan, Samal Majid Faraj, au *Point* du 5 septembre 1992.

<sup>31</sup>. *Maghreb, Machrek*, n° 133, juillet 1991, «chronologies».

Jean-Paul II souhaitait ainsi lui «exprimer sa solidarité, ainsi que celle de toute l'Eglise<sup>32</sup>...»

La délégation rencontra les autorités religieuses, visita les camps de réfugiés et les hôpitaux du nord et du sud de l'Irak. A chaque fois, elle manifesta la sollicitude du Pape et de l'Eglise<sup>33</sup>. Le 7 avril, elle fut reçue par le vice-président Aziz<sup>34</sup>. Le numéro deux du régime irakien insista sur l'urgence à réduire, progressivement, l'embargo infligé à l'Irak.

M<sup>gr</sup> Wagner en était lui aussi convaincu. A son retour à Rome, le 12 avril, il déclara que

«les Irakiens avaient sans aucun doute besoin d'une certaine ouverture, progressive et contrôlée, qui leur permette au moins de recevoir et d'acheter avec plus de facilité des médicaments et d'autres denrées essentielles.»

L'envoyé pontifical attira l'attention sur la situation sanitaire et alimentaire de l'Irak. Il souligna que les médicaments et le lait en poudre manquaient cruellement. Afin de couper court à toute interprétation, M<sup>gr</sup> Wagner précisa que sa mission n'avait qu'un but purement humanitaire :

«L'unique demande qui nous a été adressée fut celle qui concerne les sanctions économiques. Celles-ci frappent le pays sans que soient prises en compte les réelles difficultés d'un peuple qui souffre<sup>35</sup>...»

Le 15 avril, lors de l'audience générale du mercredi, particulièrement suivie en raison de la Pâque, Jean-Paul II tint à montrer ses «solidarité et affection» à l'égard des populations irakiennes. Il plaida en faveur de ses «frères et sœurs d'Irak» qui l'imploraient «afin que soit mis fin au plus tôt aux conditions qui sont la cause de leurs souffrances.» Le Pape en appela aux «responsables de la vie internationale» pour que «des mesures appropriées soient prises pour mettre fin à la triste situation dans laquelle se débat le peuple

---

<sup>32</sup>. Dépêche A.F.P. du 6 avril 1992, *L'Osservatore Romano* du 13 avril 1992 et *L'Attività della Santa Sede nel 1992*, p. 242.

<sup>33</sup>. *L'Attività della Santa Sede nel 1992*, p. 1254.

<sup>34</sup>. *Maghreb, Machrek*, n° 137, juillet 1992, «chronologies».

<sup>35</sup>. *L'Osservatore Romano* du 13 avril 1992, Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 17 avril 1992 et dépêche A.F.P. du 18 avril 1992.

irakien<sup>36</sup>. » Bien qu'il ne l'ait pas explicitement mentionné, il était aisé de comprendre que le Saint-Père souhaitait un allègement de l'embargo.

Le voyage de M<sup>gr</sup> Wagner avait permis de saisir les besoins de l'Irak. Avant la guerre du Golfe, 80 % de son alimentation et de ses médicaments étaient importés. Le Conseil pontifical *Cor Unum*, chargé de gérer l'aide humanitaire du Saint-Siège, put agir en conséquence. Pour l'année 1992, 108 000 \$ furent distribués par les organisations caritatives catholiques<sup>37</sup>. L'année suivante, la somme débloquée par le Conseil fut de seulement 30 000 \$ ; et encore était-il destiné aux réfugiés kurdes<sup>38</sup>.

Cette réduction draconienne de l'aide de *Cor Unum* s'expliquait par l'autorisation du comité des sanctions à l'Irak d'utiliser une partie de ses avoirs à l'étranger pour acheter du riz thaïlandais. Elle trouvait certainement son explication dans l'attitude de Saddam Hussein. Les propos tenus au raïs par le cardinal Silvestrini, lors de sa visite de 1<sup>er</sup> mai 1993, le laissait penser. Ainsi, lorsque le président irakien aborda la question de l'embargo, le plus sévère qu'aucune nation n'ait connu, le préfet de la Congrégation pour les églises orientales répondit :

«Le peuple irakien souffre des restrictions. Il n'est pas facile d'imaginer que les autres prennent des initiatives spontanées, que même vos adversaires reconnaissent que vous êtes capable de décisions fortes, résolues. Pourtant arrive la guerre : pourquoi ne pas avoir le courage de la paix ? (...) Il faut détendre l'atmosphère par des gestes de bonne volonté sur le plan humanitaire et accomplir les demandes de l'ONU. Il faut explorer les opportunités existantes dans un mode créatif et avec l'esprit ouvert. Il est urgent de trouver le moyen de soulager le peuple irakien des restrictions qu'il est contraint de subir, particulièrement dans les domaines de la santé et des besoins élémentaires. Les faibles et les innocents, comme l'a dit le Pape, ne devraient pas payer pour des délits dont ils ne sont pas responsables<sup>39</sup>. »

On comprendrait à moins que le président irakien n'ait pas apprécié les propos du prélat, même s'il s'exprimait à titre personnel...

M<sup>gr</sup> Silvestrini tint un autre discours au peuple irakien, le 2 mai, lors de la messe qu'il célébra dans la cour du monastère Deir Kahanouti. Le Siège apostolique n'avait jamais épousé la cause de Saddam Hussein, comme on voulait le croire en Occident. Son souci

---

<sup>36</sup>. *L'Osservatore Romano* du 16 avril 1992.

<sup>37</sup>. *L'Attività della Santa Sede nel 1992*, p. 1254.

<sup>38</sup>. *L'Attività della Santa Sede nel 1993*, p. 1371.

<sup>39</sup>. Interview de M<sup>gr</sup> Silvestrini à *Avvenire* du 19 mai 1993.

était seulement de soutenir les populations. Lisant un message de Jean-Paul II, qui rappelait avoir élevé sa «voix à plusieurs reprises et de diverses manières, afin que leurs souffrances puissent prendre fin», il fit part de

«l'affectueuse sollicitude de tous les chrétiens et de si nombreuses personnes de bonne volonté [s'adressant] tout particulièrement aux enfants et aux personnes âgées qui étaient forcés de subir de nombreuses privations<sup>40</sup>».

Le Saint-Siège ne continua pas moins à multiplier ses efforts pour obtenir la levée de l'embargo. S.B. Bidawid ne cessait, depuis la fin de la guerre, de déployer d'intenses efforts en ce sens. Le 21 janvier 1993, M<sup>gr</sup> Oleś en avait formulé la demande dans une interview au *Corriere della Sera*. Les patriarches catholiques du Proche-Orient le firent lors d'une visite à Bagdad début mars 1994. Le 25 juin suivant, Tarek Aziz était reçu par M<sup>gr</sup> Sodano pour un entretien privé. Le vice-président irakien demanda une nouvelle fois une intervention du Saint-Siège en faveur de son pays. Le secrétaire d'Etat l'assura que l'Etat de la Cité du Vatican était prêt à aider l'Irak<sup>41</sup>, dont les populations continuaient «de payer très cher le prix de la guerre<sup>42</sup>». Un an plus tard, début mars 1995, il était à nouveau reçu au Vatican. S.B. Bidawid rappelait à cette occasion que

«le Pape se donnait beaucoup de mal pour infléchir la position américaine, mais sans résultat jusqu'à présent<sup>43</sup>».

Cette sollicitude s'expliquait surtout par l'existence d'une forte communauté chrétienne en Irak.

### *L'émigration de la communauté chrétienne*

L'embargo économique contre l'Irak ne porta pas ses fruits au plan politique. Plutôt que de pousser la population à se soulever contre le maître de Bagdad, il l'incita à serrer les rangs derrière Saddam

<sup>40</sup> . *L'Osservatore Romano* des 3-4 mai 1993, la *Documentation Catholique*, n° 2074, p. 562 et *l'Attività della Santa Sede nel 1993*, 373.

<sup>41</sup> . *L'Osservatore Romano* du 26 juin 1994.

<sup>42</sup> . Discours de Jean-Paul II au Corps diplomatique du 15 janvier 1994, *L'Osservatore Romano* du 16 janvier 1994.

<sup>43</sup> . Pierre Beylaur, *Le Point* du 8 avril 1995, p. 70.

Hussein. Mais l'inflation galopante qui accompagna la fermeture du pays sur lui-même obligea le gouvernement à prendre des mesures. L'une d'elles, au printemps 1994, porta un dur coup à la minorité chrétienne. Spécialisés dans le commerce des apéritifs, digestifs et autres Arak, ils furent touchés de plein fouet par la fermeture des bars et l'interdiction de la vente d'alcool dans les restaurants. A défaut de pouvoir manger, les Irakiens buvaient. Pour une bouteille de whisky, ils étaient prêts à déboursier l'équivalent de plusieurs mois de salaires. Selon un religieux, la nouvelle législation sur l'alcool avait

«démoli cent mille familles chrétiennes dont un ou plusieurs membres étaient patrons de bistrot ou serveurs de restaurant<sup>44</sup>.»

Lors de leur premier symposium d'août 1991, les patriarches avaient rappelé la nécessité de lever l'embargo frappant l'Irak. Déjà, ils se fondaient sur son influence en matière d'émigration :

«Un grand nombre de personnes, appartenant à des nationalités arabes différentes, ont été obligées de rentrer dans leurs pays dans des conditions dramatiques. D'autres ont été contraintes de se réfugier dans les pays voisins à cause de la terrible situation dans leur pays. Tout cela est arrivé au vu et au su d'un monde indifférent. La communauté internationale a une responsabilité particulière dans cette tragédie. Il est nécessaire qu'elle fasse en sorte d'y mettre fin par tous les moyens et d'aider les victimes à trouver les conditions humaines qui leur garantissent une vie digne et stable<sup>45</sup>.»

Naturellement, les patriarches pensaient avant tout à la situation des chrétiens d'Irak, dont la communauté chaldéenne était la plus importante.

Depuis la guerre, environ 30 % des chrétiens auraient émigré. Pour certains, ce chiffre serait exagéré<sup>46</sup>. Mais la menace était sérieuse. Tous reconnaissent que les départs s'accéléraient au printemps 1994. «Les quelque cinq cent mille chrétiens sont partie intégrante de la population irakienne et ils vivent les mêmes problèmes avec, en plus, ceux d'une minorité<sup>47</sup>.» En d'autres termes, si les musulmans étaient les plus nombreux à choisir l'émigration, la communauté chrétienne en souffrait davantage, car moins nombreuse.

---

<sup>44</sup> . Propos recueillis par Claude Lorieux, *Le Figaro* du 14 novembre 1994.

<sup>45</sup> . *La Civiltà Cattolica* du 21 mars 1992, p. 541.

<sup>46</sup> . Jean-Pierre Valognes, *op.cit.* et Claude Lorieux, *op.cit.*

<sup>47</sup> . Un prélat à Claude Lorieux, *op.cit.*

«Il faut tant d'années pour former un homme, et si peu de temps pour que l'embargo de l'O.N.U. lui fasse prendre la route de l'exil. J'y verrais presque une volonté délibérée de priver l'Irak de ses élites<sup>48</sup>...»

A l'embargo, s'ajoutait la violence à l'égard des chrétiens. Le 30 octobre 1994, pour la première fois, une bombe explosa à l'entrée de l'église de la Vierge Marie, faisant quatre morts et trois blessés. Le gouvernement se hâta de désamorcer la crise, accusant Israël de vouloir créer un «nouveau Liban» en Irak<sup>49</sup>. La situation de guerre au Kurdistan était plus préoccupante. Au nord du 36<sup>e</sup> parallèle, vivaient entre cinquante et cent mille chrétiens. Lorsque les Kurdes quittèrent leurs montagnes pour fuir l'armée irakienne, certains se réfugièrent dans les villages chrétiens en contrebas. La situation stabilisée, les Kurdes protégés par la communauté internationale, les chrétiens virent d'un mauvais œil les réfugiés rester dans leurs villages. Ils craignaient que leur présence ne devînt définitive, qu'ils ne s'installassent dans leurs maisons et sur les terres les plus fertiles<sup>50</sup>. Le contentieux était lourd, depuis 1915, entre chrétiens et Kurdes... S.B. Bidawid estimait que les effets de la guerre Iran-Irak et de la guerre du Golfe avaient «dépeuplé le diocèse du Kurdistan irakien, créant des situations vraiment dramatiques pour notre église et notre pays<sup>51</sup>...»

Le pouvoir s'efforça de freiner toute émigration. Les Irakiens les plus aisés, chrétiens et musulmans, fuyaient vers la Jordanie. Ils étaient les seuls à pouvoir s'acquitter de la taxe au départ exigée. Le ministère des Affaires religieuses demanda aux responsables religieux irakiens et aux associations jordaniennes d'aide aux Irakiens de tout faire pour enrayer l'hémorragie.

Le gouvernement développa aussi une politique en faveur des chrétiens. Leur soutien au régime était important. Quelques jours après la visite de M<sup>gr</sup> Wagner à Bagdad, une centaine de terrains furent affectés à l'église chaldéenne<sup>52</sup>. Des fonds furent débloqués pour réparer et reconstruire les lieux de culte. «Si les chrétiens demandent quelque chose au pouvoir, ils l'obtiennent», déclarait à un journaliste un prélat<sup>53</sup>. Saddam Hussein accorda ainsi trois millions et demi de

---

<sup>48</sup> . Ibid.

<sup>49</sup> . *Le Figaro* des 2 et 3 novembre 1994.

<sup>50</sup> . Pierre Beylau, *Le Point* du 13 août 1994.

<sup>51</sup> . *L'Osservatore Romano* des 14-15 novembre 1994.

<sup>52</sup> . *Maghreb, Machrek* n° 137, juillet 1992, «chronologies».

<sup>53</sup> . Claude Lorieux, *op.cit.*

dinars<sup>54</sup> pour la restauration d'une église chaldéenne... Le dérèglement de la société irakienne facilitait «un retour aux valeurs fondamentales, ce qui est un phénomène classique dans un pays en crise<sup>55</sup>.» La religion, tant islamique que chrétienne, était largement utilisée comme un contre-feu au désarroi et à la délinquance.

Le Saint-Siège s'efforçait de maintenir les catholiques irakiens dans leur pays. Mais il trouvait également un champ particulier pour exercer sa mission d'évangélisation. Lors de la messe qu'il célébra dans la cour du monastère de Deir Kahanouti, M<sup>gr</sup> Silvestrini demanda au nom du Pape aux catholiques, qui vidaient les églises de Bagdad et de Mossoul, de ne pas émigrer. Dans ce message, adressé à S.B. Bidawid et aux évêques catholiques d'Irak, il rappela :

«Votre pays conserve des souvenirs chrétiens d'une immense valeur, que vous partagez avec vos frères et vos sœurs qui appartiennent à d'autres églises. Ils sont les témoins d'une ancienne chrétienté florissante qui a été généreuse dans son zèle apostolique et qui est connue pour la profondeur de sa doctrine et son effort missionnaire au bénéfice de pays lointains (...) Je partage (...) le désir qu'ils puissent demeurer dans votre pays pour perpétuer l'héritage de leurs ancêtres, soutenus par leurs traditions et par leurs prêtres.»

Le Saint-Père était conscient des conditions qu'ils devaient affronter. Il y avait l'embargo, certes, mais aussi leur vie en terre d'islam. Leurs droits n'étant pas menacés en Irak, les catholiques ne devaient pas prendre le risque du «traumatisme du déracinement [et] la menace de perdre leur identité.» Mais surtout, pour faire face aux difficultés, les chrétiens devaient mettre tous leurs efforts en commun :

«Aujourd'hui, plus que jamais, vous êtes appelés à rechercher l'unité pour rendre clairement témoignage à Jésus-Christ (...) Par votre intermédiaire, j'adresse mes salutations fraternelles dans le Seigneur aux chefs des églises chrétiennes qui ne sont pas encore en pleine communion avec nous. Je les assure que je me souviens d'eux constamment dans mes prières adressées à notre Père commun<sup>56</sup>.»

Jean-Paul II avait fait de l'œcuménisme une arme au service de sa diplomatie. Les deux rencontres d'Assise, en 1982 et 1986, avaient montré combien son aura était importante auprès des religions non

---

<sup>54</sup> . 6 538 \$ ; une fortune pour un pays soumis à embargo.

<sup>55</sup> . Un prêtre à Claude Lorieux, *Le Figaro* du 29 octobre 1994.

<sup>56</sup> . *L'Osservatore Romano* des 3-4 mai 1993.

chrétiennes. Le dialogue avec les églises sœurs semblait toutefois semé d'embûches. Ainsi, la guerre de Yougoslavie entravait toute négociation avec l'orthodoxie. Mais le Saint-Siège était plus confiant en ce qui concernait le Proche-Orient. Toutefois, les initiatives du Siège apostolique au Liban permettaient d'entamer un dialogue avec les Grecs orthodoxes. Le métropolite de Beyrouth, Elias Audi, fut reçu au Vatican le 11 mars 1993<sup>57</sup>. Le 18 juillet, se réunissait au Liban la commission mixte pour le dialogue théologique entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe<sup>58</sup>. Dans son offensive tous azimuts, il engrangea un premier succès en ce qui concernait l'uniatisme. Le 11 novembre 1994, le Souverain Pontife et le chef de l'église assyrienne de l'Orient, le patriarche irakien Mar Dinkha IV, signèrent une déclaration christologique commune. L'église nestorienne revenait dans le giron de l'Eglise catholique romaine. Cet accord mettait un point final à des siècles d'anathèmes, liés à l'hérésie de Nestorius<sup>59</sup>. La route était encore longue pour mettre fin aux condamnations du concile d'Ephèse, en 431. Et puis, il y avait encore les relations avec le judaïsme.

---

<sup>57</sup>. Ibid du 11 mars 1993.

<sup>58</sup>. *L'Attività della Santa Sede nel 1993*, p. 604.

<sup>59</sup>. *Le Figaro* du 12 novembre 1994.



## CHAPITRE IX

### LE GRAND JEU

La nécessité d'ouvrir des négociations avec le judaïsme ne relevait pas encore du domaine religieux. Elle s'était faite plus forte au lendemain de la guerre du Golfe. Le Saint-Siège avait espéré que la conférence de Madrid lui permettrait de négocier avec Israël. Un cadre officiel aurait alors été offert et ces pourparlers auraient été accompagnés d'ouvertures non moins officielles avec les Etats arabes. Mais les Etats-Unis tinrent le gouvernement central de l'Eglise catholique à l'écart du dialogue israélo-arabe. Cependant, comme les diplomates américains l'avaient laissé entendre, les négociations bilatérales accueillirent le Siège apostolique.

Le dialogue israélo-pontifical se fit en dehors de tout le battage médiatique qui entourait les négociations de Washington. A l'instar de M<sup>gr</sup> Tauran, on estimait au Vatican l'heure venue :

«Le fait qu'Arabes et Israéliens se soient assis autour d'une table a rendu possible une collaboration plus officielle entre le Saint-Siège et Israël<sup>1</sup>.»

On craignait surtout de voir les chrétiens, et en premier lieu les catholiques, faire les frais du nouvel ordre régional. Les discussions portèrent sur les problèmes juridiques liés à l'existence des communautés chrétiennes de Terre sainte.

#### Le Saint-Siège et les négociations bilatérales

La participation du Saint-Siège aux négociations bilatérales avait surtout été rendue possible par l'évolution politique en Israël. Mais dès l'issue de la guerre du Golfe, les deux Etats avaient entrepris de normaliser leurs relations. Et, comme pour le dialogue israélo-arabe,

---

<sup>1</sup>. Déclaration à Radio-Vatican le 29 juillet 1992, rapportée par Giancarlo Zizola, *L'Actualité Religieuse dans le Monde* du 15 septembre 1992 et Alain Virondelet, *Jean-Paul II*, 1994, p. 494.

les incertitudes nées de la situation politique israélienne empêchèrent les diplomates de faire des progrès notables.

### *L'évolution de la situation en Israël*

La guerre du Golfe avait fait resurgir la question de la reconnaissance diplomatique d'Israël par le Saint-Siège. Des contacts entre le gouvernement Shamir et la secrétairerie d'Etat du Vatican se nouèrent. En novembre 1991, le cardinal John O'Connor publia, dans le quotidien *USA today*, un article optimiste consacré aux «relations entre catholiques et juifs». Il ne pensait pas «inconcevable que [le gouvernement central de l'Eglise catholique] s'avancât au plus près d'une reconnaissance diplomatique formelle d'Israël<sup>2</sup>.» Un mois plus tard, le prélat s'envolait pour une tournée au Moyen-Orient. Il allait visiter, en tant que président de l'association humanitaire Cnewa, «de Liban, la Jordanie, l'Egypte et la Terre sainte.» Le 8 janvier 1992, il était reçu au Vatican par Jean-Paul II. Il lui rapporta le contenu de ses entretiens avec les dirigeants israéliens.

«Dans tous ses contacts, le cardinal avait pris acte de la nouvelle situation apparue au Moyen-Orient et avait constaté le grand désir de paix qui existait, ainsi que le sentiment qu'il ne pouvait y avoir de paix sans justice<sup>3</sup>.»

Cette visite en Israël fut suivie par d'autres rencontres, sur le plan religieux, à l'occasion des fêtes de Pâques. Le cardinal Ratzinger se rendit à cette occasion «en pèlerin» à Jérusalem. Il rencontra son ami Teddy Kollek, le maire de la cité sainte, et, le 22 avril, le rabbin David Rosen, directeur de la Ligue de défense des juifs. Inmanquablement, au cours de ses entretiens, il fut question de l'établissement de relations diplomatiques<sup>4</sup>. Le rabbin allait d'ailleurs jouer le rôle d'éminence grise dans les futures négociations.

Mais une normalisation des relations diplomatiques entre le Saint-Siège et Israël était encore prématurée. Joaquim Navarro-Valls admettait seulement que «si la situation changeait, le Saint-Siège évaluerait tous les nouveaux éléments.» Le 26 juin 1992, se produisit

---

<sup>2</sup>. p. 75.

<sup>3</sup>. Communiqué de la Salle de presse du 8 janvier 1992, *L'Attività della Santa Sede nel 1992*, p. 19.

<sup>4</sup>. Joseph Vandriess, *Le Figaro* du 30 juillet 1992.

un événement propre à modifier le processus en cours. Les élections législatives israéliennes amenèrent un changement de majorité à la Knesset. Les travaillistes arrivèrent au pouvoir avec la ferme volonté d'accélérer le processus en cours, tant à destination des pays arabes et des Palestiniens que du Saint-Siège. La volonté de paix du nouveau Premier ministre, Yitzhak Rabin, trouva naturellement un écho favorable au Vatican. Le Siège apostolique était conscient que l'ouverture de négociation avec l'Etat hébreu lui permettrait de prendre sa place dans le grand jeu du nouvel ordre. Car ce qu'il craignait le plus était de voir un règlement de la question proche-orientale se faire sans lui.

Les contacts se firent plus nombreux entre envoyés du Pontife romain et représentants israéliens. Le délégué apostolique à Jérusalem, M<sup>gr</sup> Lanza di Montezemolo, eut des contacts plus fréquents avec les autorités israéliennes. De même, le nouvel ambassadeur d'Israël à Rome, Avi Pazner, était reçu à la Secrétairerie d'Etat du Vatican<sup>5</sup>. La reprise des négociations de Washington, le programme de pacification présenté par les Palestiniens et les bonnes dispositions du Premier ministre Rabin avaient convaincu le Saint-Siège que ce nouveau cadre permettait une négociation.

### *Les négociations commencent*

Le 29 juillet 1992, M. Navarro-Valls annonçait la tenue d'une «réunion de haut niveau», au Vatican. Une délégation du Saint-Siège, dirigée par M<sup>gr</sup> Claudio Celli, sous-secrétaire pour les Rapports avec les Etats, avait rencontré une délégation israélienne, conduite par le D<sup>r</sup> Yosef Hadas, directeur général du ministère des Affaires étrangères :

«Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël, afin d'étudier et de définir ensemble les thèmes d'intérêts communs et en vue de parvenir à une normalisation de leurs rapports, ont décidé de constituer une commission bilatérale permanente de travail qui se réunira périodiquement<sup>6</sup>.»

---

<sup>5</sup>. Giancarlo Zizola, *ibid.*

<sup>6</sup>. Dépêche AFP du 29 juillet 1992 (elle cite un porte-parole de la délégation apostolique à Jérusalem), *L'Osservatore Romano* du 30 juillet 1992, Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 30 juillet 1992 et *L'Attività della Santa Sede nel 1992*, p. 559.

Toute précipitation était, cette fois encore, exclue. Les diplomates du Siège apostolique étaient bien décidés à calquer le rythme de leurs discussions avec Jérusalem sur celui, lent, des pourparlers de Washington entre Palestiniens et Israéliens<sup>7</sup>.

L'objectif officiel de cette commission était avant tout de dresser la liste des problèmes bilatéraux. Pour le Saint-Siège, le premier concernait la situation de l'Eglise catholique et de ses institutions, aussi bien en territoire israélien que dans les territoires occupés. Ce n'était pas un hasard si la délégation pontificale comprenait dans ses rangs deux franciscains, dont l'ordre était «Gardien des Lieux saints»<sup>8</sup>. Les problèmes étaient nombreux : impôts, extra-territorialité des services des Eglises et des organismes chrétiens de Terre sainte. Par ailleurs, la vie de ces communautés était de plus en plus affectée par les incidents graves qui frappaient la population palestinienne.

Toutefois, il ne pouvait pas non plus être fait abstraction du contexte international. Il n'était pas encore question officiellement de relations diplomatiques. Mais on ne pouvait manquer de remarquer que des commissions mixtes de mêmes types avaient été mises en place avant la reconnaissance diplomatique de la Pologne, de la Tchécoslovaquie ou du Mexique. De plus, la reconnaissance, au début de l'année 1992, de l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie battait en brèche l'argument des frontières «non sûres ni reconnues». Enfin, l'un des cinq membres de la délégation pontificale, le R.P. David Jaeger était un Israélien, converti au catholicisme. Fin connaisseur de la réalité israélienne, il allait jouer un rôle aussi important que discret pour convaincre sa hiérarchie de se dégager des opinions timorées des chrétiens d'Orient<sup>9</sup>.

Les Israéliens partageaient bien sûr la même volonté. De longue date, l'Etat hébreu souhaitait aboutir à un accord avec le Saint-Siège. Le 23 octobre, le ministre israélien des Affaires étrangères, Shimon Peres, demanda à être reçu par le Saint-Père. Pour la deuxième fois depuis 1985, les deux hommes se retrouvèrent sous les ors du Vatican. La rencontre fut officiellement qualifiée de «cordiale et sercine». Les deux hommes s'entretenrent de la nouvelle donne au Proche-Orient après la conférence de Madrid et à la veille de la reprise des négociations à Washington. Jean-Paul II répéta sa conviction que

---

<sup>7</sup> . Marc Henry, *Le Figaro* du 31 juillet 1992.

<sup>8</sup> . Voir la liste des membres des délégations en annexe 3D.

<sup>9</sup> . *Le Monde* du 1<sup>er</sup> janvier 1994.

«la paix était possible et que les peuples pouvaient vivre et collaborer dans le respect de la justice, et chacun dans le respect de la dignité et de la sécurité de l'autre<sup>10</sup>.»

Cette rencontre avait également pour objet de préparer la seconde réunion de la commission mixte, le 19 novembre suivant, à Jérusalem. Depuis le mois d'août, les experts avaient travaillé sur les pistes tracées lors de la première entrevue. Leurs travaux permirent d'enregistrer des progrès non négligeables<sup>11</sup>. Le texte qu'ils mirent au point le 9 novembre servit de base aux travaux de la commission, dix jours plus tard. Les négociateurs du Saint-Siège et de l'Etat d'Israël s'accordèrent sur ces recommandations et encouragèrent les experts à poursuivre leurs rencontres<sup>12</sup>.

Ce second rendez-vous sembla décevoir la partie israélienne. Un haut responsable de l'Etat hébreu accusa le Saint-Siège d'avancer «toutes sortes de prétextes [...] afin de ne pas nouer des relations diplomatiques dès que possible.» A son avis, tous «progrès étaient bloqués pour des raisons religieuses et politiques<sup>13</sup>.» En fait, les communautés chrétiennes d'Orient jouaient un rôle de frein. Le père Khoury, secrétaire de S.B. Sabbah, estimait qu'une «reconnaissance d'Israël par le Vatican serait prématurée, car elle reviendrait à consacrer l'injustice qui nous est faite, à nous, chrétiens de Palestine.<sup>14</sup>» Les dirigeants palestiniens de l'Eglise catholique romaine préféraient, pour une meilleure garantie de l'avenir de leurs communautés, attendre l'aboutissement des négociations en cours à Washington.

Le refroidissement des relations entre les deux parties fut repris dans la presse israélienne. Le ton y était plus polémique. Le *Jerusalem Post* saisit l'occasion pour rappeler que «l'antisémitisme découle de l'enseignement chrétien.» La population était tout aussi négative à l'égard de ces négociations. Beaucoup, comme le professeur Yehoshua Rash, spécialiste des relations entre Israël et le Saint-Siège à l'université de Tel-Aviv, estimaient que la normalisation ne se ferait

---

<sup>10</sup>. *L'Osservatore Romano* du 24 octobre 1992, Joseph Vandrissse, *Le Figaro* des 24-25 octobre 1992 et *L'Attività della Santa Sede nel 1992*, pp. 676-677.

<sup>11</sup>. *L'Osservatore Romano* du 19 novembre 1992 et *L'Attività della Santa Sede nel 1992*, p. 772.

<sup>12</sup>. Communiqué commun de la commission mixte, in *L'Attività della Santa Sede nel 1992*, p. 774.

<sup>13</sup>. Dépêche AFP du 19 novembre 1992.

<sup>14</sup>. Véronique Groussset, *Le Figaro Magazine* du 19 décembre 1992, p. 60.

que «d'Etat à Etat, entre le Vatican et Israël ; mais pas entre judaïsme et christianisme<sup>15</sup>.»

Les délégations se retrouvèrent plus de vingt fois. Au même titre que la partie qui se jouait, entre Palestiniens et Israéliens, à Oslo, les négociations prirent un tour plus secret. La commission mixte cherchait à mettre au point un accord cadre, définissant les principes juridiques aptes à régir les rapports entre les deux parties. La pierre d'achoppement restait la question de Jérusalem. A ce propos, lors de son séjour à Beyrouth, le 31 mars 1993, M<sup>gr</sup> Tauran rappela que ce «sanctuaire unique au monde, lieu sacré des trois religions monothéistes -hébraïque, chrétienne et musulmane- devait être internationalement garanti<sup>16</sup>».

Si le Saint-Siège et l'Etat d'Israël souhaitaient bien une normalisation de leurs rapports, chacun entendait par là une réalité bien différente. Pour Rome, il s'agissait d'un règlement des questions bilatérales, l'établissement de relations diplomatiques ne dépendant que de l'évolution du contexte international. Pour Jérusalem, au contraire, la reconnaissance du gouvernement central de l'Eglise catholique, par le moyen de représentants officiels, était de tout premier ordre. Dans ce but, Israël reçut le soutien des Etats-Unis. Le 12 août, à Denver, après avoir rencontré Jean-Paul II à la *Regis University*, Bill Clinton déclara qu'il accueillerait favorablement «les progrès faits dans la construction de rapports et de liens plus étroits entre le Vatican et Israël.» Le président américain partageait, avec les dirigeants israéliens, le sentiment qu'une telle issue permettrait de «faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient.» Mais Joaquim Navarro-Valls rappela qu'il fallait d'abord résoudre les problèmes bilatéraux existants, avant de pouvoir s'atteler à la normalisation des relations diplomatiques<sup>17</sup>.

Les circonstances allaient pourtant contraindre le Saint-Siège à modifier radicalement sa position. Quelques jours après le retour du Saint-Père des Etats-Unis, Israéliens et Palestiniens rendaient public un accord, conclu à Oslo, sur l'autonomie partielle des territoires occupés et le retrait israélien de Gaza et Jéricho. Ce document devait officiellement être signé à Washington le 13 septembre. Les propos du président Clinton prenaient alors tout leur sens. Ils étaient un encouragement à aller plus loin.

Le résultat de ces négociations secrètes surprit quelque peu les diplomates pontificaux. Le 31 août, le directeur de la Salle de presse du

---

<sup>15</sup>. Ibid.

<sup>16</sup>. *L'Attività della Santa Sede nel 1993*, p. 270.

<sup>17</sup>. Ibid, p. 667.

Vatican déclara que le Siège apostolique regardait «avec satisfaction» ces «progrès concrets dans le processus de paix<sup>18</sup>.» Le 12 septembre, lors de l'Angélus, Jean-Paul II aborda succinctement les événements du lendemain. Mais ses propos révélaient surtout le fond de la position pontificale :

«Ma pensée ne peut éviter de se diriger vers Jérusalem, cité du Seigneur et carrefour de paix et de fraternité pour la Terre sainte, pour toute la région et les peuples qui y habitent<sup>19</sup>.»

Le lendemain, le journal du Saint-Siège, *L'Osservatore Romano*, consacrait des pages spéciales au «processus de paix qui a permis d'ouvrir des spirales d'espérances dans le conflit du Moyen-Orient.» Quant au directeur de la Sala Stampa, il salua cet

«acte courageux et nécessaire. Le Saint-Siège est conscient des difficultés présentes et futures, mais est aussi convaincu que cette signature est le passage qui permettra de cheminer sur la route juste qui mène à l'attendu poteau de paix<sup>20</sup>.»

### **La fin de la méconnaissance**

Les négociations qu'il avait entreprises avec Israël permettaient enfin au Saint-Siège de s'immiscer dans les négociations de Washington. Il était important qu'il opère sa normalisation avec l'Etat hébreu en concertation avec les pays arabes. Certaines questions étaient laissées volontairement de côté dans ses pourparlers avec Israël. Le Siège apostolique pouvait trouver un appui auprès des deux autres parties directement intéressées au statut de la Palestine, la Jordanie et l'Organisation de Libération de la Palestine.

---

<sup>18</sup> . Ibid, p. 696.

<sup>19</sup> . *L'Osservatore Romano* du 13 septembre 1993 et *L'Attività della Santa Sede nel 1993*, p. 766.

<sup>20</sup> . *L'Osservatore Romano* du 14 septembre 1993 et *L'Attività della Santa Sede nel 1993*, p. 769.

Dès le début des négociations avec l'Etat hébreu, les ambassadeurs arabes accrédités au Vatican furent informés de l'évolution du processus. Le Saint-Siège cherchait d'abord à préserver sa relation privilégiée avec les pays du Moyen-Orient. Le Siège apostolique entendait aussi encourager ceux qui le voulaient à participer aux négociations et à renoncer aux actions de force. Il espérait aussi attirer l'attention des diplomates sur

«des problèmes moraux, conséquence de l'absence de recherche d'une solution adéquate à ces mêmes problèmes politiques et territoriaux. La dimension religieuse particulière qui caractérise la région, la même destinée des communautés appartenant au judaïsme, au christianisme et à l'islam, rendent encore plus urgent cet engagement du Saint-Siège en faveur du dialogue et de la recherche d'une paix durable dans la justice et dans la collaboration<sup>21</sup> .»

M<sup>gr</sup> Tauran entreprit à cet effet une tournée des capitales arabes pour expliquer le sens de l'action pontificale. Fin janvier 1993, il se rendit à Rabat. Début mars, il gagna Le Caire. A la fin du même mois, il était à Beyrouth, puis à Damas. L'année suivante, il poursuivit son périple avec la Tunisie et la Libye, en mars. Ces dernières visites avaient également pour objet d'obtenir du président Ben Ali et du colonel Kadhafi leur soutien à la lutte contre le fondamentalisme islamique. Il allait de la survie de leurs régimes, comme de celle des communautés chrétiennes. Les deux hommes avaient de longue date engagé leur combat contre l'intégrisme. Mais M<sup>gr</sup> Tauran souhaita une plus grande «coopération entre musulmans et chrétiens dans l'espoir de construire une société tolérante<sup>22</sup> .» Un homme apporta son aide à l'œuvre du secrétaire aux Rapports avec les Etats, le président égyptien Hosni Moubarak. Il était le premier responsable politique d'un pays engagé dans la coalition anti-irakienne à s'être présenté au Vatican. C'était le 15 mai 1991, un mois après le cessez-le-feu officiel des Nations-Unies. Depuis, il avait chaque année rendu visite au Saint-Père. Le Saint-Siège avait compris de longue date l'importance géopolitique de l'Egypte pour ses actions dans le monde arabe. Il lui arrivait donc de solliciter ses avis, notamment sur l'état des discussions avec Israël.

---

<sup>21</sup> . *L'Attività della Santa sede nel 1993*, p. 260.

<sup>22</sup> . Roger Faligot, *The European* du 1<sup>er</sup> avril 1994.

La diplomatie pontificale accompagna, dans le monde arabe, le processus officiel engagé avec l'Etat hébreu de négociations discrètes avec la Jordanie. Comme Rome ne souhaitait pas reconnaître diplomatiquement l'Etat hébreu du fait de la controverse de ses frontières, elle avait condamné la Jordanie au même sort. L'imminence de l'échange de diplomates entre le Siège apostolique et Israël l'amena à négocier avec le royaume hachémite. De tout le processus engagé par Rome au Moyen-Orient, la décision de reconnaître diplomatiquement Amman fut la plus simple. L'absence de contentieux et la convergence de vues sur le statut de Jérusalem<sup>23</sup> permirent d'aller très vite. De plus, les pourparlers avaient été ouverts de longue date. Le prince héritier Hassan bin Talal fit deux fois, au cours de l'année 1993, en février et en octobre, le voyage au Vatican. Et dès le 3 mars 1994, un accord était trouvé. Le 17 juillet, M<sup>gr</sup> Tauran se rendait à Amman pour deux jours. L'établissement de relations diplomatiques devait toutefois attendre l'aboutissement du processus entamé avec Israël.

Les relations avec l'Organisation de Libération de la Palestine restèrent, elles, à l'état embryonnaire. Pour qu'elles prennent plus de consistance, il fallait attendre l'achèvement des négociations officielles avec Israël. Les contacts informels inaugurés depuis dix ans continuèrent. Des personnalités palestiniennes des territoires et de la diaspora furent reçues au Vatican. Le 22 décembre 1992, Faruk Kaddumi rencontrait M<sup>gr</sup> Tauran<sup>24</sup>. La diplomatie pontificale continua à attirer l'attention sur la question des réfugiés. Devant le comité politique spécial de l'United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East, en novembre 1992 et 1993, M<sup>gr</sup> Martino insista sur le sort des populations des deux camps. Il rappela également l'œuvre de la Mission pontificale pour la Palestine, qui n'avait, depuis sa création en 1949, pas manqué d'offrir une aide concrète aux victimes, permettant d'alléger les souffrances des personnes nécessiteuses<sup>25</sup>.

L'Observateur du Saint-Siège près les Nations-Unies n'oublia pas non plus de souligner l'importance de la question de Jérusalem. Pour le Vatican, ce problème relevait plutôt du domaine des valeurs que de celui du territoire. Le gouvernement central de l'Eglise

---

<sup>23</sup>. Entretien du M<sup>gr</sup> Tauran avec le roi Hussein le 10 juillet 1994, *L'Avvenire* du 12 juillet 1994 ; Discours du Saint-Père et de l'ambassadeur jordanien lors de la cérémonie de présentation des lettres de créances, le 19 novembre 1994, *L'Osservatore Romano* du 20 novembre 1994.

<sup>24</sup>. *L'Osservatore Romano* du 23 décembre 1992.

<sup>25</sup>. *L'Attività della Santa Sede nel 1992*, pp. 701-702 et *L'Attività della Santa Sede nel 1993*, p. 972.

catholique souhaitait donner à la Cité sainte un statut spécial, garanti internationalement, et de moyens adéquats pour assurer la préservation des Lieux saints et la libre circulation. Il ne demandait plus, comme sous Pie XII, l'internationalisation de la Vieille Ville. Sa position était assez souple au plan juridique pour satisfaire Jordaniens et Palestiniens. Car le dialogue ouvert avec eux répondait aussi à une nécessité politique. Il avait l'avantage de permettre d'offrir aux dirigeants israéliens un front commun sur le sujet, international, de Jérusalem. Le nouveau statut de la Cité trois fois sainte ne pouvait se faire par voie unilatérale, comme en juillet 1980, lorsqu'elle était devenue la capitale d'Israël, ou bilatérale, comme cela s'était passé à Camp David. Dès le 9 novembre 1991, Jean-Paul II avait d'ailleurs fait passer ce message à Israël, par l'intermédiaire du président Bush<sup>26</sup>.

### *L'accord fondamental*

Après la poignée de main Rabin-Arafat de Washington, il devint possible de régler rapidement toutes les questions opposant le Saint-Siège et Israël. Il s'agissait, dorénavant, aussi bien des bilatérales -juridiques- que des multilatérales -politiques. Jusqu'alors, Rome avait jugé que ces dernières relevaient des négociations israélo-palestiniennes. Mais ces négociations parallèles ne satisfaisaient pas les diplomates pontificaux. Dès le mois de juin 1993, M<sup>gr</sup> Lanza di Montezemolo avait ainsi estimé que «des parallèles ne se rencontrent jamais, sauf à l'infini. Mais nous espérons bien ne pas avoir à attendre jusque là<sup>27</sup> .»

L'attente ne fut pas si longue. Alors que les accords d'Oslo étaient signés, le 13 septembre, la commission mixte se réunissait en séance plénière, à Jérusalem. A l'issue de cette nouvelle réunion, le 17 septembre, un haut fonctionnaire du ministère israélien des Affaires étrangères indiqua que les deux parties étaient «proches d'une normalisation<sup>28</sup>» de leurs relations. La signature d'une *déclaration fondamentale de principes* devait même intervenir dans les délais les plus brefs. Pourtant, des questions restaient loin d'être résolues, notamment celle du statut de Jérusalem.

---

<sup>26</sup> . Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 10 novembre 1991.

<sup>27</sup> . Henri Tincq, *Le Monde* du 30 décembre 1993.

<sup>28</sup> . Ibid, du 20 septembre 1993.

Le 21 septembre, Jean-Paul II reçut le grand rabbin d'Israël, Meir Lau. Cette rencontre était prévue de longue date. Le leader ashkénaze devait, selon le porte-parole du rabbinat Moshe Friedman, demander l'aide du Saint-Siège pour obtenir des renseignements sur six soldats israéliens disparus ou faits prisonniers au Liban depuis 1982<sup>29</sup>. Le porte-parole du Saint-Siège insista lui sur la nature religieuse de la rencontre. Elle prit toutefois un tour symbolique au moment où se réglait le différend vaticano-israélien. Le grand rabbin Lau envia le Souverain Pontife à se rendre en Israël, renouvelant l'invitation de Shimon Peres, en octobre 1992. Jean-Paul II répondit, rappelant son précédent voyage de 1963 :

«J'espère que la Divine Providence me permettra un jour de me rendre à nouveau en pèlerinage en Terre sainte<sup>30</sup>.»

Comme pour le voyage à Beyrouth, certains se répandirent en conjectures. Le 18 novembre, le quotidien italien *La Stampa* annonça que le Pape serait dans la Cité sainte avant Noël. D'autres estimèrent que cette visite pourrait intervenir au printemps 1994, lors de la prochaine réunion à haut niveau de la commission mixte. D'autant, faisait-on remarquer au Vatican, qu'au début de cette année, on fêterait le trentième anniversaire du voyage de Paul VI en Terre sainte. D'autres encore pensaient que ce voyage pourrait être couplé à celui au Liban. Mais, à la Sala Stampa, dans les rangs des négociateurs, comme dans l'entourage de S.B. Sabbah, on balayait tous ces projets trop facilement attribués à Jean-Paul II<sup>31</sup>.

Les négociations bilatérales se poursuivirent sans tenir compte de ces rumeurs. Les experts proposèrent, le 29 octobre, à la commission mixte, réunie à Jérusalem, les grandes lignes d'un accord de principe. Il ne manquait plus que quelques «détails» et il pourrait être signé<sup>32</sup>. Déjà circulait la date du 30 décembre. Shimon Peres le laissa entendre, début décembre, lors d'un voyage à Paris. On pensa à une ultime pression du gouvernement israélien en vue de hâter le processus. Mais, le 20 décembre, le Vatican confirma cette date. Toutefois, M. Navarro-Valls précisa que l'accord ne portait que sur les problèmes bilatéraux, garantissant la liberté religieuse en Terre sainte. Il n'était pas question de reconnaissance des frontières d'Israël. Les

<sup>29</sup>. Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 27 août 1993.

<sup>30</sup>. Marie-Claude Décamps, *Le Monde* du 23 septembre 1993.

<sup>31</sup>. Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 13 décembre 1993.

<sup>32</sup>. Déclaration de M. Navarro-Valls du 13 décembre 1993, cité in *Ibid*, du 13 décembre 1993 et Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 13 décembre 1993.

deux délégations s'accordèrent sur le texte définitif le 29 décembre. Peu après, les ambassadeurs des pays arabo-musulmans accrédités au Vatican furent mis au courant. Aucun n'émit la moindre réserve.

Les derniers détails portaient surtout sur les problèmes de «terminologie et des concepts<sup>33</sup>». Le Saint-Siège ne voulait pas céder sur le titre de la déclaration commune. La délégation israélienne tenait à l'appeler *accord de principes*. Le texte s'inscrivait alors dans la lignée de la *Déclaration de principes israélo-palestiniens*, du 13 septembre. Or, le Saint-Siège ne souhaitait pas conclure un traité politique. Un compromis fut trouvé et le document signé le 30 décembre s'intitula *Accord sur certains principes fondamentaux qui règlent les relations entre le Saint-Siège et l'Etat d'Israël*<sup>34</sup>. Enfin, restaient à désigner les deux signataires. La commission mixte porta son choix sur ses deux présidents, M<sup>gr</sup> Claudio Celli et Yossi Beilin.

L'accord entre le Saint-Siège et l'Etat d'Israël comprenait quinze articles<sup>35</sup>. Son préambule rappelait la «signification universelle» de la Terre sainte, le caractère particulier des relations entre l'Eglise catholique et la communauté juive et l'évolution des travaux entamés le 29 juillet 1992. Les deux parties garantissaient le statut juridique et économique des institutions et des communautés catholiques (églises, couvents, écoles, hospices, hôpitaux, centres culturels) présents en Israël et dans les territoires occupés. Elles ne créaient pas une nouvelle législation, mais inscrivaient dans le droit une situation et des privilèges existants. Les épineuses questions des Palestiniens et de l'avenir de Jérusalem avaient soigneusement été laissées de côté. La portée de cet accord restait donc limitée.

Les communautés chrétiennes d'Orient, qui trouvaient la décision du Saint-Siège prématurée, la limitèrent un peu plus encore. Les Grecs orthodoxes, par la voix de leur évêque Georges Khodr, furent prompts à rappeler que cet accord n'engageait que l'Eglise catholique, et non toute la chrétienté. Il estimait même que l'établissement de relations diplomatiques entre l'Etat pontifical et l'Etat hébreu serait très dommageable aux communautés chrétiennes. Ce sentiment était partagé par des Eglises rattachées à Rome, comme les Maronites. Si S.B. Sfeir se tenait dans un silence aussi prudent qu'éloquant, un de ses évêques, M<sup>gr</sup> Harfouche, dénonçait la précipitation du Siège apostolique, alors qu'il restait de nombreuses

<sup>33</sup>. Propos de Yossi Beilin, cités par Brigitte David, *L'Actualité Religieuse dans le Monde*, 15 janvier 1994, p. 13.

<sup>34</sup>. Déclaration du directeur de la Salle de presse du Vatican, le 31 décembre 1993, in *la Documentation catholique*, n° 2087, p. 120.

<sup>35</sup>. Cf. le texte complet en annexe 6.

questions non résolues. Avis que partageait, à Damas, le vicaire du patriarcat grec-syriaque, M<sup>gr</sup> Abu Mokh<sup>36</sup>.

Mais, derrière ces deux dernières prises de positions, se profilait la condamnation du plus dur opposant à une normalisation avec Israël, la Syrie. Bien sûr, elle se garda de le faire publiquement, préférant laisser agir ceux qui lui étaient tout dévoués. A Beyrouth, le ministre libanais des Affaires étrangères, Farès Bouciz, regretta cet accord, qui avait lieu avant que «l'Etat hébreu ait obtempéré aux principes de la paix, décidés à la conférence de Madrid.»

Les extrémistes musulmans ou israéliens firent également savoir leur opposition à l'*Accord fondamental*. Cheikh Fadlallah, le chef de l'opposition chiite libanaise, estimait qu'il était contraire aux «principes de la justice»<sup>37</sup>. A Gaza, le Hamas dénonça une nouvelle fois le processus de paix. A Jérusalem, une cinquantaine de militants d'extrême-droite, des étudiants d'écoles talmudiques, manifestèrent leur opposition à l'accord<sup>38</sup>. Même le pacifiste Amos Kenan, chroniqueur du plus grand quotidien de Tel-Aviv, *Yediot Aharonot*, y alla de son éditorial enflammé, envoyant «au diable le Vatican et la réconciliation»<sup>39</sup>.

Cette opposition restait toutefois minoritaire, tant à travers le monde arabe qu'en Israël. Elle n'était pas en mesure de remettre en cause le processus engagé. Un protocole additionnel à l'*Accord fondamental*, rédigé lors de la réunion plénière de septembre 1993, préparait déjà l'avenir. Il prévoyait l'échange de représentants spéciaux, jouissant des droits, privilèges et immunités garantis par le droit international et les usages diplomatiques. Il était le premier pas à une normalisation complète, prévue pour le printemps. Lors d'une conférence de presse à Rome, le vice-ministre israélien des Affaires étrangères souhaita que l'échange de représentants permanents se fit «dans un temps très bref, pas plus de quatre mois»<sup>40</sup>. Un nouveau conflit risquait alors de se présenter : Israël souhaitait que la nonciature soit ouverte à Jérusalem, tandis que le Saint-Siège avait décidé de l'installer dans une institution franciscaine de Jaffa, près de Tel-Aviv.

Le 19 janvier 1994, les noms des deux représentants spéciaux furent communiqués. Le délégué apostolique, M<sup>gr</sup> Lanza di Montezemolo, fut chargé de représenter le Saint-Siège, tandis que

---

<sup>36</sup>. *Le Monde* des 30 décembre 1993 et 5 janvier 1994.

<sup>37</sup>. Dépêche AFP du 31 décembre 1993.

<sup>38</sup>. *Le Monde* du 31 décembre 1993.

<sup>39</sup>. in *Courrier International* du 6 janvier 1994.

<sup>40</sup>. *Le Monde* du 31 décembre 1993.

Shmuel Hadas était nommé par Israël. Le choix de ce dernier était une surprise. D'autres noms avaient été avancés. Myriam Ziv, qui était chargée des rapports avec l'Etat de la Cité du Vatican à l'ambassade de Rome, avait d'abord été pressentie. Puis, le rabbin David Rosen, qui avait lui aussi participé aux négociations de l'accord. Mais le Saint-Siège s'était refusé à le voir accrédité, jugeant prématurée la nomination, durant cette phase de normalisation, d'un religieux<sup>41</sup>.

Le 15 juin, Rome et Jérusalem établissaient formellement des relations diplomatiques. Les deux Etats avaient mis six mois à lever les dernières objections de l'*Accord fondamental*, notamment la fiscalité des propriétés de l'Eglise catholique en Terre sainte. Les deux représentants spéciaux furent élevés au rang d'ambassadeur et de nonce<sup>42</sup>. Cette nouvelle étape dans les relations israélo-pontificales permettait au processus établi par le Saint-Siège de se poursuivre. Le 23 juillet, Jean-Paul II nommait un nonce en Jordanie, M<sup>gr</sup> Giuseppe Lazarotto. L'ouverture de représentations diplomatiques pontificales en Palestine fut en fait le résultat d'une restructuration du réseau des nonciatures. Le nonce nommé à Amman l'était également à Bagdad. Il y remplaçait M<sup>gr</sup> Oleš, envoyé deux mois plus tôt réorganiser les communautés catholiques du Kazakstan, d'Ouzbekistan et de Kirghizie. Enfin, M<sup>gr</sup> Puente, nonce à Beyrouth, se voyait attribuer les fonctions de M<sup>gr</sup> Oleš près le gouvernement koweïtien.

Le 17 mars 1994, le Premier ministre Rabin était reçu par Jean-Paul II. Il souhaita «que le rôle du Saint-Siège dans le processus de paix revête une importance majeure à l'avenir.» Indéniablement, la normalisation de ses rapports avec Israël avait permis au Saint-Siège d'entrer dans le grand jeu entamé à Madrid. Mais, le secrétaire aux Rapports avec les Etats n'avait pas attendu l'invitation d'Yitzhak Rabin pour agir. Depuis deux jours, M<sup>gr</sup> Tauran était en Tunisie. Il rencontra le président Ben Ali, et le leader palestinien Yasser Arafat. Cette dernière entrevue avait été préparée le 17 janvier précédent. Une délégation de la centrale palestinienne avait été reçue au Vatican. Cette visite était la première d'une série de «contacts plus fréquents et moins informels entre le Vatican et les Palestiniens<sup>43</sup>.» De nouveaux contacts avaient eu lieu dans les jours précédent le départ de M<sup>gr</sup> Tauran pour

---

<sup>41</sup>. Dépêche AFP et Giancarlo Zizola, *L'Actualité Religieuse dans le Monde*, 15 mars 1994, p. 6.

<sup>42</sup>. M<sup>gr</sup> Lanza di Montezemolo fut nommé par Jean-Paul II nonce à Tel-Aviv le 28 juin 1994. Il était aussi le représentant du Saint-Siège en Chypre. *L'Osservatore Romano* du 29 juin 1994.

<sup>43</sup>. Déclaration du 17 janvier 1994, *L'Osservatore Romano* du 18 janvier 1994 et *L'Actualité Religieuse dans le Monde* du 15 février 1994, p. 8.

Tunis<sup>44</sup>. L'entrevue avec M. Arafat avait un double objectif. Le secrétaire aux Relations avec les Etats commença par faire l'éloge de la collaboration entre disciples du Christ et disciples de Muhammad. Ensuite, les discussions portèrent sur la future normalisation des rapports entre le Saint-Siège et l'Organisation de Libération de la Palestine.

Trois mois plus tard, Jean-Paul II pouvait faire part d'un «développement significatif du dialogue avec l'O.L.P.» Comme avec la Jordanie, les pourparlers furent rapides. Le 3 septembre, le représentant palestinien à Rome, Nemer Hammad, estimait que les négociations «étaient arrivées quasiment à leur phase de conclusion<sup>45</sup>.» Ce fut chose faite le 25 octobre suivant. M<sup>gr</sup> Tauran et Abul Lateef Abu Hijleh conclurent un accord donnant

«aux anciennes et fructueuses relations un caractère permanent et officiel. L'Organisation de Libération de la Palestine pourra, par conséquent, ouvrir un bureau près le Saint-Siège, avec son propre directeur. Le nonce apostolique en Tunisie sera chargé des contacts avec les dirigeants de l'Organisation de Libération de la Palestine. Des canaux seront ainsi ouverts pour poursuivre le développement de relations mutuelles, de compréhension et de coopération<sup>46</sup>.»

Le Saint-Siège n'avait pas été invité à participer à la conférence de Madrid pour la Paix au Proche-Orient. Les Etats-Unis voulaient ainsi lui faire payer son attitude durant la guerre du Golfe. Pendant deux ans, le Siège apostolique n'était pas resté silencieux et avait continué d'agir en faveur de la paix. Il avait attiré l'attention du monde sur les deux questions laissées dans l'ombre par le processus de paix au Moyen-Orient : le Liban et l'Irak. Une Assemblée spéciale du synode des évêques fut convoquée pour se pencher sur le problème libanais. La voix du Saint-Père se leva encore pour l'Irak, en butte à la vindicte américaine. Ces deux initiatives répondaient aux demandes des populations et des dirigeants des deux pays. Mais, une fois de plus, la voix du prophète était destinée à se perdre, sans écho, dans les profondeurs du désert.

---

<sup>44</sup> . Joseph Vandrisse, *Le Figaro* du 18 mars 1994.

<sup>45</sup> . *L'Actualité Religieuse dans le Monde* du 15 septembre 1994, p. 5.

<sup>46</sup> . Déclaration de Joaquim Navarro-Valls, *L'Osservatore Romano* du 26 octobre 1994, *La Croix* du 27 octobre 1994 et *La Documentation catholique*, n° 2104, p. 1014 ; cf. la composition des délégations en annexe 3E.

L'aboutissement des négociations avec Israël allait faire entrer la diplomatie pontificale de plein droit dans le grand jeu que menaient Arabes et Israéliens depuis deux ans. «L'accord du 30 décembre 1993 fut à la fois un point d'orgue et un nouveau départ. Délesté de certaines ambiguïtés religieuses et politiques, le dialogue entre juifs et catholiques pouvait repartir sur de nouvelles bases<sup>47</sup>.» Mais il permettait aussi au gouvernement de l'Eglise catholique de faire triompher ses vues. Le Saint-Siège n'avait jamais reconnu l'Etat hébreu dans ses territoires d'après 1967. Il n'avait pas été question de frontières dans l'*Accord fondamental*. Mais, la normalisation de ses relations diplomatiques avec le Royaume de Jordanie et l'Organisation de Libération de la Palestine démontait bien les limites de la fin de la méconnaissance entre le Siège apostolique et Israël. Le Saint-Siège ne modifia pas plus «son comportement à l'égard de certaines réalités moyen orientales non réglées jusqu'à présent<sup>48</sup>.» Il restait mobilisé sur encore au moins trois points : «la situation du peuple palestinien, le statut international de Jérusalem, la situation au Liban<sup>49</sup>.»

---

<sup>47</sup> . Henri Tincq, *Le Monde* du 30 décembre 1993.

<sup>48</sup> . Déclaration de Joaquim Navarro-Valls, cité par *L'Actualité Religieuse dans le Monde* du 15 novembre 1994, p. 7.

<sup>49</sup> . Ibid.

## CONCLUSION

La guerre du Golfe avait illustré la difficulté qu'éprouvait le Saint-Siège à faire passer son message au monde. Dans cette crise, personne n'avait bien compris la position du Souverain Pontife. Le règlement pacifique de tous les problèmes du Moyen-Orient, souhaité par Jean-Paul II, n'avait pu trouver sa place. Certains y voyaient un parti pris pour les Arabes, d'autres un rejet de l'Occident. Le rencontrant peu après son investiture, près de dix ans auparavant, le président Giscard d'Estaing notait déjà :

« Dans Jean-Paul II, ce qui m'a ému, c'est sa perception directe du caractère impossible de sa tâche. Je l'ai senti profondément motivé, imprégné de la nécessité de l'œuvre à accomplir. Mais je me disais qu'il était condamné par notre époque à ramer contre un courant trop fort, celui de l'incrédulité, du réalisme à court terme, des sarcasmes qu'il n'entendrait peut-être pas, mais qui corroderaient son message. Le contraste était poignant entre sa disponibilité à entreprendre tout ce qui serait possible et l'inaccessibilité visible du résultat<sup>1</sup>. »

Le Saint-Père avait fait la une de la presse durant l'année 1989 pour sa lutte contre le communisme en Europe de l'Est. Face aux événements du Golfe persique, il avait espéré pouvoir agir de même. Il en fut cependant autrement. Son autorité morale rencontra ses limites, alors que Jean-Paul II avait cru pouvoir la renforcer encore. C'était pourquoi il avait tardé à réagir après l'invasion irakienne, en août 1990. Mais ce retard n'enleva rien à la force de sa réaction. « Ce n'étaient pas des propos de sacristie qu'il tint ! C'étaient des prises de positions percutantes, à contre-courant<sup>2</sup>. »

Il condamna l'agression dont avait été victime l'émirat du Koweït au nom du droit international. Au nom de ce même droit, un droit qui ne se divisait pas, il appela à la recherche d'une solution globale à toutes les situations conflictuelles existant au Moyen-Orient. Il était le premier ; il était alors le seul. Il demanda une conférence internationale sous l'égide des Nations-Unies afin de garantir, outre l'intégrité du Koweït, celle du Liban, outre le droit du Koweït à des

---

<sup>1</sup>. Valéry Giscard d'Estaing, *Le pouvoir et la vie*, tome 1 (Paris, Cie 12, 1988), pp. 266-267.

<sup>2</sup>. Jean Toulat, *op.cit.*, p 7.

frontières sûres, ceux d'Israël et du peuple palestinien d'avoir une patrie. Il ne trouva aucun Etat pour reprendre son idée. Or, le règlement de la crise, sous conduite américaine, consista à mettre en application les souhaits pontificaux.

Le Saint-Siège pouvait se permettre cette liberté de vues quant à la crise koweïtienne. Il ne disposait d'aucun intérêt politique, économique ou militaire dans la région. «Acteur international unique en son genre, le Saint-Siège pratiquait une sorte de macrodiplomatie, ce qui signifiait que sa politique s'exprimait selon un point de vue global et reflétait le caractère universel de l'Eglise<sup>3</sup>.»

Tout au long des événements de l'été et de l'hiver 1990-1991, le Saint-Siège ne cessa de répéter que seuls le dialogue et la négociation pouvaient ramener la paix au Moyen-Orient. Il exprima sa solidarité en mobilisant toutes les ressources diplomatiques et humanitaires à sa disposition. Les appels du pape furent parfois entendus par les puissances temporelles. Ce fut le cas notamment de la France ; elle proposa la tenue d'une conférence internationale en échange d'un retrait irakien, quelques heures avant l'expiration de l'ultimatum, le 15 janvier 1991, devant le Conseil de sécurité des Nations-Unies. Ce le fut encore avec l'initiative soviétique de février, et peut-être encore en mars, avec la proposition américaine d'une conférence internationale.

Jean-Paul II craignait de voir cette nouvelle crise du Golfe provoquer une cassure entre l'Orient et l'Occident. Tous les éléments étaient réunis pour faire apparaître l'opération *Desert Storm* comme une nouvelle humiliation infligée au monde arabe. Une rupture entre les deux mondes aurait mis à mal le dialogue avec l'islam et le judaïsme initié à Assise en 1986. Mais, avant tout, le Pape était déterminé à protéger les communautés chrétiennes, otages dans cet environnement arabo-musulman. Sa condamnation de la marche à la guerre était révélatrice de cet état de fait. Ne se mettait-il pas ainsi en phase avec les patriarches orientaux, pour une fois unanimes à dénoncer une action militaire à l'initiative des Occidentaux ?

Ces positions ne furent pas du goût d'Israël qui, une nouvelle fois, fustigea l'inclination pro-arabe du Saint-Siège. Alors qu'il cherchait à dissocier l'Eglise catholique du conflit, le Saint-Siège se voyait une nouvelle fois poser la question de la reconnaissance d'Israël. En dépit des pressions, il resta ferme sur son principe traditionnel : ne pas établir de rapport diplomatique avec des pays belligérants tant que ceux-ci n'avaient pas reconnu leurs frontières réciproques par un traité. Mais, à l'issue du sommet du Vatican, il fit une entorse à ce principe en

---

<sup>3</sup>. G.E. Irani, *op.cit.*, p. 178.

faveur d'Israël : un échange d'ambassadeurs était possible à condition que cet Etat se montrât disposé à trouver une solution. Même évolution en ce qui concernait le statut de Jérusalem. Rome acceptait d'étudier une formule conciliant un statut international, garantissant la parité des droits pour les fidèles des trois religions monothéistes ; et une souveraineté *technique* de l'Etat qui ferait de Jérusalem sa capitale, Israël ou les Palestiniens. Les négociations entreprises à Madrid ne laissèrent pas de place au Saint-Siège. Le deuxième round de pourparlers entre l'Etat hébreu et les pays arabes et, plus encore, la poignée de main Arafat-Rabin, à Washington, en septembre 1993, permirent au Saint-Siège de normaliser ses relations avec Israël et, ce faisant, avec le royaume de Jordanie.

Le bilan de la gestion de la crise du Golfe, et de ses suites immédiates, par le Saint-Siège était ambigu. La diplomatie pontificale n'apparaissait être efficace que dans des problèmes purement religieux. Son prestige directement mis en cause, elle dût prouver aux communautés locales, tant chrétiennes que musulmanes ou juives, qu'elle ferait tout ce qui était en son pouvoir pour préserver les intérêts chrétiens au Moyen-Orient. C'est dans cette optique que l'on pouvait comprendre le sommet des 4 et 5 mars 1991.

Mais, dès que l'on abordait les aspects politiques, son efficacité apparaissait comme limitée. Malgré la ferveur de ses appels pour la paix, Jean-Paul II ne put éviter la guerre. Comme le rapportait *l'Osservatore Romano* en langue française, « ces paroles ont été un monologue face au chœur de victoire, mais elles sont réapparues toujours plus fortes, d'heure en heure, avec le poids d'un avertissement réaliste et prophétique<sup>4</sup>. » Et, bien qu'il ait exprimé dès le 6 mars 1991 la volonté de participer à la conférence sur la paix, le Saint-Siège ne fut pas invité à Madrid en novembre 1991. Déjà, le 2 mars 1991, le magazine italien *Il Sabato*, pourtant proche du Vatican, offrait, sur sa couverture, le prix Nobel de la paix à Gorbatchev et celui de la guerre à Bush<sup>5</sup>. Nul n'est prophète en son pays...

La cessation des hostilités ne signifiait pas pour autant la fin de l'activité du Saint-Siège dans cette région du monde. Elle ne faisait que commencer. Des solutions urgentes restaient à trouver. L'émigration des chrétiens devenait un phénomène catastrophique. Il fallait aussi montrer aux pays arabes, du Maroc au Liban, en passant par l'Egypte, que la position du Saint-Siège sur Israël n'avait pas changé. La poignée de main de Yasser Arafat et Yitzhak Rabin, à Washington, le 3

---

<sup>4</sup>. Cité par *Le Figaro-Magazine* du 9 mars 1991.

<sup>5</sup>. Furio Colombo, *The New Republic* du 8 avril 1991.

septembre 1993, facilita les choses. Elle rendit plus facile, également, la mise en place de liens diplomatiques avec l'Etat hébreu en décembre suivant. Et puis, il y avait toujours ce bras de fer américano-irakien. En janvier 1992, Bagdad demanda officiellement la médiation du Saint-Siège dans cette affaire. Mais Washington, bien que Clinton ait remplacé Bush, se montrait toujours aussi intransigeant. Et le Saint-Siège se montra de plus en plus réservé quant à l'attitude de Saddam Hussein.

Plus que jamais, au lendemain de la guerre du Golfe, le jugement de Sir d'Arcy Osborne, ambassadeur britannique près le Saint-Siège, émis en mars 1947, était vrai :

«De toute manière, je me suis rendu compte il y a longtemps déjà qu'il est pratiquement impossible que le profane, non catholique de surcroît -et cela vaut bien entendu pour la plupart des catholiques, qu'ils soient laïcs ou prêtres, étrangers à la cité du Vatican- puisse se former un jugement valable ou exprimer une opinion autorisée sur la politique pontificale, dans la mesure où toute décision du pape est, ou doit être, subordonnée à une multitude d'impondérables ou d'éléments invisibles. Ajoutons que le Vatican baigne dans une atmosphère de supranationalité et d'universalité... et qu'en outre, il participe d'une quatrième dimension. Il est pour ainsi dire hors du temps... Le Vatican comptant en siècles et planifiant pour l'éternité, sa politique apparaît nécessairement impénétrable, confuse, et à l'occasion condamnable, si on la mesure à l'aune d'un esprit pratique et assujéti à des contingences temporelles<sup>6</sup>.»

Le Saint-Siège ne pouvait se permettre d'être exclu d'une solution politique au Moyen-Orient. Dans le règlement de l'après-guerre qu'il craignait de voir se faire sans lui, il déploya une activité de grande ampleur. Et son impulsion au processus de paix fut indéniable.

---

<sup>6</sup>. Public record Office FO 371 67917C, lettre citée par Mark Aarons et John Loftus, *Des nazis au Vatican* (Paris, Olivier Orban, 1992), p. 9.

## **ANNEXES**

## 1. La prière pour la Paix

Après l'audience générale du 16 janvier 1991, le Saint-Père invita les fidèles à s'unir à sa prière pour la paix dans le Golfe.

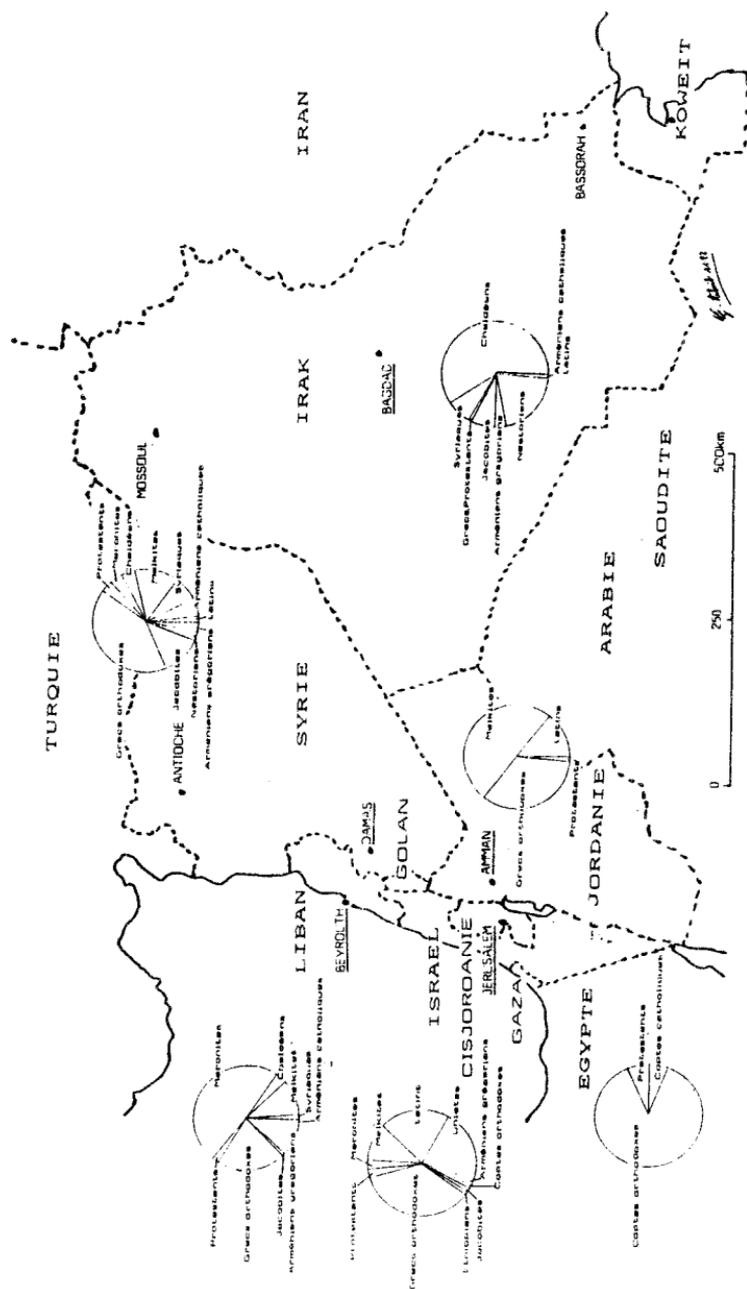
Dieu de nos Pères,  
grand et miséricordieux,  
Seigneur de la paix et de la vie,  
Père de tous,  
Tu as des projets de paix  
et non d'affliction :  
tu condamnes les guerres,  
et tu abats l'orgueil des violents.

Tu as envoyé ton Fils Jésus  
pour annoncer la paix  
à ceux qui sont proches ou loin,  
pour réunir les hommes  
de chaque race et de chaque origine  
en une seule famille.  
Ecoute le cri unanime de tes fils,  
la supplication pleine de tristesse  
de toute l'humanité :  
plus jamais la guerre, aventure sans retour,  
plus jamais la guerre,  
spirale de deuil et de violence !  
Non à cette guerre dans le Golfe persique,  
qui est une menace pour tes créatures  
dans le ciel, sur la terre et la mer !

En communion avec Marie, la Mère de Jésus,  
nous te supplions encore :  
parle au cœur des responsables  
du destin des peuples  
arrête la logique des représailles  
et de la vengeance  
suggère par ton Esprit de nouvelles solutions,  
des gestes généreux et honorables,  
des possibilités de dialogue  
et de patiente attente,  
qui soient plus féconds  
que les rapides décisions de guerre.  
Accorde à notre époque  
des jours de paix.

Plus jamais la guerre !  
Amen.

## 2. Les chrétiens du Proche-Orient



Sources : CART/IFRI Ramsès 93 *Rapport annuel mondial sur les systèmes et les stratégies* DUNOD  
 Didier Rance, *Chrétiens du Moyen-Orient*, A.E.D., 1991

### 3. Les hommes du Vatican

#### **A - Nonces près les gouvernements arabes et Ambassadeurs arabes près le Saint-Siège**

##### **République du Liban**

Traité des 17-22 mars 1947

Nonciature de Beyrouth

Nonce : *Pablo Puente* (nommé le 31 juillet 1989)

Ambassadeur : *Antoine Gemha* (lettres de créances du 17 décembre 1990)

*Youssef Arsanios* (lettres de créances du 1<sup>er</sup> octobre 1994)

##### **République Arabe d'Egypte**

Traité du 23 mai 1947

Nonciature du Caire

Nonce : *Antonio Magnoni* (nommé le 22 juillet 1989)

Ambassadeur : *Ismaël Mobarak* (lettres de créances du 28 novembre 1988)

*Ismael A. Elkattan* (lettres de créances du 14 novembre 1992)

##### **Jérusalem et Palestine**

Traité du 11 février 1948 (prend fin avec l'Accord fondamental du 30  
décembre 1993)

Délégation apostolique de Jérusalem

Délégué apostolique : *Andrea Cordero Lanza di Montezemolo* (nommé le  
28 avril 1990)

##### **République Arabe Syrienne**

Traité du 21 février 1953

Nonciature de Damas

Nonce : *Luigi Accogli* (nommé le 17 juin 1988)

*Pierre Giacomo de Nicolò* (nommé le 11 février 1993)

Ambassadeur : *Hunain Hatem* (lettres de créances du 1<sup>er</sup> avril 1989,  
en poste à Paris)

##### **Grande Djamahiriyya Arabe Populaire et Socialiste**

Accord du 27 février 1965

Nonciature d'Alger

Délégué apostolique : *Edmond Farhat*

### **République d'Irak**

Traité du 26 août 1966

Nonciature de Bagdad

Nonce : *Marian Oleš* (nommé le 22 juillet 1989)

*Giuseppe Lazzarotto* (nommé le 24 juillet 1994)

Ambassadeur : *Wissam Chawkat al-Zahawi* (lettres de créances du 27 juin 1986, en poste à Madrid)

### **Emirat du Koweït**

Traité du 21 octobre 1968

Nonciature de Bagdad, puis de Beyrouth

Nonce : *Marian Oleš*

*Pablo Puente* (nommé le 25 mai 1994)

Ambassadeur : *Tarek Razzouqi* (lettres de créances du 24 mars 1988)

### **Péninsule arabique**

Traités du 3 juillet 1969

Nonciature de Bagdad, puis de Beyrouth

Délégué apostolique : *Marian Oleš*

*Pablo Puente* (nommé le 25 mai 1994)

### **République Algérienne Démocratique et Populaire**

Traité du 6 mars 1972

Nonciature d'Alger

Nonce : *Edmond Faraht* (nommé le 28 août 1989)

Ambassadeur : *Kamel Youcef-Khodja*, en poste à Berne

### **Royaume du Maroc**

Traité du 15 janvier 1976

Nonciature de Rabat

Nonce : *Bernard Jacqueline* (nommé le 20 mars 1986)

*Domenico de Luca* (nommé le 22 mai 1993)

Ambassadeur : ... (lettres de créances du ..., en poste à Paris)

### **République Tunisienne**

Nonciature d'Alger

Nonce : *Edmond Faraht*

Ambassadeur : *Ismaïl Lejri* (lettres de créances du 19 novembre 1994)

## **Etat d'Israël**

Accord fondamental du 30 décembre 1993 et traité du 15 juin 1994

Nonciature de Jaffa

Nonce : *Andrea Cordero Lanza di Montezemolo* (nommé le 29 juin 1994)

Ambassadeur : *Shmuel Hadas* (lettres de créances du 29 septembre 1994)

## **Royaume de Jordanie**

Accord fondamental du 30 décembre 1993 et traité du juin 1994

Nonciature de Bagdad

Nonce : *Giuseppe Lazzarotto* (nommé le 24 juillet 1994)

Ambassadeur : *Mutasim Bilbeisi* (lettres de créances du 19 novembre 1994)

## **B - Les participants du sommet des 4 au 6 mars 1991, au Vatican**

### **1. Patriarches**

- Stéphanos II Ghattas*, copte catholique, Alexandrie, élu le 9 juin 1986  
*Ignace Antoine II Hayek*, syrien catholique, Beyrouth, élu le 10 mars 1968  
*Maximos V Hakim*, grec melkite catholique, Damas, élu le 22 novembre 1967  
*Nasrallah-Pierre Sfeir*, maronite, Bkerké, élu le 19 avril 1986  
*Raphaël I<sup>er</sup> Bidawid*, chaldéen catholique, Bagdad, élu le 21 mai 1989  
*Jean-Pierre XVIII Kasparian*, arménien catholique, Beyrouth, élu le 5 avril 1982  
*Michel Sabbah*, latin, Jérusalem, élu le 11 décembre 1987

### **2. Président des Conférences épiscopales**

- Henri Teissier*, archevêque d'Alger (Afrique septentrionale, Alger)  
*Daniel E. Pilarczyk*, archevêque de Cincinnati (Etats-Unis d'Amérique, Washington)  
*George Basil Hume*, archevêque de Westminster (Angleterre et Pays de Galles, Londres)  
*Thomas J. Winning*, archevêque de Glasgow (Ecosse, Glasgow)  
*Joseph Duval*, archevêque de Rouen (France, Paris)  
*Salvatore Pappalardo*, archevêque de Palerme (vice-président, Italie, Rome)  
*Godfried Danneels*, archevêque de Malines (Belgique, Bruxelles)  
*Carlo M. Martini*, archevêque de Milan (Président du Conseil des Conférences épiscopales d'Europe, Sankt Gallen)

### **3. Curie Romaine**

- Angelo Sodano*, Secrétaire d'Etat  
*Jean-Louis Tauran*, Secrétaire pour les rapports avec les Etats  
*Simon D. Lourdasami* (Congrégation pour les Eglises orientales)  
*Idris Edward Cassidy* (Commission pour les rapports religieux avec les Juifs)  
*Roger Etchegaray* (Conseil pontifical *Cor Unum*)  
*p. Michael L. Fitzgerald* (secrétaire du Conseil pontifical pour le Dialogue Inter-religieux)

## **C - Le Conseil du secrétariat général du synode des évêques pour l'Assemblée spéciale pour le Liban**

*Mgr Jan P. Schotte*, C.I.C.M., secrétaire général du synode.

*Mgr Achille Silvestrini*, Préfet de la Congrégation pour les églises orientales.

*Mgr Habib Bacha*, archevêque de Beyrouth et Gibail des Grecs Melkites,

*Mgr Joseph Mohsen Béchara*, archevêque d'Antélias des Maronites,

*Mgr Cyrille Salim Bustros*, archevêque de Baalbek des Grecs Melkites,

*Mgr Jules Mikhael al-Jamil*, archevêque de Takrit des Syriaques, évêque auxiliaire du patriarcat syro-catholique,

*Mgr André Bedoglouyan*, évêque de Comona d'Arménie, évêque auxiliaire et vicaire général de l'Éparchie patriarcale de Beyrouth des Arméniens,

*Mgr Béchara Raï*, évêque de Jbeil, nommé coordinateur pour la préparation du synode au Liban,

*Mgr Guy Paul Noujeim*, évêque de Cesara de Filippo et vicaire patriarcal pour Sarba des Maronites,

*Mgr Paul Bassim*, O.C.D., évêque apostolique de Beyrouth des Latins,

*Révérend Mgr Louis al-Dairany*, administrateur patriarcal de Beyrouth des Chaldéens.

Sources : *L'Osservatore Romano* du 30 janvier 1992.

## **D - Les délégations de l'Etat d'Israël et du Saint-Siège**

### **1. La délégation du Saint-Siège**

*Mgr Andrea Cordero Lanza di Montezemolo*, délégué apostolique à Jérusalem.

*Révérénd Père Marco Brogi*, O.F.M., sous-secrétaire de la Congrégation pour les églises orientales,

*Révérénd Mgr Luigi Gatti*, de la section de la Secrétairerie d'Etat pour les Rapports avec les Etats,

*Révérénd Père David M. Jaeger*, O.F.M., conseiller à la Délégation apostolique de Jérusalem,

*Florent Arnaud*, expert.

### **2. La délégation israélienne**

*Avi Pazner*, ambassadeur d'Israël en Italie,

*Moshe Gilboa*, ambassadeur, conseiller du ministre israélien des Affaires étrangères pour les relations avec les Eglises,

*Roby Sabel*, conseiller juridique du ministère israélien des Affaires étrangères,

*Myriam Ziv*, ministre-conseiller à l'ambassade d'Israël à Rome.

## **E - Les délégations du Saint-Siège et de l'Organisation de Libération de la Palestine**

### **1. La délégation pontificale**

*Mgr Jean-Louis Tauran*, secrétaire aux Relations avec les Etats,

*Mgr Claudio Maria Celli*, sous-secrétaire aux Relations avec les Etats,

*Mgr Luigi Gatti*, conseiller de nonciature.

### **2. La délégation palestinienne**

*Abdul Lateef Abu Hijleh*, directeur général du département politique de l'OLP,

*Zuhdi Tarazi*, du département politique de l'OLP,

*Nemer Hammad*, représentant de l'OLP à Rome.

Sources : *L'Osservatore Romano* du 31 juillet 1992 et *L'Attività della Santa Sede nel 1992*, p. 559 ; *L'Osservatore Romano* du 26 octobre 1994.

#### 4. Déclaration du Directeur de la Salle de Presse du Saint-Siège du 25 janvier 1991, relative à Israël

Déjà dans le passé, mais par-dessus tout, ces derniers jours, on a noté, dans l'opinion publique, *une certaine confusion* à propos de la question des relations entre le Saint-Siège et l'Etat d'Israël.

I - La première confusion rencontrée est celle entre la *reconnaissance* d'un Etat et *l'établissement de rapports diplomatiques* avec cet Etat. Si besoin était, il suffirait de consulter un bon traité de droit international pour noter la différence.

1) *le fait qu'il n'existe pas de rapports diplomatiques entre le Saint-Siège et l'Etat d'Israël n'implique pas que le Saint-Siège ne reconnaisse pas l'Etat d'Israël.*

a) il faut être clair que le *Saint-Siège n'a jamais mis en discussion l'existence de l'Etat d'Israël* depuis sa déclaration d'indépendance.

Il y a par exemple des preuves :

- *l'inclusion de la délégation israélienne parmi les délégations officielles* envoyées aux funérailles de Pie XII, à l'ouverture et à la fermeture du concile Vatican II, aux funérailles du pape Jean XXIII, et à l'inauguration officielle du pontificat de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II ;

- *la rencontre du pape Paul VI et du président de l'Etat d'Israël à Meghiddo, en Samarie, à l'occasion de son voyage en Terre Sainte (janvier 1964) ;*

- *les visites au Vatican de personnalités du gouvernement israélien :*

1969 - Abba Eban, ministre des Affaires étrangères,

1973 - Golda Meir, Premier ministre,

1975 - Moshe Kol, ministre du Tourisme,

1978 - Moshe Dayan, ministre des Affaires étrangères,

1982 - Y. Shamir, ministre des Affaires étrangères,

1985 - S. Peres, Premier ministre ;

- *les contacts réguliers avec l'ambassade près l'Italie et de la délégation de Jérusalem avec le ministère des Affaires étrangères.* A ce propos, on peut relever que le 16 octobre dernier, S.E. Mgr Andrea Cordero Lanza di Montezemolo délégué apostolique à Jérusalem a rendu visite au début de sa mission à S.E. M. Herzog, président d'Israël ;

- *les nombreuses références publiques du Saint-Père à l'Etat d'Israël (dans la grande majorité des interventions du Saint-Père sur les problèmes de*

la Terre Sainte et du Moyen-Orient, l'Etat d'Israël a été nommé et il a été fait référence à *son exigence de sécurité*). A titre d'exemple, pour couvrir une large période de temps, on peut citer :

l'homélie du Saint-Père à Otrante (5 octobre 1980) , «[...] le peuple juif, après des expériences tragiques liées à l'extermination de tant de ses fils et filles, poussé par son désir de *sécurité*, a donné vie à l'Etat d'Israël [...]» ; la lettre apostolique *Redemptionis Anno* (20 avril 1984) :«[...] pour le peuple juif qui vit dans l'Etat d'Israël et qui, sur cette terre, conserve le précieux témoignage de son histoire et de sa foi, nous devons invoquer *la sécurité désirée et la juste tranquillité*, qui sont la prérogative de chaque nation et les conditions de vie et de progrès de chaque société [...]» ; *l'adresse aux leaders de la communauté juive de Miami* (11 septembre 1987) : «après la tragique extermination de la Shoah, le peuple juif a commencé une nouvelle étape de son histoire. Comme chaque nation civile, il avait droit à une patrie, selon la loi internationale. *Pour le peuple juif qui vit dans l'Etat d'Israël [...]*» ; *le discours au corps diplomatique* (12 janvier 1991) : «j'exprime en particulier ma solidarité avec tant de gens, qui, dans *l'Etat d'Israël*, souffrent de bombardements déplorables [...]».

b) On peut dire que l'on parle seulement d'une reconnaissance implicite mais dans la vie internationale, dans la plupart des cas, la reconnaissance d'un Etat est implicite et nul besoin, selon le droit, de déclaration solennelle et explicite.

2) *les rapports diplomatiques sont autre chose* et dépendent d'un ensemble de circonstances et d'évaluations. De tels rapports *sont volontaires* et, comme l'affirme le droit «aucun Etat n'est obligé [...] à entretenir des rapports diplomatiques ou consulaires avec d'autres» (G. Balladere Pallieri, *Diritto Internazionale Pubbico*, Milan, 1962, p 328). Si cela est vrai pour les Etats, cela l'est encore plus pour le Saint-Siège, qui n'est pas un Etat, mais le gouvernement central de l'Eglise catholique. Le Saint-Siège, n'étant pas un Etat, est présent à l'O.N.U. seulement comme observateur, mais reste libre, s'il faut le rappeler, d'entretenir ou non des rapports diplomatiques avec un Etat donné.

Et naturellement, le cas d'Israël n'est pas le seul dans lequel le Saint-Siège ait jugé opportun d'attendre avant de consentir et d'établir des relations diplomatiques formelles. On peut citer par exemple quelques cas plus

bruyants dans lesquels, sans avoir de relations diplomatiques, il aurait été ou serait absurde que le Saint-Siège n'eût pas reconnu ou ne reconnaisse pas cet Etat :

- c'est le cas de l'Afrique du Sud et du royaume de Jordanie ;
- c'est le cas du Mexique, de l'U.R.S.S. avec lesquels depuis peu a commencé un processus vers l'établissement de relations diplomatiques formelles ;
- ce fut le cas jusqu'à la fin de l'année dernière de la Pologne et des autres Etats de l'Europe centrale et orientale ;
- avec les Etats-Unis, il existe des rapports diplomatiques seulement depuis quelques années et, pourtant, le Saint-Siège a toujours reconnu les Etats-Unis.

Pour chacun de ces cas, il a existé ou il existe des modifications spécifiques mais essentielles pour le Saint-Siège, et pour ce qui concerne Israël, *qui ne sont certes pas de nature théologique, mais juridique.*

II - Une seconde confusion se retrouvant dans de nombreux écrits apparaît ces derniers temps dans l'utilisation de l'expression *Saint-Siège* et *Etat de la Cité du Vatican*.

1) c'est *le Saint-Siège* qui est sujet de droit international. Il est la personnification du gouvernement central de l'Eglise et a toujours été reconnu dans l'histoire comme sujet de légation actif et passif.

2) l'Etat de la Cité du Vatican est une petite réalité territoriale rendant possible au pape de développer librement son ministère de gouvernement de l'Eglise universelle. Même quand il n'existait pas l'Etat de la Cité du Vatican, entre 1870 et 1929, le Saint-Siège avait des rapports diplomatiques avec de nombreux Etats.

III - Ceci posé, il faut noter qu'il *existe des difficultés juridiques pour engager officiellement des rapports diplomatiques entre le Saint-Siège et l'Etat d'Israël*. Ce sont des difficultés non encore clarifiées concernant la présence d'Israël dans les territoires occupés et des rapports avec les Palestiniens, de l'annexion de la ville sainte de Jérusalem, et de la situation de l'Eglise catholique en Israël et dans les territoires administrés par lui.

IV - Une troisième confusion, qui se retrouve parfois, est celle entre *la dimension religieuse et la dimension politique*, entre les rapports et l'attitude du Saint-Siège et de l'Eglise face au judaïsme et les rapports entre le Saint-Siège et l'Etat d'Israël.

1) les rapports inter-religieux existent et se développent : en décembre dernier a été célébré au sein de la communauté pour les rapports religieux avec le judaïsme, le 25ème anniversaire de la déclaration conciliaire *Nostra Aetate* avec la participation des représentants de la plupart des organisations juives mondiales. Dans ce contexte sont à placer, la visite de Sa Sainteté au Tempio Maggiore de Rome, ses rencontres avec des groupes de juifs lors de ses voyages apostoliques dans le monde entier, les prises de position du Saint-Siège contre l'antisémitisme.

2) en ce qui concerne l'Etat d'Israël, de la part du Saint-Siège, il y a une attitude de profond respect comme pour tous les Etats et en particulier, il retient que l'Etat d'Israël doit être protégé dans son existence et sa sécurité, spécialement au moyen de la recherche de points d'accords avec les autres Etats de la région.

Le Saint-Siège sait également que pour les Juifs du monde entier, l'attachement à la Terre des Pères est particulièrement important : il le comprend et le respecte. Mais il retient que l'ambition du dialogue religieux et du respect pour le peuple hébreu et son histoire doit être tenue bien distincte de l'ambition politique. Cela est clairement exprimé dans un important document de la commission pour les rapports religieux avec le judaïsme, de 1985, dans lequel on peut lire : «les chrétiens sont invités à comprendre cet attachement religieux [des Juifs à la Terre] qui trouve ses racines dans la tradition biblique [...]. *L'existence de l'Etat d'Israël et ses choix politiques ne doivent pas être considérés dans une perspective purement religieuse, mais dans leurs références aux principes communs du droit international*».

(note pour une présentation correcte des Juifs et du judaïsme dans la prédication et la catéchèse de l'Eglise catholique, 24 juin 1985)

## 5. Le sommet du Vatican

### A - L'intervention de Monseigneur Tauran

Le 5 mars 1991, Mgr Tauran ouvrit les travaux du synode par un discours dans lequel il rappela que Jean-Paul II était intervenu cinquante-six fois pour appeler une solution pacifique du conflit :

#### I - Les trois principes inspirateurs

1) *Reconnaissance et dénonciation de la situation d'injustice* créée par l'annexion du Koweït ; appréciation de la volonté de la communauté internationale de rétablir la justice avec la seule collaboration des Nations-Unies. Le pape s'est également exprimé par les voies diplomatiques parce que à cette injustice fondamentale s'en sont ajoutées d'autres telles que le sort réservé à la population koweïtienne, les personnes disparues ou retenues contre leur volonté en Irak et au Koweït. Le pape -comme on peut aussi le lire dans sa lettre au président Saddam Hussein (15 janvier 1991)- a demandé «des gestes courageux».

2) Pour rétablir l'ordre international, le Saint-Siège a insisté sur le *primat de la paix* et sur la nécessité de rechercher une solution avec des moyens pacifiques. L'emploi massif des armes a seulement créé de nouvelles injustices, comme l'a dit le pape dans sa lettre au président Bush. Nous ne connaissons pas encore le coût de cette guerre en vies humaines et en destructions : mais le pape a aussi mentionné les graves difficultés qui en découlaient pour les chrétiens qui vivent dans un environnement islamique : l'opposition entre deux mondes, culturellement et religieusement, entre l'Occident chrétien et le Moyen-Orient musulman.

3) *Une simple vision, englobant les problèmes* de la région non encore résolus, qui constituent une source de méfiance entre les peuples de cette partie du monde et une permanente menace pour la paix (Palestine et Liban). Des problèmes mentionnés de nombreuses fois par le pape et rappelés également par Mgr Sodano à New-York (2 octobre 1990), pour attirer l'attention des responsables politiques et de l'opinion publique, pour qu'ils ne soient pas oubliés, mais affrontés avec le même soin et la même rapidité que ceux montrés pour le problème du Golfe. Le Saint-Siège a clairement affirmé qu'il était temps de commencer les négociations et de prendre en compte des initiatives proposées, mais sans se prononcer sur la conférence internationale proposée par l'O.L.P. et le président Saddam Hussein.

## II - Les moyens adoptés

1) Avant tout, l'Eglise s'est mobilisée pour *prier*, spécialement dans la période de Carême. Plus d'une fois, le pape a exhorté les fidèles à unir leurs invocations pour la paix à celles des autres croyants, juifs et musulmans. Une preuve de plus de la sollicitude tendant à éviter l'impression d'un conflit due à une opposition entre les religieux.

2) *Un vaste mouvement de solidarité* de la part des catholiques, les invitant spécialement à soutenir les initiatives de charité.

3) *Au niveau diplomatique*, le Saint-Siège a été particulièrement actif dans ses rencontres avec les responsables des nations ou avec leurs représentants, spécialement avec ceux des pays co-impliqués dans le conflit ; il n'a pas manqué d'insister pour qu'ils fassent prévaloir les négociations et le dialogue. Le Saint-Siège a également encouragé des initiatives de paix par le secrétaire général de l'O.N.U. et des autres politiques, et il n'a pas cessé de contacter les instances régionales comme la Ligue Arabe, la Communauté Européenne et les délégations de passage à Rome. Une des expressions les plus significatives de cet effort diplomatique se retrouve dans les deux lettres aux présidents des Etats-Unis et de l'Irak.

Sources : *La Documentation catholique*, p. 322 et *La Civiltà Cattolica* du 6 avril 1991, pp. 67-68.

## **B - Lettre du Saint-Père au Secrétaire Général des Nations-Unies, du 21 mars 1991**

«Les Pasteurs des Eglises catholiques du Moyen-Orient et d'Occident ont confiance dans l'œuvre des Nations-Unies et espèrent que les négociations pour une paix juste dans le Golfe ne comporteront ni humiliation pour quiconque, ni punition pour quelque peuple que ce soit», a écrit le Pape dans une lettre au Secrétaire général des Nations-Unies, Perez de Cuellar, l'informant des préoccupations et des conclusions émises lors de la réunion des 4 et 5 mars.

Jean-Paul II informe le Secrétaire général de l'O.N.U. de la nature de la rencontre du Vatican, dont la première intention était de poursuivre et de développer le dialogue entre les chrétiens et les musulmans et entre les chrétiens entre eux, dans l'espoir que cela amène à une meilleure connaissance réciproque et à une collaboration concrète, permettant à toutes les communautés d'exprimer librement leur foi et de participer de plein droit à la construction des solutions dans lesquelles ils se reconnaissent.

«Les patriarches et les évêques -ajoute le Pape- n'ont pas manqué de faire référence au rôle de la communauté internationale et ont exprimé leur grande estime envers le Secrétaire général de l'O.N.U.. Ils pensent que dans les moments actuels, postérieurs à la guerre du Golfe, il faudra beaucoup de bonne volonté et fournir de grands efforts pour affronter tous les problèmes, ceux qui sont apparus et développés durant le conflit, et ceux qui existaient déjà depuis longtemps dans la région et restent sans solution».

Le Souverain Pontife écrit encore qu'au cours de la réunion, ont également été invoqués les autres graves problèmes du Moyen-Orient, ceux des peuples palestinien et libanais, qui conservent toute leur dramatique réalité, malgré les nombreuses résolutions de l'O.N.U.. «Les Pasteurs attendent un engagement international énergique afin que soit trouvée, au plus tôt, une solution à ces problèmes». «Les Patriarches et les évêques ont également porté leur attention sur la cité de Jérusalem, craignant que les négociations politiques sensées régler les autres problèmes de la région ne fassent diminuer l'intérêt pour la Cité sainte et ses caractéristiques».

Jean-Paul II conclut ainsi son message : «Au nom des participants à la réunion et de la communauté qu'ils représentent, nous vous confions ces quelques espoirs et ces quelques préoccupations dans la certitude que votre sensibilité et votre profonde connaissance des problèmes contribueront à être présents à l'esprit de tous ceux qui, en ces temps de recherche de la justice et de consolidation de la paix, ont la pesante responsabilité de guider le destin des peuples.»

## 6. L'accord fondamental entre le Saint-Siège et Israël du 30 décembre 1993

**Préambule.** Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël, attentifs au caractère unique et à la signification universelle de la Terre Sainte, conscients de la nature unique des relations entre l'Eglise catholique et le peuple juif, du processus historique de réconciliation, et de l'amitié mutuelle grandissante entre les catholiques et les juifs, ayant décidé le 29 juillet 1992 d'établir une Commission de travail bilatérale permanente afin d'examiner et de définir ensemble les questions d'intérêt commun, et afin de normaliser leurs relations, reconnaissant que le fruit du travail de cette Commission est suffisant pour conclure un premier accord fondamental, réalisant qu'un tel accord fournira une base solide et durable pour un développement continu de leurs relations présentes et futures et pour le progrès du travail de la Commission, conviennent des articles suivants :

**Article I.** - 1) L'Etat d'Israël, rappelant sa déclaration d'indépendance, affirme son engagement continu à maintenir et à respecter le droit de chacun à la liberté de religion et de conscience, ainsi que le souligne la Déclaration universelle des droits de l'Homme et les autres actes internationaux auxquels il est partie.

- 2) Le Saint-Siège, rappelant la Déclaration sur la liberté de religion du second concile œcuménique du Vatican, *Dignitatis Humanæ*, affirme l'engagement de l'Eglise catholique à préserver le droit de chacun à la liberté de religion et de conscience, comme le souligne la Déclaration universelle des droits de l'Homme et les autres actes internationaux auxquels il est partie. Le Saint-Siège désire également affirmer le respect de l'Eglise catholique pour les autres religions et leurs fidèles comme cela a été solennellement déclaré par le second concile œcuménique du Vatican dans sa Déclaration sur les relations de l'Eglise avec les religions non chrétiennes, *Nostra Ætate*.

**Article II.** - 1) Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël prennent l'engagement de coopérer de façon appropriée pour combattre toutes les formes d'antisémitisme et toutes les formes de racisme et d'intolérance religieuse, et pour promouvoir la compréhension mutuelle entre les nations, la tolérance entre les communautés et le respect de la vie et de la dignité humaine.

- 2) Le Saint-Siège saisit cette occasion pour réaffirmer sa condamnation de la haine, de la persécution et de toute autre manifestation d'antisémitisme dirigées contre le peuple juif, et contre tout juif, où que ce soit, en n'importe quelle circonstance et par qui que ce soit. En particulier, le Saint-Siège déplore les attaques dirigées contre les juifs, et la profanation des

synagogues et des cimetières juifs, actes qui offensent la mémoire des victimes de l'Holocauste, particulièrement lorsqu'ils sont commis sur les lieux mêmes qui en ont été témoins.

**Article III.** - 1) Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël reconnaissent que chacun est libre d'exercer ses droits et son autorité respectifs, et s'engagent à respecter ce principe dans leurs relations mutuelles et dans leur coopération pour le bien de leurs peuples.

- 2) L'Etat d'Israël reconnaît le droit de l'Eglise catholique à exercer ses activités religieuses, morales, éducatives et caritatives, à disposer de ses propres institutions, et à former, nommer et disposer de son propre personnel dans ces institutions ou pour exercer ses activités. L'Eglise reconnaît le droit de l'Etat à exercer ses prérogatives, en particulier promouvoir le bien-être et la sécurité de la population. L'Etat et l'Eglise reconnaissent l'un et l'autre qu'un dialogue et une coopération sont nécessaires pour les questions qui, par nature, les nécessitent.

- 3) En ce qui concerne la personnalité juridique catholique selon le droit canon, le Saint-Siège et l'Etat d'Israël mèneront des négociations afin de lui permettre de s'exercer pleinement en conformité avec la loi israélienne, après présentation d'un rapport d'une sous-commission mixte d'experts.

**Article IV.** - 1) L'Etat d'Israël affirme le maintien de son engagement à préserver et respecter le *statu quo* dans les lieux saints chrétiens où il s'exerce, et les droits respectifs des communautés chrétiennes dans ces lieux saints. Le Saint-Siège affirme l'engagement continu de l'Eglise catholique à respecter le *statu quo* et les droits mentionnés ci-dessus.

- 2) Les dispositions qui précèdent s'appliqueront nonobstant une interprétation contraire de l'un quelconque des articles de cet accord fondamental.

- 3) L'Etat d'Israël convient avec le Saint-Siège de l'obligation de continuer à respecter et à protéger le caractère propre des lieux saints catholiques : églises, monastères, couvents, cimetières et autres.

- 4) L'Etat d'Israël convient avec le Saint-Siège d'une garantie continue de liberté du culte catholique.

**Article V.** - 1) Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël reconnaissent qu'ils ont, l'un et l'autre, intérêt à favoriser les pèlerinages chrétiens en Terre sainte. Chaque fois que le besoin d'une coordination se fera sentir, les organismes appropriés de l'Eglise et de l'Etat se consulteront et coopéreront selon les nécessités.

- 2) L'Etat d'Israël et le Saint-Siège formulent l'espoir que de tels pèlerinages seront l'occasion d'une meilleure compréhension entre les pèlerins et la population et les religions en Israël.

**Article VI.** - Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël réaffirment ensemble le droit de l'Eglise catholique à établir, maintenir et diriger des écoles et des centres d'études à tous les niveaux. Ce droit sera exercé en harmonie avec les droits de l'Etat dans le domaine de l'éducation.

**Article VII.** - Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël reconnaissent qu'il y a un intérêt commun d'une part à promouvoir et encourager des échanges culturels entre des institutions catholiques dans le monde, et des institutions éducatives, culturelles et de recherche en Israël, et d'autre part à faciliter l'accès aux manuscrits, aux documents historiques et aux autres sources comparables, en conformité avec les lois et les règlements.

**Article VIII.** - L'Etat d'Israël reconnaît que le droit de l'Eglise catholique à la liberté d'expression dans la pratique de ses prérogatives s'exerce également par l'intermédiaire des médias de communication de l'Eglise. Ce droit s'exerce en accord avec les droits de l'Etat dans le domaine des médias de communication.

**Article IX.** - Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël réaffirment ensemble le droit de l'Eglise catholique à mener ses activités caritatives par l'intermédiaire de ses institutions hospitalières et sociales. Ce droit s'exerce en accord avec les droits de l'Etat dans ce domaine.

**Article X.** - 1) Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël réaffirment ensemble le droit de l'Eglise catholique à la propriété.

- 2) Sans que cela porte préjudice aux droits des parties :

a) Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël négocieront de bonne foi un accord global, apportant des solutions acceptables pour les deux parties, aux problèmes en suspens, non résolus ou qui font l'objet d'un contentieux, et qui portent sur des problèmes de propriété et des questions économiques et fiscales concernant l'Eglise catholique en général, ou des institutions ou communautés catholiques particulières.

b) Pour ces négociations, la Commission de travail bilatérale permanente nommera une ou plusieurs sous-commissions bilatérales d'experts afin d'étudier ces questions et de faire des propositions.

c) Les parties prévoient d'engager ces négociations dans les trois mois qui suivront l'entrée en vigueur du présent accord, et ont l'intention de parvenir à un accord deux ans après le début des négociations.

d) Pendant que se dérouleront ces négociations, toute action contraire à ces engagements sera évitée.

**Article XI.** - 1) Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël déclarent leur engagement respectif à la promotion de la solution pacifique des conflits entre les Etats et les nations, excluant la violence et la terreur de la vie internationale.

- 2) Le Saint-Siège, tout en préservant en chaque occasion le droit d'exercer son enseignement moral et spirituel, juge opportun de rappeler, en raison même de sa spécificité, son engagement solennel à demeurer à l'écart de tous les conflits uniquement temporels, ce principe s'appliquant en particulier aux conflits territoriaux et aux frontières disputées.

**Article XII.** - Le Saint-Siège et l'Etat d'Israël continueront à négocier de bonne foi la suite de l'ordre du jour agréé à Jérusalem, le 15 juillet 1992, et confirmé au Vatican, le 29 juillet 1992. Ils feront de même pour les problèmes qui résulteraient des articles du présent accord, aussi bien que pour les autres questions qu'il sera convenu de négocier.

**Article XIII.** - 1) Dans cet accord, les parties utilisent les termes qui suivent avec la signification précisée :

a) L'EGLISE CATHOLIQUE et L'EGLISE -ce qui inclut, entre autres, ses communautés et ses institutions.

b) COMMUNAUTÉS de l'Eglise catholique -ce qui signifie les entités religieuses catholiques considérées par le Saint-Siège comme Eglise *sui juris*, et par l'Etat d'Israël comme communautés religieuses reconnues.

c) L'ETAT D'ISRAEL et L'ETAT -ce qui inclut, entre autres, les autorités instituées par la loi.

- 2) Nonobstant la validité de cet accord entre les parties, et sans déroger aux règles juridiques générales s'appliquant aux traités, les parties conviennent que cet accord ne préjuge pas des droits et des obligations résultant des traités liant l'une ou l'autre partie à un ou des Etats, et qui sont connus et en fait accessibles aux deux parties au moment de la signature de cet accord.

**Article XIV.** - 1) A la signature de cet accord fondamental et pour préparer l'établissement de relations diplomatiques, le Saint-Siège et l'Etat d'Israël échangeront des représentants spéciaux, dont le rang et les privilèges sont précisés dans un protocole annexe.

- 2) A la suite de l'entrée en vigueur et dès le début de la mise en application du présent accord fondamental, le Saint-Siège et l'Etat d'Israël établiront de pléines relations diplomatiques au niveau de la Nonciature apostolique, pour le Saint-Siège, et de l'ambassade, pour l'Etat d'Israël.

**Article XV.** - Cet accord entrera en vigueur à la date de la dernière notification de ratification par l'une des parties,

Fait en deux copies originales en anglais et en hébreu, garantissant les textes également authentiques. En cas de divergences, le texte anglais prévaudra.

Signé à Jérusalem, le 30 décembre 1993, correspondant au 16 Tevet 5754.

*Pour le Gouvernement de l'Etat d'Israël*, M.Yossi Beilin, vice-ministre des Affaires étrangères.

*Pour le Saint-Siège*, M<sup>r</sup> Claudio Maria Celli, sous-secrétaire pour les rapports avec les Etats.

### **Protocole additionnel**

**I.** - En référence à l'article XIV, 1) de l'Accord Fondamental signé entre le Saint-Siège et l'Etat d'Israël, les «Représentants spéciaux» auront respectivement le rang de Nonce apostolique et d'Ambassadeur.

**II.** - Ces Représentants spéciaux jouiront de tous les droits, privilèges et immunités garantis aux chefs de mission diplomatique selon le droit international et la pratique commune, sur la base de réciprocité.

**III.** - Le Représentant spécial de l'Etat d'Israël près le Saint-Siège, résidant en Italie, jouira de tous les droits, privilèges et immunités définis par l'article 12 du Traité de 1929 entre le Saint-Siège et l'Italie, concernant les Envoyés des gouvernements étrangers près le Saint-Siège résidant en Italie. Les droits, privilèges et immunités étendus au personnel d'une mission diplomatique seront de la même façon garantis au personnel de la mission du Représentant spécial israélien. Conformément à l'usage, ni le Représentant spécial, ni les membres officiels de la mission ne pourront être dans le même temps membres de la mission diplomatique israélienne près l'Italie.

**IV.** - Le Représentant spécial du Saint-Siège près l'Etat d'Israël peut dans le même temps exercer d'autres fonctions de représentants du Saint-Siège et être accrédité auprès d'autres Etats. Lui et le personnel de sa mission jouiront de tous les droits, privilèges et immunités garantis par Israël aux missions et aux agents diplomatiques.

V. - Les noms, les rangs et les fonctions des Représentants spéciaux apparaîtront au moment opportun dans les listes officielles des missions étrangères accréditées auprès de chacune des deux parties.

Signé à Jérusalem, le 30 décembre 1993, correspondant au 16 Tevet 5754.

*Pour le Gouvernement de l'Etat d'Israël*, M.Yossi Beilin, vice-ministre des Affaires étrangères.

*Pour le Saint-Siège*, M<sup>gr</sup> Claudio Maria Celli, sous-secrétaire pour les rapports avec les Etats.

Sources : *La Civiltà Cattolica* du 15 février 1994, pp. 291-295, *La Documentation catholique*, n° 2087, pp. 116-118 et *Le Figaro* du 31 décembre 1993, *Le Monde* du 31 décembre 1993.

## 7. Chronologie

### 1990

- 2 août Invasion irakienne du Koweït.  
Réaction dans la nuit des Nations-Unies (résolution 660).
- 9 août Condamnation de l'invasion par *l'Osservatore Romano*.  
Fermeture des frontières irakiennes aux milliers d'Occidentaux sur son territoire.
- 10 août Appel de Saddam Hussein à la guerre sainte.
- 12 août L'Irak prône l'application des toutes les résolutions des Nations-Unies concernant le Moyen-Orient (*linkage*).
- 21 août Rencontre Jean-Paul II - Marian Oleš à Rome.
- 26 août A l'Angélus de midi, le pape II rappelle que le dialogue est «un devoir». Il fait pour la première fois le lien entre tous les problèmes du Moyen-Orient.
- 28 août Libération des femmes et des enfants retenus en otage en Irak.
- 1<sup>er</sup> septembre Voyage du Saint-Père en Afrique. Jean-Paul II se dit préoccupé.
- 9 septembre A l'Angélus de midi, célébré à Kigali, le Souverain Pontife prie pour la réussite de la rencontre Bush-Gorbatchev à Helsinki.
- 26 septembre Conférence épiscopale des évêques latins du Moyen-Orient à Rome.
- 1<sup>er</sup> octobre Discours de Jean-Paul II aux membres de la Conférence épiscopale des évêques latins du Moyen-Orient.
- 2 octobre Précision de Mgr Sodano, secrétaire aux rapports avec les Etats, à la déclaration de la CSCE sur la crise du Golfe.
- 8 octobre Incidents de l'Esplanade des Mosquées à Jérusalem (22 morts, 150 blessés).
- 11 octobre Lors de l'audience générale, Jean-Paul II condamne «la violence et l'injustice».
- 17 octobre Déplacement de plus de 200 000 soldats américains en Arabie Saoudite : opération *Desert Shield*.
- 29 octobre Libération des derniers otages français.
- 31 octobre Mgr Casaroli, Secrétaire d'Etat, reçu à Washington par le président Bush.
- 18 novembre A l'Angélus de midi, Jean-Paul II lance un appel pour la paix au Moyen-Orient.  
Gorbatchev au Vatican.

- 29 novembre Ultimatum des Nations-Unies à Bagdad : Saddam Hussein a jusqu'au 15 janvier 1991 pour évacuer le Koweït. Passé ce délai, la force pourra être utilisée (résolution 678).
- 1<sup>er</sup> décembre M<sup>gr</sup> Sodano remplace Mgr Casaroli à la Secrétairerie d'Etat, M<sup>gr</sup> Tauran devient secrétaire aux rapports avec les Etats.
- 4 décembre Devant un corps représentant la marine italienne, Jean-Paul II prie «pour que l'on recherche dans le dialogue une solution» pacifique.
- 6 décembre S.B. Bidawid obtient de Saddam Hussein qu'il libère tous les otages occidentaux encore retenus en Irak d'ici le 13 décembre.
- 25 décembre Sainte messe en ce jour de Noël et bénédiction Urbi et Orbi «La guerre est une aventure sans retour».  
S.B. Sabbah exalte l'Intifada dans son message de Noël.

## 1991

- 1<sup>er</sup> janvier A l'Angélus de midi, réflexion sur la journée mondiale de la paix : appel pour la paix au Moyen-Orient de Jean-Paul II.
- 3 janvier George Bush propose une dernière rencontre Aziz - Baker entre le 7 et le 9 janvier à Genève.
- 4 janvier Saddam Hussein accepte ; rendez-vous est pris pour le 9.  
Message du Saint-Père à Jacques F. Poos, président du Conseil des ministres de la Communauté européenne. Les Douze invitent Tarek Aziz à venir à Luxembourg le 10 janvier.
- 5 janvier Refus irakien de la proposition européenne.
- 9 janvier Lors de l'Audience générale, Jean-Paul II appelle à prier pour la paix.  
Echec de la rencontre de la dernière chance.
- 10 janvier Réception au Vatican d'une délégation populaire jordanienne.
- 11 janvier Message du Saint-Père à Javier Perez de Cuellar, espérant que son voyage à Bagdad permette de trouver une solution négociée à la crise.
- 12 janvier Discours de Jean-Paul II au corps diplomatique accrédité au Vatican : «La paix est toujours possible !»
- 13 janvier A l'Angélus de midi, Jean-Paul II demande à l'Irak «d'accomplir un geste de paix» et aux Etats impliqués dans la crise d'organiser une conférence internationale.  
Echec de la mission de Perez de Cuellar.

- 14 janvier Plan français de la onzième heure proposé au Conseil de sécurité des Nations-Unies.
- 15 janvier Lettres de Jean-Paul II à Georges Bush et Saddam Hussein pour une résolution pacifique de la crise.  
Le plan français est repoussé par le Conseil de sécurité.
- 16 janvier Expiration de l'ultimatum des Nations-Unies.  
Le Saint-Père souhaite que jamais n'éclate cette guerre dans le Golfe».  
Réponse de George Bush à la lettre pontificale : «Je prie que [Saddam Hussein] tienne compte de votre appel».  
Dans le cours de la nuit, le président italien Cossiga prévient le Saint-Siège du début des hostilités.
- 17 janvier Tristesse du Saint-Père.  
Début de l'opération *Desert Storm*.
- 19 janvier Audience au patriarche chaldéen, Mgr Bidawid.
- 20 janvier A l'Angélus de midi, Jean-Paul II invite à prier pour que les responsables mettent fin à la guerre.
- 21 janvier *Desert Storm* prendra plus de temps que prévu.
- 23 janvier Débat dans la presse italienne quant à l'attitude du Saint-Père face aux attaques irakiennes contre Israël. Lors de l'Audience générale, Jean-Paul II se dit solidaire «des gens qui, dans l'Etat d'Israël, souffrent de bombardements déplorables.»
- 24 janvier Arrivée de la réponse de Saddam Hussein à la lettre du Saint-Père. Appel de Jean-Paul II aux pays non impliqués pour qu'ils ramènent la paix.  
L'Irak met le feu à des puits de pétrole koweïtiens.
- 25 janvier Début de la marée noire dans le Golfe persique.  
Le Saint-Père rappelle qu'il n'a jamais «mis en discussion» l'existence d'Israël.
- 27 janvier Nouvel appel à la paix du Pape.
- 30 janvier Jean-Paul II dénonce les destructions et les morts, et prie pour le retour de la paix.  
Offensive terrestre de l'Irak sur Khafji (12 marines, 18 soldats saoudiens et 30 irakiens tués).
- 2 février Le Souverain Pontife récite le Rosaire de la Paix.
- 3 février A l'Angélus de midi, nouvel appel pour la paix.
- 6 février Lors de l'Audience générale, Jean-Paul II prie pour qu'il ne soit pas fait usage d'armes chimiques et bactériologiques.
- 7 février Mgr Etchegaray est chargé de coordonner l'aide humanitaire de l'Eglise catholique aux victimes du conflit, essentiellement les réfugiés.

- 8 février Mgr Oleš est chargé d'une mission en faveur des deux pilotes italiens aux mains des Irakiens.
- 10 février A l'Angélus de midi, Jean-Paul II appelle à prier encore pour la paix et la solution de tous les problèmes du Moyen-Orient. L'Irak se déclare prêt à négocier à condition que les Etats-Unis s'abstiennent d'intervenir dans le processus. Tarek Aziz rejette l'initiative de paix pakistanaise.
- 12 février Yitzhak Shamir téléphone à Jean-Paul II pour lui demander de reconnaître Israël.
- 13 février Lors de l'Audience générale, le Saint-Père demande qu'il soit mis fin au «massacre de vies humaines» en cours dans le Golfe.  
Un abri antiaérien de Bagdad est détruit par l'aviation coalisée. Washington affirme qu'il s'agissait d'un objectif militaire. Des centaines de civils sont tués.  
Evgueni Primakov, reçu la veille par Saddam Hussein, retourne confiant à Moscou. Tarek Aziz l'y rejoindra le 17.
- 14 février Jean-Paul II préoccupé par les conséquences de la guerre sur les peuples : ils «peuvent devenir encore plus ennemis».
- 15 février Espoir au Vatican suite à l'annonce de Saddam Hussein de se retirer du Koweït.
- 17 février A l'Angélus de midi, Jean-Paul II se montre déçu du refus des alliés. Peu après, il se défend d'être un pacifiste.
- 18 février Plan Gorbatchev, première version. L'Irak l'accepte mais les Etats-Unis le rejettent car il ne remplit pas toutes les conditions des Nations-Unies.
- 19 février Convocation d'un sommet des patriarches et des évêques des pays les plus impliqués dans le conflit, au Vatican, les 4 et 5 mars.
- 20 février Le Saint-Siège confirme être au courant du plan Gorbatchev.
- 21 février L'ambassadeur soviétique près le Saint-Siège met officiellement le Secrétaire d'Etat au courant du plan Gorbatchev.
- 22 février L'Irak accepte le plan soviétique seconde version. «La paix est à portée de mains» pour le Saint-Père. Le président Bush le rejette et laisse vingt-quatre heures à Saddam Hussein pour quitter le Koweït.
- 24 février Début de l'offensive terrestre, *Desert Sabre*. Désappointement de Jean-Paul II à l'Angélus de midi.
- 25 février Bagdad annonce le retrait de ses troupes du Koweït.
- 27 février Lors de l'Audience générale, le Pape lance un appel pour la paix.

Koweït-city est libérée.

- 28 février George Bush annonce la suspension des hostilités, Bagdad accepte toutes les résolutions des Nations-Unies. Jean-Paul II se félicite de la fin des combats.
- 1<sup>er</sup> mars Le Saint-Père prie pour l'avènement d'une paix juste et durable».
- 2 mars Le Conseil de sécurité des Nations-Unies fixe les conditions du cessez-le-feu avec l'Irak (résolution 686).
- 3 mars Conclusion d'un cessez-le-feu provisoire entre commandements allié et irakien. A l'Angélus de midi, Jean-Paul II invite les fidèles à prier pour les populations du Moyen-Orient, pour la venue de la paix, pour la réussite du sommet du Vatican.
- 4-5 mars Synode du Vatican des patriarches orientaux et des évêques des pays les plus impliqués dans la guerre du Golfe.
- 6 mars Appel de Jean-Paul II au «dialogue entre les trois grandes religions monothéistes». George Bush déclare que la «victoire (...) ouvre la voie à une résolution du conflit israélo-arabe.»
- 3 avril Fin officielle de la guerre du Golfe. Le Conseil de sécurité des Nations-Unies adopte les conditions définitives du cessez-le-feu (résolution 687).
- 11 avril Jean-Paul II dénonce l'exode des populations Kurdes au nord de l'Irak.
- 4 mai Visite à Jean-Paul II d'une délégation des Eglises chrétiennes d'Irak.
- 16 mai Hosni Moubarak au Vatican.
- 12 juin Le Saint-Père annonce, durant l'audience générale, la préparation d'une Assemblée spéciale du Synode des évêques sur le Liban.
- 10 juillet Mission de huit jours au Liban de M<sup>gr</sup> Etchegaray.
- 29 octobre Message de Jean-Paul II aux deux co-présidents de la Conférence de Madrid.
- 30 octobre Ouverture à Madrid de la Conférence pour la Paix au Moyen-Orient.

## 1992

- 8 janvier Mission de M<sup>gr</sup> O'Connor en Terre Sainte.
- 30 janvier Nomination d'un conseil auprès du secrétaire général du Synode, M<sup>gr</sup> Jan Schotte.

- 9 mars Première réunion, au Vatican, du Conseil du secrétariat général du Synode des évêques pour l'Assemblée spéciale pour le Liban.
- 1<sup>er</sup> avril La Libye demande la médiation du Saint-Siège avant l'entrée en vigueur d'un embargo des Nations-Unies.
- 4 avril Mission humanitaire de huit jours en Irak de M<sup>gr</sup> Wagner.
- 16 avril Jean-Paul II demande la levée de l'embargo des Nations-Unies contre l'Irak.
- 5 mai Le président du parlement libanais, Hussein Husseini au Vatican.
- 15 juin Tentative de réconciliation inter-chrétienne au Liban patronnée par le Saint-Siège.
- 18 juin Deuxième réunion, pour deux jours, au Liban, du Conseil synodal.
- 23 juin Elections législatives israéliennes : victoire du parti travailliste. Rabin devient Premier ministre.
- 29 juillet Première rencontre des délégations du Saint-Siège et d'Israël au Vatican.
- 29 septembre Troisième réunion, pour cinq jours, au Vatican, du Conseil synodal.
- 23 octobre Réception de Shimon Peres au Vatican.
- 4 novembre Intervention de M<sup>gr</sup> Martino, devant l'UNRWA, sur le problème palestinien et sur Jérusalem.
- 19 novembre Deuxième réunion de la Commission bilatérale permanente du Saint-Siège et de l'Etat d'Israël.
- 22 novembre Faruk Kaddumi reçu par M<sup>gr</sup> Tauran.

## 1993

- 13 janvier Nouveau bras de fer entre Saddam Hussein et George Bush
- 19 janvier L'Irak demande l'intervention du Saint-Siège auprès du Secrétaire général des Nations-Unies. M<sup>gr</sup> Tauran accepte.
- 7 mars Voyage, de trois jours, en Egypte de M<sup>gr</sup> Tauran.
- 9 mars Mission, de cinq jours, au Liban de M<sup>gr</sup> Silvestrini.
- 11 mars Quatrième réunion du Conseil du Synode à Adma. Le document de base de l'Assemblée spéciale pour le Liban est rendu public.
- 27 mars Mission de quatre jours de M<sup>gr</sup> Tauran au Liban et en Syrie.
- 26 avril Le Premier ministre libanais, Rafic Hariri, est reçu au Vatican. Il renouvelle son invitation à Jean-Paul II de se rendre dans son pays.

- 30 avril Mission de quatre jours de M<sup>gr</sup> Silvestrini en Irak, en Jordanie et en Israël.
- 27 juin Des missiles américains s'abattent sur Bagdad, après la découverte d'une tentative irakienne d'assassinat de l'ancien président Bush.
- 28 juin Réaction du Saint-Siège : les deux belligérants renvoyés dos à dos.
- 27 juillet Opération *Justice rendue* lancée par l'armée israélienne au Liban-sud. Les bombardements durent une semaine.
- 1<sup>er</sup> août Jean-Paul II, lors de l'Angélus, critique cette nouvelle flambée de violence au Moyen-Orient.
- 12 septembre Lors de l'Angélus, le Saint-Père élève une fervente prière pour la paix au Moyen-Orient.
- 13 septembre Yitzhak Rabin et Yasser Arafat signent l'accord d'Oslo à la Maison-Blanche.
- 21 septembre Le grand rabbin d'Israël, Israël Meir Lau, reçu au Vatican.
- 5 novembre Le président libanais, Elias Hraoui, reçu au Vatican. Il renouvelle l'invitation au Saint-Père de se rendre au Liban.
- 16 novembre Intervention de M<sup>gr</sup> Martino, devant l'UNRWA, sur les réfugiés palestiniens au Proche-Orient.
- 30 décembre Signature de l'*Accord fondamental* entre le Saint-Siège et Israël, ouvrant la voie d'une reconnaissance diplomatique entre les deux Etats.
- 31 décembre Joaquim Navarro-Valls annonce la prochaine conclusion d'un accord avec la Jordanie.

## 1994

- 17 janvier Réception au Vatican d'une délégation de l'O.L.P.
- 19 janvier Nomination des représentants spéciaux du Saint-Siège et de l'Etat d'Israël, en application de l'*Accord fondamental*.
- 25 janvier Jean-Paul II annonce un «projet global», à réaliser avant l'an 2000, prévoyant une visite à Jérusalem et sur les pas d'Abraham et de Saint Paul, jusqu'à Antioche et en Syrie.
- 1<sup>er</sup> mars Beyrouth annonce la venue de Jean-Paul II pour le 28 mai. La visite pontificale durera cinq jours.
- 3 mars Le Saint-Siège et le Royaume de Jordanie établissent des relations diplomatiques.
- 17 mars Yitzhak Rabin reçu au Vatican. M<sup>gr</sup> Tauran à Tunis et Tripoli, où il rencontre le président Ben Ali, Yasser Arafat et le colonel Kadhafi.

- 7 avril Le Saint-Siège annonce l'annulation du voyage du Saint-Père au Liban. Cette décision est prise, officiellement, en raison de la flambée de violences contre les chrétiens qui agite le Liban depuis février.
- 15 juin L'Etat d'Israël et le Saint-Siège établissent des relations diplomatiques et mettent en place des représentations permanentes.
- 28 juin Nomination d'un nonce en Israël.
- 29 juin Tarek Aziz est reçu par Jean-Paul II.
- 24 juillet Nomination d'un nonce apostolique en Jordanie.
- 3 septembre Jean-Paul annonce l'ouverture prochaine de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et l'O.L.P.
- 29 septembre Shmuel Hadas, premier ambassadeur d'Israël près le Saint-Siège présente ses lettres de créances au Saint-Père.
- 25 octobre Le Saint-Siège et l'OLP établissent des «relations officielles».
- 19 novembre Mutasim Ismaïl Bilbeisi, premier ambassadeur de Jordanie près le Saint-Siège présente ses lettres de créances au Pape.

# SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

## SOURCES

### 1. Documents imprimés

*L'Attività della Santa Sede nel 1990* (Rome, Libreria Editrice Vaticana, 1991)

*L'Attività della Santa Sede nel 1991* (Rome, Libreria Editrice Vaticana, 1992)

*L'Attività della Santa Sede nel 1992* (Rome, Libreria Editrice Vaticana, 1993)

*L'Attività della Santa Sede nel 1993* (Rome, Libreria Editrice Vaticana, 1994)

*Quaderni de l'Osservatore Romano*, n° 16, «Giovanni Paolo II per la pace nel Golfo» (Rome, Libreria Editrice Vaticana, 1991)

*Annuario Pontificio 1992* (Rome, Libreria Editrice Vaticana, 1991)

*Stampa da formato*, listing informatique de la Salle de Presse du Saint-Siège du 29 septembre 1992, pp. 25.

### 2. Journaux et revues

*L'Osservatore Romano*, giornale quotidiano politico religioso, à partir du 3 août 1990.

*L'Osservatore Romano*, weekly edition in english, à partir du 13 août 1990.

*La Documentation Catholique*, revue bimensuelle, à partir de septembre 1990.

«Vous avez dit guerre sainte ?», *Le Figaro Magazine*, 19 janvier 1991.

«La guerra è un'avventura senza ritorno», *La Civiltà Cattolica*, 2 février 1991, pp. 217-224.

- «Golfe : les religions dans la tourmente», dossier de l'*Actualité Religieuse dans le Monde*, 15 février 1991, pp. 20-26.
- «On Ice (The Pope, the war and Israel)», *The Economist*, 16 février 1991, p. 20.
- «Golfe : l'après-guerre», *Les Cahiers de l'Orient*, quatrième trimestre 1990 (numéro spécial publié en mars 1991)
- «Jean-Paul II, un antiguerre pas comme les autres», *Le Figaro Magazine*, 9 mars 1991.
- «Pope urges compassion for oppressed», *Boston Globe*, 1<sup>er</sup> avril 1991.
- «Ces Eglises de nos racines», dossier de l'*Actualité Religieuse dans le Monde*, 15 décembre 1991, pp. 14-39.
- «Rome-Jérusalem : l'embellie», dossier de l'*Actualité Religieuse dans le Monde*, 15 janvier 1994, pp. 10-13.
- Interview de S.S. le pape Jean-Paul II, par Jas Gawronski, *La Stampa*, *Libération*, *The Guardian*, *El Pais*, *The New-York Times* du 2 novembre 1993 et *L'Osservatore Romano* du 3 novembre 1993.
- CAPRILE Giovanni, «Appelli e preghiere del papa per la pace», *La Civiltà Cattolica*, 2 février 1991, pp. 285-294.
- CAPRILE Giovanni, «La Santa Sede e lo stato d'Israele», *La Civiltà Cattolica*, 16 février 1991, pp. 352-360.
- CAPRILE Giovanni, «Nuovi interventi del papa per la pace», *La Civiltà Cattolica*, 16 février 1991, pp. 405-410.
- CAPRILE Giovanni, «Patriarchi orientali e vescovi convocati in Vaticano», *La Civiltà Cattolica*, 6 avril 1991, pp. 65-74.
- CAPRILE Giovanni, «La presenza cristiana in Medio Oriente», *La Civiltà Cattolica*, 6 juin 1992, pp. 493-501.
- CLAUDE Patrice, «La prudence du Vatican», *Le Monde*, 27 janvier 1991.
- COLOMBO Furio, «Vaticant : the Pope's war record», *New Republic*, 8 avril 1991, pp. 12-13.
- DAVID Brigitte, «A quand la reconnaissance ?», *L'Actualité Religieuse dans le Monde*, 15 octobre 1993, p. 18.
- DAVID Brigitte, «Rome-Jérusalem : l'embellie. Vu d'Israël», *L'Actualité Religieuse dans le Monde*, 15 janvier 1994, pp. 12-13.
- DECAMPS Marie-Claude, «Dégel entre le Vatican et Israël. Une commission va étudier l'établissement de relations diplomatiques», *Le Monde* du 29 juillet 1992.
- DI CARO Roberto, «Nel nome del papa», *L'Espresso*, 10 mars 1991, pp. 26-29.
- DUQUESNE Jacques, «Le contentieux», *Le Point*, 11 mars 1991.

- HABERMAN Clyde, «Gorbatchev is firm on Gulf solution ; talk in Rome of “new ideas” and says he is convinced war can be avoid», *The New York Times*, 19 novembre 1990.
- HEBBLETHWAITE Peter, «For the Pope, all the Middle East», *National Catholic Reporter*, 25 janvier 1991, [non disponible en France]
- HEBBLETHWAITE Peter, «Pope expands Gulf War debate beyond “juste war” jousting», *National Catholic Reporter*, 31 janvier 1991 [non disponible en France]
- HEBBLETHWAITE Peter, «Arab-Christians complicate Vatican-Israeli relations», *National Catholic Reporter*, 22 février 1991 [non disponible en France]
- HEBBLETHWAITE Peter, «The intriguing alliance of Gorbachev and Pope», *National Catholic Reporter*, 8 mars 1991, [non disponible en France]
- HEBBLETHWAITE Peter, «A legacy of good and ill», *Irish Times*, 1<sup>er</sup> septembre 1992
- LEGRIS Michel, «Les juifs et le Vatican», *L'Express* du 16 décembre 1993, pp. 76-87.
- MACCHI Angelo, «Bagliori di guerra in Iraq», *La Civiltà Cattolica*, 20 mars 1993, pp. 604-609.
- MACCHI Angelo, «Stati Uniti e Iraq : situazione congelata», *La Civiltà Cattolica*, 18 septembre 1993, pp. 528-535.
- MACCHI Angelo, «Processo di pace in Medio Oriente», *La Civiltà Cattolica*, 20 novembre 1993, pp. 400-408.
- MACCHI Angelo, «L’“Accordo fondamentale” tra la Santa Sede e lo Stato d'Israele», *La Civiltà Cattolica*, 1994, pp. 288-297.
- MACCHI Angelo, «Giordania e Siria nel processo di pace in Medio Oriente», *La Civiltà Cattolica*, 1994, pp. 82-87.
- MAGISTER Sandro, «Parola di Santità», *L'Espresso*, 26 août 1990, pp. 31-32.
- MAGISTER Sandro, «Beata pace», *L'Espresso*, 3 février 1991, pp. 25-26.
- MAGISTER Sandro, «Santa crociata», *L'Espresso*, 24 février 1991, pp. 14-16.
- MARIAN Michel, «Les chrétiens du Proche-Orient et l'Eglise au tournant de la guerre du Golfe», *Esprit*, juillet-août 1991, pp. 262-273.
- MARGIOTTA BROGLIO Francesco, «Le Saint-Siège et la guerre humanitaire», *Géopolitique*, n° 41, printemps 1993, pp.83-86.
- MICHEL Thomas F., «Il mondo arabo di fronte alla guerra del Golfo», *La Civiltà Cattolica*, 16 mars 1991, pp. 584-592.

- MONTALBANO William D., «Pope, powerless to end it, agonizes over the war», *The Los Angeles Time*, 19 février 1991.
- MONTALBANO William D., «Pope summons bishops for Gulf talks», *The Los Angeles Time*, 20 février 1991.
- MUSTO Ronald G., «The Pope shouldn't buy "peace at any price" fallacy», *National Catholic Reporter*, 15 mars 1991, [non disponible en France]
- O'CONNOR John, «Catholic-Jewish relations», *U.S.A. Today*, novembre 1991, pp. 75-76.
- OSTLING Richard N., «A just conflict, or just a conflict ?», *Time magazine*, 11 février 1991, pp. 36-37.
- PANSA Giampaolo, «Noi papisti», *L'Espresso*, 24 février 1991, p. 21.
- PERRIN Hugues, «Le Vatican face à la crise du Golfe», *Défense nationale*, juin 1991, pp. 77-84.
- PERRIN Hugues, «Le Vatican et les défis du Proche-Orient», *Défense nationale*, février 1995, pp. 111-117 [n'apporte rien de neuf].
- POLK Peggy, «Vatican mediation role may be effective in crisis», *The Chicago Tribune*, 26 août 1990.
- RULLI Giovanni, «Conclusione della guerra del Golfo e nuovi problemi», *La Civiltà Cattolica*, 6 avril 1991, pp. 85-54.
- RULLI Giovanni, «La conferenza di pace per il medio oriente», *La Civiltà Cattolica*, 7 décembre 1991, pp. 517-527.
- RULLI Giovanni, «"Terremoto" elettorale in Israele», *La Civiltà Cattolica*, 1<sup>er</sup> août 1992, pp. 308-317.
- SIMONS Marlise, «War stirs new demands in Italy for Vatican recognition of Israel», *The New York Times*, 7 février 1991.
- TAGER Djénane Karch, «Au nom du droit et du pétrole», *L'Actualité Religieuse dans le Monde*, 15 mars 1992, pp. 10-11.
- TAGER Djénane Karch, «Rome-Jérusalem : l'embellie. L'analyse du père Bernard Dupuy», *L'Actualité Religieuse dans le Monde*, 15 janvier 1994, pp. 10-11.
- TAGER Djénane Karch, «Rome-Jérusalem : l'embellie. La réaction de Maurice Buttin», *L'Actualité Religieuse dans le Monde*, 15 janvier 1994, p. 13.
- TINCQ Henri, «Ayant conclu un accord pour normaliser leurs relations, Israël et le Vatican échangeront des ambassadeurs l'an prochain. Le début d'une réconciliation», *Le Monde* du 30 décembre 1993.
- TINCQ Henri, «La normalisation des relations entre Jérusalem et le Vatican. Une nouvelle page», *Le Monde*, 1<sup>er</sup> janvier 1994.
- YOUNAN Ibrahim, «Entre peur et compromis», *L'Actualité Religieuse dans le Monde*, 15 mai 1991, pp. 18-19.

ZIZOLA Giancarlo, «Rome et Jérusalem», *L'Actualité Religieuse dans le Monde*, 15 mai 1991, pp. 20-21.

ZIZOLA Giancarlo, «Une entrée dans le grand jeu politique international», *L'Actualité Religieuse dans le Monde*, 15 septembre 1992, p. 20.

La lecture des dépêches du correspondant permanent du *Figaro* près le Saint-Siège, le révérend-père Joseph Vandrissé, nous a permis de suivre l'évolution de la politique du Saint-Siège, au jour le jour. De même, la lecture de la presse nationale, dont *Le Monde*, et régionale française et de la presse étrangère a permis de la restituer dans son contexte original.

## BIBLIOGRAPHIE

### 1. Ouvrages généraux sur le Saint-Siège

CHELINI Jean, *La vie quotidienne au Vatican sous Jean-Paul II* (Paris, Hachette, 1985)

CHOURAQUI André, *La reconnaissance. Le Saint-Siège, les Juifs et Israël* (Paris, Robert Laffont, 1992) [le point de vue juif sur la question de 1948 à la guerre du Golfe. Fondamental]

DUPUY André, *La diplomatie du Saint-Siège après le deuxième concile du Vatican* (Paris, Tequi, 1980)

ELLIS Kail C., *Vatican, Islam and the Middle East* (Syracuse University Press, 1987) [un petit peu vieux]

IRANI Georges Emile, *Le Saint-Siège et le conflit du Proche-Orient* (Paris, Desclée de Brouwer, 1991) [Fondamental]

KREUTZ Andrej, *Vatican Policy on the Palestinian-Israeli Conflict : Struggle for the Holy Land* (Londres, Greenwood Press, 1990)

### 2. Ouvrages sur Jean-Paul II et les questions d'Orient

BORRMANN M., «Le Saint-Siège et les Etats islamiques», in Actes du colloque des 29 et 30 janvier 1988, organisé par le département des sciences juridiques et morales de l'Institut Portalis d'Aix-en-Provence, *Le Saint-Siège dans les relations internationales*, publiés sous la direction de Joël-Benoît d'Onorio (Paris, Le Cerf/Cujas, 1989)

- BORRMANN M., «La politica medio-orientale della Santa Sede», in Atti del seminario di studio dell'universtà degli studi di Perugia, *La politica internazionale della Santa Sede 1965-1990* (Edizione scientifiche Iphine, 1992)
- COLONNA-CESARI Constance, *Urbi et Orbi. Enquête sur la géopolitique vaticane* (Paris, Ed. La Découverte, 1992) [un travail de journaliste]
- COSTA Giuseppe, *Reporting dalla lunga notte. Appunti di giornalismo sugli americani e la guerra del Golfo* (Caltanissetta-Roma, Sciascia, 1991) [la position d'un correspondant de Radio Vatican]
- DECAUX Alain, *Le Tapis rouge* (Paris, Librairie Académique Perrin, 1992)
- DEL RIO Domenico, *La pace sprecata. Il Papa, la Chiesa e la guerra nel Golfo* (Piemme, Casale Monferrato, 1991) [un recueil des principaux textes du Saint-Siège, des évêques et de la presse pontificale]
- DUSTIN Daniel, PIRE Charles, *La politique selon Jean-Paul II* (Paris, Ed. Universitaires, 1993)
- MINNERATH Roland, «Le Saint-Siège et les relations internationales», in *Encyclopaedia Universalis. Symposium, tome 2, les Enjeux* (Paris, 1990)
- RANCE Didier, *Chrétiens du Moyen-Orient. Témoins de la Croix* (Paris, Aide à l'Eglise en détresse, 1991), deuxième édition, revue et mise à jour.
- TINCQ Henri, *L'Etoile et la Croix. Jean-Paul II-Israël : L'explication* (Paris, Jean-Claude Lattès, 1994)
- TOULAT Jean, *Le Pape contre la Guerre du Golfe. Jean-Paul II censuré* (Paris, O.E.I.L., 1991) [le point de vue d'un prêtre sur la guerre]
- VALOGNES Jean-Pierre, *Vie et mort des chrétiens d'Orient* (Paris, Fayard, 1994)
- VIRCONDELET Alain, *Jean-Paul II* (Paris, Julliard, 1984)
- WILLEY David, *God's politician : John Paul II at the Vatican* (Londres, Faber & Faber, 1992)

### 3. Ouvrages sur la seconde guerre du Golfe

- But was it just ? Reflections on the morality of the Persian Gulf War*, ouvrage collectif, MM. Bethke, Hauerwas, Nusseibeh, Walzer et Weigel (New-York, Doubleday, 1992)
- GRESH Alain, VIDAL Dominique, *Les cent portes du Proche-Orient* (Paris, Ed. Autrement, 1992)

- GRESH Alain, VIDAL Dominique, *Golfe : clefs pour une guerre annoncée* (Paris, Le Monde, 1991)
- HAGHIGHAT Chapour, *Histoire de la crise du Golfe* (Bruxelles, Ed. Complexe, 1992) [Fondamental]
- HALTER Marek, LAURENT Eric, *Les fous de la paix. Histoire secrète d'une négociation* (Paris, Plon/Laffont, 1994)
- LAURENT Eric, *Tempête du désert. Les secrets de la Maison-Blanche* (Paris, Olivier Orban, 1991)
- PRIMAKOV Evgueni, *Missions à Bagdad. Histoire d'une négociation secrète* (Paris, Ed. du Seuil, 1991) [la guerre du Golfe vue par l'émissaire soviétique qui sauva Saddam Hussein]
- SALINGER Pierre, LAURENT Eric, *Guerre du Golfe. Le dossier secret* (Paris, Olivier Orban, 1991)
- VAUX Kenneth L., *Ethics and the Gulf War* (Westview Press, 1992)
- WIENER Robert, *En direct de Bagdad* (Paris, Robert Laffont, 1992) [le point de vue du chef de station à Bagdad de CNN]

#### 4. Travaux universitaires

- ARBOIT Gérald, *Le Saint-Siège face à la guerre du Golfe. Août 1990-avril 1991*, Mémoire de DEA, Histoire des Relations internationales, Strasbourg, 1993.
- GEHANT Valérie, *La guerre du Golfe : essentiellement au travers des résolutions du Conseil de sécurité des Nations-Unies*, Mémoire de maîtrise, Sociologie, Strasbourg, 1991



# TABLE DES MATIERES

Remerciements .....	7
Introduction.....	9

## Première partie

### Vers une logique de guerre

<b>Chapitre premier : Le Saint-Siège face à l'agression irakienne</b> .....	15
Les réactions de Jean-Paul II .....	16
La voix de la négociation .....	25
<b>Chapitre deux : Un discours réaliste</b> .....	33
Le <i>linkage</i> .....	34
Le refus de la guerre sainte.....	41
<b>Chapitre trois : En attendant la guerre</b> .....	51
Des hommes de bonne volonté .....	52
A l'aube d'un nouveau conflit .....	60

## Deuxième partie

### Vers une Pax Vaticana

<b>Chapitre quatre : Une position politique</b> .....	71
La protection des chrétiens d'Orient .....	72
Les orientations diplomatiques du Saint-Siège .....	79
<b>Chapitre cinq : Le Saint-Siège et la tempête du désert</b> .....	87
Les réactions du Saint-Siège .....	88
Au nom de la charité chrétienne .....	93
Les chemins de la diplomatie .....	99
<b>Chapitre six : En attendant la paix</b> .....	105
De la guerre à la paix .....	106
Le sommet de l'après guerre .....	109

## Troisième partie

### Vers un nouvel ordre régional

<b>Chapitre sept : A la recherche d'un nouvel ordre régional .</b>	125
Une conférence sur le Proche-Orient .....	125
Une diplomatie parallèle .....	132
<b>Chapitre huit : Après la tempête .....</b>	145
Un pays sous surveillance .....	145
Un pays sanctionné .....	152
<b>Chapitre neuf : Le grand Jeu .....</b>	163
Le Saint-Siège et les négociations bilatérales.....	163
La fin de la méconnaissance .....	169
<b>Conclusion .....</b>	179
<b>Annexes .....</b>	183
1 - La prière pour la paix .....	184
2 - Les chrétiens du Moyen-Orient .....	185
3 - Les hommes du Vatican .....	186
4 - Déclaration du directeur de la Salle de Presse du Saint-Siège, du 25 janvier 1991, relative à Israël.....	192
5 - Le sommet du Vatican .....	196
6 - L'accord fondamental du 30 décembre 1993.....	199
7 - Chronologie .....	205
<b>Sources et Bibliographie .....</b>	213
<b>Tables des matières .....</b>	221

MISE EN PAGES FOURNIE

---

Achevé d'imprimer par Corlet, Imprimeur, S.A. - 14110 Condé-sur-Noireau (France)  
N° d'Imprimeur : 17186 - Dépôt légal : mai 1996 - *Imprimé en C.E.E.*

